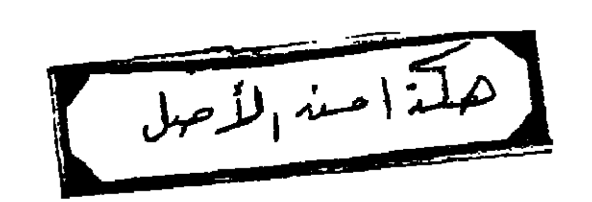
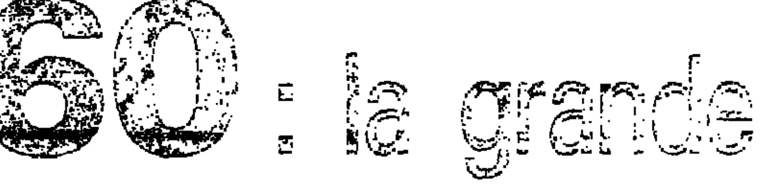




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12896 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 16 JUILLET 1986

L'Espagne traumatisée

A l'appel de tous les partis politiques, des syndicats et du maire de la capitale, les habitants de Madrid ont observé, ce mardi 15 juillet à midi, trois minutes de silence. Il s'agissait de protester contre l'attentat dont leur ville avait été la veille le théâtre et dont personne ne doute qu'il soit l'œuvre de l'ETA militaire. Cet attentat a fait neuf morts, des élèves de la garde civile dont l'âge moyen était à peine de vingt-deux ans, et une quarantaine de blessés.

Il peut paraître dérisoire que les Espagnols ne disposent d'autre arme pour s'insurger contre ce carnage que celle du silence : comment ne pas y voir un symbole de leur tragique impuissance face à une violence d'autant plus écœurante qu'elle paraît dénuée d'objet. Impuissance qui est avant tout celle des autorités : malgré les communiqués de victoire périodiques des gouvernements qui depuis une demi-douzaine d'années annoncent son démantèlement imminent, l'ETA militaire a démontré une fois de plus, au cœur même du royaume, qu'il fallait toujours compter avec elle.

Insoluble pour le franquisme, qui l'avait aggravé, insoluble pour les gouvernements centristes, le « problème basque » est-il donc également insoluble pour les socialistes, qui entament leur seconde législature ? L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pas tempéré les fureurs meurtrières des indépendantistes. « Nous avons eu tort, à l'époque de Franco, de croire que l'ETA combattait avec nous pour la démocratie », affirmait récemment le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo. Hier alliées face à la dictature, la gauche espagnole et l'ETA sont aujourd'hui devenues ennemies irréductibles : peu importe d'ailleurs pour les indépendantistes qui gouverne à Madrid, puisqu'ils n'y voient que la capitale d'un « Etat étranger » dont ils entendent se libérer.

De plus en plus honnis dans le reste de l'Espagne, les thuriféraires de la « lutte armée » n'en ont pas moins le vent en poupe au Pays basque même. Aux législatives du 22 juin, la coalition Herri Batasuna, qui ne se cache guère d'être le « bras politique » de l'ETA militaire, a vu ses voix augmenter de 10 % aux dépens des modérés du PNV (Parti national basque), la formation majoritaire dans la région, qui fait face à une très grave crise interne.

Les socialistes, qui ont eux-mêmes subi un revers électoral au Pays basque, ne peuvent que s'inquiéter de voir ainsi le rapport de forces évoluer, au sein du camp nationaliste, au profit des plus radicaux.

Leur parti, qui avait discrètement tenté, au lendemain de sa victoire électorale de 1982, de prendre langue avec la direction de l'ETA, ne veut plus entendre parler d'une telle « solution », qui reviendrait à « récompenser le terrorisme ».

Il a certes des arguments rationnels à faire valoir : sept ans après le référendum par lequel les Basques ont approuvé leur statut d'autonomie, le recours systématique à l'assassinat comme méthode d'action politique ne saurait trouver en Espagne la moindre justification. Reste que la rationalité ne constitue pas précisément la principale caractéristique de la situation politique basque. Et que le recours exclusif à la voie policière ne suffira pas lui non plus à venir à bout d'une affaire aussi complexe.

Compromis entre M. Mitterrand et M. Chirac

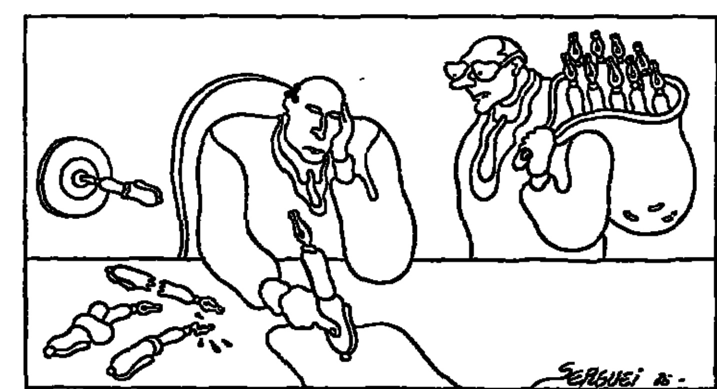
Le Parlement examinera cet été le texte sur les dénationalisations

Au cours d'un entretien téléphonique avec M. Jacques Chirac le lundi 14 juillet, M. François Mitterrand a donné son accord pour que le Parlement soit saisi au plus tôt d'un projet de loi reprenant les dispositions de l'ordonnance sur les dénationalisations. Quelques heures auparavant, M. Mitterrand avait confirmé, sur TF 1, son refus de signer cette ordonnance. Cet « accroc » dans la cohabitation semble être à l'origine d'un léger fléchissement, mardi, du franc par rapport au deutschemark, et d'une baisse de 3,52 % à la Bourse de Paris lors de la séance du matin.

M. Jacques Chirac estime, selon son entourage, que le président de la République fait au gouvernement un procès d'intention. Le premier ministre ne considère pas comme fondées les objections de M. Mitterrand. Le soupçon ou la défiance exprimés ainsi par le chef de l'Etat ne procèdent pas, aux yeux de M. Chirac, de l'exercice normal de la responsabilité présidentielle, mais constituent un véritable accroc à la cohabitation.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)



Le plan de M. Madelin pour les chantiers navals
Les entreprises qui s'installeront sur les sites touchés par la crise seront exonérées d'impôt pendant dix ans
PAGE 24

Les protestations en Afrique du Sud
La journée d'action des syndicats noirs a été peu suivie
PAGE 4

768 000 naissances en 1985
Au 1er janvier, la France comptait 55 282 000 habitants
PAGE 24

Un entretien avec Kateb Yacine à Avignon
Le poète de tous les instants, en perpétuel état de révolte et de déchirement
PAGE 13

Le sommaire complet se trouve page 28.

L'URSS de M. Gorbatchev

Le choc des mots, le poids des réalités

Comment vit-on à Moscou sous M. Gorbatchev ? Ni mieux ni plus mal que sous Brejnev, Andropov ou Tchernenko. Mais certains responsables n'hésitent plus à porter le fer dans la plaie, comme M. Eltsine, le chef de l'organisation du parti dans la capitale. Nous publions le tableau inédit et accablant qu'il brosse de la situation.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

« Beaucoup de bavardage mais bien peu de concret jusqu'à présent. » L'homme qui dresse un tel bilan des seize premiers mois de l'ère Gorbatchev n'est pourtant pas un dissident ; tout au plus un « réaliste critique » d'habitude silencieux. A leur manière, bon nombre de Soviétiques partagent ce jugement. Ils ont trop connu d'horreurs, d'illusions et de grisaille pour se satisfaire du discours velléitaire du moment, même s'il va dans le sens qu'ils souhaitent. Sceptiques ou cyniques, ils préfèrent attendre avant de se réjouir ou de se lamenter. Ils se contentent pour l'instant de constater que leur lot quotidien n'a guère changé depuis les années Brejnev. A l'exception de l'intelligentsia, qui a quelques raisons de reprendre espoir, mais c'est une autre histoire...

La vie de tous les jours n'est guère plus radieuse que celle d'hier. Alors que la volonté de réformer l'économie se limite pour l'instant à un renforcement de ce qu'on appelle pudiquement la *« discipline du travail »*, une visite dans les magasins du centre de la capitale suffit à s'en persuader : les queues sont toujours là, et trois boîtes de conserve différentes ou quelques paquets de sucre et de farine reproduits à l'infini suffisent à faire vivre plusieurs vitrines.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

Les médecins et la torture

Bourreaux en blouse blanche

« La complicité des médecins dans des actes de torture a été systématique et généralisée » en Uruguay durant toute la période de la dictature qui s'est achevée en 1985. C'est ce que démontre un rapport américain – le premier du genre – consacré à la participation des praticiens militaires à des actes *« inqualifiables »* commis sur des détenus.

Preuves et témoignages établissent que ces médecins n'ont cessé de trahir un code d'éthique mondialement reconnu, adopté à l'unanimité par tous les pays adhérant à l'Organisation des Nations unies. L'enquête que vient de publier l'*American Association for the advancement of sciences* est à cet égard accablante.

Si de nombreux médecins se trouvent impliqués dans des actes de torture, d'autres, au contraire, sauvent l'honneur de leur profession, souligne le rapport. En Afrique du Sud comme au Chili ou en URSS, des praticiens refusent d'assister les tortionnaires, au nom du respect de la personne humaine et de la morale médicale. Au prix de leur liberté et parfois de leur vie.

(Lire « le Monde Médecine », pages 11 et 12.)

1960-1970 : la décennie paradoxale

En 1960, Jacques Chirac a vingt-huit ans, Laurent Fabius quatorze, Jacques Toubon dix-neuf, Lionel Jospin vingt-trois... et François Mitterrand quarante-quatre. A part ce dernier, ils sont d'illutres inconnus prêts à entrer en politique, comme d'autres vont naître à la littérature, au sport, au cinéma, au journalisme, etc.

Etranges années 60. Par un de ces hasards qui ne sont jamais tout à fait accidentels, elles remontent du fond de la mémoire et imprègnent l'air du temps. La Fondation Cartier leur consacre une grande exposition ; le neuvième tome – le dernier paru – des *Lettres, notes et carnets*, de Charles de Gaulle, court de 1961 à 1963, et voici un essai sur Brigitte Bardot, élevée à la hauteur de mythe français. On peut en être assuré : la liste n'est pas close. Pourquoi ce retour en arrière ? Goût du passé, besoin de références, nostalgie des années d'expansion et de croissance, phénomène de mode ? De tout cela un peu sans doute.

Mais la véritable réponse ne serait-elle pas plus profonde ? Les années 60 dessinent en fait la frontière entre deux générations qui ont vécu, qui vivent, une histoire contraire ou inversée. Il suffit d'écouter, aujourd'hui, des jeunes de seize à vingt-six ans – ceux-là mêmes, justement, qui sont nés dans cette décennie – ils sont plus de huit millions – pour mesurer à quel point ces années à la fois tragiques et fécondes appartiennent déjà aux livres de classe.

La guerre d'Algérie ? Elle leur paraît aussi lointaine que la seconde guerre mondiale. La Ve République et la stabilité des institutions ? Elles sont une évidence. La permissivité ? Elle est entrée dans les mœurs. La fascination exercée naguère par les modèles marxistes, soviétique ou yougoslave, cubain ou chinois ? Ils se gaussent de tant de naïveté.

La crise ? Elle est, pour eux, dans la crainte du chômage et dans la difficulté de trouver un « job »... et sûrement pas dans cette crise de la civilisation ou de la société de consommation qui fit les beaux jours de mai 68 et de leurs héritiers. La mode baba cool, les communautés du Larzac, la vie verte (en rêve ou en réalité) ? Ils les brocardent à l'envi. Bref, tout ce que leurs parents ont vécu leur apparaît comme venu d'une autre planète, d'un autre univers. Et c'est là le paradoxe. Quand les parents ont mangé des raisins verts, les dents des enfants grincent.

Y aurait-il aujourd'hui plus rupture que continuité ? Les années 60 et les années 80 « riment comme hallebarde et miséricorde », pour reprendre un vieux proverbe. D'une décennie à l'autre, on ne se parle guère.

La « Chronique des années 60 », dont *le Monde* commence la publication, sera peut-être l'occasion de renouer les fils du dialogue. L'historien Michel Winock en évoquera chaque jour, jusqu'à la fin août, les moments les plus forts : les événements politiques, français et étrangers, mais aussi les mouvements culturels, les batailles intellectuelles, les faits de société... Dans la profusion de cette décennie, il fallait bien choisir les plus significatifs d'entre eux. C'est dire qu'on ne saurait prétendre ni à l'exhaustivité ni à l'abandon de toute subjectivité. Pour les années 60, l'historien est aussi témoin.

Et, *le Monde*, comment a-t-il rendu compte de ces années-là ? A moins d'être collectionneurs invétérés ou archivistes passionnés, nos lecteurs d'hier ou d'aujourd'hui ne s'en souviennent guère. Aussi avons-nous accompagné ces chroniques de titres, d'articles et de commentaires publiés à l'époque. Ceux, bien sûr, qui illustrent les événements marquants, mais aussi, en contrepoint, ceux plus obscurs mais non moins remarquables qui faisaient le sel ou le poivre de la vie quotidienne.

C. S.

(Lire page 10.)

Etranger

L'Union soviétique

« Il faut extirper la saleté »

déclare M. Eltsine, chef du parti

M. Eltsine commence par indiquer, le 11 avril, que la population de Moscou est actuellement de 8,7 millions d'habitants, alors que le plan prévoit 7,6 millions d'habitants en 1990. 2,5 millions de personnes ont besoin d'un logement, 1 million vivant dans des appartements « communautaires » (c'est-à-dire partagés entre plusieurs familles). Il poursuit :

« Le visage historique de Moscou a été mutilé. Depuis 1935, deux mille deux cents importants monuments d'architecture y ont été anéantis. Beaucoup d'autres se trouvent dans un état pitoyable et sont utilisés à des fins qui ne leur conviennent pas.

» Un problème très aigu est celui du transport ; 60 kilomètres de lignes de métro n'ont pas été construites. Le parc roulant est très fatigué et il y a eu en 1985 deux mille accidents divers. Cette même année, le métro est devenu déficitaire pour la première fois. Le résultat en a été l'arrêt des dotations aux fonds culturels et aux services.

» Nous avons introduit au comité du parti de la ville le principe de la responsabilité personnelle pour la solution de divers problèmes. Le camarade Korolev (1) répond du problème des transports. Nous l'aiderons tous, mais c'est vous, camarade Korolev, qui en répondrez.

» On vient de me faire passer une note qui dit ceci : « On dit qu'Eltsine » a voyagé dans le métro. Mais nous » ne l'y avons pas vu. Il soulève le » problème des transports. D'où » peut-il avoir de telles impres- » sions ? S'est-il contenté de regar- » der par la fenêtre ? » Que puis-je répondre ? Je ne vous ai pas vus non plus. Visiblement, c'est qu'il y a trop de monde à Moscou, et puis je suis un « jeune » Moscovite, tout le monde ne me connaît pas encore de vue. Je me suis donné pour règle d'aller dans les magasins au moins une fois par semaine. Malheureusement, on commence à m'y reconnaître. On connaît aussi, je ne sais comment, mes itinéraires. On m'accueille en blouse blanche, on sort de dessous les comptoirs le *deficit* (2). Il faut faire quelque chose contre cela. Je n'ai pas besoin de tape-à-l'œil.

« Je n'avais jamais vu de tels prix »

» La situation est très difficile à Moscou en ce qui concerne les boissons non alcoolisées. Nous continuons de produire en grande quantité des vins renforcés. Comme il est interdit de les vendre à Moscou, nous abreuvons la région. Il faut continuer de réduire la production de boissons alcoolisées, de réduire le nombre des points de vente. Pendant le premier trimestre de cette année, leur vente a été réduite de 30 %. Mais en même temps les ivrognes commencent à réapparaître dans les rues de Moscou ces derniers temps. Cela montre que nous nous sommes quelque peu tranquillisés et avons affaibli la lutte contre ce mal, en décidant qu'il était vaincu. En fait, le combat contre l'alcoolisme n'en est qu'à ses débuts et il est trop tôt pour se tranquilliser. L'ivrognerie a été chassée des rues vers les appartements. Ce n'est pas par hasard que le nombre des crimes commis dans les logements s'est accru. Dans ces conditions, le slogan : « Faisons de Moscou une ville communiste modèle (3) » sonne comme un sacrilège. Il faut réexaminer les critères de ce qui est exemplaire et communiste.

» Je me suis rendu dans de nombreux marchés de Moscou. Je n'avais jamais vu de tels prix. Un minable bouquet de persil coûte 50 kopeks, parfois 1 rouble (4), un kilo de viande 8 roubles. Mais l'on ne peut limiter les prix, car ce moyen a déjà été employé sans résultat. Les vendeurs émigrent tout simplement vers d'autres villes et d'autres régions. C'est par le commerce qu'il faut peser sur le marché. Près de chaque marché, il faut construire un magasin des coopératives. Et si la saucisse se vend 8 roubles dans ces magasins, ce n'est pas grave. J'ai une liste de gens qui peuvent payer un prix même supérieur. Mais au moins ils achèteront de la saucisse qui a l'odeur de la viande.

L'ancien maire « ne faisait que voyager »

» Le conservatisme est allé trop loin chez nous. Les responsables de la ville faisaient du tape-à-l'œil : « Voyez comme nous sommes » beaux, comme tout va bien chez » nous, nous sommes les meilleurs » du monde, il ne faut pas mettre à » nu les problèmes de Moscou. » Ceux qui continuent de penser de la sorte doivent libérer les places et s'en aller. Le soviet de Moscou s'était transformé en étalon du bureaucratisme. Un grand mouvement de personnel s'y produit actuellement, son appareil est réduit. Le comité de ville du parti donne l'exemple : ainsi le nombre de secrétaires a été réduit de sept à six. A propos, Moscou est jumelée avec toutes les capitales des pays socialistes. En fait, elle est aussi jumelée avec les capitales de soixante-quatre autres pays. C'est pourquoi Promyslov (5) n'avait pas le temps de travailler. Il ne faisait que voyager et signer des protocoles. Cela plaisait à d'autres camarades aussi, surtout après le décret sur la lutte contre l'alcoolisme. De fait, ce décret n'est pas applicable dans les autres capitales... »

300 questions de la salle

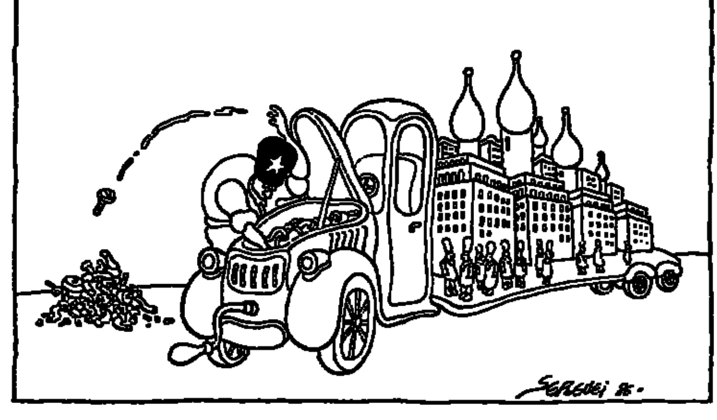
M. Eltsine annonce alors qu'il a reçu 300 questions écrites en provenance de la salle. Après une pause de vingt minutes [pendant laquelle vous boirez de l'eau], *l'orateur répond à ces questions. Le compte rendu retient les principales, notamment :*

– Pourquoi l'organisation du parti de Moscou a-t-elle élu au congrès (6) des délégués indignes de confiance ?

« Il m'est difficile de répondre à cette question, car la note est doublement anonyme : non seulement le camarade qui l'a écrite n'a pas voulu indiquer son nom, mais il ne nomme pas non plus les gens qu'il juge indignes. Je voudrais souligner que 90 % des questions sont anonymes. Et il s'agit de propagandistes ! Nous nous sommes pourtant mis d'accord pour parler franchement. Je répondrai aujourd'hui aux questions anonymes, mais que ce soit la dernière fois.

– Les visiteurs s'emparent dans les magasins des produits rares (« déficitaires »). Allez-vous y porter remède ?

– Nous ne pouvons entourer Moscou d'une enceinte comme il y a huit cents ans. Aucune limitation n'est la solution. La capitale est la capitale. Pour certains, c'est un bonheur d'y venir une fois dans leur vie. Je répète qu'il nous fait partir du fait que nous ne sommes pas neuf, mais 11 ou 12 millions. En outre, il faut organiser plus largement la vente dans les entreprises de marchandises rares. Vous savez que de nombreux ministères disposent d'une direction de l'approvisionnement ouvrier. Récemment, nous avons pris sur le fait un ministère : il achetait sur ses fonds des dizaines de tonnes d'oranges et d'autres produits alimentaires qu'il expédiait à Norilsk (7) et Novosibirsk. Aujourd'hui, tous ces canaux sont coupés.



« Les Moscovites vivent plus mal que les autres »

– On dit que les Moscovites sont « gavés ».

– Cette opinion est largement répandue en province. Moi-même, je la partageait lorsque je vivais à Sverdlovsk. Pourtant, il apparaît que les Moscovites vivent plus mal que les gens de la périphérie. »

M. Eltsine cite alors des statistiques dont il ressort notamment que Moscou est passée, de 1975 à 1985, de la deuxième place à la cinquante-huitième parmi les villes d'Union soviétique pour la construction de logements, de la douzième à la quarante-quatrième pour le niveau des investissements, alors qu'elle occupait encore la quatrième place en 1965. Elle est à la soixante-cinquième place aujourd'hui pour la natalité, avec un taux de 13,6 pour mille, alors que la moyenne du pays est de 19,6. Enfin, l'espérance de vie des Moscovites a décliné de soixante-dix ans en 1983 à soixante-huit ans en 1985.

« Lorsque vous étiez secrétaire du comité central (8), *vous avez beaucoup voyagé dans le pays. Comment jugez-vous en comparaison le niveau de l'industrie à Moscou ?*

– Le niveau technologique des entreprises de Moscou est sensiblement plus bas que celui du pays dans son entier. »

Les toilettes du directeur

En réponse à une question sur le domaine social, l'orateur indique que, sur vingt-neuf entreprises industrielles qu'il a visitées en trois mois, il n'a constaté que dans deux d'entre elles une attention portée aux problèmes sociaux.

« Dans un bureau d'études il y avait quatre cafétérias, chacune d'un niveau un peu plus élevé que l'autre. En ce qui concerne la salle à manger du directeur, dans laquelle il se rend lui-même avec une poignée d'élus, on y trouve tout, y compris une cuvette de W-C bleue. Certains dirigeants se sont coupés du peuple. Il faut combattre cela. »

M. Elstine répond ensuite à une autre question sur une manifestation (non rapportée jusqu'ici) des chauffeurs de taxis de Moscou dans la nuit du 31 mars de cette année.

« On procède le dernier jour de chaque trimestre à un échange de bons d'essence. Dès la soirée, des queues de plusieurs kilomètres s'étaient formées devant les stations d'essence. Un grand nombre de taxis se sont dirigés vers le Soviet de Moscou, où ils ont organisé un concert de klaxons. On leur a expliqué qu'il y a à Moscou des autorités plus importantes. Ils se sont alors dirigés vers le comité du parti de la ville. Un travail d'explication a été effectué. Des mesures ont été prises pour empêcher de tels désordres. Des assemblées ont eu lieu dans tous les parcs de taxis. Les chauffeurs de taxi sont des gens particuliers. Les secrétaires des comités d'arrondissement doivent se rendre dans les parcs une fois par mois. »

A propos des instituts de recherches scientifiques et des bureaux d'études, très nombreux à Moscou, M. Eltsine déclare :

« On a dressé une liste de trente-neuf instituts qui ne font rien depuis des années. Quinze d'entre eux seront coupés de leur financement et fermés. Trente mille travailleurs scientifiques, qui n'ont pas passé les tests de connaissance, seront envoyés à la production. Le niveau des chercheurs et des enseignants s'est abaissé. La grisaille engendre la grisaille. »

3 600 drogués répertoriés

La question n° 49 porte sur les « nombreux cambriolages » constatés à Moscou. M. Eltsine confirme : « Les organes de la milice travaillent mal pour le moment. » *Egalement*, « la toxicomanie est largement développée. Nous en parlons ouvertement. Trois mille six cents drogués ont été répertoriés. Mais ils ne viennent pas s'enregistrer volontairement. La question se pose de savoir combien de drogués nous n'avons pas encore démasqués. »

Après avoir confirmé qu'un « abus », non précisé, a été mis au jour dans l'arrondissement Perov et qu'une enquête est en cours, l'orateur est plus disert sur le cas d'un certain Danilov, deuxième secrétaire du parti dans l'arrondissement Octobre *de la capitale :* « Il a été destitué et a reçu une sanction du parti. Il avait aménagé comme un seigneur son appartement dans un grand immeuble, avec une cheminée personnelle et un conduit spécial qui traversait toute la maison de part en part. De tels princes n'ont pas leur place dans le parti. Seuls des gens d'une pureté de cristal doivent travailler dans son appareil.

Un « magasin spécial » supprimé

– Quels privilèges ont été supprimés pour les fonctionnaires du comité du parti de Moscou ?

– Je pense que la question est posée de manière incorrecte. Pourquoi seulement supprimer des privilèges ? Nous en avons ajouté certains. Nous avons augmenté la durée du travail et le nombre de sessions du bureau [du comité du parti]. En ce qui concerne l'abolition [des privilèges], nous avons fermé, pour commencer, un magasin de vente des produits industriels (9). Je pense que cela est utile : les fonctionnaires du comité sentiront de manière plus aiguë les difficultés existantes.

– Combien de personnes ont été exclues du parti entre le 26e et le 27e congrès ? (entre 1981 et 1986.)

– Entre 70 000 et 90 000 dans tout le pays, 20 000 à Moscou. »

L'orateur répond ensuite à « un groupe de questions » *sur le Soviet de Moscou et sur les anciens dirigeants de la capitale :*

« Je rappelle que Promyslov (5) a été relevé de ses fonctions un jour après Grichine (10), malgré sa demande qu'on lui donne la possibilité de travailler encore cinq ans. Le camarade Saikine (11) se met activement au courant. C'est un homme compétent et, surtout, il n'est lié à personne et à rien. Il nous faut écarter une couche inerte d'opportunistes, lutter contre les abus. Les épouses de nombreux fonctionnaires dirigeants circulent à bord de Volga noires. D'ordinaire, une voiture de ce type arrive le matin pour emmener l'enfant à l'école, puis elle conduit le papa au travail, enfin elle revient pour la femme.

» Il faut en finir avec cela. Nous procédons aux observations correspondantes. Auparavant, les fonctionnaires du comité de la ville venaient à des manifestations telles que celle d'aujourd'hui, chacun dans sa voiture. Aujourd'hui, ces pratiques ont été supprimées. Voyez : les secrétaires du comité sourient, ils sont venus ici aujourd'hui dans une seule voiture. Notre tactique est la suivante : observation, entretien, mesures concrètes. »

800 responsables du commerce arrêtés

M. Eltsine a reçu pendant deux heures une vendeuse venue lui raconter « le système d'abus qui sévit dans le commerce ».

Il commente : « Huit cents dirigeants du commerce ont été arrêtés ces derniers mois à Moscou. Nous creusons, nous creusons, et nous ne voyons toujours pas le fond de ce puits de saleté. Mais il faut sortir cette saleté jusqu'au bout. Nous essayons de rompre les liens criminels, d'isoler les dirigeants, d'installer à leur place des gens honnêtes et dévoués au parti, puis d'aller plus en profondeur et progressivement. C'est une tâche longue et difficile qui nous attend, mais nous avons la ferme intention d'éliminer la boue jusqu'au fond. »

« Khrouchtchev avait déjà essayé »

L'orateur s'interrompt pour révéler qu'il a reçu des lettres du genre : « Khrouchtchev avait déjà essayé de nous habiller tous en vareuses *(12)*. Il n'a rien obtenu, tu n'obtiendras rien non plus. Nous avons volé et nous continuerons de voler. » *Il répond d'une phrase :* « Camarades, nous ne pouvons rompre ce cercle que par nos efforts communs. » *Vient ensuite une autre note écrite :* « Tu as des plans à la Napoléon, de quoi te mêles-tu ? Gorbatchev avait tout simplement besoin d'un homme à lui. Rentre chez toi à Sverdlovsk (13) avant qu'il ne soit trop tard. » *Le compte rendu fait ici état de cris* (« Honte ! ») *entendus dans la salle. M. Eltsine reprend :* « Calmez-vous, camarades. Je pense que cette question ne provient pas de la salle, elle a dû être reçue plus tôt et s'est glissée dans le paquet. C'est visiblement un malade qui l'a écrite. » *D'autres participants rappellent au premier secrétaire qu'il devra* « rendre compte dans trois ans et répondre de ses promesses ». « Je m'y prépare et j'ai l'intention de consacrer entièrement ces années au combat. »

Un autre questionneur, toujours anonyme, demande où M. Eltsine « achète ses chaussures ». « Je puis dire, sous le sceau du secret, que j'ai acheté mes vêtements non pas à Moscou, mais à Sverdlovsk. Je porte des chaussures fabriquées par la

Le choc des mots, le poids des réalités

(Suite de la première page.)

Bref, le pluralisme reste toujours aussi étranger à la gastronomie qu'à la politique, et les prix continuent à grimper par rapport à des salaires qui ont plutôt tendance à stagner.

Le tableau n'est guère plus réjouissant pour les biens de consommation : les prix des vêtements et des chaussures – ne parlons pas de leur qualité – restent exorbitants, et il faut toujours cinq mois de salaire moyen pour s'offrir un poste de télévision couleur. Et ne disons rien du marché kolkhozien, c'est-à-dire libre, où le poulet se vend 15 roubles, c'est-à-dire le dixième du salaire moyen, et où les tomates peuvent grimper jusqu'à 8 roubles le kilo, le tout sous le signe des compteurs Geiger. Tchernobyl oblige...

Force est de reconnaître pourtant qu'en quelques mois de nouvelles habitudes sont nées. Il ne faut plus, par exemple, entrer dans un restaurant avant 14 heures si l'on veut échapper à la prohibition : la lutte contre l'alcoolisme est à l'ordre du jour. Mais il faut bien reconnaître qu'elle connaît des accommodements qui font la richesse de serveurs toujours aussi peu empressés : quelques roubles ou, mieux, quelques dollars permettent de contourner l'obstacle et d'éviter l'eau minérale, toujours aussi tiède. La consigne, dit-on, est mieux appliquée dans les administrations : on ne peut plus boire pendant les heures de service, sous peine de perdre son emploi. Elle reste, en revanche, très peu appliquée dans les usines.

Tout cela ne veut pas dire que l'alcoolisme batte en retraite. Comme le déclarait M. Eltsine, le nouveau responsable du parti pour la ville de Moscou, dans la réunion d'information qu'il tenait le 11 avril dernier et dont nous publions un compte rendu révélateur, « *l'ivrognerie a été chassée des rues vers les appartements* », et ce n'est pas par hasard si « *le nombre de crimes commis dans les appartements s'est accru* ». Ce gorbatchevien de choc aurait pu ajouter que la fabrication de *samogon*, c'est-à-dire le recours à l'alambic de fortune, a fait un puissant retour en force, ce qu'ignorent superbement les statistiques. Il est vrai qu'elles ne mentionnent même pas la quantité d'alcool produite légalement...

La lutte contre la corruption sous toutes ses formes a encore été renforcée au mois de juin dernier par une augmentation des peines encourues et par l'obligation dorénavant faite d'avoir à justifier ses revenus pour tout achat supérieur à 10 000 roubles. Peut-être le système est-il efficace pour freiner l'ardeur des plus entreprenants. Plusieurs en tout cas y ont laissé la vie, et des centaines de trafiquants ont fait la connaissance du goulag. Mais pour ce qui est de la petite corruption, elle fleurit aujourd'hui comme naguère, et l'on peut toujours se faire transporter par les limousines en vadrouille de la nomenklatura pour quelques roubles.

A écouter M. Gorbatchev et ses affidés, on a souvent l'impression d'une immense audace verbale, d'une volonté purificatrice et réformiste qui n'est pas sans rappeler celle d'un Khrouchtchev. Il n'empêche : ce langage nouveau ne débouche pas sur grand-chose de concret, sinon un ton nouveau dans la presse – on s'en est aperçu dans l'affaire de Tchernobyl, même si ce fut avec une semaine de retard, – la dénonciation répétée de la corruption, du népotisme et même du « dynastisme », c'est-à-dire l'octroi de postes bien rémunérés sinon importants à la progéniture de la nomenklatura.

Un « frein » particulièrement efficace

Il n'empêche : la prudence reste à *l'ordre du jour dès qu'il s'agit* de remanier les structures du système, même si l'on peut constater une certaine volonté de rationalisation dans le regroupement de certains ministères économiques, dans la concentration des divers organismes chargés de l'information – et de la propagande – et dans le « dégromykosation » du ministère des affaires étrangères. Comme si M. Gorbatchev, finalement, était bien moins libre de ses mouvements qu'on ne le pensait. Comme s'il avait dû accepter, lors de son accession au pouvoir, la présence à ses côtés d'un « frein » particulièrement efficace : M. Egor Ligatchev, le véritable numéro deux du régime, qui contrôle de près l'activité des principaux cadres en tant que secrétaire à l'organisation du parti.

Que pèsent, face à M. Ligatchev, les *« hussards » de M. Gorbatchev* que sont M. Nikolaï Ryjkov, président du conseil des ministres, et M. Boris Eltsine, responsable du parti dans la capitale et chargé de lancer les ballons d'essai du secrétaire général ? Personne ne peut encore le dire, mais tous les initiés sont d'accord pour constater que la bataille ne fait que commencer entre une bureaucratie accrochée à la sécurité et aux privilèges de l'emploi et le groupe de Sverdlovsk – d'où viennent MM. Ryjkov et Eltsine.

Le *question est essentielle* puisqu'elle revient à se demander si le système soviétique est susceptible de réforme. Les indices que nous fournit l'histoire ne sont guère encourageants à cet égard : le volontarisme d'un Khrouchtchev a été accepté par ses pairs de la nomenklatura tant *qu'il s'agissait de* « réhabiliter » les millions de victimes de Staline, mais dès qu'il a voulu toucher aux privilèges des cadres du régime, à la perpétuation des acquis, l'héritier de Staline a été bien vite remercié.

Il serait étonnant que M. Gorbatchev n'ait pas appris la leçon et n'ait pas, par exemple, médité les paroles d'un Ligatchev qui s'opposait récemment en ces termes à la limitation de la durée des mandats des cadres : « *On a l'impression*, dit-il, *qu'une telle mesure permettrait d'améliorer la qualité du commandement, mais en pratique pensez à ce qui se produirait. Quelqu'un acquiert de l'expérience en dirigeant un collectif de travailleurs, et puis on lui dit : Votre mandat est terminé. Au revoir !* » Voilà un langage qui va droit au cœur aux centaines de milliers de cadres du système. Sous l'apparence de la logique, il révèle peut-être un mal incurable.

Il est cependant un domaine où les cadres, comme on dit, ont souffert pas mal de dégâts ; c'est celui de la culture, le seul qui ait connu, depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir, comme une révolution. Tout a commencé au printemps avec le congrès de l'Union des cinéastes, lorsque la section moscovite a exigé – et obtenu – que, pour la première fois depuis la guerre, le nombre de candidats délégués au *congrès soit supérieur au nombre de* sièges à pourvoir. Il n'en fallut pas plus pour provoquer une hécatombe parmi les bureaucrates de l'appareil (1), et leurs plaintes ne rencontrèrent aucun écho en haut lieu. Le phénomène, quelques semaines plus tard, ne prit pas le même aspect lors du congrès de l'Union des écrivains, mais là aussi les patentés de la culture durent céder la plupart des places à des écrivains indéniables comme par exemple le Sibérien Raspoutine, le Kirghize Aïtmatov, l'Ukrainien Bykov, le Moscovite *Karpov* (2).

Cette passation des pouvoirs, là aussi, se fit avec l'accord du Kremlin. Elle n'est pas négligeable dans un pays où la réécriture de l'histoire et la négation de la littérature font partie du quotidien. Mais, avant de crier victoire, attendons de connaître le nom du prochain ministre de la culture, c'est à dire celui du successeur de M. Demitchev. Il semble, en effet, qu'une sourde lutte se soit enclenchée à ce sujet depuis que l'ancien titulaire du poste a été *promu au secrétariat* du parti. A défaut d'être mystérieuse, l'URSS reste imprévisible...

JACQUES AMALRIC.

(1) Voir *le Monde* du 26 juin 1986.

(2) Voir *le Monde* des 28 juin et 1er juillet 1986.

Europe

de M. Mikhaïl Gorbatchev

jusqu'au bout »

à Moscou

firme «Ouraloboux», qui coûtent 23 roubles. Je les recommande, elles sont très solides et suffisent pour un quinquennat. » *L'orateur précise encore qu'il travaille de 6 heures du matin à minuit et qu'il dort quatre heures par nuit, mais que sa santé est « solide ».*

Comme on rappelle à M. Eltsine qu'il avait réclamé au congrès du parti une réorganisation de l'appareil du comité central (il avait été l'un des très rares orateurs dans ce cas), l'orateur précise que l'on a déjà supprimé deux services de cet appareil, mais que « ce travail doit être poursuivi ». *Il répond ensuite à d'autres questions groupées :*

M. Grichine, « référent » auprès de M. Gromyko

« Des camarades voudraient savoir pourquoi rien n'a été dit au congrès sur les membres du Politburo qui se sont discrédités : on avance en particulier le nom de Rachidov (14). On demande ce que font les anciens membres du Politburo. En ce qui concerne Rachidov, on en a parlé au congrès, en particulier dans le discours du président du conseil des ministres d'Ouzbékistan. Mais l'« affaire ouzbèke » n'est pas terminée, l'enquête se poursuit. Lorsqu'elle sera terminée, tout sera dit. Les anciens membres du Politburo, les camarades Tikhonov et Romanov (15), sont à la retraite ; le camarade Grichine travaille comme «référent» au présidium du Soviet suprême de l'URSS (16).

» Des notes demandent : pourquoi Grichine n'a-t-il pas été sanctionné ? Je puis répondre que l'on n'a pas découvert d'abus commis par Grichine et qu'il n'y a pas lieu de le juger. En ce qui concerne les erreurs dans son travail, elles ont été critiquées, et au Politburo et à la conférence de la ville *[de Moscou]*. C'est précisément pour des dérapages et des erreurs dans son travail qu'il a été exclu du Politburo.

» En conclusion, je voudrais communiquer une décision du comité du parti pour la ville de Moscou. Chaque personne assise dans cette salle est chargée de prendre la parole dans le plus grand nombre possible d'organisations du parti et de raconter ouvertement, sans rien cacher, tout ce qui s'est dit à la réunion d'aujourd'hui. Les gens doivent connaître toutes nos difficultés et insuffisances, les mesures prises pour les surmonter, nos intentions, non pas par les rumeurs et commérages, non pas par les émissions de la BBC, mais de la bouche des propagandistes du parti. »

---

(1) M. Oleg Korolev, ancien directeur d'une usine à Moscou, a été nommé en janvier dernier l'un des secrétaires du comité de ville *(gorkom)* du parti à Moscou.

(2) On désigne ainsi en Union soviétique les marchandises trop rares et demandées pour être exposées.

(3) Ce mot d'ordre avait été lancé pendant la période Brejnev par les anciens dirigeants de la ville, MM. Grichine et Promyslov.

(4) 1 rouble (ou 100 kopeks) = environ 11 F au cours officiel.

(5) M. Vladimir Promyslov, soixante-dix-huit ans, a été président du comité exécutif du soviet (maire) de Moscou pendant vingt-trois ans, de 1963 jusqu'à sa « mise à la retraite » en janvier de cette année.

(6) Il s'agit des délégués au 27ᵉ congrès du parti qui s'est tenu en février et mars derniers. Ceux-ci avaient été élus en janvier par une « conférence » des membres du parti de la capitale tenue début janvier. Visiblement des limogeages et des destitutions ont eu lieu depuis lors.

(7) Une ville du Grand Nord sibérien.

(8) Avant de devenir premier secrétaire à Moscou, M. Eltsine a été pendant quelques mois, en 1985, secrétaire du parti chargé des problèmes du bâtiment.

(9) Il s'agit bien évidemment d'un des magasins spéciaux réservés à l'élite. Apparemment, il n'a pas été touché, du moins pas encore, aux magasins de ce type vendant des produits alimentaires.

(10) Viktor Grichine, prédécesseur de M. Eltsine à la tête du parti à Moscou pendant dix-huit ans, a été relevé de ses fonctions en décembre et exclu du Politburo.

(11) Le nouveau maire de Moscou, élu en janvier dernier. Agé de quarante-neuf ans, M. Saikine a fait toute sa carrière aux usines d'automobiles Likhatchev de Moscou, qu'il dirigeait depuis 1982.

(12) *Telogreika*, le blouson molletonné symbole du vêtement populaire en Russie.

(13) M. Eltsine était jusqu'en 1985 premier secrétaire du parti pour la région de Sverdlovsk, dans l'Oural.

(14) Charaf Rachidov a été premier secrétaire du parti en Ouzbékistan pendant toute la période Brejnev. Mort en octobre 1983, il a été dénoncé à partir de juin 1984 pour une série d'abus commis dans sa république.

(15) M. Tikhonov, ancien chef du gouvernement, a été remplacé par M. Ryjkov l'an dernier, mais reconduit dans son siège de membre du comité central en mars. M. Romanov, secrétaire du parti et rival potentiel de M. Gorbatchev, a été évincé de toutes ses fonctions il y a un an et exclu du comité central au dernier congrès.

(16) Rappelons que le président du présidium du Soviet suprême est M. Gromyko.

IRLANDE DU NORD : les manifestations loyalistes

Les autorités ont réussi à éviter l'épreuve de force

Grâce à quelques adroites concessions et au déploiement d'un très important dispositif policier, les autorités d'Irlande du Nord sont parvenues à empêcher que les traditionnels défilés orangistes ne dégénèrent en affrontements avec la minorité catholique.

PORTADOWN
de notre envoyé spécial

Chapeau melon, parapluie, l'étole et le tablier marqués aux insignes de la «loge» : la panoplie des membres de l'ordre d'Orange est immuable, de même que l'ordonnance de leur procession. Chaque groupe est précédé soit de sonneurs de cornemuse vêtus du kilt écossais – rappelant l'origine de la plupart des protestants d'Irlande du Nord, – soit d'une fanfare dont l'instrument essentiel est la grosse caisse, l'énorme *lambeg drum* que l'on frappe jusqu'à en avoir parfois les mains en sang et dont le tonnerre ébranle le voisinage, surtout quand il est catholique.

Les «maîtres» conduisent leurs troupes, sabre au clair, une façon de rappeler qu'il s'agit d'un mouvement de «défense» créé en 1795 après de sanglants affrontements avec les catholiques. Les grandes bannières sont autant d'images pieuses, où curieusement, la croix côtoie des symboles maçonniques, car l'ordre, dans ses structures et son rituel, emprunte beaucoup à la franc-maçonnerie en dépit de sa vocation religieuse fondamentale : préserver la foi protestante et, les statuts le précisent, veiller à ce que plus aucun catholique ne puisse accéder au trône d'Angleterre (Jacques II était le dernier et a été évincé en 1690 par Guillaume d'Orange).

Le lundi 14 juillet, tout recommence. Très exactement comme le samedi précédent. Le moindre changement est redouté en Irlande du Nord. Actuellement, le respect des traditions auxquelles on est tant attaché est gravement remis en cause aux yeux des protestants unionistes, dont l'ordre d'Orange est la principale organisation. Imperturbablement, les manifestants vont se heurter aux barrages de police qui condamnent l'entrée d'Obins Street, artère principale du quartier catholique. Ils demandent l'autorisation de passer ; ils savent pourtant très bien qu'elle leur sera refusée.

Cet interdit est le résultat de la politique voulue par le gouvernement de Londres conformément au récent accord anglo-irlandais, dont les unionistes exigent avec acharnement l'annulation dans une campagne qui a suscité un inquiétant regain de tension depuis plus de six mois. Afin d'essayer d'établir un nouveau climat et de rassurer la minorité catholique, il convient de limiter désormais les provocations. Donc, refus confirmé. Responsable du cortège le « maître » Malcolm Foueton proteste : « *Portadown est à 80 % protestante, nous avons toujours emprunté ce parcours depuis 1801. On en veut à nos traditions. La majorité protestante est bafouée.* »

Vaine démarche. Les consignes de la police sont strictes. Céder remettrait en question l'accord. Les orangistes n'insistent pas – on va le leur reprocher, – et la procession fait un large détour pour gagner le centre-ville où l'attend une foule nombreuse en colère. L'atmosphère est pesante. Aux abords immédiats de la grand-rue, le dispositif policier, soutenu à distance par l'armée, est impressionnant : hélicoptères d'observation, multiples véhicules blindés, équipement anti-émeutes complet.

Des jeunes, masqués, tentent de démanteler l'immense palissade de tôle ondulée édifiée durant la nuit par les services de sécurité pour obstruer l'autre entrée d'Obins Street. Ils se sont même emparés d'un autobus pour le lancer contre l'obstacle, mais sans succès. Malgré les dangers évidents, des familles entières endimanchées sont là, comme si l'on allait assister à une parade ordinaire.

« On s'est fait avoir »

On a même amené des enfants en très bas âge. Des mères nous déclarent : « *Ils* (les policiers) *n'oseront quand même pas s'en prendre à des femmes et à des enfants.* » Elles ne sont pas les dernières à donner de la voix contre les membres de la police de la province, le Royal Ulster Constabulary (RUC) qui, bien que en majorité protestants – ou à cause de cela, – sont désormais haïs par les unionistes.

A peine le cortège orangiste est-il passé que les policiers dégagent la rue. Après de brèves bousculades, l'opération est achevée en quelques minutes. Ceux qui comptaient profiter de la parade pour forcer l'accès au quartier catholique ont été surpris. Sans hésiter, le RUC a «chargé» contre la population de Portadown. Malgré de nouvelles menaces contre eux-mêmes et leurs proches, les policiers du RUC ont, pendant trois jours, gardé le contrôle des événements dans des conditions très délicates.

Les manifestations de Portadown, qui devaient être le point culminant de la campagne d'été des unionistes n'auront pas été l'occasion de faire fléchir la police et d'entamer la détermination du gouvernement de Londres à maintenir l'accord anglo-irlandais. L'épreuve de force souhaitée par les loyalistes « ultras » n'a pas eu lieu.

FRANCIS CORNU.

ROUMANIE

Commémoration du massacre des juifs de Iasi

Bucarest. – Plus de deux mille personnes ont participé, le dimanche 13 juillet, à Iasi, à la cérémonie du quarante-cinquième anniversaire du massacre de douze mille juifs dans cette ville du nord-est de la Roumanie, a annoncé, lundi, la Fédération des communautés juives de Roumanie (FEDROM).

Le Grand Rabbin de Roumanie, M. Moses Rosen, a dénoncé dans son discours « *la tendance à nier l'holocauste* » et a mis en garde contre « *les néofascistes qui lèvent à nouveau la tête* ».

L'ambassadeur d'Israël en Roumanie, M. Yosef Govrin, et le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Henry Clark, ont participé à la cérémonie et déposé des gerbes sur la fosse commune où reposent les victimes.

La population de confession israélite de Roumanie, seul pays de l'Est à entretenir des relations diplomatiques avec Israël, est estimée à quelque quarante mille personnes. – *(AFP.)*

● **CHYPRE : réouverture de la « ligne verte ».** – Les points de passage entre le nord et le sud de Chypre ont été rouverts le 12 juillet après avoir été fermés pendant une semaine unilatéralement par « l'Etat turc » du nord de l'île. Les dix points de passage sont surtout empruntés par des fonctionnaires et, des « casques bleus » de l'ONU ainsi que par des diplomates. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Le deuxième gouvernement de M. Ruud Lubbers a prêté serment

La Haye. – Le nouveau gouvernement néerlandais de centre-droite, conduit comme le précédent par M. Ruud Lubbers à la tête d'une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux, a prêté serment, le lundi 14 juillet, devant la reine Beatrix.

La répartition des postes ministériels a été modifiée en fonction des élections législatives de mai dernier, qui avaient vu les chrétiens-démocrates (CDA) progresser de neuf sièges, tandis que les libéraux (VVD) en perdaient exactement autant. Les chrétiens démocrates comptent neuf portefeuilles sur quatorze.

Les nouveaux ministres sont les chrétiens-démocrates Cees Van Dijk à l'intérieur et Piet Bukman à la coopération au développement, et les libéraux Wim Van Eekelen à la défense et Ed Nijpels au logement.

Voici la composition du nouveau cabinet :

Premier ministre et ministre des affaires générales : Ruud Lubbers (CDA) ; *vice-premier ministre et ministre des affaires économiques :* Rudolf De Korte (VVD) ; *Intérieur :* Cees Van Dijk (CDA) ; *affaires étrangères :* Hans Van den Broek (CDA) ; *Justice :* Frederik Korthals Alten (CDA) ; *Finances :* Onno Ruding (CDA) ; *Défense :* Wim Van Eekelen (VVD) ; *Logement, plan et environnement :* Ed Nijpels (VVD) ; *Transports et voies fluviales :* Mᵐᵉ Neelie Smit-Kroes (VVD) ; *Agriculture et pêche :* Gerrit Braks (CDA) ; *Affaires sociales et emploi :* Jan De Koning (CDA) ; *Bien-être, santé publique et culture :* Eelco Brinkman (CDA) ; *Coopération au développement :* Piet Bukman (CDA). – *(AFP.)*

PORTUGAL

Une organisation inconnue revendique quatre attentats

Lisbonne. – Un groupe jusqu'à présent inconnu – l'Organisation révolutionnaire armée – a revendiqué quatre des cinq explosions qui se sont produites dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 juillet au Portugal. Deux bombes placées à Evora, au sud du pays, et deux autres à Setubal, à 40 km de Lisbonne, n'ont fait que des dégâts matériels.

La manière dont ces actes ont été revendiqués rappelle les méthodes du groupe d'extrême gauche FP 25 (Forces populaires du 25 avril), mais la police n'exclut pas une mystification. Trente attentats ont été commis au Portugal depuis 1985.

A Lisbonne, l'explosion qui a ravagé l'appartement d'un lieutenant-colonel, tuant un des fils de l'officier et un ami du jeune homme, s'est apparemment produite, selon les enquêteurs, alors que les deux jeunes gens manipulaient des explosifs, dans des circonstances encore indéterminées. – *(AP, Reuter.)*

Amériques

ETATS-UNIS

Un ancien agent du FBI condamné à la prison à vie pour espionnage

Los Angeles. – Un ancien agent du FBI, Richard Miller, a été condamné, le lundi 14 juillet, par un tribunal de Los Angeles à deux peines d'emprisonnement à vie et, en outre, à cinquante ans de prison pour avoir vendu des secrets à l'Union soviétique. Miller est le premier agent du FBI (sûreté fédérale) à être reconnu coupable d'espionnage. Il a également été condamné à une amende de soixante mille dollars par le juge qui a justifié la sévérité de la sentence par la nécessité de faire un exemple. Miller ne pourra bénéficier d'aucune remise de peine avant seize ans et huit mois.

Employé par le Bureau fédéral d'investigations (FBI) pendant vingt ans, Richard Miller s'est défendu d'avoir, par sa conduite, « *porté préjudice à son pays* ». Il a annoncé son intention de faire appel.

L'ancien agent, père de huit enfants, avait été reconnu coupable le 19 juin d'espionnage et de corruption par un jury qui avait rejeté ses arguments, selon lesquels il avait en fait tenté d'infiltrer le KGB. Il avait été arrêté en octobre 1984 ainsi que deux émigrés soviétiques, Nicolas Ogorodnikov et la femme de ce dernier, Sveltlana qui était la maîtresse de Miller. Les époux Ogorodnikov ont admis, en juin 1985, les charges pesant contre eux. Ils sont actuellement emprisonnés. – *(AFP, UPI.)*

● **NICARAGUA :** *livraisons d'hélicoptères soviétiques.* – L'armée de l'air nicaraguayenne a acquis quinze hélicoptères de transport de fabrication soviétique au cours des deux derniers mois, a affirmé le *New York Times* du 10 juillet. Selon le journal, ces appareils devraient renforcer les moyens d'action du gouvernement sandiniste contre les groupes armés de la Contra. – *(AP.)*

MEXIQUE

L'opposition accuse le parti gouvernemental de fraude électorale « massive »

Mexico. – La police mexicaine a dû repousser, lundi 14 juillet, dans la ville frontalière de Ciudad Juare, des milliers de manifestants qui essayaient de prendre d'assaut deux ponts reliant le Mexique aux Etats-Unis. Ces incidents faisaient suite à l'annonce officielle par le gouvernement, dimanche, de la victoire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) aux élections qui se sont déroulées le 6 juillet dans l'Etat de Chihuahua.

Selon un porte-parole de la commission électorale d'Etat, le candidat du PRI, M. Fernando Baeza, aurait obtenu quelque 401 000 voix contre 231 000 à son adversaire, M. Francisco Barrio, du Parti d'action nationale (PAN). Ces derniers jours, les dirigeants du PAN avaient accusé le PRI, qui tient les rênes du pouvoir au Mexique depuis cinquante-sept ans, de « *fraude massive* » et avaient lancé un mot d'ordre de « *désobéissance civique* ». Le chef du PAN, M. Guillermo Prieto, avait même menacé les autorités de mettre en place une administration parallèle à celle du PRI.

L'Eglise catholique s'est jointe aux protestations de l'opposition. Les églises seront fermées dimanche afin de demander au gouvernement de respecter la volonté populaire.

Les élections dans la province de Chihuahua, frontalière avec les Etats-Unis, étaient suivies avec attention à Washington, où des critiques ont récemment visé la « *corruption* » des dirigeants mexicains. – *(AP, UPI.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ 1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : les protestations contre l'état d'urgence

La « journée d'action » des syndicats noirs a été peu suivie

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Autant qu'on puisse le savoir la *« journée d'action »* lancée le lundi 14 juillet par la COSATU (Confederation of South African trades unions), la principale confédération de syndicats noirs, qui revendique 600 000 adhérents, n'a été que très partiellement suivie. Guère plus de 20 % des travailleurs de cette communauté se sont associés à ce mouvement de protestation contre *l'état* d'urgence et contre les arrestations massives opérées dans les rangs syndicaux. Près de la moitié des quelque cinq mille personnes appréhendées depuis le 12 juin l'ont été en effet parmi les affiliés et les dirigeants d'organisations ouvrières. La COSATU, formée en décembre dernier, a été la plus visée. 83 % des quelque deux cents dirigeants interpellés appartiennent à cette confédération, dont le président, M. Elijah Barayi, a été relâché vendredi dernier.

La CUSA (Council of Unions of South Africa), l'autre grande fédération de syndicats noirs – proche du mouvement de la Conscience noire, alors que la COSATU recrute plutôt dans les milieux UDF (Front démocratique uni) –, qui regroupe deux cent mille ouvriers, ne s'était pas associée à cette journée de protestation, ni les organisations civiques des *townships.*

A l'exception de la région de Port-Elizabeth où la grève a été massivement suivie, la plus grande partie des travailleurs noirs étaient à leur poste. le secteur minier a été peu affecté. Dans les mines d'or notamment, l'absentéisme a été pratiquement nul. A Durban, dans la province du Natal, selon certains *sondages, il a été évalué à environ* 5 %. Cependant la production a été ralentie par des arrêts de travail et des réunions ont été organisées à l'heure du déjeuner.

En dehors de Port-Elizabeth, où des usines ont dû fermer leurs portes après que les ouvriers furent rentrés chez eux de crainte que leur maison ne soit brûlée, comme la rumeur en avait couru, la province la plus touchée par les débrayages fut celle du Transvaal, et plus particulièrement le secteur de Johannesburg et de Pretoria. Cependant, le pourcentage d'absentéisme ne semble pas avoir dépassé 20 à 25 %.

La rentrée scolaire

Le faible impact de cette journée d'action s'explique par les mesures draconiennes de l'état d'urgence qui interdisent d'appeler à la grève, et par la disparition des dirigeants qui ont été arrêtés (environ deux cents), ou qui se cachent (une centaine). Dans la partie occidentale de la province du Cap, il était virtuellement impossible à la COSATU de mettre sur pied un programme d'action. Il est, en effet, interdit de rapporter les propos de membres de cette Confédération.

Le 14 juillet était également le jour de la rentrée des classes pour 1,7 million d'écoliers noirs. Une rentrée placée sous le signe de nouvelles restrictions *(le Monde* du 12 juillet), qui imposent notamment à chaque élève d'être muni désormais d'une carte d'identité scolaire pour pénétrer dans les bâtiments. Dimanche, ces mesures ont été complétées par un texte publié dans la gazette gouvernementale, qui permet aux autorités de refuser l'accès à l'école à tout élève, sans avoir à donner de motif. Le gouvernement peut également décider de l'affectation et du niveau scolaire de chacun.

Les élèves qui refusent ces placements autoritaires – et qui peuvent être contraires à ceux approuvés par les dirigeants d'établissements, – seront déclarés avoir quitté *« volontairement l'école »*. Aucun appel de ces décisions n'est permis.

Selon le ministère de l'éducation et de la formation, 80 % des écoliers ont repris le chemin des cours, bien que, dans certaines townships, l'absentéisme ait été total. Les chiffres varient suivant les régions. Il semble que la rentrée ait été pratiquement normale dans les écoles primaires, tandis que le retour pour le début de ce troisième trimestre a été moins net dans le secondaire. *Mais il* est impossible d'avoir une idée précise de la façon dont s'est effectuée cette rentrée, placée elle aussi sous le signe de l'état d'urgence. Seuls quelques incidents ont été signalés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

La Maison Blanche envisage de nommer un Noir comme ambassadeur à Pretoria

WASHINGTON
de notre correspondant

La Maison Blanche envisage d'envoyer un Noir comme ambassadeur des Etats-Unis en Afrique du Sud (*le Monde* du 15 juillet). Bien que cette décision n'ait pas encore – en raison des réticences du département d'Etat – été définitivement prise, l'idée a cependant déjà assez fait de chemin pour qu'un nom, celui de M. Robert Brown, ait commencé à circuler. Ancien collaborateur du président Nixon et homme d'affaires de Caroline du Nord, M. Brown a la particularité d'être, dans le même temps, étroitement lié à plusieurs des grandes figures du militantisme noir comme M. Andrew Young, le maire d'Atlanta, et M. Jesse Jackson, qui se portera bientôt (comme en 1984) candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle.

Cette nomination, si elle se confirmait, aurait pour but de souligner d'un geste évidemment spectaculaire la volonté des autorités américaines de se démarquer plus nettement de la politique menée par le gouvernement de Pretoria. Le développement de la répression en Afrique du Sud a, en effet, fortement renforcé les pressions qui s'exercent sur M. Reagan en faveur d'un durcissement de sa politique. Le mois dernier, la Chambre des représentants avait ainsi pris la Maison Blanche de court en votant, contre toute attente, un projet de loi imposant une rupture quasi totale des relations économiques avec l'Afrique du Sud.

Il serait improbable que le Sénat, où dominent les républicains, se rallie à ce texte, mais le climat est tel que le président américain risque de se faire imposer par le Congrès des mesures plus dures qu'il ne le souhaiterait. C'est pour désamorcer ce mouvement, que les dirigeants américains avaient annoncé, fin juin, qu'ils allaient procéder à un nouvel examen de la politique dite d'« engagement constructif » qu'ils mènent depuis cinq ans en Afrique du Sud.

Fondée sur la volonté de ne pas rompre avec le gouvernement de Pretoria et de lier le règlement de la question namibienne au retrait des forces cubaines d'Angola, cette politique ne devrait pas être fondamentalement remise en question. La condamnation de l'apartheid, les contacts entre les Etats-Unis et l'opposition sud-africaine (y compris, dit-on parfois, le Congrès national africain, interdit), ainsi que la promotion du dialogue entre Blancs et Noirs devraient, en revanche, tenir une place plus grande qu'auparavant dans les démarches américaines.

On s'attend généralement que M. Reagan marque lui-même cette évolution à l'occasion d'un discours qu'il devrait prononcer dans les jours à venir et auquel les services de la Maison Blanche et du département d'Etat mettent la dernière main.

B. G.

Diplomatie

A la demande du Kremlin

Washington accepte le principe d'une réunion spéciale de la commission sur les accords ABM et SALT-2

Les Etats-Unis ont donné leur accord conditionnel à l'Union soviétique pour une réunion spéciale de la commission consultative permanente (SCC) chargée de veiller au respect du traité ABM et des accords SALT-2, a indiqué lundi 14 juillet un haut fonctionnaire de Washington.

L'URSS avait récemment demandé une telle réunion, en raison des intentions américaines de ne plus respecter certaines clauses de SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques, notamment en mettant en service, avant la fin de l'année, de nouveaux bombardiers B 52 équipés de missiles de croisière. Moscou avait suggéré que la SCC se réunit à partir du 22 juillet prochain à Genève, alors que la prochaine session de la commission était normalement prévue pour le mois de septembre.

Recevant à Moscou un groupe de scientifiques, M. Gorbatchev a, selon l'agence Tass, établi un lien entre la décision du Kremlin de prolonger son moratoire unilatéral sur les essais nucléaires et la politique américaine en matière de limitation des armements. Ce moratoire a été, en principe, prolongé jusqu'au 6 août prochain.

A Londres, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadzé, s'est entretenu lundi durant deux heures avec Mme Thatcher, à qui il a remis un message de M. Gorbatchev à propos du désarmement.

Mme Thatcher à Moscou

Le premier ministre britannique devait, de son côté, présenter ce mardi de nouvelles propositions tendant à favoriser la conclusion d'un accord américano-soviétique, à Genève, sur l'interdiction des armes chimiques, complété par des mesures de vérification. Selon le projet de Londres, tout signataire d'un tel accord pourrait demander à en vérifier l'application chez les autres, chaque Etat disposant d'un droit limité de refus sous réserve de formuler des contre-propositions constructives.

Mme Thatcher a, par ailleurs, accepté une invitation à se rendre en voyage officiel à Moscou. Cette visite devrait avoir lieu l'an prochain, mais sa date précise reste fonction de celle des élections générales.

A La Haye, le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, qui présentait lundi son nouveau gouvernement, a réaffirmé à cette occasion son espoir de voir les négociations de Genève rendre superflue la fin du déploiement des euromissiles de l'OTAN. Son pays doit en accueillir quarante-huit.

A la conférence sur le désarmement en Europe (CDE) de Stockholm, la France a, de nouveau, demandé lundi que l'intervalle entre les deux dernières sessions soit raccourci, afin d'accroître les chances de parvenir à un accord. Normalement, les délégués des trente-cinq pays participants (*tous les Européens,* sauf l'Albanie, auxquels s'ajoutent les Etats-Unis et le Canada, après s'être séparés le 18 juillet prochain, ne doivent se retrouver dans la capitale suédoise que le 19 août, et mettre un terme à leurs travaux un mois plus tard, le 19 septembre. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **Un nouveau secrétaire général pour Amnesty International.** – M. Ian Martin, de nationalité britannique, âgé de trente-neuf ans, qui dirigeait la section asiatique du secrétariat général d'Amnesty International, succédera en septembre prochain à M. Thomas Hammarberg comme secrétaire général de l'organisation, a-t-on appris, le lundi 14 juillet, à Londres. Le secrétaire général d'Amnesty compte environ deux cents collaborateurs. – *(AFP.)*

● **M. Mitterrand en Andorre.** – Le président de la République, coprince d'Andorre, se rendra en visite officielle dans la principauté en septembre prochain, probablement le 23, a-t-on appris, le lundi 14 juillet, à Andorre-la-Vieille. Le général de Gaulle et M. Giscard d'Estaing s'y étaient également rendus durant leur septennat. *(AFP.)*

En visite au Caire

M. Cheysson souhaite l'allégement de la dette égyptienne

LE CAIRE
de notre correspondant

« Une éventuelle déstabilisation de l'Egypte aurait des répercussions catastrophiques pour le Proche-Orient et toute la région méditerranéenne », a estimé M. Claude Cheysson, commissaire européen, pour expliquer le soutien politique et économique de la CEE au Caire.

Au cours d'une conférence de presse donnée le lundi 14 juillet au terme d'une visite au cours de laquelle il a été notamment reçu par le président Moubarak, le premier ministre Ali Lotfi et le chef de la diplomatie Ismat Abdel Méguid, le commissaire européen a souligné la nécessité, pour l'Egypte, de parvenir à un accord avec le FMI pour obtenir 1 ou 2 milliards de dollars d'allégement de la dette et des crédits internationaux supplémentaires.

M. Cheysson a indiqué qu'au niveau européen la CEE avait décidé d'accorder 120 000 tonnes de blé, 3 300 tonnes de lait en poudre et 2 500 tonnes de beurre à l'Egypte, pour l'année courante. Il a précisé que 40 000 tonnes supplémentaires de blé seraient accordées en septembre. *« Les Douze sont disposés à augmenter leur aide financière et agro-alimentaire à l'Egypte dans le cadre du troisième protocole à signer »*, a ajouté M. Cheysson. Le deuxième protocole avait totalisé 276 millions d'ECU sur six ans (1980-1986).

M. Cheysson a, par ailleurs, indiqué que ses entretiens avec les responsables égyptiens avaient porté sur la situation politique dans la région et sur les moyens de résoudre le problème du Proche-Orient. Il a souligné que l'Europe était toujours prête à jouer un rôle pour promouvoir d'éventuelles négociations de paix *« à condition que les parties concernées acceptent de s'asseoir autour d'une même table, ce qui n'est pas le cas actuellement »*. L'ancien ministre français des relations extérieures a enfin violemment condamné les bombardements des camps palestiniens au Sud-Liban, *« attaques injustifiables et condamnables sur le plan humain »*.

A. B.

M. Eluecque est nommé ambassadeur de France à Colombo

Le *Journal officiel* du dimanche 13 juillet a annoncé la nomination de M. Serge Eluecque, ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale, comme ambassadeur de France à Colombo, en remplacement de M. Pierre Morizot.

[Né le 24 août 1927, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a d'abord servi jusqu'en 1959, date à laquelle il est entré à l'administration centrale (affaires économiques et financières), M. Eluecque a été en poste à Conakry (1962-1966), à Addis-Abeba (1966-1970), de nouveau à l'administration centrale (Afrique du Nord) 1970-1972, puis affaires économiques et financières 1972-1975 et à Tokyo (1975-1979). En 1979, il a été nommé sous-directeur des relations culturelles, scientifiques et techniques, et, en 1982, consul général à Casablanca.]

Asie

VIETNAM : M. Truong Chin succède à Le Duan au poste de secrétaire général

L'homme de la continuité

M. Truong Chin a été élu, le lundi 14 juillet, à l'unanimité des membres du comité central, secrétaire général du PC vietnamien en remplacement de Le Duan, décédé la semaine dernière. Il lui avait cédé ce poste... il y a trente ans.

BANGKOK
de notre correspondant

La rapidité avec laquelle le Parti communiste vietnamien s'est doté d'un nouveau secrétaire général a surpris au moins autant, sinon plus, que la personnalité de celui-ci. M. Truong Chin n'est pas un « jeune » ni forcément un candidat de transition. Il est plutôt un continuateur. Comme Le Duan, il est un des chefs historiques du parti, un communiste de la première heure, un homme souvent qualifié, mais il faut nuancer, de partisan inconditionnel de la ligne dure.

Né en février 1907, il rejoint dès 1925 l'Organisation de la jeunesse révolutionnaire. En 1930, il est un des premiers membres du nouveau Parti communiste indochinois. Il est aussitôt arrêté par les autorités coloniales. Relâché, devenu secrétaire général provisoire du parti en 1940, il participe, un an plus tard, au célèbre huitième plénum tenu dans les grottes de Pac-Bo, quartier général de la résistance communiste vietnamienne à l'occupant japonais. C'est à cette occasion qu'est mise au point la stratégie du parti pour la durée de la guerre : priorité à la lutte anti-impérialiste d'indépendance nationale, au détriment de la lutte des classes et de la pureté idéologique. La même année, Truong Chin rédige le projet de programme culturel du parti. Il y recommande la création d'une culture nouvelle basée sur les thèmes de l'indépendance nationale, de la démocratie populaire et du socialisme.

Trong Chin à l'époque est profondément influencé par Mao Zedong. Dès 1944, il pousse Ho Chi Minh à profiter du vide politique que va laisser la défaite japonaise pour déclencher l'insurrection populaire.

L'idée de la « manifestation armée »

Un an plus tard, Truong Chin est à la tête du comité pour l'insurrection nationale qui, dans l'esprit du parti, doit canaliser la prochaine révolte des masses. C'est l'époque où Truong Chin développe l'idée de la *« manifestation armée »*, mélange révolutionnaire d'initiatives politiques et de pressions militaires.

Avec son ouvrage *la Révolution vaincra*, publié en 1947, Truong Chin s'affirme comme le principal idéologue du parti, empruntant énormément aux thèses exposées par Mao dans la brochure *Sur la guerre prolongée.*

Un moment opposé à toute réforme agraire trop brutale, il plaide cependant, dès 1953, pour une politique dure envers la totalité des propriétaires terriens, ce qui explique qu'il sera tenu pour l'un des principaux responsables des excès de la réforme entamée en 1955. Un an plus tard, il doit céder son poste de secrétaire général du parti à Le Duan. Truong Chin conserve pourtant sa place au bureau politique et devient le président de l'Assemblée nationale, qui est désormais sa première base politique.

Ce Nordiste – il est né dans la région de Hanoi – critique vivement en 1955 ceux des membres du parti qui souhaitent que la réunification du Vietnam se fasse par des voies pacifiques. Mais durant la seconde guerre d'Indochine il se montre soucieux de ne pas pousser les forces du pays au-delà de leurs limites. Il écrit qu'il *« faut éviter à tout prix les combats où l'on n'a pas l'avantage »*.

Il s'oppose aux négociations *« prématurées »* et défend avec acharnement la thèse de la guerre longue contre les tenants d'une victoire hâtive.

En juillet 1981, Truong Chin est nommé président du Conseil d'Etat, ce qui fait de lui le chef d'Etat *de facto* du pays réunifié. De nombreux experts estiment que le cinquième congrès du Parti communiste vietnamien, tenu en mars 1982, est défavorable à Truong Chin. Certains de ses protégés, tels Nguyen Van Linh et Le Van Luong, disparaissent du bureau politique, d'autres du comité central. Le groupe, autrefois considéré comme constituant la faction « chinoise », est minorisé au profit des pro-soviétiques Le Duan et Le Duc Tho.

Un fonctionnaire orthodoxe

Cependant, Truong Chin n'est pas un homme sans pouvoir ni influence. En principe, il est le numéro deux du parti et préside le conseil national de défense.

On le dit farouchement opposé à toute réforme économique qui s'écarterait de la stricte orthodoxie marxiste. En même temps, certains commentateurs parmi les plus critiques suggèrent que Truong Chin, craignant de voir le Vietnam se disperser dangereusement, avait exprimé des réserves sur l'invasion du Cambodge. Mais en 1980, dans un texte intitulé *A propos du Kampuchea*, il prend vigoureusement la défense de la *« ligne correcte du Vietnam »* sur la question et en profite pour dénoncer *« les expansionnistes et hégémonistes chinois et leurs hommes de main »*.

Aujourd'hui, Truong Chin retrouve le poste qu'il avait cédé il y a trente ans à Le Duan. Peut-être est-il le candidat du compromis provisoire entre les factions qui existeraient au sein du bureau politique. Peut-être est-il un homme de transition : les meilleures sources occidentales à Hanoi se montrent très prudentes, car Truong Chin n'a jamais manifesté de disposition à jouer les utilités. Le retour récent au bureau politique de l'un de ses protégés, Nguyen Van Linh, parfois cité comme un possible futur secrétaire général, semble indiquer que le vieux Drang Xuan Khu (son nom de guerre, Truong Chin, veut dire « Longue Marche ») dispose toujours de partisans fidèles et patients, et que les dirigeants vietnamiens, qui se débattent dans d'énormes difficultés économiques et politiques, ont préféré, une fois de plus, la continuité historique aux risques du changement.

JACQUES BEKAERT.

● **M. Truong Chin réaffirme sa fidélité à l'URSS.** – Le nouveau secrétaire général du Parti communiste vietnamien a reçu, le lundi 14 juillet, immédiatement après sa nomination, le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, à qui il a réaffirmé que la coopération avec l'URSS *« demeurerait toujours la base de la politique vietnamienne »*, a annoncé l'agence vietnamienne AVI. M. Ryjkov dirige la délégation soviétique aux obsèques de M. Le Duan. – *(AFP.)*

Proche-Orient

LIBAN : le raid israélien dans le Chouf

Les Etats-Unis « regrettent la poursuite du cycle de la violence »

Le gouvernement américain a « regretté », le lundi 14 juillet, *« la poursuite du cycle de la violence au Liban »* après les raids effectués le même jour par l'aviation israélienne et a rappelé son soutien à la souveraineté de ce pays.

Soulignant que la politique américaine est *« très claire »*, le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a souligné que les Etats-Unis *« continuent à soutenir l'unité, la souveraineté et d'indépendance du Liban ainsi que le retrait de toutes les forces étrangères »*.

Washington, a-t-il ajouté, *« appelle toutes les parties à user de leur influence pour mettre fin au cycle d'attaques et de contre-attaques, et à travailler à la mise au point d'arrangements susceptibles d'assurer la sécurité du Liban, y compris du sud du pays et celle de la frontière nord d'Israël »*.

Le raid israélien effectué lundi en fin de matinée dans la montagne druze d'Aley, au sud-est de Beyrouth, a causé la mort de cinq personnes et blessé onze autres, selon un bilan encore provisoire établi de sources libanaise et palestinienne. Deux membres du Parti socialiste progressiste (PSP du chef druze libanais Walid Joumblatt) ont été tués et cinq autres blessés lors du raid.

C'est le cinquième raid aérien israélien au Liban depuis le début de l'année et le premier dans la montagne druze d'Aley. Les quatre autres raids ont visé des camps palestiniens au sud du Liban. *(AFP).*

SRI-LANKA

Le plan de paix du gouvernement rejeté par l'opposition

Colombo. – Le principal parti d'opposition sri-lankais, le Parti de la liberté (SLFP), a rejeté, le lundi 14 juillet, un plan de paix gouvernemental visant à mettre un terme au conflit tamoul. Le comité exécutif du SLFP a voté le rejet de l'ensemble du plan gouvernemental, destiné à accorder une autonomie plus grande aux Tamouls au moyen de conseils provinciaux élus. Le SLFP a également décidé de boycotter la conférence des partis d'opposition convoquée par le président Julius Jayewardene mardi. Les positions du SLFP compromettent sérieusement les chances pour les grands partis cinghalais d'aboutir à un consensus.

De son côté, M. Appapillai Amirthalingam, secrétaire général du Front uni de libération tamoul (TULF), a déploré cette décision quelques heures avant que son parti ne reprenne dimanche les conversations avec le gouvernement. D'autre part, onze personnes ont été tuées lundi lorsque des séparatistes tamouls ont ouvert le feu à Pavatkulama, dans le nord du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur les dénationalisations

Le « coup du roi » !

Les premières réactions au pétard présidentiel du 14 juillet autorisent un pronostic : ce n'est pas parce que M. François Mitterrand a dégainé le premier que sa cohabitation avec M. Jacques Chirac, devenant ouvertement conflictuelle, va se transformer en western spaghetti. Du moins pas pour l'instant. De part et d'autre, en effet, tout le monde se défend de vouloir provoquer une rupture du précaire *modus vivendi* instauré au lendemain des élections législatives.

M. Mitterrand doit jouer serré pour ne pas apparaître comme le « méchant » qui met en péril le bon fonctionnement des pouvoirs publics. Il le sait et il insiste donc sur la loyauté de sa conduite à l'égard de M. Chirac. A peine avait-il fini de s'entretenir avec Yves Mourousi, lundi, que dans les jardins de l'Elysée ses collaborateurs rappelaient, avec insistance que le premier ministre était informé depuis longtemps des intentions du président de la République (*le Monde* daté 13-14 juillet).

M. Mitterrand raconte volontiers que M. Chirac avait tendance à sourire ces temps derniers quand il réaffirmait son refus d'avaliser l'ordonnance en question. Pour convaincre le premier ministre de sa détermination, il s'était même livré, devant lui, à un exercice de politique-fiction : même si le Conseil constitutionnel m'imposait un délai pour signer cette ordonnance, lui avait-il confié, je ne signerais pas un texte pareil...

M. Chirac a-t-il cru que M. Mitterrand bluffait ? Le voilà, en tout cas, placé sur la défensive car le chef de l'Etat a habilement manœuvré. Il a d'abord assuré ses arrières. On ne saurait l'accuser d'avoir pratiqué un anti-jeu. En acceptant de promulguer la nouvelle loi électorale, à la veille même du 14 juillet, ainsi qu'en acceptant d'ajouter à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement le projet de loi relatif au financement des retraites et pensions, il a confirmé sa volonté de laisser le gouvernement gouverner et la majorité appliquer son programme. Il en tire argument pour se situer au-dessus de *« la petite politique quotidienne »* devant une opinion publique qui lui *sait gré de ce fair-play* dans tous les sondages. Comment donc le prendre en défaut quand il fait de son refus *« un cas de conscience »* ? La contradiction qu'il y a à rejeter catégoriquement un texte dont on n'a pas encore pris connaissance risque de passer inaperçue. D'où l'embarras, quoi qu'il en dise, de M. Chirac.

Le stratège Mitterrand a aussi soigneusement choisi son terrain pour pousser l'offensive. Le gouvernement attendait son attaque sur les garanties d'indemnisation de l'Etat, surtout pour ce qui concerne les nationalisations antérieures à 1981. Mais en justifiant surtout son veto par la nécessité de préserver l'indépendance nationale, M. Mitterrand se pose en commandeur du gaullisme. Il tente de ligoter le parti principal de la majorité. Quand on envisage la participation de capitaux européens aux opérations de privatisation, il est difficile de répliquer sans ambiguïté à l'accusation de prendre le risque de vendre le patrimoine national à des *« intérêts étrangers »* (1). La parade imaginée par M. Charles Pasqua lors de son passage à *« L'heure de vérité »* d'Antenne 2 devient inutilisable. Imagine-t-on l'organisation d'un référendum qui demanderait aux Français s'ils approuvent ou non une ordonnance permettant la mainmise de capitaux étrangers sur les biens de la nation ?

Une cible bien choisie

M. Mitterrand use aussi d'un argument fort lorsqu'il met le doigt sur la contradiction — entretenue par la décision du Conseil constitutionnel — qu'il y a à prétendre préserver l'indépendance nationale alors même que les règles de la Communauté européenne imposent la liberté du marché entre les douze pays membres. La démonstration du chef de l'Etat eut sans doute gagné en cohérence si, quelques instants plus tard, à propos du projet Eurêka, il n'avait exalté l'impératif de *« faire l'Europe »*, mais, là encore, cette contradiction n'aura sans doute pas retenu l'attention. En outre, M. Mitterrand a bien choisi sa cible. L'opportunité de faire appel à des capitaux étrangers pour assurer la privatisation de certaines sociétés est, en effet, loin de faire l'unanimité dans les rangs du RPR et de l'UDF. A l'instar de M. Mitterrand, beaucoup de barristes y sont hostiles. Les giscardiens y sont, au contraire, plutôt favorables.

Quand le président de la République renvoie la copie du gouvernement devant l'Assemblée nationale, il ne fait qu'enfoncer davantage le coin entre M. Barre et les autres composantes de l'UDF. La première réaction de l'ancien directeur de cabinet de M. Barre, M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée — *« On vous l'avait bien dit... »*, — est révélatrice. Les barristes trouvent dans cette déchirure de la cohabitation de l'eau alimentant le moulin de leur chef de file qui soulignait à la fin de la semaine le caractère *« surréaliste »* du couple en charge de l'exécutif. Dans l'immédiat, M. Chirac, pour sa part, se pose en victime agressée. Il cherche à tenir le rôle du « gentil ». Ses porte-parole s'emploient à faire porter au seul chef de l'Etat la responsabilité du conflit. Pour chacun des deux protagonistes, c'est une nouvelle bataille de communication qui s'engage. Dès lors qu'aucun des deux n'a intérêt à voir dégénérer la crise, un compromis est possible. M. Mitterrand s'en remet au Parlement. Après la décision du Conseil constitutionnel, les socialistes avaient déjà réclamé un débat sur la privatisation à l'Assemblée nationale. Mais le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, avait lui-même retenu cette éventualité au cours du débat sur le projet de loi d'habilitation en avril dernier (2).

Pour M. Chirac, l'issue est donc toute trouvée. La mise en œuvre du programme du gouvernement n'en sera que retardée. D'autant plus retardée que les propos du chef de l'Etat seront sans doute reçus par les socialistes comme un encouragement à persévérer dans les manœuvres de retardement, notamment au Sénat, où ils prennent actuellement un malin plaisir à enliser le ministre de la culture, M. François Léotard, dans la discussion de son projet de loi sur la communication.

Il paraît inévitable, toutefois que le duel aille *crescendo*. Le premier ministre n'est pas dépourvu, sur d'autres terrains, de moyens de riposte. En revanche, il est aujourd'hui désavantagé face à un président de la République qui tire de sa fonction suprême le droit d'imposer sa lecture personnelle de la Constitution. Un droit gaullien, pour ne pas dire régalien. Le « coup du roi », dirait-on aux échecs...

ALAIN ROLLAT.

(1) Dans sa décision, le Conseil constitutionnel indiquait notamment sur ce point : *« Il ressort que l'article 4 de la loi doit se comprendre comme ne prévoyant la date limite du 1er mars 1991 que pour la réalisation des transferts à un prix conforme aux intérêts patrimoniaux de l'Etat, et dans le respect de l'indépendance nationale »*

(2) Le 24 avril, M. Gaudin déclarait en effet : *« Si M. Mitterrand s'avisait de faire du classement vertical avec ne serait-ce qu'une seule des ordonnances, nous demanderions au gouvernement d'organiser un vote au Parlement qui nous permettrait d'aller la rechercher jusque dans la corbeille à papier du bureau présidentiel. M. Mitterrand n'est pas Louis XVI, il n'a pas le droit de veto. »*

● **Une délégation de Nouvelle-Calédonie en Papouasie.** — M. Yann Céléné Uregeï, secrétaire général du FULK (Front uni de libération kanaque), qui représente au sein du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie la fraction prolibyenne, a notamment déclaré, dimanche 13 juillet, à Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), où il séjourne au sein d'une délégation du territoire : *« La Libye et l'URSS n'ont aucun rôle à jouer dans l'accession à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Nous cherchons principalement le soutien des Etats mélanésiens du Pacifique. »*

Le président du congrès du territoire, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, qui fait lui aussi partie du voyage, a indiqué, pour sa part, qu'il n'y avait *« aucune raison pour recourir à la violence »* et que la question calédonienne pouvait être *« résolue de manière pacifique »*.

Politique

Le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur les dénationalisations

Les déclarations du président de la République : « Je dois être le garant de l'indépendance nationale »

M. François Mitterrand tenait, ce lundi 14 juillet 1986, à donner à sa prestation traditionnelle sur TF 1, en réponse aux questions de Yves Mourousi, une solennité particulière : contrairement aux années précédentes, l'entretien, réalisé en direct, au cours du journal de 13 heures, n'a pas eu lieu dans les jardins de l'Elysée, sur les lieux de la réception donnée à l'occasion de la fête nationale, mais dans le bureau même du chef de l'Etat qui est apparu aux télespectateurs dans son cadre de travail, sur fond de drapeau tricolore.

Le président de la République a d'abord évoqué ses récents voyages à l'étranger. Il a notamment déclaré : *« Les voyages d'Etat servent à autre chose qu'à des manifestations protocolaires. J'ai pu, à New-York, déjeuner et parler avec le président Reagan de grands problèmes qui touchent tous à la paix : problème des armements, du surarmement, donc du désarmement. Et avec M. Gorbatchev, à Moscou, il en a été de même. J'ai pu passer avec lui, puisqu'il s'agissait d'un voyage de quatre jours, quelque sept à huit heures en tête à tête, et d'autres heures encore avec la délégation qui m'accompagnait. Nous avons encore parlé de la paix et de la sécurité dans le monde. Comment éviter que les deux plus grandes puissances entraînent le reste du monde dans une surenchère constante d'armement, dont l'issue serait fatale ? Eh bien, la France est là pour marquer la raison, dire : l'intérêt de la Terre et des hommes, c'est que vous mettiez un terme à cette course, et nous, Français, nous sommes prêts à prêcher l'exemple dès lors que l'armement considérablement plus élevé de ces deux grandes puissances serait lui-même considérablement réduit. (...) » « Les conversations en tête-à-tête, cela va loin. Nous avons abordé beaucoup de sujets de caractère plus ou moins important, mais tous autour d'une ligne générale : le service de la paix, et, pour ce qui me concerne, l'intérêt de la France. »*

– A-t-il été question, avec M. Gorbatchev, des droits de l'homme et des accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées ?

– *« C'est une conversation qui malheureusement, recommence à chaque fois,* a répondu M. Mitterrand. *Cela veut dire que la question n'avance pas suffisamment. Nous avons donc recommencé. J'espère quand même qu'à force d'insistance il devienne possible de considérer que les droits de l'homme sont vraiment universels. »*

« Le terrorisme voilà l'ennemi ! »

Invité ensuite à donner son sentiment à la fois sur la « bavure » policière de la rue de Mogador, à Paris, et sur l'attentat commis dans les bureaux de la brigade de répression du banditisme, M. Mitterrand a indiqué : *« Tout cela est le résultat d'un climat et ce climat est créé par le terrorisme. Nous devons pleurer de la même façon les victimes mais nous devons aussi penser à l'aspect particulier que représente le devoir de la police, plus exposée que quiconque, ce qui, bien entendu, lui donne un rôle souvent difficile. Mais pour reprendre un mot fameux, en l'utilisant par rapport aux besoins du moment, je dirai : le terrorisme, voilà l'ennemi ! (1) Pour combattre le terrorisme, on peut tenir tous les discours qu'on voudra, il faut de la volonté, de la ténacité, de la méthode ; il faut travailler en relation avec les pays voisins victimes du même mal, et tout cela ne peut reposer que sur un sentiment, une réalité d'unité nationale. Il ne sert à rien de dire : ce sont ceux d'avant, ce sont ceux d'aujourd'hui... Les uns et les autres se trouvent devant le même problème. Et il est mauvais qu'on ait pu accuser les anciens gouvernements d'avoir une responsabilité particulière. Ils ont fait leur devoir. Et il serait mauvais d'accuser l'actuel gouvernement, il fait son devoir. Bien entendu (...), cela suppose des comportements, une attitude, une persévérance qui n'est pas liée aux textes, aux lois... Il ne faut pas abuser avec les textes et les lois. Il ne faut pas non plus* a priori *montrer du doigt telle ou telle catégorie de citoyens ou telle ou telle catégorie de personnes, qui, étrangères à la citoyenneté française, n'en sont pas moins venus faire correctement leur travail chez nous. Il faut qu'on s'entende pour considérer que seule une volonté nationale permettra de vaincre le terrorisme. Là-dessus, on doit faire confiance à ceux qui en ont la charge. »*

– Êtes-vous d'accord avec M. Chirac quand il fait appel au concours de tous dans la lutte contre le terrorisme ?

– *« Il a raison,* répond M. Mitterrand. *Et ce discours, tout responsable politique aurait dû le tenir depuis le début du terrorisme et devra continuer de le tenir maintenant, face aux dangers qui nous menacent. »*

« C'est pour moi un cas de conscience »

C'est alors que le chef de l'État a répondu, en ces termes, à la question qui lui était posée sur son éventuelle signature de l'ordonnance relative aux dénationalisations :

« Ces textes, je ne les ai pas encore. Ils ont été examinés par le Conseil d'Etat. Ils devraient être soumis au conseil des ministres de mercredi. j'espère qu'avant mardi soir je les aurai sur ma table... De toute manière, il faudrait alors du temps pour que je puisse les examiner. Mais le problème ne se pose pas exactement en ces termes. Permettez-moi de rappeler, en une minute, que la majorité parlementaire actuelle, issue des élections du 16 mars, veut vendre aux intérêts privés une partie du patrimoine national. C'est son opinion, ce n'est pas la mienne. La majorité est la majorité, elle a le droit d'exercer les compétences que l'opinion nationale lui a consenties. Mais il faut se représenter l'ampleur de ce sujet. C'est énorme de vendre les soixante-cinq entreprises industrielles et bancaires qui ont été prévues. Songez que les seules entreprises industrielles en question représentent plus de 500 milliards de chiffre d'affaires. Combien valent-elles ? Je suis incapable de le dire, mais les estimations peuvent atteindre 250 à 300 milliards, de telle sorte que cela mérite vraiment réflexion. C'est pourquoi le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat et le gouvernement, lui aussi, ont beaucoup réfléchi, beaucoup travaillé, et tenté de mettre au clair, par écrit, des dispositions d'ordre législatif qui permettront d'éviter, comment dirais-je, le trouble, le désordre, et finalement la vente dans de mauvaises conditions. Particulièrement, le Conseil constitutionnel a demandé des précisions. La première, fort importante, est celle-ci : vous n'avez pas le droit de vendre une fraction du patrimoine national moins cher qu'elle ne vaut, pas un franc de moins que sa valeur ; donc, il y a un problème d'évaluation. Pas facile. Le deuxième principe qui inspire le Conseil constitutionnel, c'est de dire : attention, vous ne pouvez pas nuire à tout ce qui pourrait être utile à l'indépendance nationale. On ne peut pas nuire aux intérêts nationaux. C'est-à-dire qu'on ne peut pas rétrocéder ces biens qui appartiennent aujourd'hui à la nation et, sous couvert de les faire passer à des intérêts privés, les faire passer à des intérêts étrangers. Il faut que ça reste dans les mains françaises. Et ces deux arguments, vraiment, je les retiens. Je pense comme le Conseil constitutionnel. Mais moi, j'ai une responsabilité supplémentaire. Je suis non seulement chargé de veiller au respect de la Constitution, mais au regard d'un certain nombre de données qui sont écrites dans cette Constitution et qui impliquent, en particulier, que je dois être le garant de l'indépendance nationale. Je ne peux donc pas accepter que ces biens, qui appartiennent à la nation – je le répète une fois de plus pour être bien compris – soient vendus de telle sorte que demain, alors que l'on fabrique des objets, des produits, des marchandises nécessaires à l'indépendance nationale, on puisse les retrouver dans les mains d'étrangers. Je ne les citerai pas, mais je vois très bien de qui il s'agit. Alors, des précautions verbales sont prises, écrites aujourd'hui, mais je ne vois pas comment cela serait respecté si on les livre au marché privé, surtout à l'intérieur de la Communauté européenne qui a, selon ses règles, un marché intérieur libre, où chacun peut acheter ce qu'il veut à l'intérieur de nos douze pays. Ce sera tout à fait vrai dans cinq ans. Alors, on doit tout de même prévoir au-delà de demain matin ; on doit prévoir sur dix ans, quinze ans, car c'est le bien de la nation. Tout cela me conduit à penser que je n'ai pas à l'heure actuelle les assurances qu'il me faudrait. Moi, mon devoir, c'est d'assurer l'indépendance nationale, de faire prévaloir l'intérêt national. C'est pour moi un cas de conscience,et la conscience que j'ai de l'intérêt national passe avant toute autre considération. »

« C'est au Parlement de faire la loi »

Signera-t-il quand même l'ordonnance ?

« Dans l'état présent des choses, dit-il, *certainement pas. Il existe une autre voie. Cette voie, c'est la voie parlementaire. Il se trouve que le gouvernement a choisi la voie des ordonnances ; le Parlement a voté une loi très courte, donnant quelques directions et la liste des soixante-cinq entreprises à privatiser, puis les règles viennent d'être complétées, précisées, sur les points principaux, par le Conseil constitutionnel, et interprétées par le Conseil d'Etat. Alors, il faut intégrer ces observations dans la loi, et c'est au Parlement, à l'Assemblée nationale d'abord, qu'il incombe d'intégrer ces observations dans la loi. Cela ne peut pas être simplement la décision du gouvernement, et moi, personnellement, je n'ai pas à apporter ma caution à l'élaboration de textes qui ne seraient pas passés de façon approfondie* [devant le Parlement]. *Le sujet est très difficile, très complexe et très important sur le plan national ; c'est au Parlement de prendre ses responsabilités. Le gouvernement dispose d'une majorité au Parlement, je fais confiance aux parlementaires pour décider eux aussi en conscience ce qui est bon pour le pays. Si la loi qui sera votée est contraire à mon sentiment, je le regretterai, mais ce sera la loi. En tout cas, on aura observé les règles et les précautions qui s'imposent. »*

Revenant sur ces prises de positions antérieures M. Mitterrand a ajouté : *« J'ai simplement, au cours des mois précédents, constamment averti que je n'accepterais pas ce qui me paraîtrait, le cas échéant, contraire à ce que je crois être l'intérêt national. C'est ma fonction et c'est mon opinion. Je suis convaincu des sentiments tout à fait droits du gouvernement au regard de l'intérêt national et je ne suis pas du tout en lutte ou en concurrence avec le gouvernement. Je dis simplement : si vous le désirez faites appel au Parlement pour que les règles imposées par le Conseil constitutionnel soient maintenant dans la loi. Ne vous retournez pas vers moi qui n'ai pas cette charge ; c'est au Parlement de faire la loi, ce n'est à moi. Moi, j'ai simplement à veiller à ce que cette loi soit conforme aux traditions historiques de la France et aux intérêts nationaux (...) Il y a une majorité parlementaire, elle a été élue, ce n'est pas celle de ma préférence, nul ne l'ignore, mais je veux la respecter. Alors que cette majorité décide des responsabilités qu'elle entend prendre, mais qu'elle ne me les impose pas, qu'elle ne demande pas, en plus, ma participation. »*

Enfin, son interlocuteur rapportait les critiques formulées par la majorité contre l'opposition accusée, en particulier, en ce moment, au Sénat, de pratiquer une « obstruction » systématique pour entraver la mise en œuvre des réformes voulues par le gouvernement, M. Mitterrand a souligné : *« Lorsqu'il y a maintenant un peu plus de cinq ans l'opposition de l'époque a commencé d'inaugurer cette forme d'obstruction parlementaire qui consiste à déposer des centaines, des milliers d'amendements qui retardent le vote des lois plusieurs semaines, parfois plusieurs mois, croyez-moi, ce n'est pas moi qui l'inspirais... Je n'inspire pas davantage l'opposition d'aujourd'hui. Simplement, le pli a été pris. Ce n'est pas un pli heureux. Le régime parlementaire mérite des égards. Mais, bien entendu, ce qu'ont fait les uns les autres le font. Je souhaite que peu à peu on retrouve l'apaisement ; les méthodes parlementaires à mes yeux seront plus correctes. Mais quant à l'accusation que vous voulez bien me rapporter elle me fait sourire. Elle m'indignerait si elle me faisait pas sourire. »* Le chef de l'État a poursuivi : *« Il y a beaucoup d'ordonnances qui sont prévues à l'heure actuelle. Je cherche simplement à dégager ce qui me paraît être essentiel. Je signerai un certain nombre d'ordonnances, toutes celles qui ne touchent pas véritablement à l'essentiel et qui à mes yeux s'imposent. J'ajoute que certaines de ces ordonnances permettront d'aller plus vite dans le règlement, par exemple, de l'amélioration de l'emploi, spécialement pour les jeunes. Je signerai ces ordonnances, même si je ne suis pas d'accord avec ce qu'elles contiennent, mais l'essentiel c'est le patrimoine national : il doit rester à la France ; on peut admettre que des intérêts privés s'en chargent, mais alors prenons toutes les précautions qui conviennent. »*

M. Mitterrand a conclu : *« Admettez que j'ai une certaine cohérence dans l'idée que je me fais des intérêts de la France. Vous avez prononcé le mot d'arbitre : ce n'est pas toute ma fonction ; il y a des moments où je dois décider mais je ne suis pas partisan, je ne cherche pas à donner raison à l'opposition contre la majorité, et ne je n'ai pas non plus à me soumettre aux décisions de la majorité tant que la loi n'est pas votée. A partir du moment où elle est votée, je suis un citoyen comme les autres, je m'incline, même quand je le regrette. C'est ça, je crois, le rôle civique du président de la République, il doit donner l'exemple. Mais je ne me situe pas entre les factions. Je regrette qu'il y ait des factions, je dois absolument être le président, et le même, pour tout Français qui s'adresse à moi (...).*

» Moi, je ne cherche rien, je ne demande rien, je n'attends pas de récompense. Bien entendu, c'en est une que d'avoir la confiance populaire, la confiance de la France, mais je ne cherche pas de récompense, je cherche à faire mon devoir et mon devoir est de rester très au-dessus des compétitions de la petite politique quotidienne, il est, en toute circonstance, de chercher humblement, patiemment, encore avec ténacité, ce qui paraît bon pour le pays et bon pour les Français. »

(1) Référence, semble-t-il, au mot de Gambetta : *« Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »* (Discours à la Chambre des députés le 4 mai 1877).

La privatisation de TF 1

Le groupe Gimmo veut offrir 10 % du capital au personnel

Candidat à une participation dans TF 1 privatisée, le groupe d'investisseurs du Maghreb et du Moyen-Orient Gimmo – qui a racheté Chaffoteaux et Maury – propose que les repreneurs de la chaîne offrent aux salariés les 10 % du capital réservés au personnel. Selon M. Djillali Mehri, mandataire de ce groupe en France, *« le succès de TF 1 et sa valeur, qui en font aujourd'hui un investissement attrayant, ont été construits par ceux qui y travaillent depuis sa création »*. Or, selon M. Mehri, *« quel que soit en fin de compte le prix de vente de la chaîne, la part que devrait souscrire chaque employé ne devrait guère être inférieure à 200 000 francs. Une somme qui n'est peut-être pas à la portée de toutes les bourses »*.

M. Mehri juge, d'autre part, *« préférable »* qu'il y ait *« un maximum de repreneurs associés. Pourquoi pas un dizaine ? S'ils ne sont que deux ou trois, le risque est grand de voir recréer un nouveau monopole avec le rachat, par le principal porteur, des parts des petits actionnaires »*. Une direction collégiale permettrait aussi, selon M. Mehri, d'éviter la recherche d'une *« rentabilité sauvage »* qui se traduirait par un afflux brutal de publicité avec un *« saucissonnage »* des émissions.

Le mandataire de Gimmo estime enfin que les futurs repreneurs auraient avantage à ne pas *« sacrifier »* les anciens dirigeants qui peuvent devenir les conseillers de la chaîne privatisée. Une méthode que le groupe, dit-il, a utilisé lors du rachat de Chaffoteaux et Maury.

La réponse de M. Balladur : « Redonner la liberté à notre économie »

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a fait, lundi, la déclaration suivante en réponse aux propos de M. Mitterrand :

« Le gouvernement poursuit la mise en œuvre de l'action qu'il a fait approuver par les Français et que ceux-ci lui ont donné mandat de réaliser. Il a donc terminé l'élaboration de l'ordonnance relative à la privatisation d'un certain nombre d'entreprises nationalisées, la plupart depuis 1982, depuis quatre ans seulement. Cette privatisation est indispensable pour redonner la liberté à notre économie.

» Je rappelle dans quelles conditions cette décision a été prise :

» – le Parlement a voté un loi habilitant le gouvernement à prendre une ordonnance relative à la privatisation ;

» – le Conseil constitutionnel a jugé cette loi conforme à la Constitution, en indiquant les principes que l'ordonnance devait respecter ;

» – le président de la République a donc signé cette loi qui décide le transfert au secteur privé d'entreprises nationalisées nommément désignées. Cette loi fait désormais partie de notre droit. Et c'est elle qui donne compétence au gouvernement d'intervenir en ce domaine de par la volonté même du Parlement ;

» – le projet d'ordonnance a été soumis au Conseil d'Etat qui en a longuement débattu.

» Où en sommes-nous aujourd'hui ?

» Le gouvernement retient intégralement les principes posés par le Conseil constitutionnel et les propositions faites par le Conseil d'Etat.

» Il faut être tout à fait clair afin de dissiper toutes les inquiétudes :

» – d'abord, il ne s'agit pas de vendre aux intérêts privés le patrimoine national. La plupart des entreprises concernées ne font partie du secteur nationalisé que depuis 1982. Même après leur privatisation, le secteur nationalisé demeurera en France l'un des plus importants en Europe. Ces entreprises ne seront pas bradées, elles seront vendues à leur juste prix selon des modalités très précises ;

» – en second lieu, il ne s'agit pas de vendre ces entreprises à l'étranger. Des dispositions très précises seront prises afin d'interdire leur prise de contrôle par des intérêts étrangers. Ce n'est pas au gouvernement actuel ni, permettez-moi de le dire, à moi-même que l'on peut faire le reproche de ne pas veiller avec la plus grande vigilance au respect des intérêts nationaux.

» Dans ces conditions je considère que le souci exprimé par le président de la République a été totalement pris en compte et ce d'autant plus que ce souci rejoint totalement mes propres convictions comme je l'ai indiqué dès l'origine.

» Je me résume :

» – le Parlement a décidé de confier au gouvernement la responsabilité de prendre une ordonnance fixant les modalités de la privatisation ;

» – le gouvernement respecte intégralement les principes posés par le Conseil constitutionnel sur l'évaluation des entreprises et sur la défense des intérêts nationaux et retient intégralement les propositions du Conseil d'Etat.

» Dans ces conditions, et en accord avec le premier ministre, avec lequel je m'en suis entretenu cet après-midi, ce projet d'ordonnance pourra être soumis au conseil des ministres mercredi. »

Les réactions politiques

M. Chirac : « Je ne dis rien, rien du tout »

M. Chirac a été laconique : *« Je ne ferai pas de commentaires. C'est tout. Je ne dis rien, rien du tout. »* Le premier ministre n'en a en effet pas dit davantage aux journalistes qui l'interrogeaient après le repas qu'il a offert à l'Hôtel de Ville à douze cents militaires qui venaient de participer au défilé du 14 juillet.

Les représentants de la majorité ont en revanche été plus prolixes pour dire leur surprise ou leur désapprobation du comportement de M. Mitterrand. Ainsi, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, n'a pas mâché ses mots en disant : *« La décision du chef de l'État montre bien que son rôle n'est pas celui d'un arbitre, mais bien d'un joueur supplémentaire dans l'équipe de l'opposition. Cela n'est pas acceptable. (...) L'attitude du président Mitterrand ne s'inscrit-elle pas dans le combat de retardement mené par les socialistes et qui vise à empêcher la nouvelle majorité de mettre en œuvre sa politique ? (...) Les déclarations du président de la République ne peuvent surprendre personne. Bien sûr, tout le monde souhaite que les acheteurs des entreprises nationalisées soient français et qu'aucune part de notre patrimoine technologique ou économique ne puisse quitter notre pays. Je suis persuadé que c'est aussi l'avis du gouvernement et j'entends là beaucoup de bruit pour rien. Par contre, l'attitude de M. Mitterrand pose quelques problèmes. Peut-il décider de s'opposer aux dénationalisations si le texte qu'il ne connaît pas encore est conforme aux avis du Conseil constitutionnel ? »*

« Ce que nous avions prévu arrive »

Les parlementaires proches de M. Barre n'hésitent pas à voir dans la décision de M. Mitterrand une justification de leurs préventions envers la cohabitation.

L'ancien premier ministre a publié un communiqué pour rappeler qu'*« il ne souhaite pas faire de commentaires sur la situation politique actuelle »*, mais pour préciser aussi, à propos de la décision de M. Mitterrand, qu'il *« maintient sur ce sujet la réserve et le silence qu'il observe depuis le 16 mars »*.

Plus explicite, son ancien directeur de cabinet, M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, juge les événements de façon imagée et caustique : *« Il n'a pas fallu quatre mois pour ce que nous avions prévu arrive. Le président de la République s'oppose à la politique du gouvernement. (...) J'attends avec curiosité la réaction du gouvernement qui faisait volontiers dire, ces temps derniers, que la cohabitation fonctionnait parfaitement. Je ne suis pas très étonné de la décision du président de la République. D'abord parce qu'il avait prévenu qu'il ne demeurerait pas inerte. Ensuite parce que son attitude dans l'affaire des ordonnances sur les dénationalisations illustre parfaitement les dangers de la cohabitation que nous avions décrits, sans être crus, avant les élections législatives du 16 mars 1986. (...) La cohabitation, c'est un tandem dont les deux cyclistes pédalent en sens contraire ; il peut rester quelque temps en équilibre mais il n'avancera pas. »*

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et député de la Haute-Loire, a choisi une charade pour exprimer ses craintes : *« Mon premier est un arbitre qui choisit la règle au gré des impulsions de sa conscience. Mon second est un gouvernement retardé dans son action par des manœuvres dilatoires de mon premier. Mon tout est un jeu obscur et dangereux pour la France. C'est la cohabitation. »*

En revanche, les représentants de l'opposition ne cachaient pas leur satisfaction. M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, chargé au PS du secteur public, affirmait : *« Il était hautement suspect de vouloir régler ce difficile problème dans la précipitation et dans le secret. M. Chirac a voulu contourner le Parlement : il n'a pu contourner la Constitution. Le gouvernement devra compter avec le triple contrôle du Parlement, du Conseil constitutionnel et d'une opinion désormais consciente des enjeux. »*

M. Olivier Stirn, nouveau député socialiste de la Manche, proclamait son accord avec M. Mitterrand en assurant : *« La position du président, conforme à sa conscience, est inattaquable en droit et aura une grande portée politique et morale. »*

هكذا من الأصل

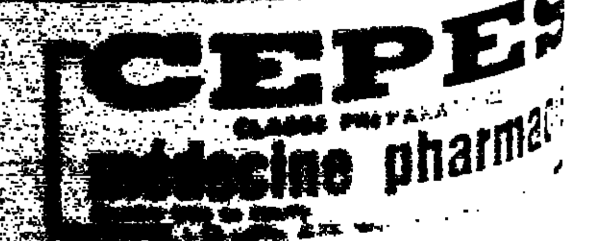
les dénationalisations

La réponse de M. Balladur : « Redonner la liberté à notre économie »

Les réactions

M. Chirac : « Je ne dis rien, rien du tout »

« Ce que nous avons prévu »



Politique

Le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur les dénationalisations

L'indépendance nationale : exigence et prétexte

M. Mitterrand ne conteste pas officiellement le principe de la dénationalisation. Le débat idéologique n'est plus de mise. L'opinion publique n'est guère sensible au thème des nationalisations, et il y a, de toute façon, un consensus à droite comme à gauche pour s'engager dans la voie de la privatisation, que les socialistes avaient d'ailleurs commencé à emprunter.

M. Mitterrand ne se place donc pas sur ce terrain-là. Pas plus qu'il ne s'y était placé à l'issue du conseil des ministres du 9 avril, lorsqu'il avait – déjà – averti qu'il ne signerait pas une ordonnance prévoyant la privatisation d'entreprises nationalisées avant 1981 ou ne respectant pas les règles d'évaluation admises lors du passage du secteur privé au secteur public.

Depuis cet avertissement, le président a signé – il ne pouvait guère faire autrement – la loi d'habilitation qui comportait la liste nominative des entreprises à privatiser (dont plusieurs nationalisées avant 1981). Sauf à se déjuger en moins de quinze jours, sa première réfutation tombait. Il lui fallait donc trouver d'autres arguments. Il maintient certes ses objections sur l'évaluation financière, mais cela ne suffit pas. Outre que ce n'est guère son rôle de se lancer dans de tels comptes, le président sait bien que ce texte reprend mot pour mot les termes du Conseil constitutionnel sur les modalités d'évaluation. M. Mitterrand a choisi de frapper plus haut, dans un registre plus digne de sa fonction. Qui pourrait lui reprocher de se vouloir le garant de l'indépendance nationale ? Le président a su ainsi habilement flatter en tout citoyen, quelle que soit son appartenance politique, ce qu'il a de plus chauvin. Un argument d'autant plus habile qu'il met le gouvernement de M. Chirac dans une situation difficile alors même que celui-ci n'a jamais caché sa volonté nationaliste. M. Balladur en avait apporté la preuve sur le dossier Valeo, en bloquant la tentative de prise de contrôle de cette société par l'Italien De Benedetti.

Au demeurant, l'argument d'indépendance nationale invoqué par M. Mitterrand est réel. Le gouvernement, dans son projet d'ordonnance, a certes prévu un mécanisme pour protéger les intérêts nationaux : celui de l'action spécifique, une espèce de *golden share*(1) à la française. Cette *action spécifique*, que le gouvernement peut introduire dans une société à privatiser, entraînera l'obligation, *pour* tout investisseur étranger dont la participation dépasserait 15 % au moment de la vente de l'entreprise concernée, d'obtenir l'agrément des pouvoirs publics. Le gouvernement peut retirer à tout moment cette action spécifique, qui tombera en tout état de cause dans un délai maximal de cinq ans.

Le droit communautaire

Ce mécanisme est à la fois temporaire, limité aux entreprises choisies par le gouvernement et ne joue qu'au-delà du seuil des 15 %. M. Mitterrand n'a donc pas tort de souligner que les intérêts nationaux ne seraient pas forcément préservés. Le Conseil d'Etat, dans son avis, que le gouvernement va suivre dans le texte qu'il soumettra au conseil des ministres de mercredi, sans modifier fondamentalement la philosophie du système, a voulu lui donner plus de solennité en demandant que l'introduction relève d'un décret en Conseil d'Etat et non pas d'un simple arrêté comme le prévoyait le texte gouvernemental. *« Nous voulions faire preuve de discrétion*, explique-t-on Rue de Rivoli, *pour ne pas choquer Bruxelles et ne pas effrayer les investisseurs étrangers. »*

Du coup, la discrétion ne sera plus de rigueur. Et la tâche du gouvernement français sera plus difficile auprès des autorités communautaires, qui étudient le texte de l'ordonnance. Il y a une quinzaine de jours, lord Cockfield, commissaire européen chargé du marché intérieur, de la fiscalité et des institutions financières, ancien membre du cabinet de Mme Thatcher (et à ce titre spécialiste des privatisations), a écrit à M. Balladur pour attirer son attention sur l'incompatibilité de la règle des 15 % avec le droit communautaire. Le gouvernement de M. Chirac est désormais un peu plus « coincé » entre les exigences de M. Mitterrand et celles de Bruxelles.

Du coup, le ministère de l'économie ne manque pas de souligner l'incohérence apparente entre les propos de M. Mitterrand en matière de privatisation et sa volonté de construire l'Europe. L'indépendance nationale qui, peut se justifier en matière d'armements, de composants électroniques, voire de banques, s'est-elle bien de mise lorsqu'il s'agit de tuyaux de fonte ou de lingots d'aluminium, des activités qui ne peuvent se développer que sur un marché dépassant largement le cadre national ? Et le président se montrerait-il aussi sourcilleux s'il s'agissait d'une entreprise française rachetant une société allemande ou italienne ?

Certes les garde-fous existent aussi dans ces pays-là, mais ils n'ont pas empêché de telles opérations de se réaliser. Thomson a racheté l'allemand Telefunken, Saint-Gobain a pris le contrôle de son homologue britannique dans les canalisations... Et les socialistes eux-mêmes dans la plus grande illégalité ont laissé les entreprises publiques céder des activités ou des filiales à l'étranger, qu'il s'agisse de la Compagnie des lampes, vendue par Thomson au néerlandais Philips ou de sa filiale Renix cédée par Renault à l'américain Bendix. A l'évidence, l'argument de l'indépendance nationale invoqué par M. Mitterrand *apparaît comme* un prétexte. Mais un prétexte bien choisi, qui va inévitablement ralentir le gouvernement dans sa politique de privatisation.

CLAIRE BLANDIN.

(1) *En Grande-Bretagne, droit de veto* attaché à une action conservée par l'Etat et s'exerçant pour le choix des dirigeants, la structure du capital, etc.

Le texte sera examiné par le Parlement

(Suite de la première page.)

Pourtant, le premier ministre se défend de mener à son tour, à l'encontre du *chef* de l'Etat, un procès d'intention. S'il ne peut accepter l'esquisse de placement sous tutelle que représente l'attitude adoptée par M. Mitterrand, M. Chirac entend néanmoins tourner la difficulté, selon la voie suggé*rée par le chef de l'Etat lui-même*, plutôt qu'engager une épreuve de force. Il n'est donc pas question, à l'hôtel Matignon, de recourir à l'artillerie lourde de la crise – il est vrai que ni la conjoncture politique, ni l'objet du conflit, ni l'état de l'opinion ne *s'y prêtent de façon évidente*, – mais de démontrer, en premier lieu, que le souci mis en avant par M. Mitterrand est sans motif et, en second lieu, de décharger le président de la République du problème de conscience qu'il invoque.

Le premier aspect de la démarche du premier ministre s'est traduit, lundi soir, par une déclaration de M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, selon laquelle *« le souci exprimé par le président de la République a été totalement pris en compte »*. M. Chirac lui-même n'a pas prévu, en effet, de s'exprimer publiquement avant la réunion du conseil des ministres au cours de laquelle, mercredi, conformément à l'article 38 de la Constitution, l'ordonnance doit être adoptée par le gouvernement. C'est alors seulement, au vu des objections formellement exposées par le président de la République, que le premier ministre arrêtera et, probablement, fera connaître lui-même son jugement sur l'attitude du chef de l'Etat et la méthode qui devrait permettre de passer outre.

Le premier ministre et le ministre d'Etat n'ont eu connaissance que lundi matin du texte de l'ordonnance tel que le Conseil d'Etat l'avait adopté, en assemblée générale, le samedi 12 juillet. M. Balladur a indiqué, lundi soir, que les propositions faites par le Conseil sont intégralement retenues – de même que *« les principes posés par le Conseil constitutionnel »* dans sa décision du 26 juin – dans le texte qui sera examiné par le conseil des ministres. Ce texte a été transmis mardi au président de la République et aux membres du gouvernement.

M. Mitterrand, avec lequel M. Chirac s'est entretenu lundi soir par téléphone, a accepté l'inscription de l'ordonnance à l'ordre du jour du conseil des ministres. Il a confirmé la position qu'il avait indiquée le jour même sur TF 1. Il a confirmé aussi que la voie parlementaire est, à ses yeux, celle qui s'impose au gouvernement. Le Parlement étant actuellement réuni en session extraordinaire sur décret de convocation signé par le président de la République, celui-ci s'est déclaré d'accord pour signer un nouveau décret, modifiant l'ordre du jour de la session, afin d'y inscrire un projet de loi qui reprendrait les dispositions de l'ordonnance de privatisation.

Organiser la riposte politique

M. Chirac s'attendait à des difficultés de la part du président de la République sur cette ordonnance. Il avait eu des échos d'un déjeuner de M. Mitterrand avec des journalistes, le 9 juillet, lors du voyage du chef de l'Etat en Union soviétique, déjeuner au cours duquel le président avait laissé entendre qu'il refuserait de signer l'ordonnance. La lecture du *Monde* (daté 13-14 juillet) avait confirmé le premier ministre dans son opinion.

Lundi, après la revue militaire des Champs-Elysées, M. Chirac n'a fait qu'une courte apparition à la garden-party de l'Elysée. Il s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où il avait convié à déjeuner, comme chaque année, les appelés appartenant à certaines des unités militaires qui avaient participé au défilé, et il a été tenu au courant pendant le repas des propos tenus par M. Mitterrand sur TF 1, intervention suivie par M. Balladur dans son bureau au ministère des finances. Après le déjeuner, M. Chirac a regardé l'intervention du chef de l'Etat, enregistrée à son intention.

Le premier ministre a réuni ensuite, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, M. Balladur et M. Toubon, secrétaire général du RPR, et deux de ses collaborateurs, M. Maurice Ulrich, directeur de son cabinet, et M. *Denis Baudoin, chargé de mission* auprès de lui. C'est au cours de cette réunion qu'ont été mis au point, en liaison notamment avec M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, le dispositif parlementaire destiné à relayer *celui des ordonnances et* l'intervention que M. Balladur devait faire le soir même à la télévision.

M. Chirac devait s'entretenir ensuite, par téléphone, avec plu*sieurs ministres*, dont ceux qui représentent les formation alliées au RPR. L'organisation de la riposte politique et parlementaire au veto présidentiel s'est poursuivie mardi matin. Le premier ministre devait, en outre, recevoir à déjeuner, comme chaque semaine, les responsables de la majorité, auxquels devaient se joindre, exceptionnellement, M. Chaban-Delmas et M. Alain Poher, président du Sénat. M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a assuré que, *« tant à l'Assemblée qu'au Sénat »*, la majorité *« se fera un devoir et un plaisir de voter le plus rapidement possible »* le projet de loi reprenant les dispositions de l'ordonnance refusée par le chef de l'Etat.

Le recours à l'engagement de responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3 de la Constitution) devant l'Assemblée nationale étant des plus probables, la préoccupation du premier ministre, pour aller vite, est d'accélérer le travail des commissions de l'Assemblée et d'obtenir du Sénat un vote du texte, en première lecture, tel qu'il aura été adopté au Palais-Bourbon. L'ordre du jour de la session extraordinaire, particulièrement chargé, rend cet objectif difficile à atteindre, mais le gouvernement peut espérer parvenir, d'ici un mois, à soumettre à la signature du président de la République non plus une ordonnance, mais, cette fois, une loi relative à la privatisation de soixante-cinq groupes industriels et financiers.

PATRICK JARREAU.

La garden-party de l'Elysée

La parade des uniformes

Ou bien c'est un signe distinctif, ou bien elles s'étaient toutes donné le mot. Les femmes de généraux quatre étoiles portaient toutes un chapeau. A deux et trois étoiles, le couvre-chef féminin ne fait pas obligatoirement partie du paquetage familial. Arrivées parmi les premiers invités sur la pelouse du palais de l'Elysée pour la traditionnelle *garden-party donnée par le chef de* l'Etat à l'occasion du 14 juillet, les « épouses quatre étoiles » ont fait un festival de bibis. Elles ouvraient à leur manière le défilé civil qui prolongeait le vrai, conduit par leurs généraux de maris, à peine achevé à une portée de fusil Clairon.

Chacun avait passé un uniforme qui permet de jouer à *« décrivez-moi votre accoutrement, je vous dirai quelle est votre raison sociale »*.

Au jeu des uniformes, M. Jacques Chirac et son gouvernement ont décroché le pompon. Ils n'avaient pas la défroque cohabitable pour un sou. On aurait cru qu'ils s'étaient invités de force dans un bal costumé dont ils n'avaient pas bien saisi le thème. On était là sur les terres de M. Mitterrand ! Ils l'ont compris dès que le président a répondu avec gourmandise aux questions si bien posées par Yves Mourousi.

MM. Pasqua et Pandraud, qui devaient avoir prévu le coup de « la fête à la rose », avaient préféré se faire porter pâle, avec ordonnance (1), afin de ne pas rencontrer deux grévistes de la faim de Lyon, deux jeunes immigrés invités spéciaux de M. Mitterrand. Le reste de la bande gouvernementale – le ministre des affaires étrangères en convers·tion avec Mme Joëlle Kauffman, les ministres de la culture, MM. *Léotard* et Lang, se tournant le dos – ne s'est pas beaucoup aventurée sur la pelouse avant de lever le camp, rapidement et en bon ordre. On évitait ainsi les commentaires sur les déclarations présidentielles.

La place était alors libre pour *« l'autre gouvernement »*, celui de la législature précédente, dont la plupart des membres présents se sentaient un peu plus chez eux. Même si l'épouse de l'un d'entre eux trouvait *« déplacée »* la musique genre « bal popu » qui s'échappait du kiosque installé au fond des jardins, comme si le président n'avait pas oublié que ce 14 juillet devait aussi avoir l'uniforme du cinquantième anniversaire du Front populaire.

Piqués comme des marguerites au milieux d'un massif de roses, les policiers en civil sont fagotés comme des policiers en civil. Ne serait-ce l'antenne du talkie-walkie qui sort de la poche de la veste, ils ont une manière étonnante de porter leur complet en faisant croire qu'il s'agit du célèbre ensemble blouson-jean-baskets.

Une dame arbore un bel uniforme socialiste matérialisé par un autocollant qui célèbre sa « région du Nord » dont le o a été remplacé par une rose au poing. Plus loin, Alice Sapritch, robe imprimée à fleurs, long fume-cigarette et chapeau de paille, déambule au bras d'un jeune ami.

« Léotard au fond du trou »

Près des buffets régionaux, on peut croiser Serge Gainsbourg en uniforme Gainsbourg, l'acteur Jacques Perrin qui ne porte pas son uniforme de Crabe-tambour, Sophie Marceau bronzée sous son décolleté, Enrico Macias en palabre avec Georges Sarre, secrétaire national du PS, Patrick Poivre d'Arvor en costume de journaliste « destructuré », le romantique Gonzague Saint-Brice dont l'un des admirateurs affirme que *« c'est le genre à ne pas avoir d'ennemis »*, le patron François Michelin pour qui *« le patron, c'est le client »* et le cinéaste Marcel Carné, très entouré, en grande conversation avec le chef de l'Etat.

M. Anicet Le Pors est aussi de la fête. Il porte son costume de conseiller d'Etat, qui est le même que celui du comité central du PCF et qui ressemble étrangement à celui d'ancien ministre de la fonction publique, celui-là même qui est fabriqué dans un tissu plein de contradictions. M. André Billardon a enfilé, lui, son uniforme de chef de l'opposition parlementaire. Avec son camarade, le *sénateur et président du conseil* général de la Nièvre, Noël Berrier, déjà à l'honneur pour l'inauguration du musée du septennat (*le Monde* du 15 juillet), il se paie une énorme tranche de rire. *« Pourquoi sont-ils si bêtes au Sénat ? »* demande-t-il faussement naïf à son complice. *« Ils ont mis Léotard au fond du trou avec 3 mètres de terre sur la tête »*, répond l'autre. Et comme une pelletée supplémentaire ne fait jamais de mal, il ajoute : *« Léotard ne compte plus auprès de ses électeurs. Pour nous, ça ne change rien, il n'a jamais compté. »*

Les habitants de Valz n'en auraient probablement pas cru leurs oreilles. Invités du président – « *c'est un hasard* », selon l'expression de M. Michel Charasse, – les quarante-quatre personnes de cette commune du Puy-de-Dôme, qui vote majoritairement socialiste, ont été l'objet de toutes les sollicitations des médias. Visiblement émus qu'on leur accorde tant d'importance, puis se piquant au jeu du vedettariat, ils se sont égaillés séparément sur la pelouse. Le doyen du village, l'ancien maire, âgé de quatre-vingt-neuf ans, arborait fièrement ses légions d'honneur à lui, *« la médaille du département et celle de la commune »*, pendant que le benjamin de la garden-party, un bébé de deux mois venu de la Nièvre, tétait benoîtement son biberon dans les flonflons finissant de la fête et dans les bras d'une jeune femme... en uniforme d'épouse.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Considérant comme *« inopportune »* l'invitation des deux grévistes de la faim par M. Mitterrand, le ministre de l'intérieur et celui chargé de la sécurité ont boudé la garden-party. Ils ont estimé que cette présence *« s'inscrivait comme une pression à l'égard du pouvoir législatif »*.

Valz-sous-la-rose

Les habitants de Valz-sous-Châteauneuf (Puy-de-Dôme), invités surprises du président Mitterrand à la garden-party de l'Elysée, sont majoritairement à gauche et plus particulièrement de sensibilité socialiste. Sur les 38 suffrages exprimés (52 inscrits et 38 votants) au second tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand en avait obtenu 24, soit 63,2 %. Au premier tour, sur 36 votants et suffrages exprimés, les résultats avaient été les suivants : MM. Mitterrand (16 voix), Giscard d'Estaing (10 voix), Chirac (3 voix), Marchais (3 voix), Lalonde (1 voix)... et Mme Laguiller (3 voix).

Le résultat des élections législatives du 16 mars dernier a révélé une stabilité à gauche et une modification de la répartition des voix à droite. Pour 56 inscrits, 41 votants et 39 suffrages exprimés, la liste socialiste a obtenu 22 voix et celle du PCF 2 voix ; la liste d'union de l'opposition a recueilli 9 voix, et celle du Front national 6 suffrages.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

La cohabitation est-elle indemne, après le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance relative aux privatisations ? Non, répond Bernard Pellegrin dans le **Matin**. *« Il fallait bien que cela arrive*, écrit-il. *Depuis hier, la cohabitation a des trous à sa chemise »*, mais il précise : *« Pour les uns comme pour les autres, la partie doit se jouer finement car la crise peut être au bout de l'ordonnance. La cohabitation est plus que jamais armée, mais pour l'instant ce n'est encore qu'une guerre psychologique. »*

La cohabitation est également en cause pour Charles Rebois du **Figaro**. *« La coexistence connaît son premier accroc sérieux »* estime-t-il en accusant : *« L'opinion retiendra que la responsabilité en incombe à François Mitterrand, même si, en opposant un veto à l'ordonnance sur les privatisations, le chef de l'Etat a su se parer des plumes du civisme. La manœuvre est habile sinon loyale. »* *« Mais, plus que le refus, ce sont les prétextes invoqués qui choquent. Jouant les Ponce Pilate, François Mitterrand se retranche derrière le Conseil constitutionnel. »*

Tel n'est pas l'avis de Philippe Tesson du **Quotidien de Paris**. *« Il ne faut pas se tromper : ce n'est pas la cohabitation qui est atteinte par le refus opposé par le président de la République de signer les ordonnances sur la privatisation, c'est, ponctuellement, la liberté d'action et l'efficacité du gouvernement. »*

Accroc ou pas, Jean-Michel Helvig de **Libération** s'attache au *« procédé »* adopté par M. Mitterrand : *« Comme ce redoutable procureur qui prétendait envoyer n'importe qui à l'échafaud pour peu qu'on lui fournisse une seule phrase d'un quelconque de ses discours, le président de la République tire argument d'une seule ligne d'une décision de quarante pages du Conseil constitutionnel pour siffler la faute. A la manière d'un arbitre de rugby qui, après avoir laissé jouer l'avantage, oblige à revenir là où la faute a été commise (...) Et il impose au gouvernement de revenir devant le Parlement. Procédé machiavélique. »*

Quand à Claude Cabanes de **l'Humanité**, il minimise l'intervention du président de la République : *« A Avignon, Shakespeare est à l'honneur* avec la Tempête. *A l'Elysée, ce n'était que* Beaucoup de bruit pour rien. »

هكذا منذ الأصل

Une démonstration spectaculaire en Meurthe-et-Moselle

Cent cinquante hélicoptères pour séduire M. Mitterrand

Afin de convaincre le chef de l'Etat et le ministre de la défense de la nécessité pour l'armée de disposer d'un nouveau modèle d'hélicoptère, les militaires n'ont pas lésiné sur les moyens de démontrer l'efficacité d'une force aéromobile.

LONGWY
de notre envoyé spécial

Chacun, le chef de l'Etat comme le premier ministre, a voulu honorer à sa manière l'armée française en ce premier 14 Juillet de la cohabitation. Quatre jours avant la fête nationale, M. Jacques Chirac a célébré au camp de Suippes (Marne) « *la force cuirassée* » d'autrefois, c'est-à-dire les blindés et il a volé en hélicopthère au ras du sol (*le Monde* du 12 juillet). Le lundi 14 juillet, M. François Mitterrand, après avoir présidé un défilé de blinder s'est rendu en fin d'après-midi au fort de Fermont, près de Longwy (Meurthe-et-Moselle), pour assister à un impressionnant ballet de cent cinquante hélicoptères.

Chars et hélicoptères. En ces temps de coexistence politique, les deux coresponsables de la défense nationale, selon la Constitution, ont rendu un hommage séparé à ce que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Maurice Schmitt, présent aux deux démonstrations, appelle « *la complémentarité indissociable dans la manœuvre entre le char puissant et permanent sur le champ de bataille, et l'hélicoptère, rapide et discret, qui frappe par surprise avant de s'esquiver* ».

Près du fort de Fermont, l'un des ouvrages enterrés à 30 mètres sous le sol de la célèbre ligne Maginot, l'armée de terre avait organisé à l'intention de M. Mitterrand l'un de ces spectacles dont elle a le secret. « *Un mécanisme parfaitement huilé, et c'est une qualité pour une armée* », dira ensuite le chef de l'Etat. L'état-major de la 4e division aéromobile n'avait pas lésiné sur les moyens ni sur la mise en scène à donner le tournis, avec le bourdonnement incessant des machines volantes : 100 hélicoptères de combat Gazelle à 20 millions de francs l'exemplaire et 50 hélicoptères Puma à 60 millions de francs pièce ont caracolé devant la tribune officielle, déposant ici des combattants à moto ou en jeep, là des antennes de transmission, ou simulant des attaques antichars avec des missiles HOT et des raids contre d'autres hélicoptères avec leur canon de 20 millimètres.

Une manœuvre intéressée

Au total, .5 milliards de francs d'hélicoptères ont manœuvré durant une cinquantaine de minutes devant un président de la République qui n'a pas caché son admiration. « *Du très beau travail,* avouera-t-il à la fin. *Une extrême précision dans la démonstration. Il faut l'avoir vu pour imaginer ce que peut représenter une force aussi redoutable.* » Dans la tribune des invités, le chef d'état-major de l'armée de terre jordanienne, que M. Mitterrand a tenu à saluer longuement, et dont on dit qu'il voudrait lui aussi se constituer une force aéromobile en commandant à la France des Puma supplémentaires s'il en avait les moyens financiers.

L'armée de terre aurait-elle voulu convaincre le chef de l'Etat et le ministre de la défense, M. André Giraud, de son besoin de disposer à terme d'un nouveau modèle d'hélicoptère qu'elle ne s'y serait pas prise autrement avec ce « show » digne du film américain *Apocalypse Now*. On sait que, depuis trois ans maintenant, la France et l'Allemagne fédérale tentent – non sans difficultés – d'organiser une coopération pour la fabrication d'un hélicoptère de lutte antichar et d'un hélicoptère de lutte antihélicoptère à partir d'une même machine volante de base.

M. Mitterrand n'a pas été dupe de cette démonstration intéressée de l'armée de terre. Aux journalistes, avec lesquels il s'est entretenu à bâtons rompus à l'issue de son bref séjour au fort de Fermont, le chef de l'Etat a confié qu'il était favorable à la construction, en coopération de part et d'autre du Rhin, d'un char nouveau et d'un hélicoptère nouveau. Parlant des « *qualités techniques* » particulières à chaque pays et de « *l'amour-propre national* » qui permettent de distribuer « *le lesdership* » à l'un ou à l'autre des partenaires selon le programme d'armement retenu, le président de la République a estimé en substance qu'on pouvait attribuer « *la préférence* » à la France en matière d'hélicoptères. « *Si l'on veut faire l'Europe*, a-t-il expliqué, *avec des noyaux de sa défense qui lui permettent d'attendre avant d'en faire davantage, il faut avoir soin de définir une certaine unicité des armements, sinon tout le reste du discours serait vide de sens.* »

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, s'entretiendra précisément de ce programme nouveau d'hélicoptères commun le 25 juillet prochain à Paris avec son homologue français, M. Giraud.

JACQUES ISNARD.

Le réseau câblé de Biarritz

Un avertissement sans frais de la Commission informatique et libertés

La CNIL juge que les PTT sont beaucoup trop curieux des programmes et des chaînes regardés par les Biarrots reliés au réseau câblé.

BIARRITZ
de notre envoyé spécial

La câble c'est le futur prometteur de la communication. C'est aussi une nouvelle possibilité de surveiller les individus, de connaître leurs aspirations et leurs goûts. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'en est inquiétée récemment en émettant une « *réserve de principe* » à l'encontre de l'expérience de réseau câblé menée actuellement à Biarritz. Tel est le sens de la délibération de la CNIL, rendue le 8 juillet, sous la présidence de M. Jacques Fauvet.

Les mille cinq cents foyers de Biarritz aujourd'hui reliés par câble préfigurent la communication de demain. Grâce aux fibres optiques, le réseau expérimenté sur la côte basque possède un débit d'informations beaucoup plus élevé que les câbles téléphoniques en cuivre classiquement utilisés par les PTT.

Chacun des mille cinq cents foyers-cobayes est équipé d'un visiophone. C'est un téléphone à images, une sorte de gros minitel avec, sur le côté, une caméra. Grâce à elle, les correspondants peuvent voir leur interlocuteur sur l'écran. Il faut s'installer correctement devant la caméra. Sinon un voyant lumineux avertit l'utilisateur qu'il est hors champ.

La caméra peut être déboîtée du visiophone pour être placée, tête en bas, sur un support latéral. Elle lit, à la demande, les documents posés devant elle et les transmet aussitôt au correspondant. Celui-ci les voit apparaître sur son écran ou, s'il le désire, sur l'écran de son téléviseur lequel peut être relié à un magnétoscope.

Ce téléphone du futur coûte cher, très cher et il est exclu que les prochains « câblés » de Paris, Rennes et Montpellier en soient dotés, au moins dans un premier temps. Ils pourront, en revanche, bénéficier des autres avantages de la fibre optique : une multitude de chaînes de télévision et de canaux hi-fi. Aujourd'hui à Biarritz, un choix très large est déjà offert aux téléspectateurs : chaînes françaises et espagnoles, chaîne locale, chaîne belge ou suisse, BBC, chaînes relayées par satellite telles Sky Channel ou Music Box, sans parler de la faculté de puiser, à la demande et à distance, dans la vidéothèque du réseau, autrement dit d'obtenir la diffusion de son film préféré.

Curiosité inutile

Chargée de faire obstacle aux débordements de l'informatique, la CNIL s'intéresse de près au develppement du câble. Sur la suggestion de son rapporteur, M. Michel Elbel, elle tient à faire savoir ce qui dans l'expérience de Biarritz lui paraît admissible et ce qui ne l'est pas. Le principe du câble n'est pas condamné, mais certains choix faits par la direction générale des télécommunications (DGT) le sont. La Commission s'inquiète, par exemple, que figurent dans l'annuaire des numéros spécifiques d'abonnés, indiquant qu'ils sont raccordés au réseau optique et qu'ils disposent d'un visiophone. La CNIL « *prend acte qu'en revanche la transmission de l'image des correspondants ne peut avoir lieu qu'avec leur accord préalable* » et qu' « *en l'état, le système mis en place ne permette pas la conservation (...) des images* » ainsi transmises. La CNIL plaide en somme pour la confidentialité.

Ces remarques sont faites en passant. Là n'est pas l'essentiel pour la Commission. Ses enquêteurs ont été beaucoup plus intrigués par les gros ordinateurs qui, au premier étage du principal central de Biarritz, enregistrent sans relâche les comportements des usagers du câble. *Grosso modo* la technique retenue par la DGT permet à celle-ci de connaître précisément quelle chaîne et quel programme choisit un abonné. Que celui-ci ne manque pas une émission avec M. Michel Rocard, qu'il soit un adepte du « Jour du seigneur » ou, au contraire, de certaines émissions coquines, le voilà classé, répertorié, mis à nu.

A ces critiques, la DGT répond qu'il lui faut bien facturer lesdits abonnés. Comment faire autrement, que d'enregistrer ce qu'ils « consomment » ? Réplique de la CNIL : « *D'autres solutions auraient pu apporter de meilleures garanties tout en parvenant aux mêmes résultats.* » Sans dire lesquelles, la Commission pense évidemment aux cartes à microprocesseur, analogues à une carte de paiement, qui permettraient de débiter chaque abonné chez lui, sans que les PTT sachent ce qu'il a regardé ou écouté.

Cette curiosité inutile vaut aux PTT une « *réserve de principe* » de la CNIL qui « *regrette de ne pas avoir été consultée au moment du choix des techniques retenues, celles-ci comportant des risques certains pour la protection des libertés individuelles* ». A la DGT maintenant de faire son examen de conscience et de tirer profit, pour l'avenir du câble, de cet avertissement sans frais.

BERTRAND LE GENDRE.



CHRONIQUE DES ANNÉES 60

1. La grande « manif » de l'UNEF

« Paix en Algérie ! », « Les paras à l'usine ! », « La paix, Charlot ! ». Le 27 octobre 1960, ces slogans scandés par des milliers d'étudiants marquent la première grande manifestation organisée contre la guerre d'Algérie.

AU printemps 1960, les soldats du contingent continuaient à pacifier l'Algérie. Les roues de l'histoire patinaient dans le sable chaud. « *La vie publique française*, écrivait *le Monde* à la fin d'avril, *a rarement paru aussi vide de substance, le gouvernement aussi immobile et l'opinion aussi indifférente aux vrais problèmes.* »

Pourtant, en ce même mois d'avril, un fait d'apparence modeste, mais qui allait se révéler un événement-catalyseur eut lieu à l'Institut polytechnique de Lyon, où s'était tenu le 49e congrès de l'Union nationale des étudiants de France, l'UNEF. L'attitude à prendre face à la guerre d'Algérie avait fait l'objet principal des débats. Contre une minorité, résolument « apolitique », la majeure partie des délégués avaient jeté leurs mandats en faveur d'une motion enjoignant aux autorités françaises de négocier avec le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne). Le nouveau bureau élu était présidé par Pierre Gaudez, un étudiant en sociologie de la Sorbonne, classé sommairement « catholique de gauche ». Dans les semaines qui suivirent, les opposants de droite du syndicat étudiant, faisant scission, constituèrent une Fédération des étudiants nationalistes, proclamant bien haut leur attachement à l'Algérie française. Comme avait dit autrefois Bernanos, c'était la fièvre de la jeunesse qui maintenait la France à la température normale.

Cette fièvre ne retomba pas de sitôt. Dans toutes les villes universitaires, les étudiants de l'UNEF multipliaient les démarches auprès des autres organisations syndicales en vue de développer, au coude à coude, la protestation contre la guerre.

Mais, partout, ces jeunes gens se heurtaient aux rancunes historiques de leurs aînés : à FO, on ne voulait pas entendre parler des « staliniens » de la CGT ; à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), on disait pis que pendre du SGEN, qui appartenait à la CFTC, laquelle n'était point « laïque », etc. Les coups de sonnette des étudiants ne parvenaient à tirer aucun dirigeant syndical, blanchi sous les boulets des batailles fratricides, de son splendide isolement. Tous, au mot de « paix », avaient le miel à la bouche mais pas un n'eût hasardé le moindre signe de raccommodement pour avancer l'heure de sa proclamation. Les syndicats étaient au diapason des partis de gauche, séparés, divisés en eux-mêmes, incapables de prendre une initiative d'envergure : les communistes attendaient le réveil des « masses » et les socialistes comptaient dans leurs rangs quelques-uns des plus farouches adversaires de la décolonisation.

Il devenait clair que, dans cette situation, les étudiants devaient d'abord compter sur eux-mêmes. N'étaient-ils pas, en métropole, les plus directement concernés par le problème algérien ? Beaucoup concluaient de leurs lectures l'idée que l'indépendance de l'Algérie appartenait à la catégorie des nécessités historiques ; un petit nombre projetaient dans la lutte du combattant algérien un espoir de révolution dont l'esprit avait déserté le prolétariat français ; tous avaient à cœur de défendre leur sursis d'incorporation, qui avait mauvaise presse aussi bien du côté de *l'Aurore* que du *Canard enchaîné*.

Le premier geste éclatant du nouveau bureau de l'UNEF fut la reprise publique des relations avec l'Union des étudiants algériens, l'UGEMA, qui avait été dissoute par le gouvernement Gaillard, en janvier 1958. Le pouvoir spirituel de la grande presse y alla de ses semonces, et le pouvoir temporel du ministère de l'éducation nationale, de sa punition : il supprima sa subvention annuelle à l'UNEF. Accusé de n'être pas représentatif, le bureau présidé par Gaudez convoqua, le 19 juin, une assemblée générale extraordinaire à Paris : son action en faveur de la paix en Algérie fut approuvée par une majorité accrue. Ainsi, une nouvelle force politique était en train de se nouer hors des partis et autres groupes traditionnels.

Pour Pierre Gaudez et ses collaborateurs, il devenait urgent de redonner confiance à tous ceux de leurs camarades qui étaient de plus en plus tentés par des solutions illégales : l'insoumission, la désertion, voire l'engagement dans les réseaux d'aide au FLN, comme celui que Francis Jeanson avait révélé dans une conférence de presse clandestine, le 15 avril. A la fin de juin, il y avait bien eu des pourparlers entamés à Melun entre Français et Algériens, mais l'impasse était vite apparue et l'on était retombé à pied d'œuvre. Au début de septembre, au moment où s'ouvrait le procès du réseau Jeanson, un manifeste de cent vingt et un intellectuels était publié, proclamant *« le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie »*.

Sartre, l'un des pétitionnaires, alors au Brésil, adressa une lettre au tribunal chargé de juger les amis de Francis Jeanson. *« La gauche*, disait-il, *est impuissante et elle le restera si elle n'accepte pas d'unir ses efforts à la seule force qui lutte aujourd'hui réellement contre l'ennemi commun des libertés algériennes et des libertés françaises. Et cette force, c'est le FLN. »* Le philosophe affirmait d'autre part que si Jeanson lui avait demandé *« de porter des valises ou d'héberger des militants algériens »*, il l'eût fait sans hésiter. Le vocabulaire du temps s'enrichit : il fallait désormais compter avec les « porteurs de valises ».

Soucieuse d'offrir une autre perspective aux étudiants et à l'ensemble des jeunes, l'UNEF entreprit d'organiser un vaste rassemblement de protestation avec le soutien et la participation des autres syndicats. Exempte de tout contentieux avec les uns et les autres, consciente d'exprimer le vœu du grand nombre, elle lança à la mi-octobre l'appel à une ample manifestation par laquelle étudiants et ouvriers feraient connaître communément leur volonté de paix. Grâce à sa position stratégique, elle réussit l'impossible : obtenir l'accord conjoint de la FEN, de la CFTC et de la fédération départementale de FO.

Cependant, la CGT et le Parti communiste, en principe favorables à l'union syndicale, mais craignant d'être en l'occurrence réduits à une force d'appoint et de se prêter par là même à une grande manœuvre anticommuniste, le prirent de haut et dénoncèrent dans l'initiative unilatérale de l'UNEF *« une méthode dangereuse et aventuriste »*. Philippe Robrieux, responsable de l'Union des étudiants communistes, eut beau s'employer à faire revenir la dyarchie Thorez-Vermeersch sur sa condamnation, il dut, malgré lui, expliquer à ses troupes au nom de quels intérêts supérieurs elles devaient s'abstenir de participer à la « manif ».

Celle-ci, prévue place de la Bastille pour le 27 octobre, fut interdite par le ministère de l'intérieur. Les organisateurs passèrent outre. Pour éviter le pire, le gouvernement lâcha du lest et autorisa, à la veille du jour J, une réunion à la salle de la Mutualité. *L'Humanité* resta sur son quant-à-soi, appelant à des débrayages symboliques, à des rassemblements locaux, mais non à la réunion « aventuriste » de la Mutualité.

Le 27 octobre, à 6 heures du soir, la grande salle du quartier Latin était pleine comme à ses plus beaux jours. Mieux : dans les rues adjacentes, des milliers de manifestants se pressaient, interdisant toute circulation et, faute d'entendre bien les discours de l'intérieur retransmis par des haut-parleurs, scandaient à qui mieux-mieux les slogans qui portent les foules à l'unisson : « Paix en Algérie ! », « Les paras à l'usine ! » ou, sur l'air des lampions : « La paix, Charlot, la paix, Charlot, la paix ! » C'était discutable du point de vue des belles-lettres, mais jamais on n'avait vu un tel concours de peuple mobilisé contre la guerre en cours. Et cette grande première se faisait sans les communistes, qui n'avaient rien tant à cœur, selon eux, que l'union, l'union, toujours l'union. Comprenne qui pourra. En tout cas, ce fut une absence qui allait leur coûter cher par la suite.

A un moment donné, la police s'avisa de disperser la foule. Les coups de matraque volèrent ; ce fut *un bel acharnement, et même un* début de panique quand certains, sous la poussée, furent acculés contre les grilles du square Monge ou contre les vitres des cafés voisins qui volèrent en éclats... Au bout d'une demi-heure, la chaussée de la rue des Ecoles était dégagée : on n'y voyait plus que des dizaines de ballerines, abandonnées en offrande aux dieux de la paix. Au bruit de *cette manifestation, dont le succès* avait dépassé l'espoir des organisateurs, l'opinion allait-elle sortir de sa torpeur ?

Quelques jours plus tard, de Gaulle prononça un nouveau discours radiotélévisé. Cette fois, le chef de l'Etat parlait carrément de la « République algérienne ». Allait-on être arraché à l'interminable cauchemar ?

MICHEL WINOCK.



Manifestants et policiers face à face.

Dim. — LE MONDE — 28 octobre 1960

LES DIVERSES MANIFESTATIONS DU JEUDI 27 OCTOBRE

Salle comble à la Mutualité

Les participants ont approuvé une déclaration réclamant la reprise des négociations pour la paix en Algérie

De la place Maubert à la place Denfert-Rochereau

DES BAGARRES SOUVENT VIOLENTES ONT OPPOSÉ PENDANT DEUX HEURES LA POLICE AUX MANIFESTANTS

AU JOUR LE JOUR

DISTRIBUTION DE PRIX

On n'est pas surpris d'apprendre que le prix Nobel de la paix ne sera pas décerné cette année. Ce serait de l'ironie sans doute cruelle.

Cela dit, la Paix sera-t-elle sauvée seulement par les prix d'excellence ? N'y a-t-il pas, dans l'humaine intercession des moyens plus humbles d'honorer la belle et insaisissable déesse ?

Assurément, on voudrait que la haute sagesse des hommes d'Etat trouve d'un coup le chemin de la concorde. Mais, s'il faut chercher, s'il faut tâtonner, ceux qui quotidiennement débroussaillent le sentier, quitte à s'égarer parfois, quitte à se perdre, ont leurs mérites aussi.

C'est pourquoi je suggère que, s'il ne peut cette année décerner de prix, le comité Nobel ne laisse pas ce prestigieux honneur en déshérence et qu'il distribue au moins quelques accessits de la paix.

ROBERT ESCARPIT.

(Dimanche 30 lundi 31 octobre 1960.)

Le 26 octobre 1960, l'Académie de Suède a choisi à l'unanimité (*le Monde* du 28 octobre).

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — N°

MERCREDI 26 OCTOBRE 1960

SAINT-JOHN PERSE, prix Nobel

Par EMILE HENRIOT de l'Académie française

Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IXe

LA MOTION DE CENSURE A RECUEILLI 207 VOIX

L'adoption du projet de force de frappe s'accompagne d'un avertissement sérieux au gouvernement

Devant la détérioration de la situation à Léopoldville

NOUVEAU DÉBAT EN PERSPECTIVE A L'O.N.U. SUR L'AFFAIRE CONGOLAISE

Dans *le Monde* du 1er novembre 1960

LE PARTAGE DE LA JEUNESSE

par ETIENNE BORNE

QUE la partie pensante et agissante de la jeunesse française fasse son apprentissage politique à propos de cette guerre d'Algérie qui la concerne très directement, le fait, d'immense conséquence pour l'avenir de la nation, est de ceux qui ne se peuvent récuser. Des vagues de protestations contradictoires, violentes, mais pareillement extrémistes, soulèvent les futurs appelés, principalement les sursitaires. Et le silence durci et tendu de beaucoup de ceux qui, libérés, reviennent à l'ordinaire des travaux et des jours autres qu'ils n'étaient partis donne beaucoup plus à penser que les discours démesurés en style hebdomadaire de combat dont retentit le quartier Latin. Bref, le thème du malaise de la jeunesse est, après six ans de guerre, devenu un lieu commun qui se retrouve dans les chroniques des journalistes, les manifestations des intellectuels et, ce qui fait une consécration définitive, les déclarations épiscopales (...)

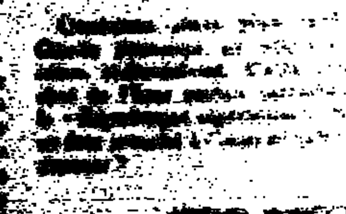
La jeunesse est un âge moral et métaphysique. La résignation au train du monde et le positivisme plat viendront plus tard. Un jeune homme, emporté par le génie de la jeunesse, ne peut pas supporter de mal savoir où se trouve dans un conflit le juste ou l'injuste ; plus logicien que dialecticien, il n'admet pas que des chemins tortueux puissent mener à des fins avouables. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une partie de la jeunesse conteste la légitimité de la guerre d'Algérie : une rébellion qui revendique la liberté et la dignité n'a-t-elle pas un droit moral à la victoire ? Et la laideur des techniques de représailles dont se sont trop souvent servies les armes françaises n'invite-t-elle pas à mettre en question la valeur même de notre cause ?

(...) Il appartient aussi au génie de la jeunesse de rompre par l'action les incertitudes de l'esprit. On comprend alors que beaucoup soient tentés par les résolutions extrêmes, que quelques-uns penchent de fait ou de sympathie vers les diverses formes de l'insoumission, mais que d'autres, ne voyant aucune issue politique dans les morales universalistes et soupçonnant de défaitisme les rhétoriques humanitaires, se mettent à réinventer le nationalisme, et avec quel accent de dureté ! Ceux-là aussi se font un système du monde, se croient prédestinés à défendre contre la marée montante des barbaries les valeurs d'une civilisation investie, et leur morale sera une nouvelle version du fameux « politique d'abord ». De ce côté, l'abandon de l'Algérie ou la seule négociation avec l'adversaire seraient ressenties comme un déshonneur national, mais aussi comme une intolérable démission de l'homme occidental.

Ainsi deux fractions de la jeunesse s'exaspèrent l'une l'autre pour ne s'accorder au fond que par leur commune condamnation des générations installées dans l'existence et des hommes établis au pouvoir, qu'on accuse de chercher dans le compromis, le double jeu et la mauvaise foi une impossible solution à un drame que la jeunesse, elle, affronte dans sa vérité abrupte. On aurait tort de s'essayer à expliquer la révolte morale d'une partie de la jeunesse par l'action dissolvante de prétendus « maîtres à penser » qui d'ailleurs se règlent sur le comportement de la jeunesse plus qu'ils n'en dirigent la conscience. On n'aurait pas raison non plus de se demander si la renaissance du nationalisme dans une autre partie de la jeunesse ne vient pas de la survivance de réflexes bourgeois d'autant plus agressifs qu'ils sont contredits par le mouvement de l'histoire. Dans les deux cas, ce sont idéologies rassurantes qui sentent leur vieil homme.

La vérité est que la guerre d'Algérie, telle qu'elle se poursuit, est un attentat permanent contre le moral de la France, et plus particulièrement de sa jeunesse. Sous l'interpellation de l'événement, des générosités prises de vertige sont en passe d'y ressusciter la plus irréaliste des gauches ou la plus forcenée des droites. Que les responsables de la France et que les générations rassises, qui n'ont guère été capables de mettre ensemble la morale et la politique, ne s'étonnent pas de l'état de désarroi, et peut-être de désespoir, dans lequel se trouve une jeunesse partagée qui leur renvoie la violente image de leur propre échec.

Demain : Les embruns de la « nouvelle vague »





Le Monde
MEDECINE

Bourreaux en blouse blanche

Dans bien des dictatures, les médecins militaires se font les auxiliaires des tortionnaires et sont parfois eux-mêmes les bourreaux. En Uruguay, ce fut le cas. La nouvelle démocratie uruguayenne vient d'autoriser des scientifiques américains à enquêter sur le terrain.

EN avril 1984, le docteur Vladimir Roslik, médecin d'une quarantaine d'années, meurt alors qu'il était détenu dans les bâtiments d'« interrogatoire » de l'armée uruguayenne. L'autopsie « officielle » conduite par le docteur Eduardo Saiz, un médecin militaire, indique que ce décès est dû à une *« défaillance cardio-respiratoire »*.

Dès qu'elle récupère le cadavre, la famille fait faire une seconde autopsie qui montre un hématome (énorme) au niveau du foie, un autre au niveau de la rate, et des ecchymoses multiples sur tout le corps. L'équipe d'anatomopathologistes universitaires qui a conduit cette seconde autopsie conclut que le décès est dû à une hémorragie interne massive consécutive à des coups violents.

En outre, l'eau retrouvée dans les bronches et les poumons, et les petites hémorragies cérébrales multiples apportent la preuve d'une asphyxie consécutive à une noyade. Le docteur Roslik, selon cette équipe médicale, est donc mort non pas d'une *« défaillance cardio-respiratoire »* mais en raison soit d'une noyade due à la torture dite « el submarino », soit de l'hémorragie interne provoquée par les coups violents reçus sur l'abdomen et le thorax.

En mars 1985, des élections rétablissent en Uruguay une démocratie civile mettant fin à douze années de pouvoir militaire absolu sur la vie politique, culturelle et sociale. Peu après, une commission d'éthique formée par les syndicats médicaux du pays examine le cas du docteur Saiz. Elle le trouve coupable de « faute grave » pour avoir falsifié, dans son rapport d'autopsie, les faits réels, et elle lui interdit la poursuite de son exercice professionnel. Le comportement du docteur Saiz, déclare le docteur José Diaz, secrétaire général du Syndicat des médecins uruguayens, *« est typique de celui adopté par tous les médecins attachés aux centres clandestins de détention installés sous la dictature militaire »*.

« Il nous a été impossible de vérifier le caractère absolu de cette assertion », écrit le docteur M.-G. Bloche qui, pour la première fois, a pu conduire à la demande de l'American Association for the Advancement of Science, une enquête approfondie en Uruguay auprès des médecins militaires accusés de complicités dans des actes de torture. *« Mais*, ajoute-t-il, *il est clair que de nombreux médecins se sont rendus coupables d'actes que bannit formellement l'éthique médicale mondiale et qui sont contraires au code d'éthique médicale promulgué par les Nations unies en 1982, code conforme à l'esprit des déclarations de Genève et de Tokyo adoptées par l'Association médicale mondiale »* (1).

« La preuve par l'aveu »

Plus de quarante mille Uruguayens ont été détenus durant la sombre période de la dictature militaire, et cinq mille ont été condamnés pour *« crime contre la sécurité de l'Etat »*, chef d'inculpation pour le moins vague et qui couvrait en réalité tous les délits d'opinion, voire l'hostilité personnelle de certains officiers. Le système de justice militaire était basé, comme jadis l'Inquisition, comme aujourd'hui encore dans tous les pays totalitaires, sur *« la preuve par l'aveu »*, aveu obtenu dans la plupart des cas par des tortures institutionnalisées.

Au terme de son enquête, conduite tant auprès des ex-prisonniers que des responsables politiques, des médecins civils et militaires et des officiers, le docteur Bloche conclut que *« la complicité des cliniciens dans des actes de torture a été systématique et généralisée »*.

1) De nombreux médecins militaires, écrit-il, ont *« examiné des détenus »* afin de voir s'ils pouvaient supporter des tortures diverses et ont remis aux autorités militaires les résultats de ces examens, en infraction avec la règle, absolue, mondialement connue, du secret médical. *« Ils étaient prisonniers, et j'étais médecin militaire*, déclare à l'enquête le docteur Carlos Rivero, psychiatre de la prison de Libertad. *Il n'y avait rien à cacher ; c'était la règle de la prison. Pour moi, c'était une question de tranquillité. »*

Ces tortures consistaient en privations prolongées de sommeil, en *« la plicana »* (chocs électriques sur les organes génitaux, les seins, et les gencives ou les dents), en *« el submarino »* (immersion forcée et prolongée de la tête dans une bassine d'eau remplie de déjections), en *« el planton »* (station debout, les jambes écartées durant des heures — ou des jours), en exécutions fantômes, en privation totale de nourriture et de boisson pendant plusieurs jours...

Dès l'admission dans le centre de détention, les médecins attachés à ces centres préparaient un *« rapport médical complet »* sur le détenu, rapport adressé ensuite aux officiers responsables du centre. Un bilan cardio-vasculaire était ainsi requis pour l'aptitude à « el submarino »... Des avis médicaux étaient demandés dans certains cas au cours même de la séance de torture pour savoir *« si elle pouvait continuer »*. Les médecins étudiaient dans les manuels de la guérilla les méthodes de *« simulations des maladies »* afin de les dépister chez les détenus qui les appliqueraient...

2) Des médecins ont rédigé des *rapports médicaux et d'autopsie inexacts* pour couvrir des actes de torture. Le cas du docteur Saiz relaté ci-dessus, et qu'a étudié le rapport américain, donne un exemple de ce comportement de totale malhonnêteté.

3) *Les soins* apportés aux prisonniers étaient *insuffisants* ou inadéquats, parfois de façon délibérée.

4) Des médecins (essentiellement des psychiatres) ont participé à des *interrogatoires politiques*, mais le rapport américain ne peut apporter de confirmation absolue aux assertions de plusieurs prisonniers selon lesquelles des cliniciens étaient présents lors des séances de « el submarino » ou de « la plicana » pour indiquer jusqu'où l'on pouvait aller dans la noyade, l'asphyxie ou la torture électrique.

Provoquer l'aliénation

5) Un psychologue, le docteur Britos a, semble-t-il, conçu le régime de la prison de Libertad afin de *« désintégrer le psychisme des détenus, et de provoquer une souffrance mentale conduisant à l'aliénation »*. Têtes rasées, les prisonniers devaient garder un silence absolu, n'étaient plus appelés que par un numéro, ne pouvaient plus ni lire, ni écrire, ni dessiner et devaient obéir à des règles qui changeaient constamment pour créer une « tension insupportable ».

« La guerre continuait dans la prison », déclare à titre d'excuse le docteur Martin Guttierrez, psychiatre en chef de la prison de Libertad. *« Nous avions devant nous des ennemis de la nation. »*

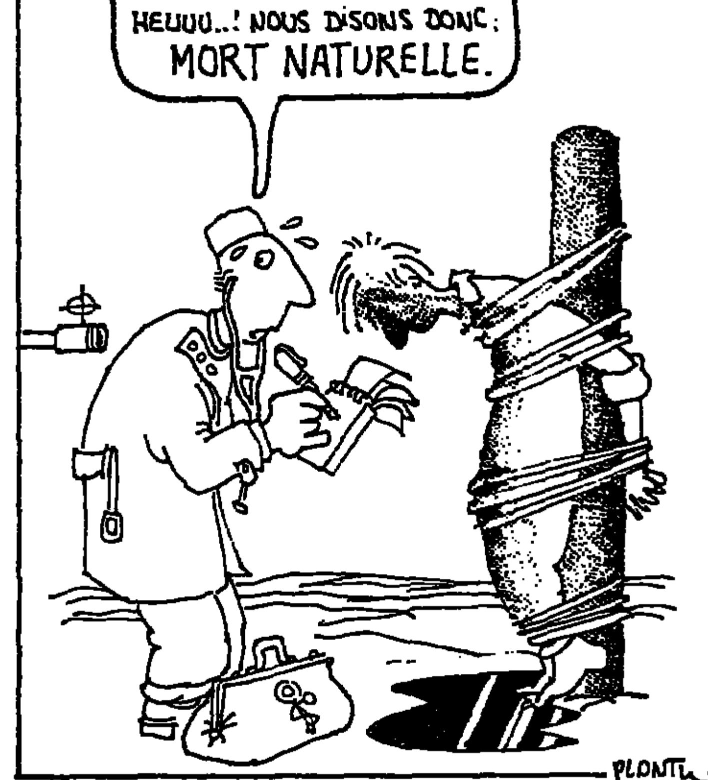
6) Il semble que des médecins aient délibérément *administré des neuroleptiques* (ou drogues de l'esprit), à des prisonniers. Certains étaient en proie à des tremblements incoercibles (syndrome extrapyramidal) car, ont dit les responsables uruguayens *« nous ne disposions pas en suffisance des médicaments pour supprimer ces effets secondaires des neuroleptiques »*. Le bien-fondé de ces « thérapeutiques psychiques » n'a pu être établi et il n'est pas exclu qu'elles aient été appliquées de façon médicalement injustifiée.

Au terme d'une enquête et d'un bilan consternants, largement diffusés par l'Association médicale américaine, le docteur Maxwell Bloche, qui enseigne à la faculté de droit de l'université de Yale et au département de psychiatrie de l'université de Columbia, relève que *« la quasi-totalité des médecins militaires uruguayens qu'il a interrogés ont reconnu avoir remis aux autorités militaires toutes les informations d'ordre clinique ou psychologique qu'ils avaient pu recueillir sur les prisonniers et cela sans que ceux-ci y consentent ou même en soient avertis »*.

Obéir à l'éthique ou à la police ?

Il ne note qu'un acte de résistance, fragile et solitaire sursaut de loyauté dans cette entreprise de trahison systématique de la déontologie médicale. Un psychologue, le docteur Alberto Milkewitz a refusé en 1982 d'obéir aux ordres qui lui étaient donnés de préparer des rapports sur les détenus pour ses supérieurs militaires à la prison de Libertad. Il fut immédiatement arrêté et mis au secret pendant une semaine.

Le motif de cette incarcération était le suivant : *« Le docteur Milkewitz montre une absence totale de compréhension quant à ses obligations en tant que membre des forces armées lorsqu'il affirme ne pouvoir donner aucune information sur ses conversations avec les prisonniers sans leur consentement parce que, prétend-il, son éthique ne le permet pas. »*



Cette « prétention » à adhérer aux préceptes internationalement admis de l'éthique médicale est et doit rester une obligation absolue, et il n'est pas, dans le monde, une communauté médicale qui n'ait adhéré aux chartes de Tokyo ou de l'ONU à ce sujet.

Il est clair cependant que ces préceptes élémentaires qui pourraient être résumés par le *primum non nocere* (avant tout, ne pas nuire) des Latins se trouvent en contradiction avec ceux auxquels obéissent — dans nombre de cas — les supérieurs hiérarchiques du médecin impliqué dans leur trahison.

La défense des médecins allemands lors du procès de Nuremberg reposait sur *« l'argument d'obéissance »* qui fut rejeté par le tribunal lequel, dans les attendus du jugement de l'époque, souligne que les médecins ne peuvent être relevés de leurs responsabilités morales par aucune instance, étatique ou autre, qui ne saurait en aucun cas être supérieure à une charte professionnelle mondialement ratifiée.

Amnesty International suggère à ce sujet, et à propos du comportement de certains médecins à l'égard de prisonniers faisant une grève de la faim, que les membres du corps de santé soient *« employés par une autorité indépendante de l'institution carcérale et responsables devant cette autorité indépendante quelle qu'elle soit »*.

Une utopie qui semble inaccessible, tant paraît fragile la notion « d'autorité indépendante », lorsque l'on sait qu'un tiers des pays du monde pratiquent à l'heure actuelle une forme quelconque de torture physique ou morale, et que — partout ou presque — certains médecins se trouvent impliqués dans ces actes inqualifiables — injustifiables — de dégradation de la personne humaine, actes commis, dans bien des cas, non sur l'ordre d'une autorité précise, mais au nom de l'intérêt suprême de l'Etat tout-puissant, et donc de la collectivité...

Actes commis en tout état de cause en violation des droits les plus élémentaires des hommes, ces droits dont les médecins s'honorent précisément d'être, dans le monde entier et depuis des siècles, les ultimes défenseurs.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *« Il y a violation flagrante de l'éthique médicale et délit au regard des instruments internationaux applicables si des membres des personnels de santé, et en particulier des médecins se livrent, activement ou passivement, à des actes par lesquels ils se rendent coauteurs, complices ou instigateurs de tortures et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. (...) »*

(Résolution adoptée par l'assemblée générale des Nations unies, 1983.)

Les résistants

SI de nombreux médecins se trouvent, hélas ! impliqués dans des actes de torture, d'autres sauvent l'honneur de leur profession en payant parfois de leur liberté ou de leur vie leur adhésion aux principes suprêmes du respect de la personne humaine et de la morale médicale. Le rapport publié par le Comité sur la liberté et la responsabilité scientifique de l'American Association for the Advancement of Science, en cite trois exemples :

● *En Afrique du Sud*, le docteur Wendy Orr comparut, en septembre 1985, devant la Cour suprême afin de porter de graves accusations de brutalités et de violences accomplies à la prison de Port-Elizabeth dont elle était médecin. Le docteur Orr apportait les dossiers de cent cinquante-trois prisonniers prouvant qu'ils avaient été l'objet de sévices graves (coups portés avec des fouets à billes d'acier ; perforation des deux tympans, fractures de la face, etc.).

Le juge Eksteen rendit un ordre *« d'interdiction formelle »* de ces brutalités et imposa, à la suite de l'audition du docteur Orr, que sa décision fut lue à tous les prisonniers. Le docteur Orr fut vigoureusement soutenue par l'Association médicale et dentaire d'Afrique du Sud qui la proposa au quotidien *The Star* pour l'élire « femme de l'année ». Ce qui fut fait... avant que le ministère de la santé ne la fasse transférer de son poste de médecin des prisons vers un hospice de vieillards, qu'elle quitta trois mois plus tard pour se réfugier à Johannesburg, car elle était l'objet de menaces de mort téléphoniques et écrites continuelles...

● *Au Chili*, un chirurgien thoracique célèbre, professeur à l'université de Santiago, le docteur Pedro Castillo, fut arrêté, le 4 août 1985, mis au secret, puis banni dans une île désolée du sud du pays. Le crime du docteur Castillo était de présider la Commission nationale contre la torture et de diriger une campagne destinée à mettre fin aux complicités médicales dans la pratique — courante — de la torture au Chili.

Averti, le Collège américain de chirurgie, dont il était un membre correspondant étranger éminent, entreprit une série de démarches à l'échelle de tous les collèges mondiaux de chirurgiens, et des autorités médicales internationales. Démarches fructueuses, puisque le docteur Castillo fut relâché, et qu'il a repris son action, bien qu'il soit destitué de son poste facultaire et que tous ses actes soient étroitement surveillés. Il n'est pas douteux que le harcèlement conduit notamment à Washington auprès du département d'Etat et de l'ambassade du Chili par la totalité des puissantes associations et académies médicales et scientifiques américaines a joué un rôle décisif dans la libération du professeur Castillo.

● *En Union soviétique*. Les docteurs Orr et Castillo continuent — dans des conditions difficiles — à exercer leur métier dans leurs pays respectifs. Il n'en est pas de même pour le psychiatre soviétique, le docteur Anatoli Koriaguine, qui a été condamné, en 1981, à sept ans de travaux forcés et cinq ans de bannissement, et qui est gravement malade et alité à l'hôpital du camp de travaux forcés de Perm.

Le docteur Koriaguine avait formé, en 1977, un groupe de travail avec plusieurs de ses collègues pour établir un bilan clinique objectif de certains dissidents politiques qui avaient été internés et soumis de force à un traitement de neuroleptiques parce que, selon les autorités médicales officielles, ils présentaient des *« psychoses schizophréniques »*.

Après avoir examiné cinquante-cinq dissidents soumis à ces « traitements » d'un genre particulier, le docteur Koriaguine et ses collègues conclurent qu'il n'y avait aucune justification médicale aux traitements en question et donc aucune trace des prétendues psychoses indûment diagnostiquées. En 1981, tous les médecins membres de cette commission étaient emprisonnés ou exilés...

Depuis lors, des démarches incessantes ont été et sont toujours entreprises par la communauté médicale mondiale en faveur du docteur Koriaguine, que des grèves de la faim prolongées ont conduit aux portes de la mort et auquel l'académie américaine a décerné, en 1983, son prix annuel *« pour la liberté et la responsabilité scientifique »*

Dr E.-L.

Echographies en pagaille

Les femmes enceintes demandent de plus en plus cet examen, le corps médical réussira-t-il à s'entendre sur son usage ?

CINQUANTE mille exemplaires ; trente-deux pages : une brochure consacrée à l'échographie chez la femme enceinte sera, dans quelques jours, sur le bureau de chaque médecin généraliste français. Editée par l'Unaformec (Union nationale des associations de formation médicale continue), elle a été financée, pour environ 300 000 francs, par le Fonds d'assurance formation de la profession médicale, une structure alimentée conjointement par le ministère de la santé et par la Caisse nationale d'assurance-maladie (1).

Les responsables de l'Unaformec veulent montrer tout le prix qu'ils attachent au « consensus » médical. Il s'agit, au terme d'un débat au sein de la profession, de définir des points d'accord et la conduite à tenir sur une question controversée.

Le premier sujet choisi – il y en aura d'autres – est l'échographie obstétricale, c'est-à-dire la surveillance, par un appareil à ultrasons, de la grossesse et de son évolution. Cet examen a été introduit en France dans les année 75, avec un extraordinaire succès. Plusieurs enquêtes de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ont ainsi établi qu'entre 1976 et 1981 le pourcentage de femmes enceintes ayant subi cet examen est passé de 11 % à 82 %.

On aurait pu penser que ce développement spectaculaire était dû surtout à des facteurs médicaux. *« Antécédents de mort-né ou de malformations dans les grossesses précédentes, pathologie au cours de la grossesse »*, peut-on lire dans le document de l'Unaformec. *« Ces facteurs ont eu un rôle moins déterminant pour expliquer cette explosion que les facteurs socio-économiques, l'âge, la filière de soins. »* En d'autres termes, c'est le niveau élevé d'études, le nombre de grossesses antérieures et le recours à un spécialiste gynécologique qui déterminent ce mode de surveillance.

Cet examen est indolore ; il fournit une image du futur nouveau-né (ayant en cela un considérable impact psychologique) : pourquoi le refuserait-on ? Mieux, ce sont les femmes elles-mêmes qui le demandent, quand elles ne le revendiquent pas. Sur les questions élémentaires, en revanche, on ne dispose encore d'aucune réponse : que rechercher exactement et quand ? Quelle doit être la fréquence de ces examens ? Quel impact réel ont-ils sur la qualité de la surveillance de la grossesse, sur la santé du nouveau-né ?

En 1982, les médecins généralistes de l'excellente revue médicale *Prescrire* (2), soucieux d'établir un « consensus » sur ce sujet, firent une enquête et relevèrent à cette occasion que, s'il n'y avait aucune discussion chez les spécialistes quant à l'intérêt de l'échographie lors de l'existence d'un processus pathologique, il n'y avait, à l'inverse, aucun accord sur le nombre et la date des examens à pratiquer de manière systématique. *« Le caractère étonnamment précis des images de la morphologie fœtale données par l'échographie,* écrivait alors *Prescrire, risque de faire perdre de vue le caractère médicalement utile de ces indications. Faire trois à quatre échographies par grossesse pour rentabiliser des appareils plus ou moins performants coûte cher à la société sans autre bénéfice que celui de l'échographiste. »* En l'état actuel des connaissances, soulignait pour sa part il y a deux ans la conférence de consensus américaine, *« rien ne justifie la surveillance échographique systématique de la grossesse »*.

La France championne du monde

Où en est-on aujourd'hui ? Le débat scientifique n'est nullement réglé, alors que la France demeure la championne du monde en matière de consommation (3 millions d'échographies *annuelles pour 700 000 naissances*) et que cet examen – quelle que soit sa fréquence – est remboursé par les caisses de Sécurité sociale. Certaines équipes conseillent, à titre systématique, une échographie au cours de la grossesse ; d'autres en conseillent deux, et certaines trois. Et chaque médecin connaît des cas où ce chiffre est, souvent pour de simples raisons de convenance, largement dépassé. Tout se passe, expliquent les épidémiologistes de l'INSERM (G. Bréart et collaborateurs) *« comme si ce n'était pas sur l'analyse des effets réels de l'échographie qu'a été basée la décision d'utilisation mais plutôt sur l'analyse des effets théoriques, basée sur le postulat que plus on a d'informations meilleures sont les décisions »*. Ce qui reste à démontrer.

Sans même aborder l'aspect économique de cette question (*« les sommes dépensées pour les 3 millions d'échographies annuelles sont nettement supérieures à celles utilisées pour tous les autres diagnostics ou mesures thérapeutiques proposés aux femmes enceintes »*, estime le professeur Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), la définition d'un consensus sur ce thème permettrait de régler, évaluations chiffrées à l'appui, la question des points de vue divergents d'écoles différentes. La qualité des appareillages ou la qualification des échographistes pourraient également enfin être prises en compte.

Reste que la recherche et la définition de consensus ne peuvent se faire par voie de brochure mais imposent une participation collective du corps médical. Elles semblaient avoir été – non sans mal – trouvées sous le précédent gouvernement. Suffisamment en tout cas pour que M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'État à la santé, annonce au conseil des ministres la création, dès janvier 1986, d'une « Fondation pour l'évaluation des pratiques et des techniques médicales » (*le Monde* du 20 décembre 1985) que devait présider le professeur Emile Papiernik. Or, depuis mars dernier, ce projet est dans une impasse, les différentes parties prenantes ne s'entendant apparemment plus sur les moyens à mettre en œuvre. Quant aux pouvoirs publics, ils ne semblent pas vouloir aller de l'avant. Sur ce thème pourtant essentiel qui engage la médecine de demain, tout reste donc à faire.

JEAN-YVES NAU.

LA MOUCHE.

(1) *Pour faciliter la décision médicale. Les consensus en médecine. Une nécessité, une urgence pour la profession.* Brochure de l'Unaformec rédigée par le docteur Pierre Ageorges avec les docteurs Gilles Bardelay et Jean-Pierre Noiry.

(2) L'échographie au cours de la grossesse, l'écho de la mode ? ». Revue *Prescrire*, 1982, volume 2, numéro 17.

POINT DE VUE

Des biologistes casse-cou

par RÉGIS CHAMBERT (*)

L'AFFAIRE des cancers de l'Institut Pasteur souligne douloureusement le fait que l'ensemble du personnel de recherche en biologie est soumis dans les laboratoires à des agressions à la fois permanentes et sournoises (la plupart d'entre elles étant indécelables par nos sens et ayant des effets à moyen terme). Le biologiste moléculaire travaille aujourd'hui avec un arsenal de techniques infiniment plus dangereuses que celles utilisées par son « ancêtre » biochimiste de la décennie 1960-1970.

Les besoins d'une recherche de pointe imposent dans tous les centres de recherche l'utilisation de quantités importantes de radioéléments à durée de vie souvent courte mais à fort pouvoir ionisant (tel le phosphore 32 dont la radiotoxicité est 100 fois plus élevée à radioactivité totale égale que celle du carbone 14 ou du tritium). Elle impose aussi la manipulation de nombreux produits chimiques (volatils ou à l'état de poudre très divisée), de micro-organismes plus ou moins pathogènes rendus artificiellement résistants à une gamme d'antibiotiques et de virus oncogènes.

Depuis 1980, fin de la polémique sur les dangers potentiels des manipulations génétiques *in vitro*, les chercheurs ont, pour la plupart, renoncé à la vigilance la plus élémentaire ; les uns (les plus anciens) ayant les yeux fixés sur la hauteur de la pile de leurs publications ; les autres (les plus jeunes), totalement imperméables à la « grande peur » qui avait saisi certains chercheurs à manipuler les gènes, il y a une dizaine d'années, n'ont pas été préparés à intégrer des préoccupations de sécurité à leur travail expérimental.

Les comités d'hygiène et de sécurité locaux sont chargés de diffuser les consignes de sécurité, de conseiller, d'inspecter les laboratoires. Ce n'est pas si mal, mais les événements de l'Institut Pasteur et ceux plus anciens de l'Institut de génétique d'Orsay devraient ouvrir dans les communautés de chercheurs des débats autour des trois thèmes suivants :

1. – L'activité du chercheur en biologie moléculaire est devenue une activité à risques. Il faut donc entreprendre les enquêtes épidémiologiques nécessaires à l'identification des maladies professionnelles susceptibles de frapper les personnels de recherche ;

2. – Il faut trouver les moyens de faire appliquer des règles de sécurité élémentaires dans les laboratoires, comme le port de blouse (trop de jeunes chercheurs partent à la conquête du savoir biologique comme le cow-boy à la conquête de l'Ouest, en blue-jeans et chemise à carreaux), l'interdiction des pique-niques sur un coin de paillasse ou de l'installation d'un coin café permanent au milieu du labo ;

3. – Il faut préparer sérieusement les étudiants qui choisissent cette activité de recherche à évaluer et maîtriser le mieux possible les risques et périls auxquels ils vont être confrontés et leur assurer une formation minimale préalable.

Le « syndrome pasteurien » laissera des traces, quelles que soient les conclusions de la commission d'enquête. Certains chercheurs inconcients, subordonnant tout à un « scoop » scientifique, seront peut-être moins insensibles à certaines précautions triviales de sécurité. Mais surtout, l'ensemble du personnel de recherche réalisera, une fois de plus, que l'institution scientifique est incapable par le jeu de ses forces internes d'assumer publiquement les effets délétères de son activité.

Les silences, les demi-mensonges, les statistiques habilement manipulées par ses responsables font naître d'inquiétants soupçons quant au prix qu'elle est prête à payer pour maintenir son prestige, son autorité, ou ses intérêts...

(*) Membre du comité d'hygiène et de sécurité de l'Institut Jacques-Monod.

Un œil tout neuf

Des chercheurs lyonnais viennent de mettre au point une lentille intra-cornéenne à partir du placenta humain. Une avancée technique et économique remarquable.

A l'issue d'un an et demi de recherches et d'expérimentations – menées conjointement par les laboratoires Domilens de Lyon, l'Institut Mérieux, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et la société Essilor, – des chercheurs de Lyon viennent de mettre au point la première lentille à base d'un biomatériau – le collagène 4 transparent, – une lentille prête à être incorporée à la cornée de l'œil, de façon à corriger myopie, hypermétropie et astigmatie, à l'issue de l'opération de la cataracte. Une avancée technologique et économique remarquable si l'on pense que les Français sont actuellement les seuls à disposer, sur le marché mondial, de cet « implant intra-cornéen » en bénéficiant, de surcroît, d'un soutien aussi important que le placenta humain.

Jean-Michel Bonabosch, président-directeur général des laboratoires Domilens, spécialisés dans la technique et la fabrication des implants intra-oculaires, explique : *« L'Institut Mérieux, seul à l'heure actuelle, collecte chaque jour une dizaine de tonnes de placenta humain. Il le fait à travers dix mille centres de froid dont il a équipé différents hôpitaux et cliniques dans le monde. De ces dix tonnes, il extrait quotidiennement des gammaglobulines, de l'albumine, qui sont utilisés en chirurgie, mais aussi du collagène que l'on retrouve dans la cornée et le cristallin. L'équipe de Mérieux a pu isoler ce collagène 4 transparent et nous avons réussi à en faire des lentilles. »*

Cent cinquante mille opérations de la cataracte ont été réalisées en France pour la seule année 1985, grâce à la chirurgie de l'aphakie et selon deux interventions mises au point par l'Américain Kaufmann et le Colombien Barraquer. *« Nos recherches sont braquées sur ces deux interventions, épikératophakie et kératophakie »*, explique le docteur Jacques Charleux, chirurgien ophtalmologiste de Lyon, qui contrôle l'ensemble de l'expérimentation : *« Nous partons donc d'interventions qui ont déjà été inventées, mais pour lesquelles nous apportons un matériau nouveau, qui est d'origine humaine. et qui semble d'une très bonne tolérance biologique. »*

Cet implant intra-cornéen étant acquis, il reste deux points-clefs à clarifier : l'adaptation effective sur le patient, en poursuivant les études immunologiques, et la définition du meilleur type d'intervention à pratiquer (la kératophakie semblant actuellement la plus *intéressante*). *Cela étant*, l'arrivée de ce nouvel implant en microchirurgie présente d'incontestables avantages. Il ne sera plus nécessaire, en effet, de faire appel à une cornée de donneur humain, ni à la banque des yeux, l'implant de collagène 4 devenant disponible en permanence, à la faveur de sa fabrication industrielle. Le problème de pénurie de cornée que l'on commençait à craindre, s'en trouve, par là même, résolu : ce qui constitue une évolution sans précédent.

Autre conséquence remarquable enfin, le nouveau « produit » se recouvre de cellules vivantes comme une cornée normale. Phénomène impossible avec un matériau synthétique. Les partenaires français ont à profiter maintenant de leur incontestable avance.

MICHEL LECOMTE.

BIBLIOGRAPHIE

Les métiers de la recherche

Qu'est-ce que la recherche biologique et médicale ? N'y a-t-il que des médecins dans les laboratoires français ? Les labos prennent-ils des stagiaires ? Quelles sont les filières de formation ? Que représentent les biotechnologies ?

Un guide conçu par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale répond à ces questions et à mille autres, concrètes, que se posent les jeunes sur le monde, parfois complexe, de la recherche médicale et sur les filières de formation. Un index, région par région, de toutes les adresses utiles complète cet ouvrage destiné aussi bien aux bacheliers, aux étudiants, qu'aux enseignants et aux parents.

★ *Guide des métiers de la recherche. INSERM*, 191 p., 25 F.

Un hôpital volant

Le programme Orbis célèbre son quatrième anniversaire. Cet avion-hôpital, destiné à soigner les maladies oculaires, sillonne le Proche-Orient.

IL y a actuellement dans le monde quarante-deux millions d'aveugles, et un demi-milliard de personnes souffrant de maladies pouvant entraîner la cécité. Pourtant, les deux tiers de ces cas pourraient être prévenus ou soignés si les techniques et connaissances *ad hoc* étaient suffisamment répandues. C'est de ce constat qu'est né, aux Etats-Unis, le programme Orbis, sous l'impulsion d'un ophtalmologue de Houston, le docteur David Paton.

Il y a un peu plus de quatre ans, le 1er mars 1982, un DC-8 d'une grande compagnie aérienne américaine décollait de New-York avec, à son bord, une équipe de médecins, d'anesthésistes et d'infirmières. Converti en hôpital volant, l'appareil emportait également une salle et un bloc opératoire équipés d'un matériel ultramoderne de diagnostic, de micro-chirurgie et de laserothérapie. Place avait en outre été faite, dans la carlingue, pour une régie de télévision en circuit fermé et une mini-salle de conférences.

Depuis lors, le DC-8 d'Orbis et son équipe – une vingtaine de personnes auxquelles se joignent *bénévolement*, pour une *période* d'une semaine, des spécialistes de la chirurgie oculaire de diverses nationalités (1) – ont effectué 53 missions dans 38 pays, essentiellement dans le tiers-monde, les dernières en date étant l'Irak et la Jordanie.

En quatre ans, plus de trois mille patients ont été traités à bord de l'avion. A quoi s'ajoutent les opérations effectuées par les médecins d'Orbis dans les établissement hospitaliers des pays visités.

Le but de l'exercice est avant tout de permettre aux patients et aux personnels soignants de ces pays de se familiariser avec les techniques les plus avancées ; d'améliorer les résultats obtenus avec les moyens disponibles localement, et d'échanger expériences et informations. Les cas traités sont choisis en fonction de leur valeur pédagogique – traitement de la cataracte par un bilan cristallins greffes de la cornée, utilisation du laser, chirurgie plastique des paupières et traitement des tumeurs sont les opérations les plus souvent pratiquées.

Des médecins locaux sont invités à opérer aux côtés de ceux d'Orbis, ou à suivre les interventions chirurgicales sur des écrans de *télévision*. Certaines de ces interventions sont enregistrées sur bandes vidéo.

S'adapter à chaque pays

Orbis est ainsi en mesure d'aider les ophtalmologues rencontrés au fil des missions à acquérir ce qu'aucun congrès scientifique ne peut leur donner : une connaissance pratique de ce que les progrès de la médecine, très rapides en ce domaine, peuvent apporter à leur art. L'utilisation d'un avion-hôpital a un autre avantage : celui d'attirer, par son côté spectaculaire, l'attention des pouvoirs publics sur des problèmes de santé aux dimensions alarmantes.

Les principales causes de cécité auxquelles sont confrontés les médecins d'Orbis sont la malnutrition, l'hérédité et les grandes endémies, telles que l'onchocercose et le trachome ; dans le sous-continent indien, par exemple, les cas de cataracte, que l'on *compte* par millions, sont souvent dus à une carence en vitamines. Viennent ensuite les maladies typiquement ophtalmologiques (glaucome, en Afrique notamment) et les complications dues au diabète.

« Un séjour de trois semaines – la durée d'une mission – nous permet d'aider les autorités du pays-hôte à définir leurs besoins. Grâce à la présence de techniciens dans notre équipe, nous pouvons aussi leur être utiles pour la manipulation ou l'entretien de certains équipements, et l'obtention de pièces de rechange », souligne l'un des médecins d'Orbis.

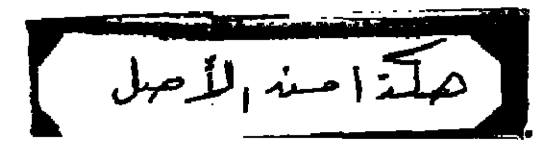
La diversité des situations rencontrées dans les pays en voie de développement oblige cependant à *un effort constant* d'adaptation. Il n'y a en effet aucune commune mesure entre tel pays asiatique – où de trop rares ophtalmologues doivent opérer à la chaîne des malades atteints de cataractes, avec des moyens rudimentaires et la Jordanie, où Orbis en est à sa deuxième mission, et où des interventions aussi délicates que les transplantations de la cornée sont aujourd'hui monnaie courante.

Il n'est pas rare que les spécialistes qui participent temporairement aux missions d'Orbis soient ensuite invités à revenir dans les pays visités, à titre personnel. Une façon de maintenir le contact avec les médecins locaux, ce qui est également l'un des soucis des promoteurs du projet Orbis, lequel favorise l'émergence d'une sorte d'internationale de l'ophtalmologie.

Orbis est une organisation à but non lucratif. Les 5 millions de dollars nécessaires chaque année au financement de ses activités proviennent pour moitié de l'Agence américaine pour l'aide au développement (USAID). *Le* reste vient de dons, en argent ou en nature, de sociétés industrielles et commerciales, de fondations ou de donateurs individuels. Une grande partie des équipements médicaux et audiovisuels d'Orbis lui ont été également offerts.

EMMANUEL JARRY.

(1) Cinq ophtalmologues ont, à ce jour, participé aux missions d'Orbis.



••• Le Monde • Mercredi 16 juillet 1986 13

POINT DE VUE

Des biologistes casse-cou

al volant

AVIGNON

Kateb Yacine, à côté du Festival

La souffrance furieuse de Kateb Yacine, Algérien, poète et révolté, ne s'est pas apaisée.

C'était à Alger, il y a une dizaine d'années, Kateb Yacine, à propos d'un spectacle de lui, *la Guerre de mille ans,* avait été invité par Alain Crombecque au Festival d'automne. Le spectacle est venu aux Bouffes du Nord. Pas lui, il n'a pas été autorisé.

Kateb Yacine est aujourd'hui à Avignon, à côté du festival. Il participe à un séminaire sur les racines méditerranéennes du théâtre, organisé par le CELA. Ses cheveux sont blancs, il a gardé sa silhouette mince, ses mêmes gestes nerveux des mains, le même visage creusé, une même détresse ironique dans ses yeux insondables. Sa première phrase est : *« La mort est proche, elle est la fiancée suprême, celle qu'on épousera à la fin des fins, et elle aura un regard très sévère. »*

Il n'a pas changé. La première interview, c'était il y a presque vingt ans pour *Les ancêtres redoublent de férocité*, salle Gemier. Puis il y a eu sa pièce sur Hô Chi Minh, *l'Homme aux sandales de caoutchouc.* Sa souffrance furieuse ne s'est pas apaisée. Il demeure le poète de tous les instants, une sorte d'Artaud kabyle, en perpétuel état de déchirement et de révolte. Il clame : *« J'ai beaucoup de choses à dire. »* Ces choses qu'il dit, crie, écrit sans se lasser de ne pas être entendu. Ses paroles bondissent d'une émotion à l'autre sans se soucier de cohérence.

Il raconte : *« Je suis né d'une mère folle, très géniale. Elle était généreuse, simple, et des perles coulaient de ses lèvres. Je les ai recueillies sans savoir leur valeur. Après les massacres, je l'ai vue devenir folle. Elle, la source de tout. Elle se jetait dans le feu, partout où il y avait du feu. Ses jambes, ses bras, sa tête n'étaient que brûlures. J'ai vécu ça, et je me suis lancé tout droit dans la folie d'un amour impossible pour une cousine déjà mariée... Quand j'avais un peu d'argent, je buvais. Je me suis débrouillé pour boire beaucoup. Un matin, je suis entré dans un bar décoré comme un bateau et qui s'appelait l'Escale. Je suis entré, j'ai demandé un blanc sec. Il était très tôt, j'étais seul, mais un homme est arrivé, corpulent, blond. Il portait un chapeau. Forcément, nous avons parlé. Je lui ai dit mon ennui des études et que j'écrivais. Comme par hasard, il était imprimeur. Il était pris dans la répression contre le pétainisme. Il avait publié un journal... Comme imprimeur, il n'avait que quelques jours à vivre. C'est lui qui m'a donné ma première chance, il m'a édité à mille exemplaires. Il paraît qu'il vit toujours et qu'il est clochard à Marseille. »*

Kateb Yacine affirme ne pas avoir d'ambition, et c'est totalement vrai, lui qui vit ses idées au point d'avoir abandonné la langue française – à laquelle il sait donner tant de fulgurante chaleur lyrique – pour l'arabe populaire : *« Quand j'ai commencé, je me suis trouvé à demi analphabète. L'Algérie est baillonnée, clouée, ses bras ne sont pas assez forts pour accueillir tous ses enfants. J'ai vécu dix ans en France, je connais les pièges de la francophonie. Mais nous avons un problème de langue. Elle est liée à la religion, elle en est le véhicule. Je suis profondément anti-religieux. »*

On peut même dire : férocement. Pour Kateb Yacine, toute religion monothéiste *« fait un grand mal à l'humanité, on peut le vérifier partout. Ce ne sont pas des erreurs occasionnelles, c'est systématique »*.

« Tendre la joue gauche, signifie se soumettre, refuser d'être responsable de soi. L'islam veut revenir à une pureté qui n'a jamais existé. Les mosquées sont des repaires où se rassemblent les ennemis d'eux-mêmes et des autres, qui profitent des faiblesses du régime militaire. Je ne nie pas sa nécessité, mais alors qu'il la prouve. Je l'interroge. ».

La position de Kateb Yacine en Algérie n'est pas confortable. Où le serait-elle ? Il a combattu pour l'indépendance, est allé en prison *« pour avoir trop cru aux principes de 1789. Aucun écolier français n'a vibré autant que moi aux récits de la Révolution »*. Mais il déplore le *« moralisme plat »* des Français oubliant qu'ils doivent leur liberté aux mains sanglantes des Danton, Robespierre, Babœuf, des humbles bouchers de la Terreur, et qui, aujourd'hui, par antisoviétisme, voient en Staline, le diable. Chacun a le sien. Celui de Kateb Yacine ? *« C'est moi, mais je sais reconnaître mes erreurs »*. Il s'est fait de Staline une image délibérément naïve, avec *« sa moustache et la bonté féroce de ses yeux de tigre »*...

Il rêve d'un socialisme utopique qu'il identifie à l'Albanie. Il veut écrire une pièce sur l'Afrique du Sud, pense à une œuvre collective d'auteurs venus de différents pays *« pour ne plus monopoliser les malheurs de l'oppression, ne plus rester indifférents aux souffrances des autres »*...

Dans quel paradis Kateb Yacine pourrait-il vivre, sinon heureux, du moins en paix avec lui-même...

C. G.

BRIGITTE ENGUERRAND

FIGURE

Anne Wiazemski

Le cours tranquille de la qualité

Sur le même chemin de la qualité, Anne Wiazemski s'équilibre entre cinéma et théâtre. Elle joue le Drame de la vie, *de Valère Novarina, au Théâtre municipal, du 13 au 20 juillet.*

L'ovale botticellien encadré de cheveux roux semble immuable : Anne Wiazemski défie le temps. Sa vie professionnelle n'est pas tapageuse, elle suit le cours tranquille de la qualité. Au théâtre, il y a eu *Si l'été revenait*, avec Michel Berto ; *Dom Juan*, avec Voutsinas ; *les Larmes amères de Petra von Kant*, de Fassbinder ; *Penthesilée*, avec André Engel ; *l'Hôtel de l'homme sauvage*... Et, à présent, *le Drame de la vie*, de Valère Novarina. *« Ce sont les metteurs en scène qui me choisissent, et si j'attire la qualité, je n'y suis pour rien*, dit Anne Wiazemski. *Ma part de choix est celle du refus. Mes critères ne sont pas vraiment sérieux : il y a des gens avec qui je n'ai pas envie de passer trois mois. C'est un peu contradictoire avec la « carrière », mais on peut très bien faire son chemin, à son rythme, avec des haltes et des accélérations. »*

La qualité va parfois avec une certaine difficulté d'approche. Mais Anne Wiazemski a sa ligne de conduite, venue d'une fable de La Fontaine : *« Celle qui dit à peu près* « Le premier qui vit un chameau s'enfuit à cet objet nouveau »... *Il ne faut pas s'enfuir, il faut rester et regarder. »* D'ailleurs, elle n'est pas indifférente au succès. Un spectacle qui marche, même si elle se demande pourquoi, c'est toujours agréable, ça aide aux bonnes relations.

« Le principe d'avoir à passer trois mois au moins avec des gens ne me déplaît pas, au contraire, si je me sens bien. C'est comme sur un bateau, la traversée peut être formidable ou détestable. Je suis indépendante, je ne supporte pas de perdre mon temps avec n'importe qui... Le cinéma ne pose pas les mêmes problèmes, on tourne une scène différente toutes les deux ou trois heures, on n'est pas tout le temps tous ensemble. Mais je m'y engage autant. Je ne vois pas comment on peut faire ce métier autrement. »

Le métier, Anne Wiazemski ne le quitte pas, même dans les moments où elle ne joue pas. *« On y pense toujours, on pense à ce qu'on aimerait faire, à ce qu'on aurait pu faire... Quand on répète, il y a des idées qui travaillent, des répliques qui vous poursuivent... »*

Et puis, il y a les amis qui jouent et qu'elle va voir. Elle va les voir eux, plus que le spectacle : *« Je suis solidaire »*, dit-elle. Bizarrement, quand elle veut se changer les idées, elle va dans les festivals de cinéma. *« Je saute sur toutes les occasions de fuite. J'aime voyager, naturellement. Mais, dans les festivals, l'overdose de films vous lave la tête d'une autre façon. Et il y a toutes ces rencontres, j'aime bien les rencontres. »*

C'est la première fois qu'elle vient à Avignon ; naturellement, elle a le trac. De toute façon, elle l'a. La peur lui est venue avec l'expérience. Une peur concrète, simple : *« Est-ce que je vais y arriver, et comment. »* Alors, elle se fie aux metteurs en scène, elle fait partie des comédiens qui n'en ont pas peur, qui ne craignent pas leur « tyrannie ».

Une autre peur lui est venue, celle du temps : *« Ça commence après trente ans*, dit-elle. *On perd l'impression d'avoir la vie devant soi. Il m'est arrivée de passer deux ans sans travailler, mais j'étais plus jeune, j'avais moins conscience du temps perdu. »*

Quoi qu'il en soit, Anne Wiazemski ne se sent pas capable de solliciter un rôle : *« J'ai vécu avec un metteur en scène* [J.-L. Godard], *je sais à quel point ils sont poursuivis, je connais leurs réactions. »* A moins *« d'y croire à 100 % »*, elle ne veut pas se trouver dans la situation de parasite. Mais quoi faire ? *« On ne peut pas rester seule dans son coin, devant son téléphone... »*

Elle a demandé à son oncle, Claude Mauriac, de lui écrire une pièce : *« On ne se connaît pas beaucoup, ce qui d'ailleurs vaut mieux. Je l'admire, et jouer un rôle écrit pour vous peut être payant. Le succès d'un film comme* Tenue de soirée *tient à ce qu'il est un coup de poing dans la mollesse environnante et à ce que Bertrand Blier a écrit pour les comédiens. »*.

Anne Wiazemski se donne quelques buts : trouver des rôles comiques, jouer Marivaux, Tchekhov surtout : *« Je vois défiler avec inquiétude les âges des* Trois Sœurs... *Mais, vraiment, je ne fais pas de plan de carrière. Par paresse. D'abord par crainte. Je ne veux pas penser à un avenir trop lointain, je ne veux pas penser à la fin de mes jours. Je suis là pour un moment, j'espère. »*

Propos recueillis par
COLLETTE GODARD.

« Les Filles du chef »

Quelques éclats d'absurdité

L'Afrique est très puissante au festival avec sa musique, ses textes, ses arts plastiques, mais on chercherait en vain une quelconque expression africaine dans le spectacle de Grand Magasin, *les Filles du chef.* Qu'il s'annonce conçu « d'après des contes nigériens » n'est que le premier leurre d'une réalisation qui procède par fausses pistes et subversion de la logique narrative. En fait, Pascale Murtin et François Hiffler n'utilisent les situations de ces contes que pour se livrer à des jeux de combinaison qui évoquent les avalanches d'alternatives de certains récits oulipiens. Seulement, Queneau et ses émules racontent toujours quelque chose dans leurs récits inter-actifs, alors que Grand Magasin se contente de tricoter du non-sens. Il en résulte parfois d'heureux éclats d'absurdité qui auraient pu plaire à Lewis Carroll, mais le plus souvent ne subsiste que le bruit des mots. La machine langagière finit par patiner, les rires aussi.

Faute de vrai génie burlesque, *les Filles du chef* relèvent moins du théâtre que du graphisme animé. Pascale Murtin et François Hiffler savent équilibrer une composition de lignes et de couleurs dans laquelle leurs silhouettes et leurs mouvements s'intègrent efficacement. L'effet plastique, évocateur du style minimal de certaines bandes dessinées branchées, est d'une indiscutable qualité. Dans la publicité, les protagonistes de Grand Magasin feraient merveille. Une vocation manquée ? Pas tout à fait puisqu'ils revendiquent des liens privilégiés avec le monde de la consommation. Ce n'est pas par hasard qu'ils sont aidés, pour cette création, par les Galeries Lafayette d'Avignon.

BERNADETTE BOST.

★ A la chapelle des Pénitents-Blancs, à 21 h 30, jusqu'au 18 juillet.

MUSIQUE

Cordes à Mirecourt

Pour que vive la lutherie

La plupart de ses ateliers de lutherie avaient fermé. Une petite cité des Vosges se mobilise pour la reconquête de son âme.

Justement réputés depuis trois siècles, les violons de Mirecourt ont failli rendre l'âme lors de la fermeture de la plupart des ateliers de lutherie qui avaient fait la fortune de cette petite cité des Vosges et plus encore celle des revendeurs parisiens, trop heureux de s'approvisionner si bien et à si bon marché... Les efforts des pouvoirs publics, la création d'un lycée spécialisé mais aussi la détermination des rares luthiers décidés à reconquérir un marché où l'industrie ne laisse plus guère de chance à l'artisanat, tendent à enrayer un processus qui semblait fatal, mais la partie n'est pas gagnée pour autant.

Mirecourt compte aujourd'hui dix mille habitants environ, et si l'on voit des ébauches de violon au milieu des denrées les plus diverses dans les vitrines de quelques magasins (sauf chez un disquaire qui ne s'occupe visiblement que de musique en conserve), si l'on peut même acheter en souvenir un baromètre-guitare, on est frappé par le nombre des maisons à vendre. Par une curieuse ironie, les annonces de l'agence immobilière sont inscrites sur des cartons en forme de violon...

C'est dans ce contexte qu'est née, à l'initiative d'un luthier fraîchement installé, une association pour la promotion de la facture instrumentale de Mirecourt, dont la principale manifestation publique est un Festival des cordes, qui fête son sixième anniversaire et rayonne pendant un mois sur toute la région : quatre concerts à Mirecourt, trois à Contrexeville, trois à Vittel, deux à Plombières, un à Mattaincourt, un autre à Vomecourt. Beaucoup d'artistes viennent de Paris, mais une place presque égale est réservée à ceux qui sont nés ou se sont fixés en Lorraine : Henry Ledroit (haute-contre) et la Nuove Musiche, la violoncelliste Aleth Lamasse, les Quatuors Verlaine et Stanislas, le guitariste Frédéric Ben Attar, l'ensemble orchestral Ad Artem de Metz.

A Mirecourt, on pourrait rêver que les concerts aient lieu dans le petit théâtre (cent vingt places), vestiges d'une époque plus faste, mais, face à la caisse d'épargne refaite à neuf – et qui subventionne en partie le festival, – le bâtiment menace ruine : des planches croisées barrent l'entrée en haut des escaliers ; à travers les vitres brisées on aperçoit les frises du foyer et, si la salle prend assez d'eau par les interstices du toit pour être à l'abri du feu, sa mise en conformité avec les règlements des pompiers coûterait presque autant que la construction d'une autre ; avec le charme en moins, il est vrai.

Des bancs historiques

Le festival a la ressource d'utiliser l'église Notre-Dame, dont l'acoustique se révèle assez satisfaisante. La principale curiosité de cet édifice, construit au XIVe siècle en grès des Vosges, réside dans ses bancs classés monument historique. En effet, chaque famille y avait son nom inscrit sur les dossiers, et les différences de gravure, les retouches, les grattages suggèrent à la fois la permanence et les transformations d'une communauté villageoise. Ces bancs inconfortables, aussi étroits qu'indéplaçables, incitent les festivaliers prévoyants à apporter des coussins, comme à Orange.

Les guitares de Mirecourt n'étaient pas moins réputés que les violons. Si la facture n'a pas suivi l'évolution récente de l'instrument, c'est que les luthiers ont perdu le contact avec les interprètes, dont les exigences obligent à une redéfinition permanente et fructueuse. Depuis Alexandre Lagoya, il y a trois ans, le festival n'avait pas invité de guitariste. Ancien élève d'Alberto Ponce et actuellement professeur au conservatoire de Nancy, Frédéric Ben Attar, qui montre un intérêt aussi vif pour la musique ancienne que pour la création contemporaine, proposait un programme et une esthétique de l'instrument très différents.

Après la *Deuxième suite pour luth*, de Bach et le virtuose *Rossiniana*, de Guiliani, son récital comportait entre autres les cinq *Choros*, de Villalobos et culminait avec deux pièces de Maurice Ohana : *Tiento* et *Planti.* La première de ces œuvres est devenue en trente ans un classique de l'instrument. Mais on ne l'entend pas souvent interprétée de façon si nette et si forte.

GÉRARD CONDÉ.

★ Le dernier concert du Festival sera donné par l'ensemble Ad Artem le 18 juillet à Vomecourt. Au programme : Corelli, Mozart, Janacek et Tchaïkovski. Tél. : 29-37-37-37.

★ L'exposition « Mirecourt, trois siècles de lutherie », organisée dans la salle des Halles, se poursuivra jusqu'au 20 juillet.

A Saint-Paul-de-Vence

Une création de Pierre Henry

Le *Portrait-Souvenir* de Pierre Henry dédié à François Dufrêne qui vient d'être créé à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, est une explosion de séquences colorées, rapides, violentes, où la voix du poète lettriste, ses jeux de mots, d'assonances et ses associations d'idées, ses éructations grandioses, sont mêlés à des myriades de sons crus et cruels avec une chaleur d'expression, un dynamisme d'une jeunesse qui rappellent la *Symphonie pour un homme seul* et parfois les tragiques *Fragments pour Artaud*, mais avec la virtuosité d'un créateur dans toute la force de son art, libérant toute l'énergie contenue après la longue ascèse formelle de sa *Hugo-Symphonie.* – J.L.

★ Parmi les prochaines Nuits de la fondation Maeght préparées par Blaise Calame, signalons un programme Stravinski (le 16) et surtout le grand hommage à Jean Barraqué (le 18 juillet).

Culture

VAISON-LA-ROMAINE

Le Songe d'une nuit d'été

Amoureux et fou

Musique, danse, mistral et féerie, l'esprit de Shakespeare a soufflé sur cette représentation du Songe d'une nuit d'été.

L'esprit de Shakespeare a vraiment soufflé sur le théâtre antique de Vaison-la-Romaine ; les senteurs de la nuit, portées par le mistral qui rend un peu fou, parfumaient l'amusant parc, son arbre gigantesque et ses bosquets de plastique pivotant autour des ruines grecques, reconstituées sur scène pour s'accorder avec le cadre... romain. C'était bien un « songe d'une nuit d'été » que nous offrait le directeur du Festival, Pierre-Jean Bartolomé.

On avait eu grand peur cependant au début : un prologue incompréhensible pour qui n'avait pas lu le programme, des acteurs parlant et jouant à la diable, une troupe joyeuse d'enfants lancés sur le plateau, tout cela fleurait le patronage. Même l'Orchestre de Montpellier, confronté au plein air, prenait une couleur bien aigrelette.

Et puis, la fleur magique de Puck, amoureux et fou (Christophe Ridet) une fois jetée dans nos yeux, la soirée se trouva transfigurée, et nous prîmes grand plaisir à cette fête à la bonne franquette, populaire dans le meilleur sens du mot, rafraîchissante après les spéculations mozartiennes un peu guindées, cent fois remises sur le métier, d'Aix-en-Provence.

La musique de scène de Mendelssohn, pour une fois intégrale et même augmentée de l'adagio de la *Symphonie italienne* ainsi que d'un air de concert très beau quoiqu'un peu long, donnait le ton, jeune et grisant, sous la direction de Cyril Diederich qui ne manque pas une occasion de s'engouffrer dans un vrai lyrisme. Ghislaine Thesmar et Michael Denard apportaient leur professionnalisme, la dignité et le mystère de la danse à Titania et à Obéron, avec un talent d'acteurs qui démêlait les rapports complexes du couple féerique. Quatre jeunes gens irrésistibles (Florence Castéra, Agnès Bretel, Philippe Probst et Jean Vincent Bondic), tout en blanc, nous rendaient amoureux de leurs couples livrés aux passions les plus vives et désordonnées. Les Petits Chanteurs de Paris bousculaient le cérémonial, en rappelant qu'il n'y a pas de conte de fées sans esprit d'enfance. Et les charges outrancières des artisans, issus des quatre parties du monde, dont on riait de bon cœur, proclamaient l'universalité de Shakespeare et le droit de tous à mêler les trésors de son esprit aux comédies les plus raffinées ; n'est-ce pas d'ailleurs un petit Indien qui est la pomme de discorde et de réconciliation du couple royal des fées ?

Il est impossible de citer tous ceux qui ont participé à ce spectacle charmant qu'on pourra revoir à l'Opéra de Montpellier (coproducteur avec la Société générale, les parfums Lanvin et l'Action musicale Seita) : le chorégraphe Jean-Christophe Maillot, le scénographe Roger Bernard, l'exquise fée soprano Janet Perry, les chœurs de l'Opéra de Montpellier, le ballet de Tours, etc.

JACQUES LONCHAMPT.

COMMUNICATION

L'avenir de la télévision de demain

Le sort du satellite TDF 1 divise le gouvernement

Après avoir « gelé » le plan câble, le gouvernement va-t-il abandonner le satellite de télévision directe ? Les experts s'affrontent sur les choix technologiques ; le gouvernement est divisé sur les solutions. Les industriels militent contre le désengagement de l'Etat ?

« *La concertation interministérielle sur TDF 1, c'est en train de devenir le Liban !* » C'est par ce commentaire effaré qu'un industriel de l'électronique résume le ton du débat sur le sort du satellite français de télévision directe. Entre partisans et adversaires de TDF 1, les positions sont tellement tranchées, les arguments si contradictoires que la réunion d'arbitrage prévue le 11 juillet a dû être reportée à la fin du mois. Depuis 1979, le dossier du satellite divise les experts et embarrasse les gouvernements successifs. Mais cette fois le séisme technico-politique ébranle le « clan Léotard », les trois ministres libéraux qui ont la responsabilité de l'industrie, des PTT et de la communication.

Responsable au premier chef du destin de l'engin spatial, M. François Léotard a décidé la semaine dernière de botter en touche. Il a fait savoir qu'aucune des solutions proposées n'était politiquement acceptable.

● Poursuivre le pari du satellite lourd, *c'est risquer de se retrouver* dans une impasse technologique et d'isoler la France sur le marché international de la télévision comme naguère avec les choix des standards 819 lignes et SECAM. C'est surtout affronter directement le ministère des finances, qui ne veut plus financer l'aventure sur fonds publics.

● Abandonner le satellite, c'est éliminer définitivement la France de la compétition sur la télévision de demain et heurter de front les grands groupes industriels (Thomson, Philips) qui s'y sont lancés.

● Quant à la solution de compromis – lancer TDF 1 en « gelant » la construction de son frère jumeau TDF 2, – elle économise trop peu d'argent tout en hypothéquant l'avenir de la filière. Ne pas prévoir la succession d'un satellite n'ayant que sept années de durée de vie, c'est condamner par avance toutes les *entreprises qui investiraient dans* les équipements de réception.

M. Léotard a donc demandé à M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat aux PTT, et à M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, de reprendre le problème de zéro et de trouver un moyen de sortir du piège.

La conviction des experts des PTT est inébranlable : le satellite lourd TDF 1 est rendu obsolète par les nouveaux satellites à moyenne puissance comme celui que les Luxembourgeois s'apprêtent à lancer (*le Monde* du 24 juin). Mieux vaut se rallier à cette nouvelle technologie et tirer un trait sur les 1 500 millions de francs investis par l'Etat plutôt que de fourvoyer industriels et consommateurs dans l'achat d'équipements incompatibles avec la réception des satellites de demain. Enfin, argument massue, TDF 1 n'est pas au point : les tubes d'émission, pièce maîtresse ratée par Thomson puis commandée à AEG Telefunken, ont tous disjoncté lors des essais sous vide.

Protéger le marché du téléviseur

Cette dernière affirmation fait bondir les ingénieurs de Télédiffusion de France. Ils jurent que les défaillances n'ont concerné qu'un seul tube et que c'est au vu de ces essais que des experts indépendants ont déclaré le jumeau allemand de TDF 1, TV Sat, bon pour le lancement (*le Monde* du 12 juillet). Même son de cloche chez les industriels, qui affirment en outre qu'un satellite de moyenne puissance est incapable de garantir une diffusion correcte, par tous les temps, des émissions de télévision. Qui croire ?

La puissante Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE) a fait savoir à son ministère de tutelle qu'elle défendrait coûte que coûte TDF 1. Pour elle, le satellite français est le seul moyen d'imposer rapidement la nouvelle norme Mac Paquets, qui doit replacer le SECAM et le PAL, ouvrir la voie à la haute définition et protéger le marché européen du téléviseur de la concurrence japonaise. Un enjeu considérable qui vaut bien un investissement public de 1,5 milliard de francs.

M. Madelin est bien embarrassé. Son ministère a déjà approuvé la stratégie des industriels, en soutenant le Mac Paquets devant la Commission européenne et aux négociations internationales de Dubrovnik. Peut-il aujourd'hui faire volte-face et mécontenter la FIEE, qui a déjà vigoureusement protesté contre le retrait de l'Etat vis-à-vis du plan de câblage ? Peut-il passer outre l'avis de TDF, dont le président, M. Claude Contamine, a de solides appuis auprès du premier ministre ?

« *Si les industriels veulent des réseaux câblés et des satellites, ils n'ont qu'à investir en conséquence* », remarque un conseiller. C'est à partir de cette profession de foi libérale que pourrait s'esquisser le compromis. L'Etat continuerait à défendre une filière satellite si les industriels concernés acceptaient de participer à son financement. Encore faut-il s'entendre sur la stratégie et les choix technologiques entre satellite lourd et satellite de moyenne puissance.

Les discussions vont aller bon train d'ici la fin du mois. Mais la première réaction des industriels est plutôt négative. « *Thomson et Philips ont déjà investi 300 millions de francs pour mettre au point les équipements de réception de TDF 1,* explique un dirigeant de la FIEE. *On nous demande aujourd'hui de financer le satellite lui-même et pourquoi pas, demain, les programmes. Dans l'électronique, la priorité des investissements doit aller aux composants, secteur où la concurrence internationale est la plus vive. Si l'on veut que l'industrie européenne survive, l'Etat doit jouer son rôle. Savez-vous que la NHK, la télévision publique japonaise, a un budget de 300 millions de francs pour assurer la promotion du standard haute définition de Sony ?* »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La Lyonnaise des eaux prend le contrôle de Paris-Câble

La Lyonnaise des eaux détiendra, désormais, la majorité du capital de Paris-Câble, la société d'exploitation du câble parisien, avec 53,5 % des actions 39 % précédemment. Cette décision a été prise par la Ville de Paris, conformément aux souhaits de privatisation exprimé par son maire, M. Jacques Chirac. La municipalité parisienne voit, ainsi, passer sa part de 51 % à 36,5 %, la Caisse des dépôts maintenant sa participation à 10 %. Paris-Câble, dnt M. Bernard Pons reste le président, devrait commencer à fonctionner le 1er octobre et distribuer une quinzaine de programmes dans trente mille foyers situés dans les treizième, quatorzième et quinzième arrondissements. La totalité de la capitale sera câblée en 1992.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Un miroir

1 *En 1978 déjà...*

Il y a huit ans – on s'en souvient peut-être, – le président de la République, M. Giscard d'Estaing, après les élections législatives de 1978, qui virent la victoire, d'une courte tête, d'une majorité hétéroclite et divisée sur l'essentiel de socialistes, de radicaux de gauche et de communistes, dut faire appel, quoi qu'il lui en coûtât, mais comme il l'avait laissé entendre dans son fameux discours de Verdun-sur-le-Doubs, au premier secrétaire du PS, M. François Mitterrand, pour former le nouveau gouvernement de la France.

Il n'était pas nécessaire d'être grand clerc en politique pour se douter que cette coalition d'intérêts ne vaudrait rien pour le pays. Mais enfin, les Français si capricieux ayant écarté le *« bon choix »*, à la loi démocratique il fallut bien obéir. M. Gaston Defferre, ami de longue date du premier secrétaire, avait été chargé du ministère de l'intérieur. M. Giscard d'Estaing ne s'y était pas opposé. En d'autres circonstances, il avait pu apprécier les qualités d'homme d'Etat et le patriotisme du maire de Marseille. Avec lui, il était sûr que les hommes de la subversion ne noyauteraient pas trop notre administration. Et puis Giscard se souvenait avec sympathie de cette Fédération démocrate-socialiste qu'en 1964 Defferre avait tenté de mettre sur pied avec quelques autres hommes de bonne volonté, cette fédération si éloignée du programme commun et de ses excès. M. Defferre, alors, n'avait pas réussi. Mais ce qu'il avait tenté, semé en 1964, c'est ce que lui, Giscard, en 1974, lorsqu'il avait été élu président, avait voulu réaliser, récolter. La direction était la bonne, la même : gouverner au centre, avec deux Français sur trois (*tiens, il faudrait qu'il retienne* cette formule, qui ferait un joli titre de livre !), si possible.

Hélas ! en quatre ans, M. Giscard d'Estaing n'avait pas pu mener à bien ses grands projets, gêné aux entournures qu'il avait été par les godillots du RPR, qui ne comprenaient rien à la mode et qui manquaient désespérément *d'une dame d'atour*. Et, *quand il n'avait plus* eu à supporter les mauvaises manières de M. Chirac, qui avait toujours l'air de lui réclamer la monnaie de son élection, il avait dû souffrir M. Barre, qui pourtant lui devait tout. Ce monsieur Je-sais-tout de l'économie semblait toujours lui reprocher ses dépenses. La France et lui avec étaient deux effrontés qui auraient vécu au-dessus de leurs moyens.

C'est vrai que le franc n'était plus ce qu'il était. Mais on n'allait pas remonter jusqu'au vase de Clovis et à la culotte de Dagobert pour mettre de l'ordre dans nos finances. M. Barre avait si bien accumulé les pots de confiture dans les buffets nationaux que M. Mitterrand était à Matignon. M. Giscard d'Estaing prenait avec une philosophie qui étonnait ses intimes et forçait l'admiration des Français cette irruption en pleine année scolaire d'une nouvelle classe dont bien peu de trognes lui étaient pourtant familières.

Le bon visage princier de Poniatowski, généralement enluminé de la couleur d'une pomme mûre, avait soudain verdi sous l'effet de l'inquiétude que lui inspirait le sort de Valéry, livré aux quolibets d'hommes sans qualité. Par précaution, il avait tenu à assister d'une lucarne dérobée au déferlement des bizuths de la gauche dans la cour de l'Elysée, lors du premier conseil, prêt à sabrer, avec son cimeterre de fidèle mamelouk, les méchants. Les grands labradors du maître, dont l'odorat n'était pas encore habitué à souffrir le Mauroy, le Fillioud, le Mexandeau, avaient été parqués nuitamment par les gardes du palais sur le derrière, dans les jardins de l'Elysée.

2 *Dupont et Dupond*

Giscard goûta en esthète la nouvelle donne que la France lui avait servie. Ces trente-trois braillards qui l'entouraient lors du conseil n'étaient pas de mauvais bougres. Ils lui rappelaient sa jeunesse, ses souvenirs d'Occupation, la camaraderie des camps, la franchise des rapports. Et s'il n'avait pas eu en face de lui Mitterrand, s'il n'avait pas dû souffrir les interventions bêcheuses de Fabius et de Rocard, qui l'obligeaient à se souvenir que la politique n'était pas qu'une partie de plaisir, *que dans trois ans à peine on serait en* 1981, Giscard aurait considéré comme une récréation ce gouvernement qu'on lui avait infligé.

Il faut dire que le gouvernement du front commun de la gauche unie accumulait les bévues. Que ce soit en matière de télévision, où l'on avait rétabli le monopole de l'ORTF et du directeur unique, alors que les Français avaient appris à apprécier leurs trois chaînes séparées les unes des autres, avec chacune son PDG, ou en matière fiscale, les socialistes et leurs alliés jouaient de malheur. En trois mois, les sondages indiquaient clairement que Giscard avait presque retrouvé sa fraîcheur de 1974 : quand il remontait à pied, comme un jeune homme, les Champs-Elysées et que les vœux de la France l'accompagnaient.

Après la mort brutale – comme un chêne qu'on abat – du grand vieillard en 1970 et la mort sournoise, pernicieuse, de Pompidou, qui avait failli aux qualités terriennes qu'on lui prêtait, la France avait eu besoin d'une cure de jouvence, de se refaire une santé. C'est cette recherche qui lui avait fait préférer, d'un cheveu, Giscard à Mitterrand, dont c'était pourtant l'heure en 1974. Le 0,7 % de plus qu'elle avait fini par accorder à Giscard, c'était toute la distance qui séparait la date de naissance des deux prétendants. Il avait fallu dix ans, 1926 pour 1916, pour faire osciller la balance.

En élisant au demi-point un homme de moins de cinquante ans, notre pays avait voulu se mettre à l'abri du deuil dans la mesure de ses moyens. Giscard, qui n'avait jamais vraiment douté, dans sa suffisance, qu'il serait réélu en 1981 – sinon, pourquoi se représenterait-il ? – en doutait d'autant moins depuis l'arrivée de la coalition boiteuse. En adoubant – c'est-à-dire en déplaçant une pièce tout en se réservant le droit de la remettre à sa place, – les Français venaient de lui rendre un fier service. En 1981, sans l'échec de sa majorité, on l'aurait probablement réélu par crainte ; après le pas de côté qu'ils s'étaient permis, les Français le réélirait avec soulagement.

Il faut dire que sur un point sensible ce pauvre Defferre, à l'intérieur, avait multiplié les gaffes. Que n'avaient pas dit ces malheureux gens de gauche pour se faire élire ? Que n'avaient-ils promis ? Grâce à la sérénité du climat qui s'était instauré, la sécurité allait revenir en même temps que le plein emploi ! Et à quoi venait-on d'assister depuis cent jours ? S'il n'y avait pas eu mort d'hommes et de femmes, outrages à l'Etat, si l'autorité de la France, donc de son président, n'était pas en train de tomber en quenouille, il y aurait eu de quoi se tordre. La gauche avait bien mérité de son étymologie : sinistre comme il n'est pas permis d'être ! M. Defferre n'était pourtant pas entré en intérieur comme on se convertit, comme on abjure. Il n'ignorait pas du sérail les détours. Ce n'était pas un enfant de chœur. Et le premier ministre, M. Mitterrand, qui l'avait désigné, de ce même intérieur dès 1954 avait tâté.

Il faut croire que Jupiter rend fou ceux qu'il veut perdre. On aurait dit un palmarès en folie, à rebours : vieilles dames assassinées ; gangsters s'évadant en hélicoptère à la barbe de leurs geôliers ; succursale de la Banque de France dévalisée ; policiers sottement encouragés dans leur faiblesse par démagogie, au plus haut niveau, et se conduisant de ce fait comme des malfrats ; préfet de police à poigne tourné en ridicule par son propre ministre et contraint dès lors de démissionner. Et, comme si ce n'était pas assez, pendant que le ministre bavarde, fait le joli cœur à la télévision et guerroie avec les journalistes, la brigade contre le banditisme est frappée en plein jour par le terrorisme dans son propre bastion.

Là, M. Giscard, malgré sa bonhomie, fronce les sourcils. La presse (ne parlons pas des partis politiques) est déchaînée. *Le Figaro* en tête. De Marchetti à Alain Peyrefitte, toutes les grandes signatures de l'illustre quotidien demandent le départ du ministre de l'intérieur. Même Jean d'Ormesson, connu pour sa modération, évoquant son cher Chateaubriand, rappelle, en un raccourci saisissant, l'assassinat du duc de Berry à la sortie de l'Opéra, en février 1820, par Louvel. On sait que ce crime eut pour conséquence la chute du cabinet Decazes, le favori – n'entrons pas dans les détails – de Louis XVIII.

Et l'auteur de *Tous les hommes en sont fous* de s'écrier alors : « *M. Giscard et son premier ministre seraient bien inspirés de montrer autant de sens politique que Louis XVIII, en se privant sans délai des services du ministre de l'intérieur, avant que la France tout entière ne leur répète : « Son pied a glissé dans le sang. » L'avocat de Libourne (futur duc Decazes) valait bien après tout celui de Marseille !* » Me tournant vers M. Pasqua et son compère Pandraud (les deux Dupont de l'intérieur chers à Hergé), qui ont compris l'apologue, je leur dirais : « *Comme vous avez de la chance d'être à droite sur l'échiquier. Si vous étiez classés à gauche, on vous aurait traités d'incapables, tout bonnement. Le pays aurait eu des doutes et les policiers vous auraient hués. Votre démission aurait soulagé tout le monde. Ne tardez pas trop !* »

3 *Changement*

Je ne quitterai pas Paris avant le mois d'août pour de légitimes vacances. Mais il faut aérer cette chronique, Pasqua, Pandraud, ce n'est pas une tenue d'été. Ni même une « digression » qui sent trop son complet trois pièces. Patience !

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Bohème.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Menteur.

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : les Amoureux de Molière.

BOURVIL (43-73-47-84), 22 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Y'en a marre...ez vous.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (45.43.32.92), 20 h 30 : Poquelin et l'autre.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica (dern.).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 21 h : Vieilles Canailles.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : C'était comment déjà... du caf'conc' à Saint-Germain-des-Prés ; à 22 h : Un souvenir... les années trente.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Mme Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79), 20 h 30 : l'École des mères.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. : 20 h 30 : le Rire national ; 20 h 15 : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Maman Napoléon.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstre; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante B. Vian ; à 22 h : C. Caussimon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TOURTOUR (48-87-82-48), 22 h 30 : Mannick.

Opérettes, comédies musicales

A DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

THÉATRE DE L'ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les concerts

Espace Kiron, 19 h : G. et P. N'Guyen (Haendel, Schubert, Beethoven).

Auditorium des Halles, 18 h 30 : Duo A. Goldina et R. Loumbrozo (Listz).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : The Choir of New College of Oxford (dir. musicale et orgue E. Higginbotton) (W. Byrd).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h : D. Levy.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Clarinet Connection.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Hank Jones Trio.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : D. R. Utreger, R. Gallezzzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : Don Cherry.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Mad, Brass Band.

PIED BLEU (42-85-32-16), 22 h 30 : Jenny Bel Air.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Sal Nistico, H. Sellin, A. Cullaz, A. Levitt.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : E. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

En région parisienne

FESTIVAL DE RUEIL-MALMAISON (47.32.92.33).

Château de Malmaison, 21 h : Orchestre J.-F. Paillard.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Hommage aux cinémathèques étranger : Nouvelle Zélande ; 21 h, Hommage à Heinosuke Gosho : Le coq chante deux fois (v.o. - s.-t. anglais).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

DAKOTA HARRIS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE DÉBUTANT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos ; 14e (43-27-52-37).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 15 juillet

HITCHER (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

I LOVE YOU (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT DU RISQUE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet, Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. George-V, 8e (45-42-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-42-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ROSE BONBON (A.). George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SHOCKING ASIA II (All.) (*), v.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais), v.o. : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

YOUNG BLOOD (A.), v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) : Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

ANGEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

GOLDFINGER (A. v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOURNAL INTIME (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOSFERATU (All., v.o.) : Templiers (h. sp.), 3e (42-72-94-56).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PORTÉS DISPARUS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (You., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) : la Femme aux cigarettes blondes.

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), 17 h, 21 h 45 : Certes palavras ; 19 h 30 : Para viver un grande amor.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE ! (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 20 : le Testament du docteur Cordelier ; 18 h 55 : le 7e Sceau ; 20 h 30 : l'Impératrice rouge ; 22 h 30 : White Zombie.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : le Château du dragon.

CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 17 h, 19 h 30, 22 h : le Monstre.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h : Prénom Carmen.

LES JAMBES DE CYD CHARISSE (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Tous en scène.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : le Lieu du crime.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 15 h 40 : l'Argent de poche.

VOIR ET REVOIR BERGMAN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Sourires d'une nuit d'été.

WOODY ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h 45 : Manhattan ; 16 h : Woody et les robots : 15 h 45 : Zelig ; 18 h : Comédie érotique d'une nuit d'été ; 17 h 10 : Tombe les filles et tais-toi ; 19 h : Broadway Danny Rose.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 20 h.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert 14e (43-21-41-01), 20 h.

HOMMAGE A G. MELIES (F.) Studio 43, 9e (47-70-63-40), 20 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), 19 h.

WITNESS (A., v.o.) ; Rialto, 19e (46-07-87-61), 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

CASH-CASH, film américain de Richard Lester. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FUTURE COP, film américain de Charles Band. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40).

LA LOI DE MURPHY *, film américain de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-35-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROFESSION : GENIE, film américain de Martha Coolidge. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PRUNELLE BLUES, Film français de Jacques Otmezguine. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TOUT VA TROP BIEN, film américain de Jim Kouf. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

JEUDI 17 JUILLET

« Des chapelles féériquement décorées autour de la rue Mouffetard », 14 h 30, métro Monge (M. Banassat).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet. La vie sous Henri IV, évocation de Victor Hugo et Mme de Sévigné », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« La place Dauphine et l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri IV (E. Romann).

« Le pharaon en Egypte ancienne », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Visite de l'église Saint-Sulpice, sa crypte », 14 h 50 (Art pour tous).

« Les Templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« Hôtels célèbres du Marais », 21 h 15, métro Saint-Paul/Le Marais (Lutèce).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« De l'église Saint-Julien-le-Pauvre au collège des Bernardins », 15 heures devant église (Cerise Sagave).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Quand Paris s'appelait Lutèce... les salles souterraines des Thermes », 15 heures, entrée musée Cluny, et « Un parcours policier dans les ruelles et les passages du vieux Paris », 15 heures, métro Sentier (Paris et son histoire).

« Picasso et l'hôtel Salé », 10 h 45, dans la cour (Ch. Merle).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, Office de tourisme, 7, rue des Réservoirs.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir ▶ sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 15 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Vive la comédie : Edgard et sa bonne.
D'Eugène Labiche et Marc Michel, mise en scène de Jean-Luc Moreau, réal. Pierre Goutas. Avec J.-L. Moreau, E. Margoni, C. Morin, V. Rojan.
La liaison qu'entretient Edgard avec sa bonne compromet la demande en mariage qu'il doit faire à la jeune Henriette.
Voyage autour de ma marmite.
D'Eugène Labiche, mise en scène de Philippe Rondest. Avec D. Paturel, E. Margoni.
Un dentiste momentanément privé de sa femme tombe amoureux fou de sa belle cuisinière.

21 h 50 Cinéma : Une chambre en ville ■■
Film français de Jacques Demy (1982), avec D. Sanda, D. Darrieux, R. Berry, M. Piccoli.
En 1955, à Nantes, un ouvrier métallurgiste en grève vit une passion brève avec une bourgeoise mal mariée, fille de sa logeuse. Nouveau film en « parlé-chanté » de Jacques Demy, sur une musique de Michel Colombier. Des situations de mélodrame qui virent à la tragédie, une atmosphère grave, fiévreuse, bouleversante, tissée par les relations sociales et amoureuses. Danielle Darrieux est formidable, le film très beau mais triste. Le public n'a pas apprécié ce Demy pessimiste. Et pourtant…

23 h 20 Journal.
23 h 35 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : les Seins de glace.
Film français de Georges Lautner (1974), avec M. Darc, C. Brasseur, A. Delon.
Sur la Côte d'Azur, en hiver, un feuilletoniste de télévision tombe amoureux d'une blonde mystérieuse, victime d'on ne sait quoi. Angoisse psychologique, d'après un roman de Richard Matheson. Ce n'est pas la spécialité de Lautner mais on se laisse emporter par le suspense et les acteurs.

22 h 20 Sport : Athlétisme.
Grand Prix de Nice.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Géant du Grand Nord □
Film américain de Gordon Douglas (1959), avec C. Walker, E. Byrnes, J. Russel, R. Danton.
Un trappeur qui vit en bonne intelligence avec les Sioux refuse de servir d'éclaireur à un détachement de cavalerie américaine parti en guerre contre les Indiens. Beaux paysages, épisodes spectaculaires. Ce n'est pas suffisant pour qu'on y coure.

22 h 5 Journal.
▶ **22 h 30 Cirque Zingaro.**
Réalisation Daniel Edinger. Coproduction avec la « Sept », Télélibération et le Centre Georges-Pompidou.
Théâtre équestre et musical installé à Nîmes. Un cirque pas tout à fait comme les autres.

23 h 25 Prélude à la nuit.
23 h 35 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

20 h 30, L'important, c'est d'aimer, film de Zulawski ; 22 h 30, Attention les dégâts, film d'Enzo Barboni Clucher ; 0 h 5, Guyana, la secte de l'enfer, film documentaire de René Cardona Jr ; 1 h 45, Série : Hollywood Blues.

LA « 5 »

20 h 30, Série : K 2000 (et à 23 h 15) ; 21 h 25, Série : Kojak (et à 0 h 10) ; 22 h 15, Magazine : Jonathan (et à 1 h 5).

TV 6

19 h, NRJ 6, invités : Doctors and the Medics ; 23 h, NRJ 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Le journal du corps : le forum des psychologues.
21 h Festival de Radio-France et de Montpellier : découverte de nouveaux talents de la chanson d'expression française ; à 22 h : les arts du récit (la Ruse des petits) ; et à 23 h 15 : Magazine radio festival.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Dvorak, Gershwin, Ives.
21 h 45 *Concert* (en direct de la cour Jacques-Cœur) : *Sensemaya*, de Revueltas ; *Rhapsody in Blue*, de Gershwin ; *Concerto pour violoncelle en si mineur*, de Dvorak ; *Symphonie concertante*, de Jongen, par l'Orquestra Sinfonica Nacional de la Juventud Venezolana Simon-Bolivar, dir. P. M. Durand. Sol. : H. Billaut, piano, J.L. Gil, orgue, G. Hoffman, violoncelle.
0 h Jazz : Doudou Gouirand Quartet.

Mercredi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

15 h 35 Croque-vacances.
Variétés ; Rémi ; Dare-dare motus ; Bricolage ; Infos-magazine ; Crack-vacances ; *L'équipe ; Mme Pepperpote.*
17 h 20 Boîte à mots.
17 h 30 Feuilleton : Un grand amour de Balzac (rediff.).
18 h 20 Mini-journal.
Pour les jeunes.
18 h 30 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).
19 h 5 La vie des Botes.
19 h 40 Le masque et les plumes.
19 h 50 Tirage du Tac-O-Tac.
20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Feuilleton : Les aventures du jeune Patrick Pacard.
D'après le roman de Justus Pfaue, réal. Gero Erhardt. Avec Hendrik Martz, Peter Bongartz, Jean-Claude Bouillon.
Troisième épisode. Patrick est retrouvé en état de choc. Un film d'espionnage à fond écologique. Du James Bond familial et allemand.

21 h 30 Téléfilm : Ana Non (rediff.).
De Jean Prat, d'après le roman d'Augustin Gomez Arcos. Musique originale de Paco Ibanez. Avec Germaine Montero, Maria Mériko, Roger Ibanez.
Un petit port de pêche en Andalousie sous le franquisme. Depuis trente ans, une femme de soixante-quinze ans s'est enfermée dans le refus, la solitude, le silence. Ana Non, épouse, mère et veuve de quatre hommes fauchés par la guerre civile espagnole, et dont nulle pierre tombale ne perpétue le nom. La quête d'une vieille femme illettrée, son éveil et sa mort. L'adaptation de Jean Prat du roman de Gomez Arcos a voulu garder les deux niveaux de l'œuvre, le réalisme et le fantastique métaphorique.

23 h 15 Journal.
23 h 30 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13 h 30 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (13e étape : Pau-Luchon, avec le col d'Aspin) ; athlétisme : Grand Prix de Nice ; Rugby : Afrique du Sud-Nouvelle-Zélande.
18 h 5 Série : Capitol.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour.
20 h Le journal.
20 h 35 Téléfilm : A titre posthume.
▶ De Paul Vecchiali. Avec Stéphane Jobert, Marie Dubois, Pierre Santini, Marianne Basler, Patrick Fierry, Jean-Louis Rolland.
Un bon polar signé Paul Vecchiali, un cinéaste indépendant plus connu pour ses films réputés « intellos »…

22 h Le dossier d'Alain Decaux : La tragédie de Louis Renault.
Enquête et documentation : Janine Knuth et Françoise Renaudot. Réal. Armand Ridel.
Le plus extraordinaire et le plus original parmi les pionniers français de l'automobile, le fondateur d'un véritable empire, incarcéré à la Libération pour avoir fourni du matériel aux Allemands, est mort des suites de sa captivité et probablement des sévices endurés au cours de celle-ci.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

16 h 30 Emission régionale.
17 h 30 Documentaire : La mémoire des pôles.
17 h 45 Festival de Bourges.
Le rock français par Philippe Ronce.
18 h 15 Série : Cheval mon ami.
18 h 45 Journal des festivals.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 5 Les jeux.
A Cugnaux.
20 h 35 Variétés : Show Tina Turner.
Retransmission d'un concert enregistré en 1982 à Alberta, au Canada.
Phénomène du rock business. Tina Turner a obtenu en 1985 quatre oscars musicaux.

21 h 30 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. En direct des Açores.
22 h 10 Journal.
22 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de G. Poitou et B. Brigouleix.
22 h 45 Cinéma : Mes armes crachent… des fleurs. ■
Film grec de Yannis Fafoutis, en v.o. (1981). Avec Giorgo Kimoulis, Dido Lykoudis.
Les déboires d'un jeune homme venu à Athènes avec sa sœur, puis un temps exilé sous la dictature des colonels et au début du régime qui suivit. Le drame politique et social d'un individu constamment placé dans des situations ambiguës. Un ton étrange. Le film est inédit.

0 h 35 Témoignage.
Avec le réalisateur Yannis Fafoutis.
0 h 40 Prélude à la nuit.
0 h 50 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

15 h 15, Série : Espion à la mode ; 16 h, Document : Animaux d'Australie ; 16 h 25, Téléfilm : L'or du fond des mers. En clair jusqu'à 21 h ; 18 h, Série : Dancin' days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Football : coupe de la Ligue : Racing Club de Paris-Toulouse (en direct) ; 22 h 35, la Cavale, film de Michel Mitrani ; 0 h 15, le Retour de Topper, film de Roy del Ruth ; 1 h 50, Feuilleton : Lili, petit à petit ; 2 h 30, Musique.

LA « 5 »

18 h 45, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Riptide ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 30, Magazine scientifique : Big Bang ; 23 h 30 à 2 h 30, rediffusions.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invité : Gérard Blanchard ; 19 h, NRJ 6, invité : Century ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Antipodes, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.
21 h *Festival de Radio-France et de Montpellier* : soirée d'ouverture (le Kustbander de Stockholm ; le Jazzland Orchestra de Vincent Seno) ; à 22 h les arts du récit (les délices de l'amour) en direct des jardins du palais Pétrarque ; à 23 h 15 Magazine radio festival.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Mozart.
21 h 45 Récital (donné le 12 juillet à la cour des Ursulines) : *les Quatre Saisons : le Printemps*, de Ronsard, Schubert, Wolf, V. Hugo, Strauss, Mahler, Donnay ; *l'Eté*, de Lamartine, Liszt, Rimbaud, Verlaine, Brahms, La Fontaine, Baudelaire, Strauss ; *l'Automne*, de Maynard, Wolf, Corneille, Dvorak, Voltaire, Tchaïkovski, Verlaine, Strauss, Baudelaire ; *l'Hiver*, de V. Hugo, Wolf, Baudelaire, Verlaine, Schubert, Hugo, Vigny, par Christa Ludwig, Paul-Emile Deiber, récitant, et Françoise Tillard, piano.
0 h Jazz : Isis Quartet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 15 JUILLET

– *M. André Rossinot*, ministre chargé des relations avec le Parlement, est « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 juillet à 0 heure et le mercredi 16 juillet à minuit.

Les conditions anticycloniques qui s'installent sur la France et apportent une amélioration générale du temps se dégraderont peu à peu à partir de jeudi. Avec le passage d'un talweg d'altitude, un front froid peu actif traversera la France jeudi avec une évolution orageuse faible et discontinue à l'avant et notamment dans le Sud-Est. Une nouvelle ondée abordera l'ouest et le nord du pays samedi en soirée.

Mercredi, peu de changement. L'amélioration se confirme et se reforme. Le matin, seules les régions au nord de la Loire et les côtes de la Manche auront encore un ciel très brumeux et nuageux. Sur la majeure partie du pays, beau temps avec ciel dégagé mais des bancs de brouillard se sont formés au sud de la Loire ; ils se dégageront en cours de matinée.

Dans l'après-midi, beau temps bien ensoleillé sur toute la France, il y aura seulement des nuages passagers sur les côtes de la Manche.

En Corse, les résidus orageux s'atténueront dans la journée.

Les températures seront en hausse de 1 à 2 degrés. Le vent sera variable et faible en général.

PRÉVISIONS

Jeudi : le matin, temps couvert avec bruines sur la Bretagne. Ailleurs, temps peu nuageux mais avec des brumes.

Cette zone de temps couvert progressera sur l'ouest du pays en cours de journée et donnera une évolution orageuse en fin de jounée du Languedoc-Roussilon au Massif Central et à la Lorraine. A l'avant de cette zone, temps *ensoleillé et chaud*, à *l'arrière*, temps plus frais et instable.

Températures minimales de 11 à 15 degrés du Nord au Sud avec 17 à 20 degrés sur les côtes méditerranéennes.

Maximum : de 28 à 32 degrés au sud du 45e, 27 à 29 degrés dans le Centre, de 23 à 25 degrés au nord avec 19 à 21 degrés sur les côtes de la Manche.

Vendredi : La zone de temps orageux située vendredi matin des Pyrénées orientales à l'est du Massif Central et à la Lorraine se décalera, en cours de journée sur le quart sud-est du pays avec une activité orageuse accrue. Derrière cette zone, un temps variable et plus *frais s'étendra* à la majeure partie du pays avec des averses dans le Nord et le Nord-Ouest. Reprise du mistral en soirée.

Samedi, amélioration du temps par l'ouest et ciel devenant généralement plus dégagé, sauf dans l'extrême Sud et sur la Corse où le temps orageux persistera. En soirée, ciel se couvrant sur les côtes de la Manche.

Renforcement du mistral samedi.

Vendredi, températures minimales en baisse de 1 à 2 degrés *sur* la moitié ouest, stationnaires sur la moitié est.

Températures maximales en baisse de 2 à 3 degrés sauf dans le Sud-Est où elles seront stationnaires.

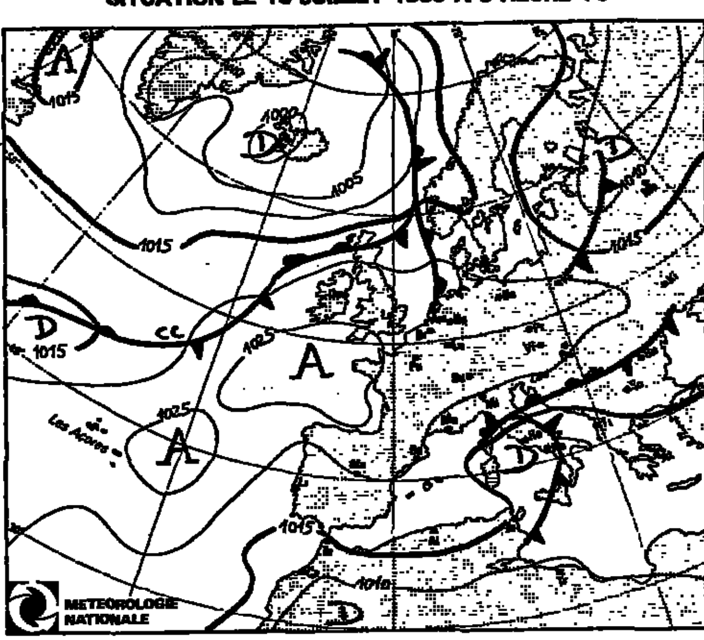
Samedi, minima en baisse générale de 1 à 2 degrés. Maxima stationnaires ou en légère baisse.

Dimanche : Temps toujours orageux sur la Corse. Ailleurs, nombreux passages nuageux avec des bruines ou des petites pluies dès le matin dans le Nord-Ouest et l'Ouest. Eclaircies plus belles dans le Sud-Ouest et en vallée du Rhône.

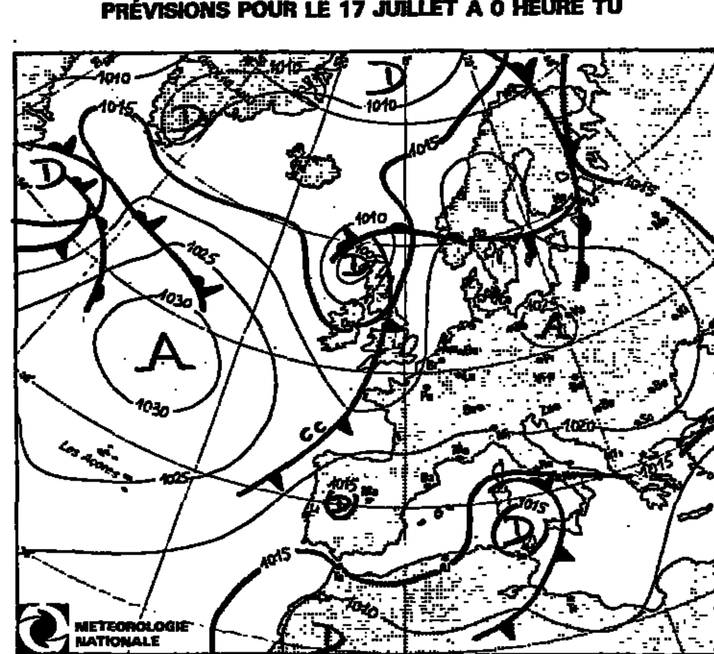
Températures stationnaires.

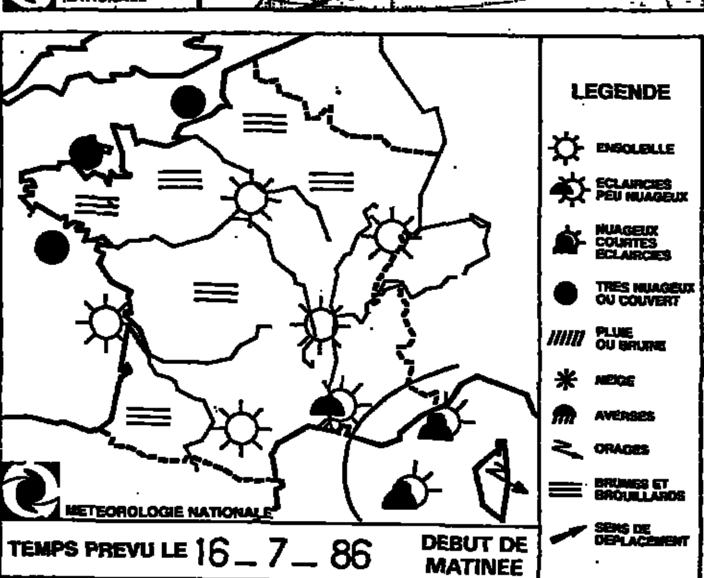
Mistral faiblissant légèrement.

SITUATION LE 15 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-7-1986 à 6 h TU et le 15-7-1986 à 6 h TU

Temps observé le 15-7-1986 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	28	16	S
BIARRITZ	22	17	N
BORDEAUX	26	13	S
BOURGES	25	16	N
BREST	20	15	P
CAEN	21	16	P
CHERBOURG	18	15	B
CLERMONT-FERR.	23	9	S
DIJON	23	11	S
GRENOBLE-St-M-H	22	10	S
LILLE	23	15	B
LIMOGES	22	14	C
LYON	22	13	N
MARSEILLE-MAR.	28	17	S
NANCY	22	8	S
NANTES	25	17	C
NICE	26	19	N
PARIS-MONTS.	24	17	P
PAU	24	13	C
PERPIGNAN	28	19	S
RENNES	21	16	P
ST-ÉTIENNE	22	9	N
STRASBOURG	22	8	S
TOURS	24	15	N
TOULOUSE	26	14	S
POINTE-A-P.	31	23	S
ÉTRANGER			
ALGER	27	15	S
AMSTERDAM	22	12	B
ATHÈNES	33	24	S
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	26	17	N
BELGRADE	23	14	P
BERLIN	19	7	S
BRUXELLES	21	13	N
LE CAIRE	32	23	S
COPENHAGUE	21	10	S
DAKAR	29	25	N
DELHI	35	29	C
DJERBA	30	25	N
GENÈVE	23	11	N
HONGKONG	30	26	A
ISTANBUL	31	20	S
JÉRUSALEM	28	17	S
LISBONNE	33	24	S
LONDRES	25	17	N
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	20	11	C
MADRID	29	15	S
MARRAKECH	34	25	S
MEXICO	23	11	P
MILAN	22	15	N
MONTRÉAL	21	14	S
MOSCOU	18	11	C
NAIROBI	24	19	C
NEW-YORK	29	18	S
OSLO	24	14	C
PALMA-DE-MAL.	29	17	N
PÉKIN	33	20	N
RIO-DE-JANEIRO	25	17	S
ROME	24	15	S
SINGAPOUR	29	26	C
STOCKHOLM	19	10	S
SYDNEY	17	8	C
TOKYO	29	23	C
TUNIS	28	20	S
VARSOVIE	15	12	C
VENISE	23	16	C
VIENNE	22	11	S

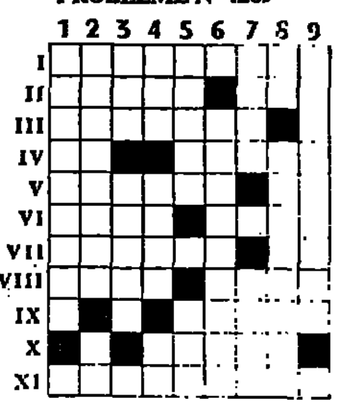
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4269



HORIZONTALEMENT

I. Un visiteur est souvent pour lui l'occasion d'une grande bouffe. – II. Ajouté à une moitié, il forme un tout. Bateau pour traversées généralement calmes. – III. Avec elle, on ne saurait nous prendre pour un autre. – IV. Puérilité tapageuse. Culmine au signal de Toussaines. – V. On peut lui préférer une anglaise bien roulée. Dressé sur la voie publique par un redresseur de torts. – VI. Rivière. Plusieurs morceaux pour un seul exécutant. – VII. Fait tordre ou laisse raide. Pratiques. – VIII. Commune de Belgique. Durs, bons pour les assises. – IX. D'autant plus difficile, bien souvent, qu'il est aisé. – X. Pour un palais en feu ou un feu tout court. – XI. Proche d'une sœur ayant pris le voile.

VERTICALEMENT

1. Fait le tour d'un corps de garde. – 2. C'est le plus simple pour celui qui n'a rien à se mettre. Bien que souvent à plat, il est néanmoins connu par sa forme. – 3. Possessif. *Inversé :* généralement rigide, elle oblige à filer droit. – 4. Qui n'a plus rien à perdre. Commune de l'Argovie. Participe passé d'un proverbe précédant un retour au vice. – 5. Belles jardinières. Massif des Maures. – 6. Assure le roulement de la caisse en évitant de taper dedans. – 7. Brèche au pays des cromlechs. Donne un certain ton. – 8. Donne un ton certain. Faire, à la caserne, un exercice à « l'arme » blanche. – 9. Sa progression n'est qu'une marche en arrière.

Solution du problème n° 4268

Horizontalement

I. Coulisses. – II. Option. – III. Ni. Enorme. – IV. Ford. Bi. – V. Impériale. – VI. Ta. Vanne. – *VII. Un. Isatis. – VIII. Rein. Ré.* – IX. B.D. (*cf. :* « Bulle »). Go. – X. Etiqueter. – XI. Rosit. Ale.

Verticalement

1. Confiturier. – 2. Opiomane. To. – 3. Ut. R.P. Iris. – 4. Lie-de-vin. Q.I. – 5. Ion. Ras. But. – 6. Snobinarde. – 7. Riante. Ta. – 8. Lei. Gel. – 9. Scène. Store.

GUY BROUTY.

Sécurité

Point de vue

Le prix exorbitant d'une bavure

par Yves LEMOINE
magistrat au tribunal de Paris
et Jean-Pierre MIGNARD
avocat au barreau de Paris

LES faiblesses de la démocratie que la violence prétend révéler sont apparentes. Les défis auxquels la nôtre se trouve aujourd'hui confrontée appellent dès lors deux réponses : l'une à son service et l'autre à son détriment.

Combien avons-nous été atterrés par le débat public de ces dernières semaines sur la police et son rôle. Il aura fallu la mort d'un jeune homme et celle concomitante dans le temps d'un jeune gendarme auxiliaire pour qu'un marchandage répugnant soit alors imposé comme un diktat moral au pays. Dénoncer un crime, c'était approuver l'autre, d'où cette étrange formule sacramentelle revenant à tout propos et hors propos : *« L'affaire de la rue Mogador est tragique mais je n'oublie pas le gendarme de Bollène. »*

Par une étrange perversion de l'esprit, ces déclarations extravagantes soulignaient à l'excès une distinction absurde entre deux morts, victimes pourtant réunies par l'âge et dont l'une présentait en effet la particularité d'avoir eu pour protagoniste funeste un fonctionnaire précisément chargé d'assurer la protection des personnes. Là réside le caractère insupportable de ce décès, mais il n'y a en effet pas à choisir entre deux victimes d'une même violence.

A l'évidence, mais qui ne le sait, toute démocratie a besoin d'une police forte, et les ennemis de celle-ci l'ont clairement fait savoir en imposant, le 8 juillet, la loi des bombes au cœur de la préfecture de police.

La police doit être respectée et, pour cela, respectable. C'est ici le premier devoir de ceux qui assument le gouvernement du pays car, dans ce domaine, une seule faute de discernement peut être fatale. La stratégie terroriste de déstabilisation de notre société n'a pas pour fonction d'atteindre la police, comme voudrait le laisser croire le ministre de l'intérieur. L'objectif essentiel est bien de paralyser le pays à travers ses institutions, ses lois, ses juges et d'abord l'ensemble de ses citoyens. Il s'agit de condamner progressivement ceux-ci à une véritable prostration politique comme s'appauvrit le sang d'un cadavre. Il est certain, dès lors, que le rêve terroriste c'est un face-à-face morbide entre lui seul et la police, devenue dernière valeur refuge d'une démocratie éteinte. Le rêve du terrorisme, c'est le cauchemar de la démocratie.

Une police respectable c'est donc avant tout une police légitime. Nul ne peut prétendre lui assigner la mission de défendre les personnes en acceptant simultanément et *a priori* de lui donner systématiquement raison lorsqu'un conflit l'oppose à des citoyens. Au risque alors de désigner toute une population anonyme et dispersée, c'est-à-dire chacune et chacun de nous au gré de notre vie quotidienne, comme la cinquième colonne d'une menace terrifiante et imprécise.

Il n'y a de victoire possible sur le terrorisme et l'insécurité que dans le strict respect des lois par la police, ce qui suppose de celle-ci une compréhension très fine de ses devoirs. La tâche est difficile. Nous n'en disconvenons pas. C'est au sang-froid de tout un corps auquel il faut, dès lors, faire appel. En contrepartie de quoi, la confiance des gens, indispensable au succès de l'entreprise, est acquise.

Ainsi, chaque bavure est un accroc dont le prix est exorbitant.

Soyons assurés que tous ces incidents, quelquefois tragiques, ne seront pas évitables, mais il revient à ceux qui ont l'Etat en charge d'assumer avant quiconque une mission d'éducation civique en ne cautionnant pas n'importe quoi. On ne rendra service à personne, et d'abord aux policiers, en pratiquant des amalgames.

Pareil comportement renforcera les comportements agressifs, et le cycle des bavures n'est pas près de s'éteindre.

Pareille attitude ajoute à l'incompréhension et favorise la défiance. Et si les politiciens passent, le discrédit reste.

On prétend que nous sommes en guerre, soit ! Mais que penser alors d'une armée dont les fusils seraient pointés vers l'intérieur de ses lignes ? Or le terrorisme, le vrai, celui qui cynique et cruel frappe et achève, n'attend que cela pour pousser plus loin son avantage.

La vérité veut qu'un royaume divisé ne se survive pas à lui-même et il nous faudra sans cesse rappeler que chaque bavure constitue un affaiblissement de nos défenses.

Il faut une pensée sommaire pour y voir un paradoxe.

Assigné à résidence en Lozère

Un réfugié italien est menacé d'expulsion

M. Salvatore Cirincione, Italien réfugié en France qui se définit comme un *« communiste libertaire »*, est sous le coup d'un arrêté d'expulsion, pris le 10 juillet en dépit d'une procédure d'extradition dont il est l'objet. Dès le lendemain, il a été assigné à résidence à Mende (Lozère).

Depuis le 20 septembre 1985, les autorités italiennes demandent l'extradition de M. Cirincione au sujet d'un jugement pour vol qualifié, rendu par contumace. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a demandé des suppléments d'information à la justice italienne, les 8 janvier et 9 juillet 1986 la veille, donc, de l'arrêté d'expulsion signé par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Devant cette procédure judiciaire en cours, on conçoit mal que M. Cirincione puisse être touché par une expulsion, dont les motifs ne lui ont d'ailleurs pas été notifiés.

Les avocats de M. Cirincione, Mes Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel, soulignent que leur client a toujours « scrupuleusement » respecté les obligations du contrôle judiciaire. Ils précisent aussi que le dossier soumis à la chambre d'accusation ne leur paraît pas favorable à une extradition de Salvatore Cirincione vers l'Italie.

A la suite de sévices infligés par les policiers italiens après son arrestation en 1980, M. Cirincione est gravement handicapé : il porte une vessie artificielle et reçoit des soins constants que seuls des spécialistes parisiens en urologie peuvent lui administrer.

Les avocats de M. Salvatore Cirincione ont saisi la justice administrative afin d'obtenir l'annulation de l'arrêté d'expulsion et de l'assignation à résidence pris par le ministère de l'intérieur. Faute de quoi Salvatore Cirincione serait, selon ses avocats, victime à la fois d'une violation de la procédure judiciaire et d'une nouvelle atteinte portée à sa santé physique.

E. I.

Sports

Le Tour de France cycliste

Herrera au pied du mur

Le Tour de France a atteint les Pyrénées, après une course de vitesse de onze jours, au cours desquels le peloton a parcouru 2 200 kilomètres à 41 kilomètres à l'heure de moyenne. La longue étape Poitiers-Bordeaux, disputée comme les précédentes à vive allure et remportée lundi 14 juillet par le Belge Dhaenens, n'a pas modifié le classement général. Le Danois Jorgen Petersen va maintenant devoir défendre son maillot jaune dans la montagne, mais tous les regards se portent sur les grimpeurs et en particulier sur Luis Herrera.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le Colombien Luis Herrera est sans doute le meilleur grimpeur actuel. On pouvait donc le considérer au départ comme l'un des principaux favoris d'un Tour de France extrêmement montagneux. Au pied des Pyrénées, son retard sur le Danois Jorgen Petersen, porteur du maillot jaune, dépasse 8 minutes et Bernard Hinault le précède de 7 minutes 11 secondes.

Ce handicap est-il surmontable ? *« Certainement pas,* affirme Raphaël Geminiani, qui dirige le coureur sud-américain. *Nous nous étions accordés un passif maximum de 10 minutes avant d'atteindre Bayonne. Lucho est dans les temps. Compte tenu du parcours – une quinzaine de grands obstacles et quatre arrivées en altitude – je considère qu'il occupe une position de vainqueur potentiel. Il s'est amélioré sur tous les plans. Vous avez pu vérifier les progrès qu'il a accomplis contre la montre et, dans les cols, il est encore plus efficace que l'an dernier. J'en ai acquis la certitude depuis sa double victoire de la Classico RNC et du Tour de Colombie. »*

Reste le problème de son équipe, réduite à 50 %. Elle a surtout perdu Fabio Parra, le numéro deux de la sélection colombienne, mais Geminiani ne dramatise pas. *« En montagne,* explique-t-il, *c'est chacun pour soi. Herrera est un habitué des longs raids solitaires. Franchement, je ne vois personne pour lui résister sur les pentes de Superbagnères, d'autant que cette montée surviendra après l'escalade du Tourmalet, d'Aspin et de Peyresourde. »* Et Geminiani, qui fut aussi pilote de rallye, conclut en empruntant au vocabulaire de l'automobile : *« On a cabossé les ailes mais le moteur est intact. »*

Laurent Fignon ne partage pas totalement ce point de vue. Selon lui, le coureur sud-américain souffrira de son isolement et subira les effets de la course rapide qui s'est déroulée dans la plaine. *« Passer sans transition du 12 au 24 dents, autrement dit d'un braquet gigantesque à un développement de 4 mètres, ce n'est pas simple,* fait remarquer le leader de la formation Système U. *Les petits gabarits genre Herrera risquent de payer ce changement de rythme brutal. Je ne crois pas à la réussite d'un Colombien.*

Les anciens vainqueurs du Tour, Jacques Anquetil et Luis Ocana, formulent des pronostics plus nuancés. Ils soulignent l'un et l'autre le bon comportement du champion colombien au cours de l'étape contre la montre de Nantes, indice d'une condition physique satisfaisante. *« Sa performance sur un parcours qui ne lui convenait guère augmente ses chances,* précise Anquetil. *Pour moi, il n'est pas battu. »*

En cette veillée d'armes, d'aucuns évoquent le souvenir de Fausto Coppi, premier à Paris en 1949 avec onze minutes d'avance, après avoir accusé un retard d'une demi-heure au pied des Pyrénées. Mais Herrera n'est pas Coppi...

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE MASCULIN
POITIERS-BORDEAUX
(Onzième étape)

1. Rudy Dhaenens, les 258,300 km en 6 h 12 mn 40 s (moy. : 41,618 km/h) ; 2. Hermans, même temps ; 3. Blondi, à 2 s ; 4. Yates, à 9 s ; 5. Leleu.

Classement général. – 1. Jorgen Vagn Pedersen, 45 h 32 mn 8 s ; 2. Pelier, à 1 mn ; 3. Roche, à 1 mn 5 s ; 4. Hinault, à 1 mn 10 s ; 5. Marie, à 1 mn 24 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
COGNAC-BORDEAUX
(Quatrième étape)

1. Connie Meijer (P-B), les 127,5 km en 3 h 5 mn 29 s ; 2. Longo (Fr.) ; 3. Niehans (RFA) ; 4. Simonnet (Fr.) ; 5. Menuzzo (It.).

Classement général. – 1. Canins (It.), 9 h 36 mn 48 s ; 2. King (E-U), à 22 s ; 3. Havik (P-B), à 23 s ; 4. Westher (Suè.), à 37 s ; 5. M. De Bruin (P-B), à 42 s.

FAITS DIVERS

● **Attentat contre une agence immobilière de Cannes.** – Une bombe déposée devant la porte d'une agence immobilière de la Côte d'Azur, située sur la Croisette à Cannes, a provoqué, le 14 juillet, peu après 7 heures, d'importants dégâts à l'intérieur des locaux. Cette agence, qui porte le nom de son propriétaire, M. Claude Muller, avait déjà été endommagée par une explosion le 28 janvier dernier. Ce premier attentat n'avait jamais été revendiqué.

● **Vol de tableaux à Cahors.** – Neuf œuvres de peintres surréalistes, dont une toile et deux dessins de Salvador Dali, un dessein de Picasso, un tableau de Magritte et une toile de Max Ernst, ont été volées au musée municipal de Cahors dans la nuit du 13 au 14 juillet. Ces œuvres étaient exposées avec deux cents tableaux et dessins depuis le 9 juillet.

ENVIRONNEMENT

La prostestation s'amplifie contre la centrale de Cattenom

METZ
de notre correspondant

Cent cinquante personnes, venues principalement de Sarre, auxquelles s'étaient joints quelques Luxembourgeois et une poignée d'écologistes lorrains, se sont rassemblées lundi 14 juillet à Cattenom (Moselle) durant deux heures, sans incident, pour protester contre la mise en service de la centrale nucléaire mosellane.

Répondant à l'appel du Comité international contre Cattenom, les manifestants étaient nettement moins nombreux lundi 14 juillet que le 15 juin dernier, où plus de dix mille personnes s'étaient regroupées sur les berges de la Moselle. Les forces de l'ordre ont bloqué l'accès du site de la centrale situé à une quinzaine de kilomètres des frontières luxembourgeoise et allemande, imposant aux antinucléaires une marche champêtre forcée.

Le député (Vert alternatif) luxembourgeois Jean Huss a adressé une lettre à la direction d'Electricité de France et au gouvernement français, dans laquelle il écrit : *« Vos services ont commencé à charger en combustibles nucléaires la première tranche de Cattenom, piétinant de ce fait, de façon brutale, les angoisses et protestations des populations lorraine, allemande, luxembourgeoise et belge. »*

Interrogé, le responsable de l'aménagement de la centrale a souligné qu'EDF ne donnerait pas suite à la demande du député luxembourgeois.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères luxembourgeois, M. Robert Goebbels, a, pour sa part, regretté la décision d'EDF de charger le premier réacteur, soulignant qu'elle *« continuera d'empoisonner pendant de nombreuses années les relations franco-luxembourgeoises »*. Le président du gouvernement luxembourgeois, M. Jacques Santer, a été quant à lui plus nuancé, estimant qu'il convenait aujourd'hui de mettre l'accent sur la sécurité, afin d'éviter des conséquences dramatiques.

De son côté, un porte-parole de la chancellerie sarroise a qualifié d'*« acte de provocation »* le chargement de la première tranche, qui doit se poursuivre cette semaine. La Sarre, qui exige des expertises supplémentaires sur les normes de sécurité, a en outre annoncé, par la voix de son ministre de l'économie, M. Hajo-Hoffmann, qu'elle n'utiliserait pas de courant provenant de la centrale de Cattenom.

JEAN-LOUIS THIS.

SCIENCES

● **ESPACE : Pas de navette avant 1988.** – Les vols de la navette spatiale américaine, interrompus depuis l'explosion de Challenger, le 28 janvier dernier, ne reprendront sans doute pas avant le premier trimestre 1988, et non en juillet 1987 comme il était dit jusqu'à présent. Les ingénieurs de la NASA ont commencé à travailler sur un nouveau type de fusée d'appoint, tout en étudiant des modifications à apporter au modèle existant.

● **Le prix Kyoto à Mme Le Douarin.** – Une biologiste française, Mme Nicole Le Douarin, directeur de l'Institut d'embryologie au CNRS, s'est vu décerner le prix Kyoto (d'un montant de 1,8 million de francs) pour ses travaux en manipulation embryologique. Mme Le Douarin a fait progresser la connaissance du système nerveux et immunitaire des animaux supérieurs en découvrant une nouvelle technologie pour produire des êtres hybrides issus du poussin et de la caille.

Carnet du Monde

Décès

– Nous apprenons le décès de

Mme Adeline BÉTOUS-SERRELL,
directrice de la communication
et de la promotion
de la Fédération équestre française,

victime d'un accident de la route dans la nuit du 13 au 14 juillet, alors qu'elle revenait des championnats du monde de saut d'obstacles, disputés à Aix-la-Chapelle.

– Mme Jacques Guillet,
M. Jean-Jacques Guillet,
M. et Mme Bernard Bagilet,
M. Gauthier Guillet,
Clarisse, Héloïse, Edouard, Tiphaine et Nils,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Molière
et leurs enfants,
Mme Bertrand-Metté
et ses enfants,
ses sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GUILLET,
ingénieur principal hors classe
à la Société nationale
des chemins de fer français,

survenu en son domicile à Asnières-sur-Seine, le 11 juillet 1986, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, 31, rue du Général-Leclerc, à Bois-Colombes, où l'on se réunira.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Selon la volonté du défunt, des dons peuvent être adressés en son nom à l'Institut Pasteur (recherche contre le cancer).

80, avenue Henri-Barbusse,
92600 Asnières-sur-Seine.

– M. et Mme Jean Dedenis

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges HACHE,
née Madeleine Démare,

survenu le 3 juillet 1986 à Avallon, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

9, rue Basse-du-Rempart,
89200 Avallon.

– M. et Mme Yann Pellet,
M. et Mme Bernard Depardieu,
M. et Mme Claude Meyer,
ses enfants,
Daniel Meyer et sa fille,
Alain et Sylvie Pellet
et leurs enfants,
Chantal et Jérôme Hennequin
et leurs enfants,
Stéphane et Jean-Eudes Mory
et leurs enfants,
Carole et Denis Labastrou
et leurs enfants,
Anne et Christian Martin
et leurs enfants,
Gilles et Marie-Joëlle Depardieu
et leurs filles,
Cyrille Meyer,
Marine Meyer,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Madame Aimée Hayes-Meyer,

ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 10 juillet 1986, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme André MEYER,
née Marcelle Charleville.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 11 juillet.

19, rue Théodore-de-Banville,
75017 Paris.
48, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
Avenida Angelica 580,
01228 Sao-Paulo (Brésil).

– Mme Raymonde Videlaine,
M. Pierre Videlaine,
Jean-Luc, Vincent et Sébastien,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Paul VIDELAINE,
ingénieur ETP.

La cérémonie religieuse a lieu le mardi 15 juillet 1986, dans l'intimité, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, allée des Ormes,
77360 Vaires-sur-Marne.

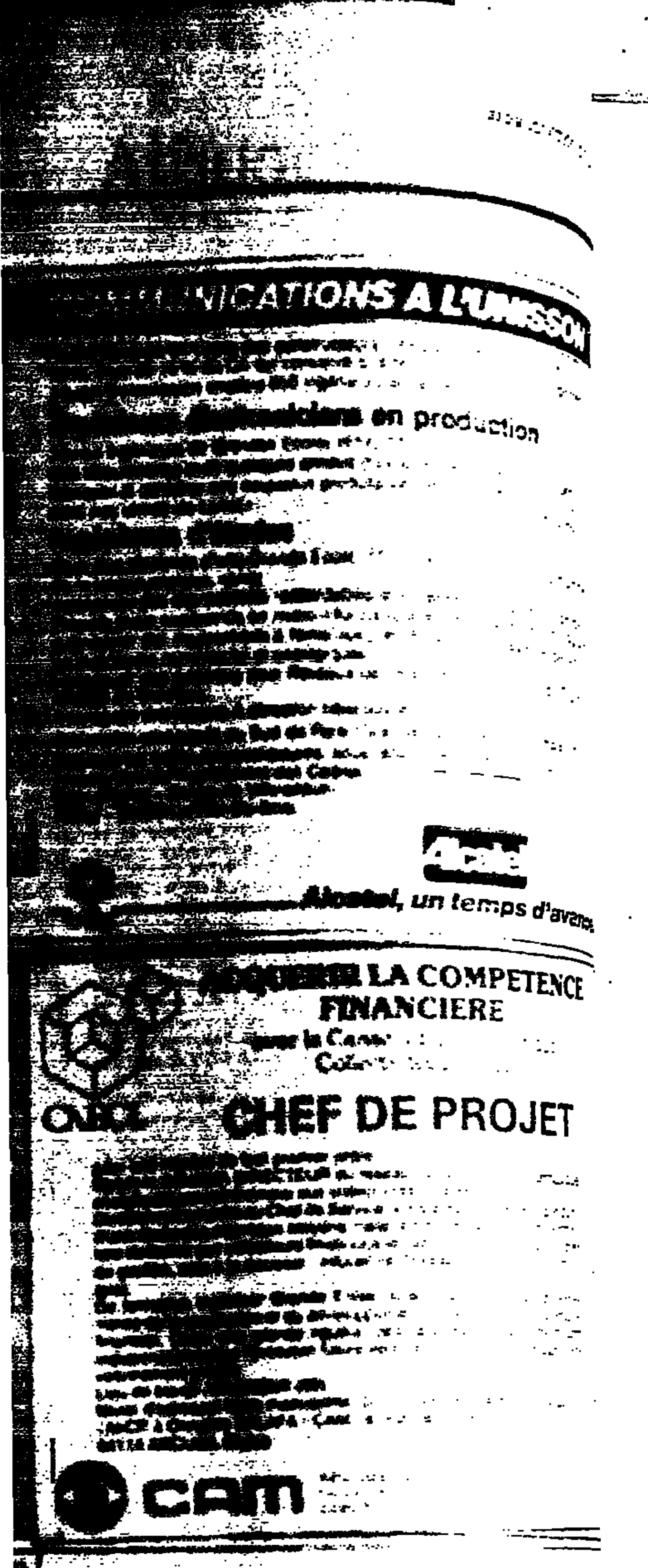
Anniversaires

– Le 14 juillet 1980, le

docteur Simon FINGERHUT

disparaissait.
Ses qualités humaines et son intelligence sont toujours très présent au cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.


SECTEURS
DE POINTE



SECTEURS DE POINTE



Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles H/F

MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes :
– de transports automatiques (VAL, ARAMIS)
– de pilotages automatiques de métros.
Son développement rapide l'amène à rechercher

Ingénieur Electronicien Réf. 1369/M

Ingénieur Automaticien Réf. 1370/M

Débutants à 2 ans d'expérience, ils s'intégreront dans l'équipe système chargée des études et développement d'automatismes dérivés du Métro de LILLE, tant pour nos marchés français (Toulouse, Strasbourg, Bordeaux) que pour nos contrats à l'exportation (Chicago, Jacksonville).

Ces postes, basés à LILLE pourront évoluer par la suite vers des responsabilités au sein des différents groupes projets en France ou à l'étranger.

Ingénieur de Tests et d'Essais Réf. 1371/M

Au sein des équipes de notre établissement du BOURGET, cet électronicien débutant aura en charge l'étude et le développement d'équipements de tests tant sous l'aspect matériel que logiciel.

Ce poste pourra à terme évoluer vers des responsabilités d'encadrement d'un groupe de techniciens.

Envoyer lettre, photo, CV et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à MATRA TRANSPORT Direction du Personnel – 2 rue Auguste Comte – 92170 VANVES

MATRA TRANSPORT

PARFRANCE ANNONCES

GRENOBLE

Dans le cadre d'une collaboration avec
LE LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE et de TECHNOLOGIE de l'INFORMATIQUE du CEN/G
LA SOCIETE EUROPEENNE D'INSTRUMENTATION MEDICALE
cherche à pourvoir à GRENOBLE un poste d'

INGENIEUR INFORMATICIEN

Pour développement et maintenance de systèmes informatiques.
Une expérience de 2 ans sur ordinateur VAX est exigée ainsi qu'une bonne connaissance des produits matériels.
Bonne pratique de l'Anglais fortement souhaitée.

Merci d'envoyer vos candidatures détaillées en totale discrétion sous réf. 42154 à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Bechevelin, 69363 Lyon Cedex 07, qui transmettra.

CONTESSE

JEUNES INGENIEURS TRAVAUX Bretagne

Filiale du Groupe **BOUYGUES** spécialisée dans le Bâtiment, Génie Civil et Ouvrages Fonctionnels, nous offrons à de jeunes diplômés d'Ecole d'Ingénieurs la responsabilité de chantiers sur l'Ouest.

Technicien et Gestionnaire, vous avez l'âme d'un Manager qui évoluera dans un environnement où l'esprit d'entreprise et de réussite prédomine.

Homme de terrain motivé, nous vous proposons un cadre d'évolution passionnant à la mesure de vos ambitions et de vos résultats.

Adressez votre dossier de candidature avec lettre, CV, photo et prét. à **GTB** - M Thierry Lecompte - 8, Avenue de Crimée - BP 56139 - 35056 Rennes CX.

GTB
Grands Travaux de Bretagne

DESSEIN

Groupe industriel international reprenant les actifs d'une entreprise ancienne d'optronique militaire après restructuration, se développe dans les technologies les plus avancées de son domaine. Pour définir une gamme de produits innovante, recrute pour Paris une équipe de jeunes ingénieurs dont les performances sont à la mesure des ambitions.

Pour tous ces postes :

Débutants ou quelques années d'expérience - Anglais courant indispensable - Rémunération motivante fonction du potentiel.

1 Ingénieur Opticien ou équivalent

Chef de produits optroniques portables. Conception, coordination des services de développement, contrats suivis avec les services officiels français. Démonstration aux clients étrangers.
Evolution du poste : Chef de la branche intensification de lumière.

2 Ingénieur de Recherche en Microélectronique (SUP ELEC, ENST, etc)

Chef du services Recherche Amont qu'il crée et devra developper avec dynamisme et compétence :
– traitement de signal, automatismes.
– introduction de la CAO électronique (cartes et CITGV).

3 Ingénieur Opticien ou équivalent

Chef du service Prototypes-Réalisation, mise au point et qualification des nouveaux produits.
Goût prononcé pour l'innovation dans les méthodes de réglage optique. Evolution rapide du poste suivant souhaits : Chef de Produits, Chef de Branche ou Recherches Amont.

4 Ingénieur Mécanicien (A & M ou équivalent)

Chargé au Bureau d'Etudes de l'elaboration des dossiers d'industrialisation d'équipements de technologie avancee. Développement de la CAO existante. Introduction de DAO et FAO.
Evolution du poste : Chef de Bureau d'Etudes.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : SOPELEM SA
Service du Personnel, 125, bd Davout,
75960 Paris cedex 20.

sopelem

CONTESSE

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN AM, ENI, ENSI, INSA

Dans le cadre de ses projets orientes vers l'amélioration de la productivité et la mise en place d'activités nouvelles dans ses usines,

3M FRANCE recherche pour son département **INGENIERIE**

UN INGENIEUR PROJETS

Missions :
- Etude et réalisation de projets d'équipements automatisés de production comprenant : études techniques, évaluation des coûts, élaboration du cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en service, gestion financière des projets.
- Basé à notre siège social, il aura de fréquents contacts avec nos usines de Beauchamp (95) et nos fournisseurs.

Profil :
- **Formation supérieure ingénieur mécanicien.**
- Bonne connaissance de l'**anglais.**
- Aptitude au travail en équipe.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à Monique GERMAND, sous la réf. MMG/70, à **3M FRANCE** - Division des Ressources Humaines - Boulevard de l'Oise - 95006 CERGY-PONTOISE Cedex.

3M

MEDIA PA

Data General
une Génération d'avance ■ Dans le peloton de tête des constructeurs d'ordinateurs, leader mondial en bureautique intégrée, DATA GENERAL (17 000 personnes, 1,3 Milliards de $ de CA) vous offre l'opportunité de participer à l'élaboration des solutions informatiques de pointe pour des entreprises et organisations de grande taille. Vous êtes

INGENIEURS CONFIRMES

intéressés par la

PRISE EN CHARGE COMPLETE DE PROJETS

Les projets sont à caractère technique : architectures de réseaux, interconnections et interfaçages entre systèmes, liaisons avec différents types de réseaux : messageries, telex, teletex, telétel... serveurs repartis sur réseaux locaux, etc.

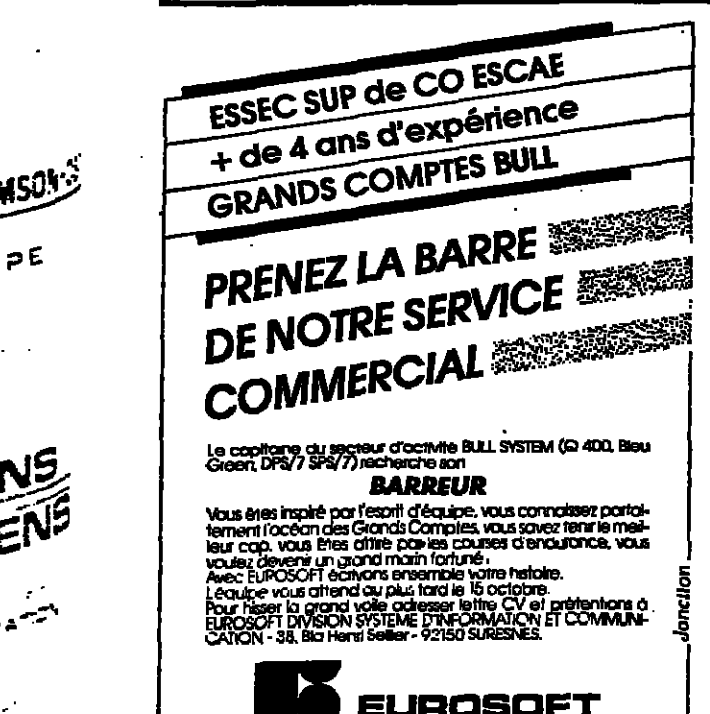
Votre contact avec les clients et prospects est technique et commercial. Avec rigueur, méthode et esprit d'animation d'équipe vous imaginez les solutions, en redigez les specifications et pilotez les réalisations et installations.

Votre potentiel vous permettra de DEVELOPPER DES DOMAINES D'ACTIVITE au sein de notre jeune DIVISION SYSTEME. L'anglais est un atout indispensable pour évoluer au sein de DATA GENERAL.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant la reference M 6 à Philippe GUILLON, Directeur du Personnel.

DATA GENERAL FRANCE - La Boursidière - Immeuble L - 92357 Le Plessis Robinson

---



ESSEC SUP de CO ESCAE
+ de 4 ans d'expérience
GRANDS COMPTES BULL

PRENEZ LA BARRE DE NOTRE SERVICE COMMERCIAL

Le capitaine du secteur d'activité BULL SYSTEM (G 400, Bleu Green, DPS/7 SPS/7) recherche son

BARREUR

Vous êtes inspiré par l'esprit d'équipe, vous connaissez parfaitement l'océan des Grands Comptes, vous savez tenir le meilleur cap, vous êtes attiré par les courses d'endurance, vous voulez devenir un grand marin fortuné.
Avec EUROSOFT écrivons ensemble votre histoire.
L'équipe vous attend au plus tard le 15 octobre.
Pour hisser la grand voile adresser lettre CV et prétentions à EUROSOFT DIVISION SYSTEME D'INFORMATION ET COMMUNICATION - 38, Bd Henri Sellier - 92150 SURESNES.

EUROSOFT

Jonction

Venez vivre le temps réel

en région nantaise

Nous sommes des constructeurs dynamiques à l'avant-garde d'une technologie de pointe concernant les réseaux à intégration de services.

Pour développer nos performances, nous offrons plusieurs postes, pour constituer des équipes solides, de

Ingénieurs logiciel

Confirmés en système TEMPS REEL, voire débutants si au moins 2 ans d'expérience en milieu industriel, venez nous rejoindre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo, rémunération actuelle ou prétentions, sous la référence 708, à notre Conseil D. FRANCESE - CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex 01.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

Le Monde CADRES

Organisme de mutualisation des fonds jeunes recherche

PLUSIEURS ASSISTANT(ES) CHARGÉS(ES) DE MISSION

pour promouvoir sur le terrain auprès des entreprises adhérentes les contrats de formation en alternance.

PROFIL :
– Etudes supérieures.
– Exp. prof. de 3 à 5 ans de préférence en P.M.E.
– Connaissance et pratique de la formation continue.

CONDITIONS :
– Fréquents déplacements à prévoir toutes régions (permis de conduire indispensable).
– CDD 10 mois.
– Postes basés à Paris.
– A pourvoir immédiatement.
– Rémunération : 10.000 FF brut mensuel.

Ecrire sous le nº 7417
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

SOCIÉTÉ D'AVOCATS INTERNATIONALISTES de 19 personnes dont 5 avocats étrangers (Américain, Canadien, Colombien, Allemand, Belge) avec filiale à New-York, RECHERCHE pour Paris une office manager

CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(contrats, approvisionnements, investissements, supervision comptable et fiscale) et de la gestion prévisionnelle financière et de trésorerie.
Expérience 1 à 2 ans souhaitée : poste évolutif.

Ecrire avec C.V. à :
THIEFFRY ASSOCIÉS
2, rue Dufrenoy, 75116 Paris.

Fleetguard®

FLEETGUARD, leader de la filtration du moteur diesel, filiale du groupe **CUMMINS**, recherche pour son unité de **QUIMPER** :

UN ACHETEUR
HAUT NIVEAU

ayant plusieurs années d'expérience, spécialiste de l'achat « just in time », capable de négocier des contrats de partenariat.
Les produits dont il aura la charge : pièces embouties et de décolletage, joints, colles, peintures et produits d'étanchéité.
Niveau Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce. ESAP appréciée.
Anglais indispensable.
Adresser C.V. détaillé et lettre de candidature rapidement au Service du Personnel,
FLEETGUARD INTERNATIONAL CORPORATION
BP 658 - 29194 QUIMPER Cedex.

VALENS CONSEIL

IMPORTANT ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE

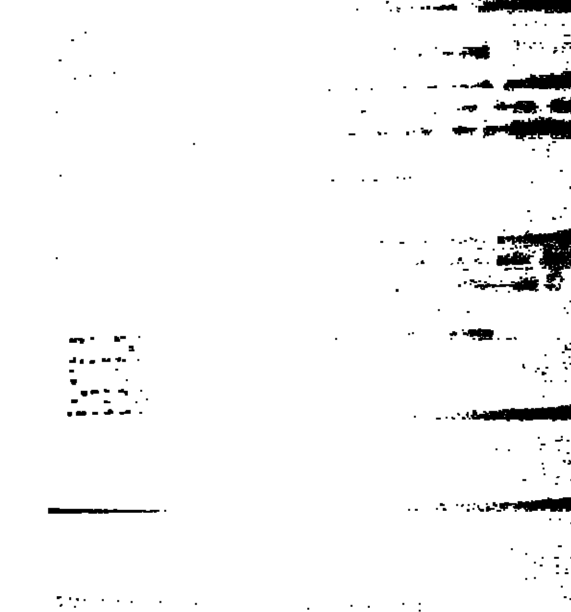
recherche pour une de ses directions régionales

CADRE DYNAMIQUE

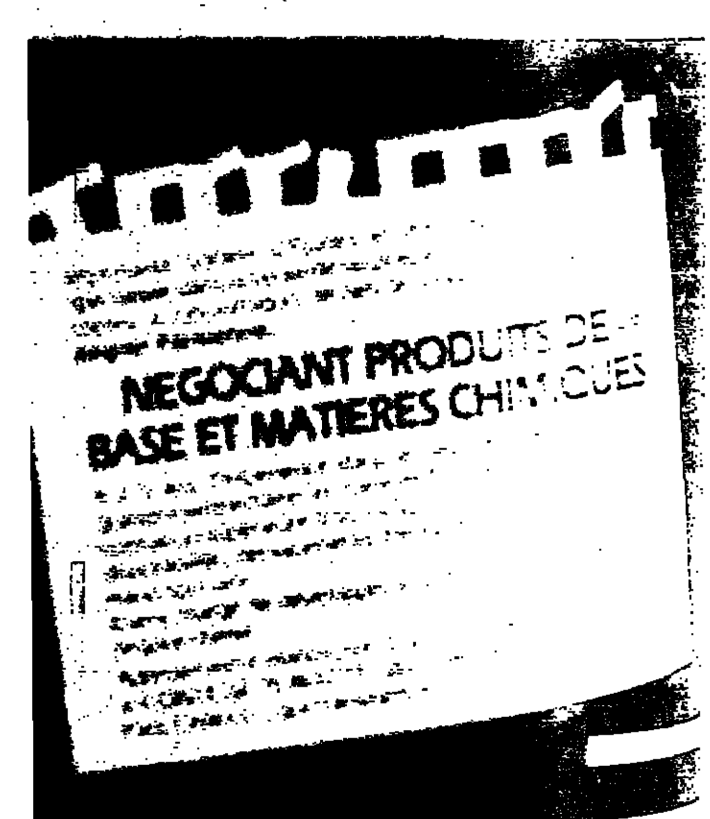
Formation supérieure exigée, commerciale souhaitée. Des qualités d'animateur, d'organisateur, de gestionnaire, le sens des responsabilités et des relations humaines sont indispensables dans ce poste.

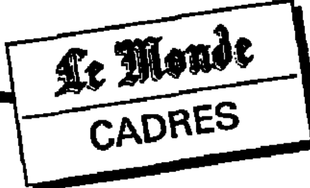
Adresser C.V., photo et prétentions à VALENS CONSEIL sous référence 9728, BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.





هكذا من الأصل





Jeunes ingénieurs travaux vous êtes en vacances, pas nous !

Nos chantiers fonctionnent tous.
Dès maintenant, nous comptons sur vous.

Vous connaissez nos valeurs : LIBERTE D'ACTION, GRAND AIR, AUTONOMIE.

*Nous vous promettons également **initiative et responsabilité : une chose est sûre : jeunes ingénieurs vous n'allez pas vous ennuyer !***

Dès votre arrivée vous aborderez les techniques routières, vous apprendrez à encadrer et motiver vos équipes.

Rapidement vous découvrirez la gestion : résultats, amortissements, valeur ajoutée... prendront enfin une dimension concrète, puis peu à peu vous gérerez vos relations commerciales et décrocherez vos premiers marchés.

Pour vous aider : nos techniques, notre dynamisme et la puissance de notre groupe (17 000 personnes, 7,3 milliards de CA).

Vous êtes disponible immédiatement ou souhaitez commencer à la rentrée. Mettons-nous en chantier dès aujourd'hui, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM 12 à
Service recrutement formation
39 rue du Colisée
75008 Paris



Puissant groupe industriel
nombreuses filiales France et étranger
recherche pour son siège à Paris

Juriste d'entreprise

capable d'assurer l'ensemble des fonctions juridiques en France.

Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure Docteur en Droit ou Maîtrise + DESS ou DEA et d'une expérience de 8 à 10 ans acquise de préférence au sein d'un groupe important.
Ces fonctions concernent le droit des sociétés, droit commercial, les contrats et impliquent particulièrement une compétence marquée en matière de structuration de groupe (rapprochement, fusions, apports...).

Niveau rémunération : 300.000 F. +

Ecrire sous **référence 5.473 à PUBLIPANEL** - 1, rue Falguière, 75015 Paris, qui transmettra.

PUBLIPANEL

Nous sommes un groupe immobilier en forte expansion.
Dans le cadre de notre développement régional, nous recherchons un

PROSPECTEUR FONCIER HF

PROVENCE - COTE D'AZUR

Sous l'autorité du Directeur Régional, il devra constituer et suivre sur la région un portefeuille d'apporteurs de terrains (DDE, Mairies, Géomètres, Notaires).
Il aura également à effectuer les premières études de faisabilité.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 26 ans, de formation supérieure, possède 2 à 3 ans d'une première expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable qui lui aura permis de se familiariser avec les problèmes d'urbanisme (COS, POS).
Une bonne connaissance du marché local est nécessaire.

Le poste est à pourvoir à AIX EN PROVENCE.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 2950 au GROUPE ARCADE
Monsieur Roger, Le Mercure C
Z.I. d'Aix en Provence
13763 Les Milles Cedex.

groupe Arcade

AXIAL Publicité

TOUS TRANSPORTS AÉRIENS

recherchent

UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

JAPON/CORÉE

- Expérience transport international/fret aérien
- Expérience de la vente
- Langues Japonaise/anglaise/française INDISPENSABLES
- Age 25 ans minimum

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à :
T.T.A.
Direction Générale
BP 10210 - 95703 ROISSY CDG

Bleu



Responsable des services financiers

Important Groupe industriel français (biens d'équipements), ayant une importante activité à l'exportation, recherche un Responsable des services financiers pour assurer l'animation et la coordination des services :

TRESORERIE :
- Contacts avec les banques.
- Elaboration de la politique en matière de placements et d'emprunts.
- Gestion de la trésorerie courante du Groupe.

FINANCEMENTS A L'EXPORTATION :
- Etude des schémas financiers à proposer à la clientèle.
- Suivi de l'évolution des procédures.
- Application de la politique de la Société en matière de garanties et de financements.
- Relations avec les banques et les administrations.

A terme, la réussite dans cette fonction lui permettra de prendre part à la définition de la politique financière du Groupe.

Agé de 35 ans environ, de formation supérieure (orientation financière, administrative et commerciale), une expérience bancaire complétée par une solide expérience des services financiers dans une société industrielle sera appréciée. Homme de contact, il aura la capacité d'animer à terme une équipe de 50 personnes. Anglais courant.

Pour ce poste basé à PARIS et à pourvoir rapidement, quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét., s/réf. LM/01, à **VECTEUR CONSEIL** - 83, rue Michel-Ange - 75016 PARIS.

VECTEUR CONSEIL

MEDIA PA

MAISON DE RETRAITE
80 km Ouest de Paris
163 lits, recherche

CADRE MÉDECIN

Temps plein, pour suivi médical et animation du service soignant. Expérience en gériatrie exigée. Adresser C.V., lettre de candidature et références à M. le Directeur du C.O.S., 52, r. de l'Arbre-Sec, 75001 Paris.

VILLE D'AUBERGENVILLE
(Yvelines) 10.025 habitants
40 km Ouest Paris
recrute

1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 1 ATTACHÉ

Adresser les candidatures à Mme le Maire, accompagnées d'une photo et d'un C.V., Hôtel de Ville, 78410 Aubergenville.

Ecole privée recherche PROF. TECHNIQUES CCIALES. Terminale et BTS. 42-09-74-27.

Important groupe français d'agro-industrie tropical recherche pour AFRIQUE NOIRE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Niveau DECS
Expérience et connaissance : organisation de comptabilité (générale et analytique), informatique, fiscalité, plan OCAM. Expér. en Afrique souhaitée.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. s/réf. 10.431 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société Electronique, Informatique, Systèmes Automatisme recherche pour des projets de pointe :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN ÉLECTRONIQUE

Formation grandes écoles en électronique, 2 à 3 ans d'expérience (étude et développement de matériel à base de microprocesseurs...).

INGÉNIEUR LOGICIEL

Expérience des systèmes Temps Réel, connaissant les langages C et Pascal (traitement d'images, acquisition de données, protocole de communication).

Ecrire sous référence JL/16.M. :
SELISA
Z.I. de Villemilan
1, boulevard Arago,
91320 WISSOUS.

TRÈS IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME ET DE LOISIRS
recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Pour son Réseau Vente PROVINCE.
Bénéficiant d'une très large autonomie ; il assurera la direction commerciale et le développement d'une délégation régionale (6 personnes). Agés de 30 ans environ, les candidats retenus justifieront d'une expérience d'animation et de gestion d'une structure commerciale décentralisée. Une connaissance du marché du tourisme régional serait appréciée mais non indispensable. Voiture de fonction à disposition. Salaire annuel minimum : 135.000 F. Adresser C.V., photo sous réf. 188 à LEVI TOURNAY ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CABINET FRANÇAIS D'AUDIT INTERNATIONAL
recherche
Diplômés HEC, ESSEC, Sc. Po EcoFi, Ecoles scientifiques.
1 à 7 ans d'expérience, pour :
équipes audit
- développement service organisation informatique, audit et conseil
- département consolidation.

∴

1 Expert Comptable français ou C.P.A. ou Ecole Economie italienne parfaitement bilingue français-italien pour développement activité en Italie.

∴

1 Steuerberater ou Wirtschaftsprüfer pour poste à Düsseldorf, parfaitement bilingue français-allemand.
Larges possibilités de formation et de carrière pour les éléments les plus dynamiques.
Ecrire avec C.V.
Présélection en juillet.
Entrevues définitives août et septembre.
CABINET CONSTANTIN,
66, rue de Caumartin,
75009 PARIS.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE.
Ingénierie nucléaire prestataire de services
recrute

UNE ASSISTANTE DU SERVICE TECHNIQUE

Vous avez un niveau DEUG, BTS et une expérience significative.
Le traitement de texte et l'informatique ne vous rebutent pas.
Vous maîtrisez le français et connaissez suffisamment l'anglais.
Vous savez communiquer.

Venez rejoindre notre équipe et exprimer votre dynamisme.

Merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite sous réf. 70456 M à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

BANQUE PRIVEE, FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL IMPLANTE DANS 45 PAYS DU MONDE,
nous cherchons un

Gestionnaire de patrimoine

Il devra :
- Gérer les comptes titres qui nous sont confiés sous mandat de gestion et assurer le développement de cette activité.
- Créer un fonds commun de placement diversifié, en assurer la gestion et participer à la diffusion de ce produit auprès de nos agences.
- Assister celles-ci dans la gestion de patrimoine.

28-35 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou de formation universitaire équivalente (néanmoins plus orientée vers les chiffres que vers les lettres). Il a une expérience de trois ans minimum dans la gestion de patrimoine.

Une grande rigueur est nécessaire pour une bonne réussite dans ce poste. Anglais indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 497, à Catherine de La Roche Saint André, JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

MARSEILLE

Groupe COMEX

JURISTE à mi-temps

Son expertise portera principalement sur le droit des sociétés (français et étranger)
Licence ou Maîtrise de Droit Privé, 5 ans d'expérience minimum dans une société internationale.
Parfaite maîtrise de l'anglais écrit et parlé exigée.
Rattaché au Directeur Juridique, aura en charge :
- le domaine du droit des sociétés (français et étranger), les problèmes particuliers des "joint-venture companies"
- le domaine des assurances : étude et souscription de polices, gestion des sinistres, etc...

Adresser C.V. + lettre + rémunération actuelle à :
M. Yves VIDAL - Directeur des Ressources Humaines
Groupe COMEX -
36, Bd des Océans -
13009 MARSEILLE

comex

LEADER MONDIAL DES TRAVAUX SOUS-MARINS

Jonction

La France assurances

1 400 personnes au Siège Parisien et dans 18 Délégations Régionales, un Réseau de plus de 300 Agents Généraux désirant renforcer son corps d'Inspecteurs du Cadre I.A.R.D., recherche :

JEUNES DIPLOMES ECOLE DE COMMERCE

Véritables commerciaux, ayant le sens de l'initiative et des responsabilités.
Mobiles, disponibles, goût des contacts humains et de l'animation. Libéré O.M.
Formation assurée.
Bonnes perspectives d'évolution de carrière.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photographie sous pli personnel à :
Directeur des Affaires Sociales - 7-9, bd Haussmann, 75309 Paris cedex 09.

CONTESSE

Afin de compléter notre équipe, nous recrutons :

1/ stagiaires confirmés

DECS et 2 à 3 années de pratique en Cabinet.

2/ stagiaires débutants

mais disposant d'un minimum de formation générale (BTS, Ecoles de Commerce ou équivalent).

pour
MISSIONS D'AUDITS
COMMISSARIATS AUX COMPTES
REVISION COMPTABLE

Chances de promotion interne importantes pour candidats sérieux et accrocheurs.

Adresser Curriculum-Vitae avec photo à :
Société Européenne de Contrôle Comptable et Financier
S.E.C.C.F. - 21 rue Fortuny, 75017 PARIS.

P.R.Bley

---

computel

Société de location de matériel informatique à forte croissance

recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER

Formation Ecole Supérieure de Commerce. 1 à 2 ans d'expérience de l'analyse financière, de préférence dans une banque.
Excellentes perspectives d'avenir pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à : L. de DIESBACH COMPUTEL SA 9, rue de Téhéran 75008 PARIS

Ville de Decines-Charpieu
(25 000 habitants)
recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

susceptible devenir rapidement Secrétaire Général.

Adr. c.v. à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
69151 Decines-Charpieu Cedex.

ORGANISME DE FORMATION LINGUISTIQUE recherche

RESPONSABLE DE CENTRE

Pour son unité basée en banlieue Sud-Ouest.
Expér. commerciale nécessaire, pédagogique, administrative et d'encadrement souhaitée.

Env. lettre manusc., C.V. et prétent. n° 9612 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

MÊME DÉBUTANTS
pour études systèmes temps réel. Logiciel et matériel.
Adr. C.V. à CERME, B.P. 29, 92370 CHAVILLE.

Laboratoire Région lyonnaise
recherche
TECHNICIEN (NE)
niveau B.T. ou B.T.S., ayant une bonne formation textile, libéré O.M., connaissances ennoblissement appréciées.
Ecrire sous n° 5859, M.P.A., 69298 LYON Cedex 02.



SAINT-NAZAIRE — HEC, ESC, ESSEC + DECS — 260.000 F

ETABLISSEMENT INDUSTRIEL, haute technologie, 2.000 personnes à St-Nazaire cherche un :

Responsable des services comptabilité-gestion

A la tête d'une soixantaine de personnes, ce cadre confirmé assure la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion.
Il veille à la qualité des relations avec les différents services de l'entreprise, d'une part, les partenaires extérieurs, d'autre part.
Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESC, ESSEC) + DECS, maîtrisant parfaitement l'ensemble des techniques comptables, ayant acquis une expérience d'au moins cinq ans dans une entreprise industrielle.
Des qualités relationnelles et d'animateur, l'esprit de synthèse, le goût d'innover, sont des atouts indispensables.
Le poste offre de réelles perspectives de carrière.
Merci d'adresser votre candidature à AXONE, notre Conseil, sous réf. 6723.

AXONE

44, rue Charles Monselet
44000 NANTES

Lille — Paris — Nantes — Strasbourg — Lyon — Marseille

MEDIA PA

Allez de l'avant en prenant la tête d'une agence !

Vous voulez valoriser votre expérience de plusieurs années dans le secteur bancaire qui a fait de vous un véritable technicien dans ce domaine : le Crédit Mutuel, acteur dynamique du développement économique et social vous propose d'aller de l'avant.
Responsable d'agence, vous apportez des solutions personnalisées aux besoins nouveaux et aux attentes de nos clients.
Vous développez notre clientèle grâce à votre talent commercial et mettez vos qualités d'animateur et de gestionnaire au service d'une structure originale, décentralisée et efficace.
Pour qu'ensemble nous allions de l'avant, adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 6520 à la Direction des Relations Humaines et Sociales, Crédit Mutuel d'Ile-de-France,
19 Cité Voltaire,
75541 Paris Cédex 11.

Crédit Mutuel d'Ile de France

L'esprit pionnier

jeune contrôleur de gestion, prenez une dimension internationale

Nous sommes un puissant groupe d'électronique. (C.A. 21 Milliards de Francs, dont 60 % à l'étranger).
Nous vous proposons de rejoindre la Direction du Contrôle de Gestion d'une de nos filiales.

Vous serez en charge de la coordination de l'activité budgétaire (plans, budgets, résultats, analyses) de la Société et de ses unités de production.
Vous participerez aux études d'investissement et vous contrôlerez le respect des procédures de gestion.

De formation HEC, ESSEC, ESCP..., vous avez acquis impérativement en milieu industriel une expérience de 3 ans environ, d'audit ou de contrôle de gestion.
Anglais courant indispensable.
Poste basé à Paris. Déplacements fréquents en Europe.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo) sous réf. 91146/LM, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes — C.A. 11,5 Milliards de Francs — 45% réalisés à l'étranger.
recherche

Cadre Chargé du Suivi des Filiales

(HEC-ESSEC-ESCP, Option Finances - Comptabilité...)

Débutant ou possédant une courte expérience, vous aurez pour mission le suivi de nos filiales à l'étranger (Amérique du Nord et du Sud, Espagne, Italie...), la gestion du portefeuille de participation et le développement de la micro-informatique du Département.
Pour ce poste à large ouverture internationale, la connaissance courante de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

A partir de cette première expérience, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 61546/M à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43 rue Bayen — 75017 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

Centrale d'achats publics, 4 milliards de CA, effectif 900 personnes environ, 15 directions régionales
recherche pour son siège

DES COMPTABLES

BAC + 2 + EXPERIENCE D'UNE OU DEUX ANNEES
Rattachés aux services :
trésorerie, saisies et contrôle, encaissements et recouvrement, et fournisseurs.
Ces candidats devront animer, encadrer une équipe de 5 à 6 personnes.
Cette fonction nécessite la connaissance de l'outil informatique.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
FRANCACIP - Réf. 2080
17, rue de la Banque - 75002 PARIS

L'EUROPEENNE DE BANQUE

recherche pour son Département de l'Exploitation Financière, un

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

DES SICAV ET F.C.P. NIVEAU CADRE

Ce collaborateur est un bon animateur, adaptable, rigoureux, capable d'assimiler rapidement les techniques spécifiques de ce poste et connaissant les systèmes comptables informatiques.

Nous souhaitons une expérience de 3 à 5 ans dans un poste à dominante comptable, dans une banque, une entreprise ou un cabinet, faisant suite à un diplôme d'enseignement supérieur d'une Ecole Supérieure de Commerce, à une Maîtrise de Gestion ou à un DECS.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à L'EUROPEENNE DE BANQUE - Direction des Relations Humaines - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

MEDIA PA





Aéroports De Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.
recherche

UN AUDITEUR INTERNE

(HOMME/FEMME)

- Vous avez une formation supérieure gestion, école de commerce
et une
expérience de trois années de l'audit dans une grande entreprise ou dans un cabinet.

Venez constituer l'équipe d'audit d'Aéroports De Paris

Adresser lettre manuscrite et CV. à :
Monsieur CARRIÈRE
291, Bd Raspail - 75675 PARIS CEDEX 14



Les aéroports : c'est notre affaire !

Responsable des comptabilités

LIBREVILLE-GABON — 410.000 ++

Notre organisme national emploi plus de 2000 personnes et gère un budget de près de 40 milliards de CFA. Notre souci de gestion rigoureuse nous amène à recruter notre Responsable des Comptabilités.

Vous serez chargé de la supervision et de la centralisation de tous les services comptables de notre entreprise. Organiser, animer, former seront vos principales missions. Ce poste constitue un challenge intéressant pour un jeune diplômé ayant plus de 5 ans d'expérience en comptabilité (niveau mémorialiste).

La richesse du poste et les conditions matérielles (salaire, 2 mois de congé par an avec retour en France, logement), sont tout à fait de nature à attirer un bon professionnel.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous réf. 175G à Gérard Pont, 15, rue du Louvre 75001 Paris, chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.

nervet pont conseil

Jeune comptable D.E.C.S

Choisissez les dimensions motivantes d'une importante Société financière : le CETELEM, leader européen du crédit à la consommation, filiale de la Compagnie Bancaire, vous offre les structures et les moyens nécessaires à l'exercice de vos compétences comptables et actuelles et à l'élargissement de vos responsabilités.

- 1 700 000 clients et des agences partout en France,
- une progression moyenne de 15% par an,
- une technologie de pointe, 1 000 terminaux en temps réel...

Vous êtes débutant ou avez une toute première expérience. Nous vous associerons progressivement aux différentes activités de notre Direction Financière et Comptable.

Par la suite, des possibilités d'évolution vous seront offertes selon vos performances et dans l'ensemble de l'Entreprise.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo, prétentions, sous réf. 603 à
Anne COROUGE GUERREIRO
5 avenue Kléber - 75016 Paris.

cetelem

groupe de la compagnie bancaire

SOURCES

Importante centrale d'achats et de distribution
recherche pour son siège

1 REVISEUR INTERNE

de formation supérieure de type ESC + DECS ; vous êtes dotés d'une expérience de 3 à 5 ans en cabinet ou entreprise.
Rattaché au directeur des services comptables vous aurez pour mission de veiller au respect des procédures et de la législation. La connaissance de l'outil informatique est un atout nécessaire.

1 FISCALISTE CONFIRMÉ

ayant une pratique de 5 ans min. dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à FRANCACIP Réf. 2046
17, rue de la Banque - 75002 PARIS



Notre groupe réalise plus de 70% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein du Service Financement Export de notre Direction Financière, vous aurez pour mission d'analyser le risque à l'exportation et de prendre les garanties nécessaires dans chaque cas.

Diplômé HEC ou école d'ingénieur (+ INSEAD ou ISA), votre expérience financière en milieu bancaire ou en entreprise est d'environ 3-4 années. Votre Anglais est courant, vous parlez si possible une deuxième langue.
Votre profil ? Financier bien sûr, mais aussi homme de marketing se caractérisant par sa forte capacité à communiquer, son caractère opérationnel, son esprit d'initiative et sa disponibilité (déplacements à l'étranger).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous réf. 109M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Direction du Développement et de la Gestion des Cadres - 35, bd. des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF



CURRICULUM

INTERNATIONAL

Centrales hydrauliques en Afrique francophone

Notre société recherche un technicien supérieur possédant une expérience significative dans le domaine des grandes centrales hydro-électriques.

Les principales fonctions liées à ce poste-clé sont:

- La vérification et en cas de nécessité la réorganisation de la structure opérationnelle globale.
- L'élaboration d'une typologie des fonctions et la conception d'un programme de formation destiné au personnel d'exploitation local.
- La conception des plannings de maintenance et la supervision des travaux d'entretien régulier ainsi que des travaux de révision plus importants.
- La résolution des différents problèmes de fonctionnement et la remise en état d'installations et de groupes de production actuellement hors-service.
- La mise en place d'un centre de formation destiné au personnel d'exploitation des centrales hydrauliques.

Le candidat recherché devra posséder une connaissance approfondie dans le domaine de l'exploitation de centrales hydro-électriques et être disposé à résider plusieurs années à l'étranger, ce qui implique une certaine facilité d'adaptation ainsi qu'un sens des relations avec nos partenaires étrangers. Le poste proposé suppose une stabilité à moyen terme, de plus, à l'issue de cette mission, le candidat pourra évoluer soit vers notre siège (en R.F.A.), soit vers l'étranger pour un autre type de challenge. Le salaire proposé est à la hauteur de nos exigences et saura motiver un candidat de bon niveau. En terme d'avantages, nous offrons sur place une villa ainsi qu'une voiture de fonction, d'autre part nous prendrons en charge les frais de déménagement de la famille ainsi que les vacances dans le pays d'origine du candidat. Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (photo et prétentions) à notre agence sous la référence 493M.



PA PERSONAL-ANZEIGENDIENST
Ohmstrasse 8, 8000 München 40, Tel.: 19.49 89/34 10 51



charmilles technologies sa

UN DES LEADERS DE L'ÉLECTRO-ÉROSION
NOUVELLE LIGNE DE PRODUITS & SERVICES

NOUVELLE SOCIÉTÉ
NOUVELLE ÉQUIPE
NOUVELLE USINE

Notre politique technologique alliée à notre philosophie d'entreprise font de nous, CHARMILLES TECHNOLOGIES S.A., un des leaders mondiaux dans la fabrication de machines-outils d'électro-érosion. Nos produits sont réputés par leur haute technologie et qualité.

Pour notre division RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT, nous souhaitons engager un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CFAO

Vous êtes diplômé d'une grande école et avez une expérience confirmée de 3 ans minimum dans le développement de logiciels CAO/CFAO, réseaux locaux.

Vous serez responsable d'une petite équipe de développement de logiciels CFAO sur mini et micro-ordinateur.

Si vous êtes intéressé à contribuer à notre succès et à vous parfaire dans un domaine faisant appel à des technologies de pointe, nous vous proposons de rejoindre notre équipe de développement à Genève et vous prions de soummettre votre offre de service à l'attention de **Madame François, CHARMILLES TECHNOLOGIES S.A., rue de Lyon 109, 1211 GENÈVE 13, SUISSE,** qui la traitera avec le plus grand intérêt et discrétion.

Pour de plus amples renseignements concernant ce poste, Madame François se tient à votre disposition au 1941.22/45-88-21.

IMPORTANT GROUPE DE T.P.
recherche pour filiale Bâtiment (700 MFF de CA)

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Lieu de travail : LIBREVILLE

Le candidat retenu devra effectivement avoir déjà rempli cette fonction avec succès.

Ecrire avec c.v., rémunération souhaitée et photo sous référence 2941 à AXIAL Publicité 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Importante Société implantée **OUTRE MER** recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Attaché à la Direction, élabore les budgets, collabore à la fixation et au suivi des objectifs. Supervise les services comptable et informatique en liaison avec les autres services. Conseille, contrôle et aide à la décision.
Diplôme IAE, écoles de commerce, DUT gestion des entreprises, option finances.
Bonne connaissance de l'informatique.
Expérience de l'entreprise.
Connaissance de l'Afrique appréciée.
Contrat expatrié - Logement assuré.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous Nº 9613 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

FORMATION PROFESSIONNELLE

I.A.A.I.

Institut agro-alimentaire international

vous propose en un an :
- Une formation de cadres ouverts aux réalités internationales ;
- Une analyse de l'agro-alimentaire sous tous ses aspects ;
- Une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire.

Diplômés des Ecoles Supérieures de Commerce, des Ecoles de Gestion, des Ecoles d'Ingénieurs (Agri, Agro), des Ecoles de Vétérinaires, diplômés de l'Enseignement Supérieur, Cadres ayant quelques années d'expérience, écrivez avant le 31 juillet 1986 à :

I.A.A.I. E.S.C.A.E. Bretagne,
2, avenue de Provence, B.P. 214, 29272 Brest Cedex.
Tél. 98-03-25-01.

secrétaires

LE MONDE PUBLICITÉ recrute pour son département international UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS.
Libre 1er septembre.
Contrat durée déterminée pour remplacement maternité.
Qualités requises : initiative, disponibilité, sens de la communication à tous les niveaux.
Lieu de travail : quartier ALMA-RIVE GAUCHE.
Merci adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions : LE MONDE PUBLICITÉ, Service du Personnel, 5, rue de Monttessuy, 75332 PARIS CEDEX 07.

Société commerce international (Brésil) recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

Vocation devenir assistante direction, très haut niveau. Bilingue portugais-anglais souhaité. 3 ans d'expérience.
Envoyer C.V. à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS sous réf. 7718 (mention sur l'enveloppe).

SOCIÉTÉ
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Lieu de travail : PARIS.
Age minimum 25 ans.
Diplôme exigé : BTS ou équivalent. Expérience en gestion du personnel souhaitée.
Notions de droit appréciées.

Ecrire avec réf., C.V. et photo s/réf. 11633 à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui transmettra.

capitaux propositions commerciales

On cherche 30 % de participation au capital cause projet de construction d'un hôtel dans station thermale connue en Suisse. Intéressés s'adressent à la CIFRE 05-115'217, Publicitas, CH-3001 Berne.

enseignement

GROUPE DE FORMATION RECHERCHE PROFESSEUR ACTION COMMERCIALE. DIPLOMES SUPÉRIEURS + EXPÉRIENCE. ADRESSER CV + PHOTO : E.C.E. 17, PLACE J.-AMYOT 77000 MELUN.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) - B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armée, Préfectures, Mairies, etc). Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS.

cours et leçons

F. 50 ans, lic. en droit, ancien régime, CAPET théorique Sc. et techniques éco., DESS-IAE, exp. pédagog. et administrative ch. qques heures de cours un jour par sem. ou le soir. Ecrire sous nº 7 374 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends GOLF GTI noire, décapotable, année 1982, moteur neuf (garantie 1 an), freins neufs, pot d'échappement neuf, calandre 4 phares Spoiler BBS, jantes alu, tableau de bord bois, radio-cassettes, 100 km au compteur, 70 000 F. Tél. : 47-00-41-91 de 12 h à 15 h.

de 8 à 11 C.V.

URGENT, cause double emploi, particulier vend ALFA ROMEO GIULIETTA 2 litres, 1983, 48 000 km, excellent état, 38 000 F. Tél. le soir à partir de 19 heures, 60-72-29-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 37 ans, maîtr. en contrôle de gestion, finance, comptab. (niveau DECS), exp. 9 ans en SSCI, 4 ans chef de projets informatiques en grande entreprise, conception, organisation, méthodes (MERISE), réalisation, conseil, recherche responsabilité projets importants ou service études informatiques. Ecrire sous le nº 7420 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Exp. aff., gest. et direction, exp. et goût travail étranger, bonnes conn. Amér. latine, ing. 32 a. ch. société dynamique. Tél. : 43-75-51-34.

Professionnel de l'informatique, 35 ans, dont 12 de pratique, recherche entreprise désireuse de développer, affiner, fiabiliser ses réseaux de communication pour un éventuel échange d'informations. Ecrire sous le nº 7418 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

STOP !
38 ans, ingénieur export (français, anglais, arabe) 11 ans expatrié : Afrique, Europe, Moyen-Orient. Gestion d'entreprises. Construction d'ensembles indust. Nbreuses réf. Etudie ttes propositions. Ecrire sous le nº 7415 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. cherche emploi stable Paris ou banlieue

STÉNO-DACTYLO

Libre de suite.
Tél. : 69-24-77-78.

J.H. 23 ans tit. BTS comptabilité, gestion, dég. O.M., ch. emploi cabinet exp. comptable, libre à partir du 1er sept. 1986. Tél. 48-75-07-70 (répondeur).

Allemande 31 ans, PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS, diplômée de l'université de Wurzburg CHERCHE POSTE D'ENSEIGNANTE en grandes écoles ou grandes entreprises (formation continue). Contacter K. METZ 208, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. 47-05-60-66.

Secrétaire direction hôtesse m./tps stable matin, à partir d'août. T. 48-75-34-99/19 h.

Homme 33 ans, licence de socio, expérience professionnelle : formation permanente + journalisme (presse écrite et radio). Etudierait ttes propositions. Tél. 42-49-69-00 avant 12 h.

J.H. 23 ans tit.s BTS comptabilité, gestion, dég. O.M., ch. emploi cabinet exp. comptable libre à partir du 1er sept. 1986. Tél. 48-75-07-70 (répondeur).

J.F., 27 ans, maîtrise anglais, commerce, gestion, offre collaboration. Langues : anglais, allemand, chinois. Expérience marketing direct, interviews, documentation en commerce extérieur. T. (1) 39-59-55-53. Ecrire sous le nº 6 898 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 38 ans. Cause licenciement économique, sérieuses références (service militaire ; chauffeur au ministère des armées, puis mécanique automobile (20 ans), cherche emploi chauffeur VL, particulier ou administratif. Possibilité double emploi. Etudierait toutes propositions. Toutes régions. Tél. au 48-48-86-90 entre 18 h et 21 h. CATELAIN Christian, 118 bis, allée Robillard, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Jne Français trilingue, chinois, anglais, résidant à Taïwan, parfaitement introduit dans les milieux d'affaires, cherche société ou groupe industriel désirant développer commerce avec Asie du Sud-Est. Ecrire sous le nº 6 908 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. diplômé IEP Paris (RI), maîtrise sciences éco., 2 ans exp. enseignement (BTS). Etudie toutes propositions de carrière France-étranger. Ecrire P. RAMBOUR, 28, rue Letort, 75018 Paris. T. 42-55-71-87.

ASSISTANTE DIRECTION formation et exp. gestion personnel, sérieuse réf., recherche poste stable toutes régions. Ecrire sous le nº 7 393 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Femme, licence anglais et esp., dipl. tchèque. Disponible, exp. traduct. enseig. secondaire, connais. en secrét. Etudie ttes prop. à l'étranger en particulier. Tél. 42-53-47-82.

Rédactrice presse, 38 ans souhaite prêter sa plume, sa créativité et son punch à groupe de Presse, éditeur ou autres secteurs. Expérience communication hypermarchés, tables rondes consommateurs, marketing, relations publiques, dactylo, anglais, libre de suite. Sens de l'initiative. Recherche poste à temps plein Paris. Tél. 48-33-28-23 le soir.

J.F. 23-ans, BTS tourisme, 1 an exp. de société tourisme et transport. Forfaitiste + accompagnement groupes. Disponible à partir du 18 septembre 1986. Ecrire sous le nº 6 910 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

Vue except. sur Seine, plein soleil, part. vd 6 p., 150 m². Tél. : 45-08-96-59.

8e arrdt

MONCEAU-MALESHERBES
Imm. Haussmann, exception. Appart. de prestige 400 m². INTER URBIS 45-63-17-77.

14e arrdt

OBSERVATOIRE
Propriétaire vd appt de récept. Sup. 6 P. gd stand., 14 h à 18 h, 108, av. Denf.-Rochereau.

15e arrdt

TOUR MARS
SUPERBE DUPLEX 180 m², 30e étage, décoration raffinée. Prix élevé justifié. GARBI 45-67-22-88.

18e arrdt

PONT DE LA CONCORDE
Très beau house-boat, état parfait, salons, 3 cabines. INTER URBIS 45-63-17-77.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pces PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. Tél. 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Paris

E. LEMONNIER, Me Dugommier, dans bel imm. moderne 9e ét., asc., STUDIO confort, balc., calme, 2 500 F + charg. SEGECO, 45-22-69-92 (mat.).

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et personnel importante Cie française produits chimiques mutés région parisienne, rech. des apparts toutes catégories, STUDIOS, VILLAS, PARIS BANLIEUE. Acceptons loyer élevé. T. 45-04-04-45 9 h 45 à 19 h.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPARTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés. s'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 h SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Votre siège social
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques
Tél. 43-55-17-50

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-59.

Domiciliations dep. 90 F/mois, r. St-Honoré - 42-66-64-91. Paris 12e - 43-40-68-50. Constit. S.A.R.L. 2 000 F/HT.

DOMICILIATIONS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
MADELEINE
CONSTITUTIONS SOCIÉTÉS
BUREAUX ÉQUIPÉS - TÉLEX.
SECRÉTARIAT. 42-96-89-88.

villas

Pet. VILLE S. LUBERON (84), 20 mn AIX-en-PROVENCE, PROPRIÉTÉ 3 885 m², ter. clôt. arboré, verger, abri 65 m². Belle villa tradit. 183 m² hab., 6 pièces. S. de bns + cab. toil., 2 w.-c., mezz., dépend. + cave garage 2 voitures, 3 terrasses, barbecue. Prix 1 450 000 F. T. H.R. 90-79-17-32. Ag. s'abst.

propriétés

ST MAUR LA VARENNE (94). Pav. sr ter. 234 m². Constr. 1968. 100 m² habit. sur 2 niv. plus ss-sol 53 m². Entr., escal. et palier marbre, cuis., salon, salle à mang., s. de bns, w.-c. Etage : 3 ch., w.-c., cab. de toil., douche, penderie, placard. Sous-sol : garage, buand., atel., pièce aménagée, chauff. centr. mazout. 1 260 000 F à déb. Tél. 48-83-61-85 le soir.

A VENDRE, environs de Moulins 03 (2 h 30 de Paris)

1) Ppté : maison de grand cft, maison de gard., 11 boxes à chevaux, manège olympique (60X20), 30 ha prés et étang. Libre à la vente. Prix : 2 200 000 F.

2) Maison mod. de gd stdg, 170 m², parc boisé, vue étang. Libre. Prix : 1 200 000 F.

3) Maison bourbonnaise 150 m² au sol, dépendances, gd jdin. Prix : 400 000 F.

S'adresser à Me SABATIER 9, cours Jean-Jaurès, 03005 MOULINS Cedex. Tél. 70-46-05-78.

---

1 HEURE DE PARIS
PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE
Sur 5 500 m² terr. et bois cuis., séj. 61 m², cheminée, 3 ch., s. de bns, w.-c., dép., grenier aménag., pigeonnier. Prix 735 000 F. AGENCE CENTRALE à 02600 VILLERS-COTTERETS. Tél. : (16) 23-96-05-93. Ouvert ts les jrs même dimanche.

RECHERCHE URGENT
pour excellent client belle ppté NOGENT, LE PERREUX, CHENNEVIÈRES, LA VARENNE, FONTENAY-SOUS-BOIS, SAINT-MANDÉ.
DEMICHELI.
48-73-50-22, 48-73-47-71.

RER BOISSY-ST-LÉGER
Villecresnes, sup. maison bourgeoise, parc 2 113 m², triple séjour 90 m², 4 ch., cuisine, tout cft, 240 m² hab., terrasse, billard, ss-sol complet, grenier aménageable, 1 985 000 F. MAS IMMOB. 43-45-88-53.

domaines

PARAGUAY ORIENTAL (ITAPUA)
Propriété forestière de 888 ha (peuplement complet de bois précieux) pouvant également être divisé, avec les meilleurs sols du Paraguay pour l'agriculture à vendre pour 1.018.900 (F 1.150/ha) sols d'origine volcanique, climat et précipitations permettant 2 récoltes/an (production de base Soja). La propriété est limitée sur 5 km par une rivière et à accès à la route asphaltée « Ruta No 6 » à une distance de 5 km. Vous pouvez payer le prix d'achat en France en F. Veuillez adresser le courrier à : ARNO J. GOEETZ, Gartenstrasse 5, D-8251 Hirschberg, RFA.

pavillons

Montgeron pavillon 4 pièces tout confort, 80 m² hab., plain-pied + sous-sol, jdin, 320 m²
480 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

CLAMART PR. BOIS 5p.
tt cft, calme, pet. jdin 1 300 000 COTIMO 47-63-62-74.

77270 VILLEPARISIS. PAVILLON sur vide sanitaire 68 m², 3 p., cuisine, s. de bains, w.-c., chff. cent. gaz, survitrage, alarme, terrasse 21 m² + garage 2 voitures, dépendances indépendants s/terr. 600 m², 570 000 F. Tél. 64-27-17-67.

terrains

25 KM PARIS-OUEST
bois 8 ha. constructible 400 m², tranquillité absolue. 1 850 000 F. T. 35-23-62-40.

forêts

PART. vend dans l'Eure 5 ou 12 hectares bois bordure bourg, accès facile. Prix : 16 000 F l'hectare. BENARD - Tél. : 33-56-82-65 50620 LE DÉZERT.

maisons de campagne

A VENDRE
PRESLES-EN-BRIE 77
lieu-dit AUTHEUIL
38 km de Paris, 1 terrain de 1 174 m² avec maison à rénovée, au prix de 350 000 F. Tél. 26-58-14-72.

viagers

IVRY-S/SEINE, viager occupé, pav. 4 pces, tt cft, jardinet et gar., s/2 têtes 75 et 78 ans, cpt 30 000 F, rente 3 200 F mensuel. Tél. : 48-81-49-47.

Rare, près Pontchartrain (78), belle ppté 8 p. princ. Parc 4,6 ha occupé fme 82 a. 800 000 + 13 000 mens. F. CRUZ, 8, rue Boétie - 42-66-19-00.

LIBRE DE SUITE beau studio près Centre Pompidou, imm. classé, 179 000 cpt + 3 850 mens. Viag. F. Cruz, 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
Tél. : 16 (1) 42-66-48-40.

Economie

REPÈRES

Chômage

Légère diminution en Espagne

Le nombre de chômeurs enregistrés en Espagne s'élevait à 2 652 366 au 30 juin, soit 51 079 de moins qu'en mai. Le chômage représente encore 19,79 % de la population active.

Pétrole

Nouveau record à la baisse

Le pétrole du gisement de Brent, le plus vendu de la mer du Nord, est tombé, le lundi 14 juillet, à 9 dollars le baril pour livraison en août, soit une baisse de 2,5 dollars en quinze jours. La livre anglaise a subi le contrecoup de cette évolution, perdant 2,5 cents contre le dollar américain entre vendredi et lundi. Cette chute des cours est due à la surproduction des pays de l'OPEP qui aurait dépassé 19,3 millions de barils par jour début juillet.

Prix de gros

Baisse en RFA en juin

Les prix de gros en Allemagne fédérale ont baissé en juin de 0,9 % par rapport au mois de mai, et de 7,9 % par rapport à juin 1985, a annoncé, le lundi 14 juillet, l'Office statistique fédéral de Wiesbaden. La baisse des prix de gros en rythme annuel avait été de 7,7 % en mai et de 7,1 % en avril, rappelle l'Office. Les plus fortes baisses de mai à juin ont été observées pour les pommes (– 19 %), le fuel domestique (– 18 %), le café non torréfié (– 16 %), les légumes (– 14 %) et le gazole (– 11 %).

Une étude de l'INSEE

La baisse du dollar aura des effets négatifs à moyen terme

***« Une baisse du dollar ralentit l'inflation en France, est expansive à court terme et récessive à moyen terme. »* Telles sont les conclusions d'une étude parue dans le numéro de juin de la revue de l'INSEE *Economie et Statistique*, sous la signature de François Meunier, conjoncturiste, et de Catheline Shubert, assistante d'économie à l'Ecole centrale de Paris.**

Si le sens des effets de la baisse du dollar est à peu près assuré, précisent les auteurs, leur ampleur est très incertaine, et dépend d'une multitude de facteurs. Ainsi l'effet expansif de court terme est très lié à l'importance de la facture pétrolière et est affaibli si les monnaies généralement accrochées au dollar le suivent dans sa baisse. De même, le ralentissement de l'inflation est deux fois plus fort si les prix en dollars du pétrole et des autres matières premières restent fixes que s'ils s'ajustent à la hausse.

Certes, le sens général de ces conclusions n'est pas nouveau et a déjà été pris en compte par les pouvoirs publics et les agents économiques en France, sans compter l'opinion et les commentateurs économiques, notamment en ce qui concerne l'action désinflationniste des reculs conjugués des cours de la devise américaine et du baril de pétrole. Mais les auteurs vont plus loin en affirmant que la France et l'Europe pourraient se retrouver en 1986 et en 1987 *« dans une conjoncture exceptionnellement favorable ».*

Tout d'abord, ces deux modifications de l'environnement international (baisse du dollar et du prix du pétrole) ont un effet *« transitoirement expansif »* sur l'économie française. Un point de glissement des prix en moins au bout de deux ans, 2,2 points au bout de cinq ans pour un recul du dollar de 10 % et une réduction sensible du prélèvement pétrolier. Certes, la perte de compétitivité des exportations françaises sur les marchés américains et sur ceux qui leur sont rattachés est réelle, mais elle est moindre que celle éprouvée par l'Allemagne et la Grande-Bretagne par exemple, en raison du faible poids des Etats-Unis dans nos échanges. Pendant les trois premières années qui suivent la baisse du dollar, le produit intérieur brut français est supérieur à son niveau de référence antérieur. Mais au-delà de trois ans, le scénario *« redevenant récessif »*, l'effet des pertes de compétitivité s'avère prépondérant.

Une précision intéressante est fournie par les auteurs : une hausse en une seule fois du dollar est plutôt récessive à court terme, mais toujours expansive à long terme. Or l'étude de la période 1980-1984 montre le contraire. La succession d'à-coups à la hausse du billet vert et de chocs à court terme est restée récessive pour l'économie française, l'emportant sur les effets expansifs à long terme. Si l'on suppose que les autres économies européennes se conforment au profil français dans leurs réactions spontanées à la hausse du dollar, il y aurait là, suivant les auteurs, un élément d'explication des médiocres performances de l'Europe au début des années 80. La reprise européenne de 1983-1984, principalement liée à la forte croissance de la demande intérieure américaine et secondairement à l'avantage de compétitivité, ne contredit pas cette idée.

Une combinaison de la hausse et de la baisse

« Avec une certaine surprise », relèvent les auteurs, la hausse du dollar a, sur le niveau des soldes extérieurs français, un effet nul au bout de cinq ans. Elle provoque même une amélioration d'environ 14 milliards de francs du solde extérieur de 1984 par rapport à celui de 1983. Si cela est vrai, assurent-ils, on doit relire différemment la conjoncture de 1984 : la forte amélioration de la balance commerciale française se serait produite non pas malgré mais en partie grâce à la hausse du dollar.

Au-delà de la cinquième année, c'est-à-dire à partir de 1985, l'effet expansif commence à l'emporter. Conséquence : *si l'on suppose que la* baisse du dollar se maintient jusqu'à la fin de 1986, l'Europe serait en train de vivre la conjonction exceptionnellement favorable des effets positifs à court terme de la baisse présente du billet vert et des effets également positifs, mais avec retard, des hausses du passé, ceci jusqu'en 1987. Après, c'est l'incertitude.

Effectuant une comparaison avec d'autres mouvements de parité, celui avec le mark par exemple, François Meunier et Catheline Shubert retrouvent un résultat clairement mis en évidence par M. Debonneuil et H. Sterdyniak dans leur « étude d'économie statistique » parue en mars 1982 : une variation du dollar a beaucoup plus d'effets sur les prix qu'une variation du même montant de la monnaie allemande. La configuration optimale pour l'économie française est celle d'un dollar faible, qui permet des gains de croissance dans la première année, et d'un mark fort. A cet égard, relèvent-ils, l'ajustement récent du système monétaire européen est advenu dans le contexte *« très favorable »* où le dollar et le prix du pétrole étaient à un niveau bas.

Ils notent toutefois les effets pervers de la politique agricole commune. La réglementation communautaire, selon eux, a des conséquences dommageables en indexant immédiatement les prix agricoles internes sur les prix externes en cas de dévaluation, ce qui génère des tensions inflationnistes supplémentaires, qu'il faut compenser par de futures dévaluations. La partie de l'étude consacrée à cette thèse est à lire avec attention dans la mesure où elle tranche avec les idées acquises.

FRANÇOIS RENARD.

Le plan de M. Madelin pour les chantiers navals

Le ministre de l'industrie condamne les « semeurs d'illusions »

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, a détaillé, mardi 15 juillet, les mesures en faveur de la construction navale dont il avait tracé les grandes lignes le 26 juin, quelques jours après la cessation de paiement de Normed.

Après avoir expliqué que, sur le marché mondial, la part de l'Europe et de la France ne cessait de régresser depuis vingt ans, M. Madelin a précisé que la situation en France était *« intenable »* et que *« ses prédécesseur, MM. Le Pinsec et Lengagne, lui avaient légué une véritable bombe à retardement ».*

Le ministre s'est montré prudent, voire très réservé sur les solutions de reprise de tel ou tel site de Normed. Des projets existent à l'état d'épures pour Dunkerque et pour La Ciotat, mais chacun exigerait que l'Etat continue de verser des subventions considérables : *« Autant je dis oui aux vraies solutions, autant je condamne les semeurs d'illusions »*, a précisé le ministre.

Au plan social, il a confirmé que les salaires du personnel de juillet et août seront payés, et il a demandé que des négociations s'engagent avant la fin du mois entre les partenaires sociaux, tant au niveau de la branche de la construction navale en général (pour aboutir à une prolongation du système des congés de conversion) qu'au niveau de l'entreprise Normed elle-même. *« La poursuite de la construction des navires aux chantiers de Dunkerque, à La Ciotat et à La Seyne fait partie de la négociation ; les partenaires sociaux devront en effet définir dans quelles conditions il sera possible d'achever ces navires dans des délais acceptables. Si tel est le cas, j'examinerai avec l'administrateur judiciaire la mise en place des financements nécessaires »*, a-t-il déclaré.

Les salariés qui voudront quitter Normed pourront percevoir un capital de 200 000 francs au minimum, selon des modalités qui seront définies précisément au cours des négociations paritaires.

« Mais, dès maintenant, a-t-il précisé, *je propose, sans attendre l'issue des négociations, que les salariés qui le souhaiteraient puissent partir aux conditions actuelles de capitalisation des congés de conversion. Si les négociations aboutissent à la mise en place des mesures que je propose, ces salariés pourront évidemment en bénéficier pleinement. »*

Enfin, dans chaque site, un *« groupe d'intervention pour le nouvel emploi »* sera chargé d'aider individuellement chaque salarié ayant un projet personnel de création d'entreprise ou chaque titulaire d'un contrat de conversion recherchant une formation ou un nouvel emploi. Deux délégués à l'industrialisation vont être nommés, l'un pour Dunkerque, l'autre pour les deux sites du sud. Ils seront chargés de coordonner les initiatives et l'action administrative.

Par ailleurs, le ministre de l'industrie a donné des précisions sur les *« zones d'entreprises »* qui seront créées dans un premier temps dans les sites touchés par la crise de Normed. Les entreprises qui s'y installeront bénéficieront de la clause de la région d'Europe la plus favorisée fiscalement, sous forme d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans. il s'agira d'une sorte de parc industriel, d'un périmètre limité, géré par une autorité unique (association de la loi de 1901 regroupant les chambres de commerce ou les collectivités locales) ou bien d'un organisme *ad hoc.* Mais dans ces zones, les entreprises nouvelles ne pourront pas bénéfier des primes d'aménagement du territoire versées par l'Etat, qui sont actuellement octroyées dans les quinze pôles de conversion qui avaient été créés en mars 1984 par M. Mauroy.

F. G.

Le FMI donnerait son accord au nouveau plan mexicain

Le Mexique a obtenu du Fonds monétaire international (FMI) un premier assentiment à son nouveau programme économique pouvant déboucher sur un accord formel dès la semaine prochaine, selon le *Wall Street journal.*

Ce plan élaboré par le Mexique se démarque du traditionnel programme d'austérité par deux caractéristiques originales. D'une part, les banques seraient tenues à s'engager à renouveler leurs prêts jusqu'en 1989, dépassant ainsi la limite des dix-huit mois ; d'autre part, le FMI devrait lui-même assurer le manque à gagner en cas d'une chute des prix du pétrole en-deçà du niveau actuel, durant la première année d'exécution du plan. Ce programme, provoquant une certaine méfiance de la part des banques peu désireuses de prêter encore de l'argent au Mexique, montrerait, s'il est adopté, la volonté du FMI de prendre en compte tant la baisse brutale des prix du pétrole que la nécessité pour les pays en développement à relancer leur économie à court terme.

Ces innovations mises à part, les solutions internes préconisées ressortent du registre classique – nette diminution des dépenses publiques, plus grande ouverture sur l'extérieur – et entraînent des conséquences similaires : chute du niveau de vie dans un premier temps, puis reprise de celui-ci très rapidement en cas de succès du programme.

Le Pérou veut régler le problème de sa dette sans le FMI

Le Pérou va essayer avant le *30 août prochain d'entamer des* négociations avec le Club de Paris et les banques étrangères sans l'intermédiaire du Fonds monétaire international (FMI), pour chercher des accords de refinancement de sa dette extérieure, déclarait-on, le lundi 14 juillet à Lima. Le gouvernement du président Alan Garcia, ayant favorisé les solutions aux problèmes internes de l'économie, doit faire face à une dette extérieure atteignant 14 milliards de dollars. Refusant l'intervention du FMI, il espère obtenir un rééchelonnement de sa dette en négociant directement avec ses pays et organismes créanciers. Cependant, ces accords directs avec le Club de Paris semblent difficiles à atteindre : ils n'ont été conclus jusqu'à présent que dans deux cas : la Pologne et Cuba.

Le problème immédiat réside dans l'attitude à adopter face au FMI quant au remboursement des 160 millions de droits de tirages spéciaux (DTS) dus à la mi-août. Etant dans l'incapacité de régler cette somme, le Pérou doit-il persuader le FMI d'accepter un paiement symbolique ou peut-il risquer, en n'honorant pas cette échéance, d'être déclaré inéligible pour d'autres crédits ?

Le bilan démographique de la France

Une faible hausse des naissances en 1985

Le rapport sur la situation démographique de la France, en 1985, préparé par l'INED (Institut national d'études démographiques), que le ministre des affaires sociales vient de transmettre au Parlement, confirme les petites originalités de la France parmi les pays européens et les pays industrialisés en général : un relatif maintien de la fécondité et une très basse mortalité infantile notamment.

On comptait, au 1er janvier 1986, 55 282 000 personnes en France, soit 218 000 de plus qu'au 1er janvier 1985 : le léger accroissement du nombre de naissances en 1985 (768 000, contre 760 000 l'année précédente) a été compensée par un léger accroissement du nombre de décès, dû à la vague de froid de l'hiver et à une épidémie de grippe.

Le taux de fécondité s'est élevé à 1,82 enfant par femme en 1985, à peine plus qu'en 1984 (1,81), mais au-dessus des taux européens : 1,78 en Angleterre, 1,74 en Suède (malgré une remontée en 1985), 1,5 en Suisse, 1,28 en RFA. D'autre part, alors que la situation reste à peu près stable en France, les taux diminuent dans les autres pays européens, notamment dans les pays méditerranéens, arrivés déjà à des niveaux inférieurs à celui de la France : 1,7 en Espagne dès 1983, 1,5 en Italie en 1984) ou voisins (1,8 au Portugal, 1,85 en Grèce en 1984).

Le bas niveau de fécondité en France est dû à la diminution des naissances de rang 3 (37 % pour les femmes nées en 1955 par rapport à celles nées en 1931) et des enfants de rang 4 ou plus (près de 80 % pour les mêmes générations). Les enfants de mère étrangère représentent 12 % des naissances (mais 43,4 % des 48 400 naissances de rang 4 et plus), une proportion qui se stabilise depuis 1982.

Comme dans l'ensemble des pays européens, on constate une augmentation des naissances hors mariage : deux fois plus nombreuses qu'en 1975, elles ont représenté, l'an dernier, 20 % du total. Le phénomène est lié à la baisse de la nuptialité : on a compté 273 000 mariages en 1985, contre 417 000 en 1972, soit une baisse d'un tiers. En revanche, le nombre d'avortements a légèrement baissé : 170 000 en 1985 contre 180 000 environ depuis 1981, après une période de hausse due le plus souvent à une amélioration de l'enregistrement.

En ce qui concerne la mortalité, l'année 1985 a été marquée par une baisse des décès par accidents de la route (10 447 contre 11 525 en 1984) et par tuberculose, alors que se sont accrus ceux par maladie de l'appareil respiratoire ou par maladies vasculaires, liées à l'épidémie grippale, et que les décès par cancer (25 % du total) ont légèrement augmenté. La mortalité infantile s'est très légèrement accrue (8,3 pour 1 000, contre 8,2 en 1984), tout en restant très faible.

Dernier phénomène : le « solde migratoire », qui n'a cessé de diminuer depuis 1981 par suite du contrôle des entrées, a été nul en 1985, le nombre restreint des sorties ayant équilibré strictement celui des entrées.

هكذا من الأصل

Le ministre de l'industrie condamne les « semeurs d'illusions »

Le bilan démographique

Une faible hausse des naissances en 1985

Pour freiner la surproduction

Bruxelles insiste pour que le soutien aux producteurs de viande soit réduit

Les producteurs devront sans doute se satisfaire d'un mécanisme de soutien moins favorable et pas seulement pour la viande. Car la Commission se préoccupe de plus en plus du gonflement des stocks...

BRUXELLES
Communautés européennes
De notre correspondant

Lors de la fixation des prix agricoles en avril dernier, les Douze s'étaient donné jusqu'à la fin de l'année pour mettre au point une réforme du régime de soutien applicable à la viande bovine. Les ministres de l'agriculture réunis le lundi 14 et le mardi 15 juillet à Bruxelles viennent de reprendre le débat là où ils l'avaient laissé au printemps. Pour freiner une surproduction de plus en plus ruineuse, la Commission européenne estime qu'il est nécessaire de pratiquement supprimer d'ici deux ans les achats d'intervention (stockage à prix garanti). Elle propose de les remplacer par des primes qui seraient versées par tête de bétail aux producteurs spécialisés.

A l'appui de sa thèse, M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, fait remarquer que la situation sur le front des excédents est particulièrement catastrophique : au premier semestre, les achats d'intervention ont porté sur 220 000 tonnes de viande si bien que les stocks atteignent aujourd'hui 730 000 tonnes. Et cela malgré des exportations record. Celles-ci, en 1986, se situeront autour du million de tonnes, un niveau jamais atteint. Ces exportations ne sont d'ailleurs possibles que moyennant de très lourdes subventions : ainsi le coût de la vente de cent mille tonnes de viande au Brésil qui vient d'être réalisée serait de l'ordre de 140 millions d'ECU, soit près d'un milliard de francs.

M. François Guillaume, de même que ses collègues irlandais et luxembourgeois récusent cette logique de la catastrophe. La surproduction de viande est, selon lui, conjoncturelle, liée surtout à l'abattage massif de vaches laitières qui résulte de la politique de contingentement de la production de lait. La France propose de maintenir l'intervention comme principal instrument de régulation entre l'offre et la demande, mais d'en modifier le fonctionnement : actuellement, les achats d'intervention s'effectuent à un prix officiel sensiblement supérieur au prix du marché. Elle suggère qu'ils soient pratiqués désormais à un prix très voisin du prix du marché.

Plusieurs pays membres, tels la RFA et l'Espagne, souhaitent limiter l'intervention mais non la supprimer. En revanche, le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont favorables aux propositions de la Commission. L'impression générale est, qu'au bout du compte, les producteurs devront se satisfaire d'un mécanisme de soutien moins favorable.

M. François Guillaume plutôt désabusé

C'est une orientation qui ne frappe pas les seuls producteurs de viande. La Commission va tenir, vendredi, à Londres, une réunion de réflexion consacrée aux problèmes de plus en plus préoccupants des stocks agricoles. Dans l'entourage de M. Andriessen, on laisse entendre que de nouvelles mesures pourraient être envisagées pour freiner la production laitière qui continue de croître en dépit des régimes des quotas de production.

Décidément, les agriculteurs ne sont pas à la fête. Que pense M. Guillaume de la garantie d'accès au marché espagnol, qui a été donnée jusqu'à la fin de l'année aux exportateurs américains de maïs et de produits équivalents ? Est-il convaincu que c'est là, comme le proclame M. Willy De Clerq, le commissaire qui a négocié, un arrangement politique purement provisoire ? Le ministre français se montre prudent, plutôt désabusé. Il trouve regrettable qu'ont ait pas discuté de tout cela avec les Etats-Unis avant la signature du traité d'adhésion. Plutôt que s'incliner, fallait-il prendre le risque d'un affrontement ? « *Je n'étais pas sûr que la solidarité communautaire perdure si les Américains avaient mis en œuvre les mesures de rétorsion qu'ils avaient annoncées, je ne pouvais pas sacrifier à la légère les exportations françaises de vins, de produits laitiers, de cognac* ».

La situation peut-elle être améliorée ? La préférence communautaire pourra-t-elle être rétablie ? « *Je n'en sais rien* — laisse tomber M. Guillaume, — *les Etats-Unis vont utiliser tous les arguments possibles pour défendre leurs débouchés espagnols. Je ne peux faire que rappeler mes avertissements avant la signature du traité d'adhésion. Après tout, les producteurs de maïs, comme d'ailleurs les producteurs de lait, s'étaient montrés favorables à l'élargissement...* »

Pour l'immédiat, M. Guillaume va demander à la Commission l'autorisation d'octroyer des aides nationales aux producteurs de viande afin d'atténuer les effets de la sécheresse. Ces aides, qui ne seront pas liées aux produits afin de ne pas influencer le marché, seraient applicables sur l'ensemble du territoire.

PHILIPPE LEMAITRE.

ENTREPRISES

Le CCF crée une société de gestion internationale de capitaux

Le Crédit commercial de France (CCF) a créé, avec la firme américaine MacKay Shields une société de gestion internationale de capitaux au capital de 1 million de dollars, détenue à parts égales par ces deux organismes. Baptisée CM International Associates, cette société sera dirigée par M. Ruan de Liederkeke, précédemment partenaire de Smith Barney, puis vice-président de Hill Samuel. MacKay gérera plus particulièrement des placements effectués aux Etats-Unis. Emanation de New York Life Insurance, qui dispose d'un portefeuille voisin de 30 milliards de dollars, MacKay Shields gère, pour sa part, quelque 3,5 milliards de dollards. De son côté, le CCF, qui gère environ 8 milliards de dollars (en termes consolidés), se consacrera à la gestion des capitaux non américains. Cette opération permettra à la banque française d'accentuer sa présence internationale après avoir récemment créé, avec les japonais Nikko Securities, un fonds commun de placement en ECU.

BASF revend à Dainippon dix fabriques d'encre

L'office allemand des cartels ne badine pas. En rachetant, il y a un an, la firme américaine Inmont (peintures, encres), le groupe chimique BASF avait, du même coup, acquis un quasi-monopole sur le marché allemand des encres en devenant propriétaire de la filiale Hartman. Pour se plier à la réglementation et limiter sa part à 60 %, il vient de revendre cette société à la multinationale japonaise Dainippon. Le prix de cession n'a pas été rendu public. Mais, d'après le porte-parole de l'entreprise nippone, la dizaine de fabriques appartenant à Hartman, situées en RFA, en Autriche, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suède et au Danemark, sont estimées à 36 millions de deutschemarks (115 millions de francs environ).

Capital-risque : Coparis a recueilli 150 millions de francs

Nouvelle venue parmi les nombreux organismes de capital-risque existant en France, la Compagnie de participations en capital-risque de Paris et de l'Ile-de-France (Coparis) a annoncé qu'elle avait recueilli 150 millions de francs de capitaux propres destinés à des investissements dans des entreprises de la région parisienne. Coparis, née de l'initiative privée, a été créée par quarante-six groupes industriels financiers et institutionnels avec le concours des chambres de commerce et d'industrie de Paris et de Versailles, et de la Compagnie des agents de change.

Indosuez sur le marché financier américain

Le groupe Indosuez va prendre une participation majoritaire dans GNP Commodities, une maison de négoce américaine spécialisée sur les marchés à terme d'instruments financiers, notamment à Chicago. Créée en 1972 par M. Brian Monieson, l'ancien président du Chicago Mercantile Exchange, cette société emploie actuellement cent soixante-dix personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 17 à 18 millions de dollars. Pour la banque Indosuez, il s'agit là d'une opération de diversification vers « *des métiers nouveaux* » dans le domaine de l'ingénierie financière aux Etats-Unis où le groupe est déjà présent à New-York, Chicago, Los Angeles, Houston et Atlanta.

Pepsico achète la division internationale de Seven Up

Pepsico, le numéro deux mondial des boissons sans alcool, a acheté pour 246 millions de dollars la division internationale de Seven Up, qui appartenait au groupe Philip Morris. A l'origine, Pepsico avait l'intention de racheter pour 380 millions de dollars l'ensemble Seven Up, aussi bien les activités à l'étranger qu'aux Etats-Unis. Mais la Commission fédérale du commerce avait annoncé son intention de s'opposer à ce projet qui contrevenait, selon elle, aux lois anti-trusts des Etats-Unis. Selon Pepsico, l'acquisition de la seule division internationale, dont le siège est à Lausanne, ne nécessite pas l'approbation des autorités fédérales américaines. Seven Up International, présent dans quatre-ving-cinq pays, est un des leaders dans le secteur des boissons à jus de citron, qui représente 15 % des ventes des boissons non alcoolisées en dehors des Etats-Unis.

Les conseillers municipaux de Landerneau percevaient illégalement des indemnités

BREST
de notre correspondant

La ville de Landerneau (15 600 habitants) s'est fait rappeler à l'ordre par les magistrats de la chambre régionale des comptes de Bretagne parce qu'elle indemnisait tous ses conseillers municipaux. En 1984, au terme d'une délibération, l'assemblée municipale avait décidé de donner aux élus de base une indemnité pour pouvoir assurer pleinement leurs fonctions. Les conseillers socialistes et communistes souhaitaient davantage de moyens pour exercer correctement leur mandat (bureau, téléphone, etc.). Après avoir essuyé un refus de la majorité, ils se sont ralliés à l'idée d'indemnités. « *Nous pensions que le projet de statut de l'élu allait sortir*, dit le maire, M. Paul Jarry, RPR. *Notre attente a été vaine.* » La municipalité a pris en quelque sorte les devants. Bien imprudemment cependant, car légalement, seuls le maire et ses adjoints (ceux-ci sont neuf à Landerneau) peuvent percevoir des indemnités. Les conseillers, en revanche, sont au pain sec, quel que soit le temps qu'ils passent à l'écoute de la vie communale.

La ville de Landerneau a contourné le problème en créant une amicale des élus. Une subvention de 23 000 francs, soit 1 000 francs pour chacun des conseillers, a été versée dans cette cagnotte pour être redistribuée aux intéressés. En 1985, les mêmes élus ont reçu une somme équivalente. Et, le 20 juin dernier, le conseil a voté une subvention. Mais celle-ci n'a pas encore été encaissée par l'amicale.

Les heureux destinataires de cet argent illégalement perçu devront maintenant le rembourser. Il n'y a pas eu de malversation mais cela fait quand même du bruit dans Landerneau. M. Jarry souligne qu'il est temps de se préoccuper du statut de l'élu, qui ne dispose pas toujours de revenus suffisants pour remplir sa tâche. « *Il devient difficile*, fait-il remarquer, *de trouver des candidats aux élections municipales.* » ...Ce qui n'est pas le cas aux régionales.

GABRIEL SIMON.

Marchés financiers

Billets de trésorerie : première « cotation » des émetteurs à l'automne

L'Agence d'évaluation financière (ADEF), créée en avril dernier pour établir une sorte de « cotation » des émetteurs de billets de trésorerie, à l'image des organismes américains tels que Moody's et Stanpoor, spécialisés dans le papier commercial, sortira ses premières appréciations à l'automne, vraisemblablement fin septembre. C'est ce qu'indique la lettre de juillet de l'Association française des trésoriers d'entreprises (AFTE), à partir des précisions apportées par M. Pierre Poplu, président du directoire de l'AFDE.

La sortie des premiers dossiers pourrait toutefois être retardée de façon à pouvoir disposer d'un « échantillon » suffisamment représentatif de ce marché, où se retrouvent les entreprises soucieuses d'assurer ainsi une partie de leurs besoins de financement à court terme, hors du système bancaire.

D'après l'ADEF, les dossiers des émetteurs seront étudiés en fonction de trois étapes : analyse économique et financière de l'émetteur qui s'engage à fournir ultérieurement toute information nécessaire au suivi de son dossier, adéquation de l'opération envisagée avec les besoins réels de trésorerie de l'entreprise et, enfin, affectation d'une note selon un système calqué sur le « rating » anglo-saxon.

Cette note, applicable aux entreprises qui émettent des billets de trésorerie mais également des emprunts obligataires, sera : T1 et T1+, T2 et T2+, T3 et T3+ et T4 et T4+. Le processus sera assez lent puisque seuls quatre dossiers par mois devraient être traités dans un premier temps. M. Poplu a précisé à l'attention de l'AFTE qu'un soin particulier sera apporté aux moyens mis en œuvre par l'émetteur pour assurer le placement de son « papier » ainsi qu'aux conditions d'une bonne négociabilité sur le marché secondaire, c'est-à-dire après l'émission et le premier placement de ces instruments financiers.

La première étude sera facturée en pourçentage de l'opération envisagée avec un plancher et un plafond qui pourraient être, par exemple, de 100000 F et 300000 F. Les renouvellements seraient facturés à raison de 60 % du tarif de base. Cette tarification aurait pour conséquence directe d'éloigner les petites et moyennes entreprises du marché des billets de trésorerie, estime-t-on dans les milieux financiers.

A la date du 4 juillet, ce marché qui a vu le jour en décembre dernier représentait un encours de 25,3 milliards de francs selon les statistiques que vient de fournir pour la première fois la Banque de France. Celle-ci entend publier désormais chaque semaine *« des informations d'ordre général sur l'évolution du marché primaire des billets ; à savoir le nombre d'émetteurs présents sur le marché, l'encours global des billets en circulation ainsi que la fourchette hebdomadaire des taux constatés à l'émission »*.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Trois magnats sauvent la Standard Chartered.** — La banque britannique Standard Chartered PLC ne passera pas sous la coupe de la Llyods Bank. L'OPA de 1,3 milliard de livres (13,9 milliards de francs) lancée par cet établissement financier, numéro quatre en Grande-Bretagne, en vue de créer le plus important groupe bancaire du Royaume-Uni a échoué. A la dernière minute, trois magnats du Sud-Est asiatique ont volé à son secours. Sir Yue-Kong Pao, puissant industriel de Hongkong (armement naval, immobilier), s'est porté acquéreur de 15 % du capital de la Standard Chartered pour environ 190 millions de livres (2 milliards de francs). M. Robert Holmes Court, financier australien, a, de son côté, racheté 7,4 % des actions, et M. Tan Sri Khoo Teck Puat, propriétaire à Singapour d'une chaîne hôtelière et d'un réseau bancaire, 5 %. La Standard Chartered devrait donc conserver son indépendance. Mais, dans la City de Londres, l'on craint déjà que cette indépendance ne soit bien fragile.

Social

● **Grève générale au centre de tri d'Ajaccio.** — Soixante-cinq mille lettres sont actuellement bloquées, représentant un jour et demi de retard, au centre de tri d'Ajaccio, en raison d'une grève générale déclenchée le 5 juillet par les préposés CGT. Ils entendent protester contre l'information disciplinaire dont fait l'objet le délégué CGT, M. Félix Franceschi, auquel il est reproché d'avoir à deux reprises porté atteinte à l'autorité administrative dans sa manière de s'adresser aux cadres. M. Barthélemy Degliesposti, directeur départemental des PTT de la Corse-du-Sud, qui ne conteste pas sa position de *« leader syndical »*, ne veut pas tolérer ce qu'il considère comme une grave atteinte à la hiérarchie. Le 9 juin, déjà, avait commencé une grève d'une heure par jour pendant le tri général.

● **Thomson-CSF déménage de Colombes.** — Bloqués depuis près d'un an, les matériels de l'usine Thomson-CSF (conception de centraux téléphoniques) de Colombes (Hauts-de-Seine) ont été déménagés durant le week-end sous la garde des CRS. Aucun incident n'a été enregistré malgré la présence de 90 militants CGT, qui, depuis août 1985, se relaient pour garder les locaux.

● **Emplois supprimés chez Moulinex en 1987.** — La direction de Moulinex, premier fabricant français de petit électroménager (9 700 salariés), va annoncer la suppression de 788 emplois en 1987 dans ses treize usines de Basse-Normandie et des Pays de Loire. Comme la société compte sur 130 départs volontaires et 153 départs en préretraite FNE, il reste 505 emplois dont le sort sera examiné par un comité central d'entreprise extraordinaire, le mercredi 16 juillet, et par négociation avec les syndicats. Moulinex supprime déjà 466 emplois cette année par départs en préretraite. Les nouvelles mesures sont dues notamment à une surestimation de l'évolution du chiffre d'affaires.

● **Financement des retraites et pensions.** — Un décret, paru au *Journal officiel* du 13 juillet, précise *que « le projet de loi portant diverses mesures relatives au financement des retraites et des pensions »* devra être examiné par le Parlement au cours de la session extraordinaire qui s'est ouverte le 2 juillet. Il s'agit des mesures proposées par M. Séguin, ministre des *affaires sociales et de l'emploi*, pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale (prélèvement fiscal de 0,4 % sur les revenus, augmentation des cotisations vieillesse).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984	4 juillet	11 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	140	138,8
Valeurs industrielles	136,6	135,7
Valeurs étrangères	106,1	105,5
Pétrole-Energie	130,5	129,4
Chimie	133,6	136,5
Métallurgie, mécanique	132,6	135,4
Electricité, électronique	135,4	136,6
Bâtiment et matériaux	156,4	143,2
Ind. de consommat. non alim.	136,7	137,5
Agro-alimentaire	132,8	132,5
Distribution	136,7	139,8
Transports, loisirs, services	144,9	143,9
Assurances	154,4	156,4
Crédit banque	178,9	178,3
Sicomi	121,5	122,6
Immobilier et foncier	131,2	129,2
Investissement et portefeuille	150,4	150,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	109,6	109,6
Emprunts d'Etat	107,2	107,4
Emprunts garantis et assimilés	110,8	111,1
Sociétés	108,5	108,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3177,5	3143,8
Valeurs étrangères	3410	3390,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	457,5	453,5
Valeurs étrangères	461,3	458,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	126	126
Emprunt d'Etat	122,5	122,7
Emprunts garantis et assimilés	127,5	127,8
Sociétés	126	126,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	372	374,1
Produits de base	239,9	242
Construction	340,6	344,2
Biens d'équipement	333,8	340
Biens de consom. durables	448,4	447,4
Biens de consom. non durables	436,2	429,6
Biens de consom. alimentaires	371,9	371,3
Services	334,3	335,1
Sociétés financières	601,9	607,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	318,9	327,8
Valeurs industrielles	335	336,7
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	270,3	266,1

NEW-YORK, 14 juillet ↓

Vif repli

Wall Street a commencé la semaine sur une note baissière, dans un marché calme, le 14 juillet. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles, après avoir fluctué de part et d'autre de la barre des 1 800, a finalement clôturé à 1 793,45, en recul de 27,98 points sur la séance du 11 juillet. Le volume des transactions s'est légèrement contracté, *avec 123,170 millions de titres* échangés, contre 124,47 millions lors de la précédente séance. On notait 1 252 valeurs en repli, contre 406 en hausse et 305 inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs se montraient préoccupés par l'annonce d'une diminution des bénéfices d'IBM au second trimestre. Ce revers du géant américain de l'informatique, dont le cours a perdu 3 5/8, à 139 1/2, le 14 juillet, a intensifié les inquiétudes des boursiers quant à une compression des bénéfices des sociétés américaines, dans le secteur de la haute technologie notamment, en raison de la faiblesse de l'économie.

Parmi les titres les plus échangés, on notait, outre IBM (2,012 millions de transactions), Pacificorp (1,941 million), Safeway Stores (1,583 million), Panhandle Eastern (1,22 million) et American Telephone (1,180 million).

VALEURS	Cours du 11 juillet	Cours du 14 juillet
Alcoa	36 5/8	36 1/2
A.T.T.	24 3/8	24 1/4
Boeing	61 5/8	60 7/8
Chase Manhattan Bank	41	40 5/8
Du Pont de Nemours	80 1/2	79 3/4
Eastman Kodak	55	53 3/4
Exxon	59 1/4	58 1/8
Ford	62 3/8	53
General Electric	76 1/8	75 7/8
General Motors	75 3/8	74
Goodyear	32 1/4	31 5/8
I.B.M.	143 1/8	139 1/2
I.T.T.	56 5/8	54 3/4
Mobil Oil	30	29 1/2
Pfizer	67 3/8	66
Schlumberger	33 7/8	33 3/8
Texaco	30	29 5/8
U.A.L. Inc.	51	49 7/8
Union Carbide	23 1/2	23 1/4
USX Corp.	19 1/4	19 1/8
Westinghouse	51 3/4	50 7/8
Xerox Corp.	54 1/4	53 1/8

CHANGES

PARIS ↓

Baisse du dollar et du franc

Les craintes suscitées par l'économie américaine ont déclenché, mardi matin 15 juillet, une baisse du dollar sur toutes les places financières internationales. Le billet vert a coté 6,9725 F (contre 7,0120 F vendredi) et 2,1660 DM (contre 2,19 DM). Mais au-delà de cet alourdissement, le fait saillant sur les mêmes marchés a été l'affaiblissement du franc français contre le deutschemark (près de 3,22 F pour 1 DM, contre 3,2115 F).

FRANCFORT	14 juillet	15 juillet
Dollar (en DM)	2,19	2,17
TOKYO	**14 juillet**	**15 juillet**
Dollar (en yens)	161,35	159,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 juillet)	7 %
New-York (14 juil.)	6 7/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 juillet	11 juillet
Valeurs françaises	142,6	
Valeurs étrangères	104,4	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	372,3	374,1

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 821,43	1 793,45

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 337,3	1 309,9
Mines d'or	198,1	196,4
Fonds d'Etat	89,91	89,92

TOKYO

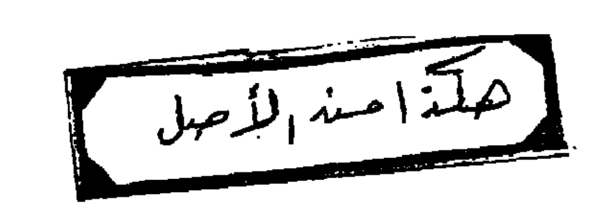
	11 juillet	14 juillet
Nikkeï Dow Jones	17 670,70	17 820,56
Indice général	1 375,15	1 385,85

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHUTE DE L'ACTION IBM APRÈS LA BAISSE DES BÉNÉFICES TRIMESTRIELS. — Le cours de l'action IBM a chuté de 3 dollars, le 14 juillet, à la Bourse de New-York, pour s'établir aux environs de 140 dollars après l'annonce d'une baisse de 7,7 % de ses résultats au deuxième trimestre 1986. Ces derniers se sont établis à 1,31 milliard de dollars, contre 1,41 milliard pour la période comparative de 1985, sur un chiffre d'affaires pourtant en augmentation pratiquement identique (7,3 %), à 12,27 milliards de dollars, contre 11,43 milliards au second semestre 1985. Pour les six premiers mois, le bénéfice net du numéro un mondial de l'informatique ressort à 2,32 milliards de dollars, en baisse de 3,2 % sur les 2,4 milliards du premier semestre 1985. Dans la mesure où *IBM* accapare à lui seul 40 % des revenus et 70 % des bénéfices de toute l'industrie informatique, ces mauvais résultats n'ont fait que confirmer le ton maussade qui sévit depuis fin 1984 dans l'ensemble du secteur.

LE CFF PREND 30 % DU CAPITAL DE LA BANQUE INTERNATIONALE DE GESTION ET DE TRÉSORERIE. — Le Crédit foncier de France (CFF) va prendre une participation de 30 % dans le capital de la Banque internationale de gestion et de trésorerie (BIGT), dont l'actionnaire principal restera le Crédit lyonnais (59 %), la BFCE en détenant 10 %. Cette opération s'effectuera à l'occasion d'une augmentation de capital de la banque de 100 millions de francs à 150 millions de francs, destinée à accroître sa capacité d'action sur les marchés monétaires et financiers. Début 1986, la Caisse centrale des banques populaires avait cédé au Crédit lyonnais sa participation de 25 % dans la BIGT, l'établissement de M. Deflassieux détenant alors jusqu'à 90 % de son capital.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 JUILLET

Cours relevés à 18 h 05

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1560	4,5 % 1973	1552	1570	1568	+ 1 03
4410	C.N.E. 3 %	4410	4410	4412	+ 0 04
1145	B.N.P. T.P.	1155	1154	1154	− 0 08
1140	C.C.F. T.P.	1147	1147	1147	....
2560	Electricité T.P.	2583	2580	2580	− 0 11
1598	Renault T.P.	1765	1762	1762	+ 0 39
2227	Rhône-Poul. T.P.	2383	2380	2380	− 0 12
1352	St-Gobain T.P.	1355	1355	1355	....
1352	Thomson T.P.	1310	1310	1310	....
380	Accor	437	440	440	+ 0 68
1720	Agence Havas	1675	1670	1680	+ 0 29
745	Air Liquide	774	771	770	− 0 51
2190	Alcatel	2175	2205	2228	+ 2 43
1340	Als. Superm.	1505	1505	1505	....
340	A.L.S.P.I.	390	394 80	394	+ 1 02
410	Alsthom	415 50	418	419	+ 0 84
1580	Arjom. Prioux	1818	1850	1850	+ 1 87
183	Aussedat-Rey	216	214	215	− 0 46
1300	Aux. Entrepr.	1470	1480	1475	+ 0 34
1190	Avions Dassault	1380	1360	1340	− 1 47
615	Bail-Equipem.	658	666	666	+ 1 21
1080	Bail-Investiss.	1130	1140	1140 c	+ 1 05
1000	Cie Bancaire	1170	1199	1194	+ 2 05
530	Bazar H.-V.	620	619	620	....
520	Béghin-Say	477	480	483	+ 1 25
300	Berger (Ma)	305	305	305	....
570	Bic	620	630	626	+ 0 96
1210	B.I.S.	1395	1405	1410	+ 1 07
2250	Biscuit (Géné.)	2235	2238	2238	+ 0 13
1800	Bongrain S.A.	1980	2000	2000	+ 1 01
1110	Bouygues	1222	1222	1222	....
3520	B.S.N.	3800	3850	3850	+ 1 31
1150	Carnaud	1240	1230	1230	− 0 80
2800	Carrefour	3203	3270	3275	+ 2 24
1540	Casino	1680	1700	1700	+ 1 19
1220	Casino A.D.P.	1368	1400	1400	+ 2 33
845	Cedis	910	920	920	+ 1 09
1480	Cetelem	1490	1505	1504	+ 0 93
1520	C.F.A.O.	1676	1724	1724	+ 2 86
430	C.F.D.E.	552	540	536	− 2 89
970	C.G.I.P.	1128	1109	1110	− 1 59
1020	Chargeurs S.A.	1245	1249	1249	+ 0 32
53	Chiers-Châtill.	55 65	55 50	55 50	− 0 26
685	Ciments franç.	686	686	686	....
490	Club Méditerr.	555	560	561	+ 1 08
225	Codetel	234	240	240	+ 2 56
390	Cofimeg	401	407 90	406	+ 1 24
755	Colas	900	890	900	....
255	Compt. Entrepr.	267	265	265	− 0 74
515	Compt. Mod.	605	605	610	+ 0 82
1410	Créd. Foncier	1765	1750	1740	− 1 41

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
495	Crédit F. Imm.	537	540	537	....
1820	Crédit Nat.	2020	1999	2000	− 0 99
335	Crouzet	335	330	333 c	....
1890	Damart S.A.	2000	2000	2000	....
3190	Darty	3470	3550	3550	+ 2 30
265	Dév. R.d.C. (Li)	254	250	250	− 1 57
415	D.M.C.	482	480	479	− 0 62
1990	Docks France	2218	2140	2140	− 3 51
1210	Dumez	1495	1539	1525	+ 2
1250	Eaux (Gén.)	1350	1360	1360	+ 0 74
2610	Ecco	3020	3020	3030	+ 0 33
285	Elf-Aquitaine	285	289 90	289 90	+ 1 71
280	— (certific.)	278	277	277	− 0 36
1800	Epeda-B-Faure	2065	2210	2200	+ 6 53
2530	Essilor	2885	2910	2920	+ 1 21
445	Esso S.A.F.	493	500	501	+ 1 62
2650	Eurafrance	2900	2930	2935	+ 1 20
1400	Eurocom ★	1475	1466	1478	+ 0 20
1870	Euromarché	2200	2240	2240	+ 1 81
1340	Europe n° 1	1375	1320	1320	− 4
1450	Facom	1536	1550	1550	+ 0 91
765	Fichet-Bauche	870	900	900	+ 3 44
275	Finextel	311	311	311	....
300	Fives-Lille	295	295	295 50	+ 0 16
26	Fonderie (Gén.)	28	25	25 20	− 10
185	Fraissinet (Ma)	214	212	212	− 0 93
300	Francarep	358	330	330 c	− 2 93
1000	Fromageries Bel	1120	1149	1105	− 1 33
1000	Gal. Lafayette	1012	1000	996	− 1 58
380	Gascogne	375	376	376	+ 0 26
300	Géophysique	270 10	270	270	− 0 03
1070	Gerland	1170	1169	1176	+ 0 51
325	GTM-Entrepose	364 50	355	358	− 1 78
635	Guyenne-Gasc.	680	660	662	− 2 64
2880	Hachette	2799	2890	2890 c	− 3 11
625	Hénin (La)	660	636	638	− 3 63
72	Imétal	63	61	61	− 3 17
845	Imm. Plaine-M.	840	870	868	+ 3 33
3600	Inst. Mérieux	4200	4298	4298	+ 2 33
700	Interbail	729	729	729	....
1750	Intertechnique	1920	1920	1920	....
720	J. Lefebvre	845	848	850	+ 0 59
1360	Lab. Bellon	1568	1600	1600	+ 2 04
1240	Lafarge-Coppée	1320	1330	1325	+ 0 37
1420	Lebon	1446	1447	1447	+ 0 06
3780	Legrand	4200	4200	4200	....
1080	Lesieur	1105	1085	1085	− 1 80
630	Locafrance	701	719	719	+ 2 56
1090	Locindus	1120	1100	1100	− 1 78
1080	L. Vuitton S.A ★	1054	1065	1053	− 0 09
620	Luchaire	760	770	767	+ 0 92
1130	Lyonn. Eaux	1478	1495	1495	+ 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
210	Mais. Phénix	228	220	220	− 3 50
820	Majorette (Ly)	570	592	592	+ 3 85
103	Manurhin	107 20	110 10	110 20	+ 2 79
345	Mar. Wendel	376	382	382	+ 1 59
1450	Martell	1435	1420	1380	− 3 83
2060	Matra	2375	2415	2425	+ 2 10
2970	Merlin-Gerin	3370	3395	3395	+ 0 74
2580	Michelin	3100	3110	3110	+ 0 32
5250	Midi (Cie)	6030	5950	5950	− 1 32
480	Midland Bk S.A.	536	547	547	+ 2 05
525	Min. Salag. (Ma)	475	476	476	+ 0 21
48	M.M. Penarroya	43 10	44 30	43	− 0 23
1950	Moët-Hennessy	2163	2220	2200	+ 1 71
825	Mot. Leroy-S ★	840	848	850	+ 1 19
87	Moulinex	72 80	73 95	73	+ 0 27
955	Navig. Mixtes	1100	1130	1116	+ 1 45
164	Nord-Est	192 50	195	195	+ 1 29
500	Nordon (Ny)	480	489	489	+ 1 87
475	Nouvelles Gal.	489	489	489	....
915	Occident. (Gén.)	985	985	985	....
1480	Omn.F.Paris	1505	1470	1470	− 2 32
215	Olida-Caby	193	190	186	− 3 62
400	Opfi-Paribas	453	453	453	....
3250	Oréal (L')	3650	3650	3670	+ 0 54
1010	Paris-Réescomp.	856	849	849	− 0 81
950	Pechelbronn	1190	1200	1180	− 0 84
1400	Penhoët	1523	1480	1480	− 2 82
1090	Pernod-Ricard	1185	1195	1182	− 0 25
114	Pétroles B.P.	117	118 60	119 80	+ 2 39
865	Peugeot S.A.	971	981	975	+ 0 41
85	Poclain	80 10	80	80 05	− 0 06
1470	Poliet	1580	1610	1610	+ 1 89
585	P.M. Labinal	692	685	685	− 1 01
1980	Presses Cité	2045	2000	2010	− 1 71
1600	Prétabail Sic.	1589	1560	1560	− 1 82
425	Primagaz	483	463	480	− 0 64
490	Printemps	568	575	577	+ 1 58
1560	Promodès	1700	1770	1749	+ 2 88
230	Prouvost S.A.	266	270	270 50	+ 1 69
895	Radiotechn.	929	935	930	+ 0 10
153	Raff. Dist. Total	139	136	135 10	− 2 80
1840	Redoute (La)	1730	1730	1725	− 0 28
1250	Roussel-Uclaf	1465	1465	1455	− 0 68
1070	Roussel-C.N.I.	1175	1185	1175	....
4130	R. Impériale (Ly)	4315	4310	4310	− 0 11
250	Sade	265	265	265	....
2710	Sagem	2950	2950	2950	....
655	St-Louis B.	606	603	605	− 0 16
1960	Salomon	1890	1820	1820	− 3 70
1050	Salvepar	1230	1245	1245	+ 1 21
680	Sanofi	730	710	710	− 2 73
435	S.A.T.	476	476	476	+ 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Saupiquet (Na)	780	779	779	− 0 12
625	Schneider	723	735	735	+ 1 65
113	S.C.O.A.	121 90	122 10	122 10	+ 0 16
77	S.C.R.E.G.	36 50	36	35 50	− 2 73
500	Seb	574	584	589	+ 2 61
495	Sefimeg	442	442	444	+ 0 45
1820	S.F.I.M.	1951	1940	1940	− 0 56
73	S.G.E.	82 80	81 80	81	− 2 17
510	Signaux Ent. El.	538	535	535	− 0 55
970	Silic	969	1000	1000	+ 3 19
555	Simco-U.P.H.	597	606	606	+ 1 50
360	Simnor (Li)	350 50	350	350	− 0 14
1200	Skis Rossignol	1310	1306	1306	− 0 30
940	Slimineo	955	935	935	− 2 09
255	Sodero (Na)	259	264	264	+ 1 93
2080	Sodexho	2105	2100	2100	− 0 23
440	Sogerap	436	435	435 50	− 0 11
1140	Sommer-Allib.	1290	1325	1325	+ 2 71
660	Source Perrier	784	780	779	− 0 63
1280	Sovac	1368	1369	1369	+ 0 81
480	Strafor	539	525	525	− 2 58
345	Synthelabo ★	389	388 30	402 90	+ 3 57
535	Talcs Luzenac	543	538	536	− 1 28
2920	Tél. Elect.	3370	3370	3370	....
1170	Thomson-C.S.F.	1376	1413	1417	+ 2 97
370	Total (CFP)	365	369	369	+ 1 09
85	— (certific.)	86	86 20	87	+ 1 16
2680	T.R.T.	2940	3010	3010	+ 2 38
860	U.F.B.	890	900	915	+ 2 80
1020	U.I.S.	1084	1090	1090	+ 0 55
650	U.C.B. ★	750	750	748	− 0 26
490	Valéo	498 50	485	484 50	− 2 80
81	Vallourec	81 10	83 90	84 20	+ 3 82
4850	V. Clicquot-P.	4660	4699	4699	+ 0 83
835	Via Banque	915	915	918	+ 0 32
	Étrangères				
820	Elf-Gabon	778	771	770	− 1 02
92	Amax Inc.	88	89 50	88	....
430	Amer. Express.	417	434	435	+ 4 31
177	Amer. Teleph.	174	177	177	+ 1 72
77	Anglo Amer. C.	76 70	77 40	77 40	+ 0 91
425	Amgold	382	370 10	370	− 3 14
900	BASF (Akt)	803	825	832	+ 3 61
930	Bayer	910	920	918	+ 0 87
145	Buffelsfont.	135	131	130 90	− 3 03
26	Charter	27	26 75	26 75	− 0 92
300	Chase Manh.	290	292	292	+ 0 68
200	Cie Pétr. Imp.	182	182	182	....
46	De Beers	46	45 80	45 90	− 0 21
2500	Deutsche Bank	2460	2465	2465	+ 0 20
42	Dome Mines	39	39 90	39 90	+ 2 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
98	Driefontein Cfd	89 20	88	88	− 1 34
615	Du Pont-Nem.	555	568	570	+ 2 70
430	Eastman Kodak	390	393	393	+ 0 76
27	East Rand	28 15	26 40	26 80	− 4 79
270	Electrolux	280 20	281 50	281 50	+ 0 46
255	Ericsson	248	241	241	− 2 82
430	Exxon Corp.	420	420 50	420 50	+ 0 11
385	Ford Motors	365	371 80	371 80	+ 1 86
58	Freegold	50 70	49 70	49 60	− 2 16
78	Gencor	76	75 50	75 50	− 0 65
585	Gén. Electr.	540	545	545	+ 0 92
435	Gén. Belgique	455	450	450	− 1 09
555	Gen. Motors	528	531	540	+ 2 27
45	Goldfields	46 90	46 50	46 50	− 0 85
43	Gd Metropolitan	42	40 80	40 80	− 2 85
60	Harmony	52 80	53	52 50	− 0 56
36	Hitachi	33 70	34 50	34 50	+ 2 37
835	Hoechst Akt.	840	838	838	− 0 23
103	Imp. Chemical	104	105 50	105 50	+ 1 44
94	Inco. Limited	84 60	84	84	− 0 70
1030	IBM	1015	1019	1020	+ 0 49
320	ITT	379	386	380	+ 0 26
169	Ito-Yokado	173	170 10	170 20	− 1 61
62	Matsushita	55 50	57 30	57 30	+ 3 24
725	Merck	705	708	708	+ 0 42
790	Minnesota M.	765	765	765	+ 1 32
220	Mobil Corp.	213	210	210 20	− 1 31
31750	Nestlé	32950	33080	33080	+ 0 39
152	Norsk Hydro	143	147	146	+ 2 09
141	Ofsil	123 50	122	122	− 1 21
1240	Petrofina	1336	1340	1340	+ 0 29
490	Philip Morris	524	527	521	− 0 57
152	Philips	141 70	145 60	145 20	+ 2 47
510	Quilmès	507	480	484 c	− 4 53
475	Randfontein	452	440	440	− 2 65
565	Royal Dutch	545	544	543	− 0 36
68	Rio Tinto Zinc	63 50	62 10	62 10	− 2 20
80	St Helena Co	70	70 90	70 90	+ 1 28
230	Schlumberger	238 50	237 80	237 80 c	− 0 29
84	Shell transp.	81 10	81 30	81 30	+ 0 24
2000	Siemens A.G.	1991	2004	2004	+ 0 65
143	Sony	130 50	134 30	134 30	+ 2 91
157	T.D.K.	145 70	150	150	+ 2 95
17	Toshiba Corp.	17 75	18 85	18 90	+ 6 47
1390	Unilever	1418	1420	1418	....
340	Unit. Techn.	314	317	317	+ 0 95
395	Vaal Reefs	380	363	363	− 4 47
405	Volvo	377	378 50	378 50	+ 0 39
188	West Deep	170	173 50	173	+ 1 76
405	Xerox Corp.	392	385 10	385	− 1 78
1 17	Zambia Corp.	1 22	1 21	1 21	− 0 81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7786	..
Emp. 8,80 % 77	123	1 205
9,80 % 78/93	105 55	9 800
8,80 % 78/86	100 74	5 111
10,80 % 79/94	109	9 202
13,25 % 80/90	111 25	1 418
13,80 % 80/87	107 80	10 170
13,80 % 81/89	114	6 730
16,75 % 81/87	110 30	13 987
16,20 % 82/90	125 15	7 989
16 % juin 82	127 45	1 447
14,60 % fév. 83	125 75	5 840
13,40 % déc. 83	130 90	7 453
12,20 % oct. 84	120 80	9 259
11 % fév. 85	124	4 249
10,25 % mars 86	117	3 429
ORT 12,75 % 83	1702	..
OAT 10 % 2000	117 15	1 260
OAT 9,80 % 1997	114 30	5 723
OAT 9,80 % 1996	112 10	4 376
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103 90	0 255
CNB Paribas	105	0 255
CNB Suez	105 20	0 255
CNI janv. 82	103 90	0 255
PTT 11,20 % 85	117	6 324
CFF 10,30 % 86	....	0 725
CNE 11,50 % 85	116 10	1 108
CNT 9 % 86	106	2 130
CRH 10,90 % déc. 85	117	5 214

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	476	489
A.G.F. (St Cent.)	7190	7190
André Roudière	248	244 90
Applic. Hydraul.	560	570
Arbel	145	150
Astorg	255 10	256
Avenir Publicité	1800	1750
Bain C. Monaco	435	443
Banque Hypoth. Eur.	427	....
B.G.I.	363 50	373
Blanzy-Ouest	450	432
B.N.P. Cl	486	487
B.N.P. Intercontin.	420	420
Bénédictine	4398	4420
Bon-Marché	493	500
Caff	990	980
Cambodge	346	346
C.A.M.E.	238	244
Campenon Bern.	230	231
Carbone-Lorraine	625	650 d
C.E.G.Frig.	452	482
Centen. Blanzy	1950	1984
Centrest (Ny)	223	223
Cerabati	60	62 40 d
CERUS	888	889
Chambourcy (M.)	1000	1010
Champex (Ny)	148 50	160 d
C.I.C. (Financ. de)	284	285
C.I. Maritime	454	454
Cimen.-Sietra	980	....
Citram (B)	298	299
Clause	893	928
Cofradel (Ly)	980	989
Cogif	497	478 10
Comiphos	390	398

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cie Industrielle	3478	3485
Comp. Lyon-Alem.	426 50	430
Concorde (La)	1133	1145
C.M.P.	23 50	25 10
Crédit (C.F.B.)	627	640
Créd. Gén. Ind.	1380	1380
Crédit Lyonnais C.I.	725	728
Cr. Universel (Cie)	900	897
Créditel	197	197
Darblay S.A.	470	470
Darty Acc. d. p.	2700	2780
De Dietrich	1538	1515
Delalande S.A.	1055	1050
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1124	1100
Didot-Bottin	538	537
Drag. Trav. Pub.	35 90	34 50
Eaux Bass. Vichy	1750	1680 o
Eaux Vittel	1319	....
Economats Centre	531	533
Electro-Banque	475 90	470
Electro-Financ.	1081	1075
Elf-Antargaz	385	385
E.L.M. Leblanc	839	830
Eneli-Bretagne	280	288
Entrepôts Paris	620	600
Epargne (B)	2350	....
Europ. Accumul.	87	87 50
Eternit	2300	2300
Exor	3320	3350
Finalens	230	225
FIPP	236	225 60 o
Finer	950	965
Foncière (Cie)	500	500
Fonc. Agache-W.	790	785
Fonc. Lyonnaise	3920	3850
Foncina	424	435
Forinter	1190	1170
Fougerolle	132	132
France I.A.R.D.	402	400
France (La)	6260	6200
From. Paul Renard	540	539
GAN	13450	13450
Gaumont	410	370
Gaz et Eaux	2346	2331
Gévelot	247	241
Gr. Fin. Constr.	571	549
Gds Moul. Paris	371	380
Groupe Victoire	3780	3785
G. Transp. Ind.	458 80	458
Hutchinson	825	835
Immindo S.A.	475	480
Immoinvest	312 40	312 40
Immobail	554	546
Immobanque	825	820
Immob. Marseille	7750	8060 d
Immofice	585	585
Invest. (Sté Cent.)	3350	3350
Jaeger	248 50	239 50
Lafitte-Bail	620	620
Lambert Frères	108	110
Lille-Bonnières	902	900
Localbail Immob.	884	884
Loca-Expansion	370	381
Locafinancière	520	520
Locatel	359	348
Louvre (Sté)	1950	1947
Machines Bull	50 40	51 70
Magasins Uniprix	210	215
Magnant S.A.	140	139 50
Maritime Part.	317 50	330 20 d
M. H.	....	....
Métal Déployé	478 40	497 60
Mors	189	181 40
Naval Worms	133	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	400	400
Optorg	205	205
Origny-Desvroise	245	249
Palais Nouveauté	951	990
Paribas-CIP	987	985
Paris France	290	290
Paris-Orléans	349	355
Part. Fin. Gest. Im.	1832	1910
Pathé-Cinéma	366	392 60
Pechiney (cert. inv.)	209 70	210 10
Piles Wonder	1000	1000
Piper-Heidsieck	800	832
P.L.M.	193	192
Porcher	307	315
Providence S.A.	1500	1560
Publicis	1445	1400
Raff. Souf. R.	232 80	242
Rhône-Poul. (c. inv.)	475	475
Ricqlès-Zan	139	144 50
Rochefortaise S.A.	187 20	194
Rochette-Cenpa	66	65
Rosario (Fin.)	190	183 20
Rougier et Fils	69 80	....
Sacer	195	....
Sacilor	20 80	20 20
SAFAA	605	....
Safic-Alcan	572	581
SAFT	1630	1631
Saga	300	300
St-Gobain C.I.	294	292
Saline du Midi	505	511
Santa-Fé	184	182
Satam	161	165
Saulnes	68	68
Saunier-Duval	56 20	60 30
Savoisienne (M)	148	151
SCAC	400	402
Senelle Maubeuge	518	525
S.E.P. (M)	235	230
Serv. Equip. Véh.	73	78 30 d
Sicli	110 20	119 10
Sicotel	435	455
Sinvim	322	....
Siph (Plant. Hévéas)	374 50	370
SMAC Acieroïd	57 20	56 90
Sté Générale-CIP	1099	1095
Sofal financière	2195	2250
Sofio	337 50	338
Soficomi	861	851
S.O.F.I.P. (M)	180	....
Sofragi	1050	1082
Soudure Autog.	456	474 30
Sovabail	830	820
Speichim	105 70	101 50 o
S.P.I.	661	661
Spie Batignolles	759	707
Suez (Fin. de)-CIP	1135	1124
Sterni	586	587
Taittinger	1961	2000
Testut-Aequitas	478	478
Tour Eiffel	560	538
Ufiner S.M.D.	564	560
Unibail	841	870
U.A.P.	2813	2800
Un. Imm. France	603	605
Un. Ind. Crédit	1480	1470
Usinor	5 50	5 30
U.T.A.	1985	1980
Vicat	826	801
Virax	200	200
Waterman S.A.	469	480
Brass. du Maroc	136	136

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	....
Akzo	483	....
Alcan Alum.	205	210
Algemeine Bank	1694	....
American Brands	700	720
Am. Petrofina	335	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	137	137
Bco Pop Español	274	278 50
Banque Morgan	622	614
Banque Ottomane	940	926
B. Régl. Internat.	31000	29200 o
Br. Lambert	556	555
Canadian-Pacific	85	84 65
Commerzbank	950	990
Dart. and Kraft	447	460
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	392	392
Dresdner Bank	1335	1345
Gén. Belgique	455	450
Gevaert	890	....
Glaxo	114	....
Goodyear	229	230
Grace and Co	375	370
Gulf Canada Corp.	....	78
Honeywell Inc.	530	....
I. C. Industries	334 50	342 60
Int. Min. Chem	236	236
Johannesburg	590	570
Kubota	15	15 25
Latonia	285	285
Mannesmann	580	586
Midland Bank Plc	60 30	59
Mineral-Ressourc.	53 50	....
Noranda	88 80	88 15
Olivetti	42 35	41 10
Pakhoed Holding	152	....
Pfizer Inc.	490	480
Procter Gamble	589	572
Ricoh Cy Ltd	32 50	33
Rolinco	244 40	244
Robeco	265	263 10
Rodamco	395 50	386 50
Saipem	27 10	27 20
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	336	327
Sperry Rand	510	512
Steel Cy of Can.	110	....
Stilfontein	38	35
Swedish Match	360	....
Tenneco	278	....
Thorn EMI	48	49
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray indust. inc	25 85	26 20
Vieille Montagne	801	801
Wagons-Lits	875	868
West Rand	15 60	15 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asturop	17	16
C.E.M.	....	....
Cochery	82	....
Copamex	376	380 c
Dubois Inv. (Caom.)	690	690
Hydro-Energie	302	300
Hoogovens	260	....
Nicolas	551	....
Révillon	280	....
Rorento N.V.	141 40	141 40
Sopelem	212	140 20 o
S.P.R.	250	238 o
Ufinex	360	375
Union Brasseries	139 50	....

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	343	320
Inst. Mérieux	420	441
Presses Cité	392	....
Souscription		
Cofimeg	6 80	....
Crédit F. Imm.	....	....
Pétroles B.P.	....	....
Sade	....	....
Simco	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 976	7 012	6 750	7 280
ECU	6 883	6 963	....	....
Allemagne (100 DM)	320 980	321 150	312	313
Belgique (100 F)	15 604	15 618	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	284 980	285 050	27 500	294
Danemark (100 krd)	85 980	86 060	82 500	90
Norvège (100 k)	93 400	93 230	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 620	10 611	10 350	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 009	5 026	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 671	4 680	4 450	4 950
Suisse (100 fr.)	383 180	383 480	381	402
Suède (100 krs)	98 400	98 630	95	101
Autriche (100 sch)	45 660	45 730	44 750	46 700
Espagne (100 pes.)	5 039	5 046	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 687	4 687	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 066	5 087	4 860	5 300
Japon (100 yens)	4 349	4 356	4 180	4 390

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	78100	78500
Or fin (en lingot)	78200	78800
Pièce française (20 fr)	515	511
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	518	522
Pièce latine (20 fr)	441	450
Souverain	569	574
Pièce de 20 dollars	2980	2955
Pièce de 10 dollars	1402 50	1416
Pièce de 5 dollars	902 50	.....
Pièce de 50 pesos	2920	2950
Pièce de 10 florins	458	480
Or Londres	347 50	347 65
Or Zurich	347	348
Or Hongkong	348 30	347 05
Argent Londres	5 06	5 08

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1645	1645
Alain Manoukian	716	716
Asystel	325	330
BAFIP	685	700
B.I.P.	1375	1395
Bolloré Technologies	849	845
Butoni	540	543
Câbles de Lyon	830	830
Calberson	585	594
Cardif	1950	2028 d
Cap Gemini Sogeti	1965	1970
C.D.M.E.	822	790
C. Equip. Elect.	235	235
C.E.G.I.D.	735	738
C.G.I. Informatique	534	528
C. Occid. Forestière	132	132
Dafsa	199 10	199 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1755	1745
Devanlay	1373	1380
Deville	998	998
Drouot-Assurances	540	540
Editions Belfond	300	302
Elect. S. Dassault	930	900
Expand	399	389
Filipacchi	860	865
Gaimoti	370	375
Guy Degrenne	975	975
I.C.C.	305	310 50 c
IM Informatique	460	440
Loca-Investissement	375	370
Marocain	545	500
Merlin Immobilier	520	528
Métallurg. Minière	179 90	179 90
M.M.B.	637	645

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	316	316
Navale-Delmas	674	675
Om. Gest. Fin.	385	389
Patemelle-R.D.	3000	3000
Petit Bateau	230	224
Petrofigaz	467	479
Rapal	850	850
St-Gobain Emballage	1250	1250
S.C.G.P.M.	160	160
Sema-Metra	845	850
S.E.P.	1140	1135
S.E.P.R.	1480	1490
S.M.T. Goupil	317 20	325
Solibus	391	....
Supra	860	895
Valeurs de France	338	338

SICAV (sélection) — 11/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	693 36	676 45
Actions France	448 84	428 58
Actions sélectives	590 51	563 73
Audificand	658 38	628 62
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1112 50	1085 37
A.G.F. 5000	519 27	506 60
A.G.F. ECU	1154 78	1143 35
A.G.F. Interfonds	444 79	433 94
A.G.F. OBLIG.	1198 89	1190 94
Agfimo	853 89	837 75
Altefi	224 15	213 98
A.L.T.O.	202 58	193 39
Amerca-Valor	788 04	752 31
Amérique Gestion	404 38	386 02
Arbitrages court terme	5026 99	5016 95 ◆
Argonautes	393 76	375 90
Associc	1241 40	1241 40
Associc	1205 18	1170 08
Bourse-Investiss.	454 34	433 74
Bred Associations	2664 68	2656 71
Capital Plus	1626 04	1625 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	856 87	818 11
Convertimmo	386 42	371 56
Cortal court terme	11835 67	11835 67 ◆
Cortexa	958 22	814 77
Credinter	449 73	436 63
Crois. France	271 38	259 09
Crois. Mercure	2634 30	2557 57
Crois. Immobil.	628 14	599 66
Crois. Prestige	352 68	336 59
Démeter	12743 80	12743 80
Drouot-France	615	587 11
Drouot-Investiss.	1044 92	997 54
Drouot-Sécurité	240 88	229 96
Drouot-Sélection	152 94	146
Ecuic	1175 39	1158 02
Elicoop Sicav	10793 86	10768 94
Energie	235 24	224 57
Eparoc	2837 28	2831 61
Epacourt Sicav	7982 71	7962 80
Epargne Associations	25028 04	24990 55
Epargne-Capital	7811 54	7833 21
Epargne-Crois.	1486 51	1427 69
Epargne-Industr.	727 71	694 71
Epargne-Inter	628 64	600 13
Epargne-Long-Terme	1723 80	1677 66
Epargne-Oblig.	201 24	196 85
Epargne-Unie	1181 41	1127 84
Epargne-Valeur	418 60	399 62
Epanblig	1310 54	1307 92
Euncic	10010 76	9862 82
Euro-Croissance	545 58	520 84
Eurodyn	1001 79	968 85 ◆
Financilien Plus	26733 75	26469 06
Fixord Placement	62482 97	62172 11
Fixord Trimestriel	1166 94	1149 69
Fixord Valorisation	13260 24	12990 43
Foncier Investiss.	1109 13	1082 09
Foncival	283 17	270 33
France Ecu Plus	10189 01	10069 13
France-Garantie	314 01	313 38
France-Investiss.	560 34	534 93
France-Net	126 32	125 07
France-Obligations	485 98	461 37
Francic	379 38	368 33

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1265 73	1265 73 c
Fructicapi	305 05	300 54 ◆
Fructidor	263 19	259 30
Fructifrance	756 08	737 64
Fructivar	79340 90	79143 04
Fructi ECU	569 35	560 94
Fructi-Première	13387 41	13189 57 c
Futurobliq	1103 48	1102 39 ◆
Gestilion	59032 38	58886 17
Gestion Associations	150 72	147 40
Gestion Mobilière	704 95	672 98
Gest. Rendement	490 86	468 70
Gest. Sél. France	743	713 13
Haussmann Associat.	1273 52	1273 52
Haussmann court terme	1112 82	1112 82
Haussmann Epargne	1384 02	1384 02
Haussmann Europe	1857 87	1773 82
Haussmann Oblicrois.	1308 24	1308 24
Haussmann Obligations	1542 49	1472 54
Horizon	1215 55	1180 15
I.M.S.I.	613 20	585 39
Indo-Suez Valeurs	769 92	725 46
Ind. française	14187 42	13899 63
Interoblig.	11559 37	11114 78
Intersélect France	468 24	436 65
Intervaleurs Indust.	638 54	609 58
Invest. net	14662 99	14633 72
Invest. Obligataire	17576 09	17541 01
Japacc	158 71	154 09
Jeune Epargne	221 08	217 79
Laffitte-crt-terme	60842 04	60842 04
Laffitte-Expansion	827 65	790 12
Laffitte-France	335 33	320 12
Laffitte-Japon	325 45	310 69
Laffitte-Oblig.	154 63	147 62
Laffitte-Rend.	212 08	202 48
Laffitte-Tokyo	1216 70	1161 53
Lion-Associations	11884 20	11884 20
Lion-Institutionnels	25208 18	25143 32
Lionplus	74015 68	73282 85
Livret portefeuille	598 92	571 77
Méditerranée	154 10	147 11
Mondiale Investissem.	467 80	446 59
Monacic	5993 45	5993 45
Moné J.	50555 07	50555 07 ◆
Multi-Obligations	459 81	438 96
Mutuelle Unie Sél.	156 96	149 84
Natio.-Assoc.	6817 52	6803 91
Natio.-Epargne	13641 86	13506 79
Natio.-Inter.	1112 66	1062 88
Natio.-Obligations	562 16	537 38
Natio.-Patrimoine	1375 24	1339 43
Natio.-Placements	64251 13	64251 13
Natio.-Revenu	1128 85	1118 68
Natio.-Sécurité	52400 75	52400 75
Natio.-Valeurs	733 74	700 47
Nord-Sud Développ.	1196 75	1194 36
Oblicoop Sicav	1462 38	1433 71
Oblifion	1138 88	1108 38
Optimavalor	608 02	579 54
Orient-Gestion	155 96	148 88
Paramérique	526 06	502 21
Parunope	818	780 81
Paribas Epargne	15228 74	15198 34
Paribas Gestion	633 49	607 68

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1096 13	1085 03
Patrimoine-Retraite	1645 90	1613 63
Phénix Placements	273 62	272 26
Pierre Investiss.	730 10	696 99
Placement crt-terme	70159 61	70159 61
Placement J	52736 32	52736 32
Pri/Association	22411 02	22411 02
Province Investiss.	508 95	488 83
Rentacic	173 14	170 58
Revenus Trimestriels	6160 80	6099 80
Revenu Vert	1221 97	1220 75 ◆
St-Honoré Assoc.	14074 36	14004 34
St-Honoré Bio-alimen.	717 05	684 53
St-Honoré Pacifique	495 52	473 05
St-Honoré P.M.E.	406 07	387 66
St-Honoré Real	10940 70	10897 11
St-Honoré Rendement	12111 85	12051 59
St-Honoré Technol.	726 60	693 65
St-Honoré Valor	12358 90	12260 81
Sécuricic	10979 31	10968 34
Sécur. Mobilière	438 60	418 71
Sécuri Taux	10044 87	10044 87
Sél.court terme	12040 07	11950 44
Sacaden (Cauden BP)	785 31	783 56
Sicav-Associations	1328 44	1325 79
S.F.I. fr. et ét.	571 88	555 03
Sicavimmo	772 24	737 22
Sicav 5000	338 44	330 38
Silvafrance	531 80	517 57
Silvarz	398 90	389 20
Silvarente	217 65	211 82
Silvinter	390 10	378 68
S.I.-Est	1306 97	1247 70
S.I.G.	898 74	858 55
S.N.I.	1157 86	1124 22
Sofinvest	545 08	522 86
Sogepargne	411 08	398 20
Sogenoc	52342 21	50817 68
Sogevar	1023 32	976 92
Soginter	1268 20	1210 69
Soleil Investiss.	514 84	491 49
Technocic	1177 88	1143 57
U.A.P. Investiss.	399 85	381 81
Uni-Associations	110 69	110 69 ◆
Unifrance	444 13	429 99
Unifoncier	1276 88	1218 98
Uni-Garantie	1440 91	1412 63 ◆
Unigestion	886 70	845 54
Uni-Japon	1395 12	1331 86
Uni-Régions	2505 17	2391 57
Univente	2294 41	2218 97 ◆
Univer	167 62	167 62 ◆
Univers-Obligations	1618 97	1553 90 ◆
Valorem	480 83	478 53
Valoblig	80089 05	80068 37
Valorg	1425 80	1424 48
Valrail	75444 54	75408 84

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

ÉTRANGER

2-3 L'URSS de M. Gorbatchev.
3 Irlande du Nord : les autorités ont réussi à éviter l'épreuve de force au cours des défilés « orangistes ».
– Vietnam : M. Truong Chin succède à Le Duan au poste de secrétaire général.

POLITIQUE

5 à 8 Le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur les dénationalisations.
– Les réactions.

SOCIÉTÉ

9 150 hélicoptères pour séduire M. Mitterrand.
10 Chronique des années 60 : *1. – La grande « manif » de l'UNEF.*
11 Le Monde de la Médecine.
17 Le Tour de France cycliste : Herrera au pied du mur.

CULTURE

13 Le quarantième Festival d'Avignon : rencontre avec Kateb Yacine.
– *Le Festival des cordes de Mirecourt.*
14 Le « Songe d'une nuit d'été » à Vaison-la-Romaine.
– Communication : l'avenir de la télévision directe.

ÉCONOMIE

24 Selon l'INSEE, la baisse du dollar aura des effets négatifs à moyen terme.
– Le bilan démographique de la France.
25 Bruxelles insiste pour que le soutien aux producteurs de viande soit réduit.
26-27 Marchés financiers.

SERVICES

Programmes spectacles 15
Radio-télévision 16
Mots croisés 16
Météorologie 16
Carnet 17

L'attentat contre la BRB

Revendications à Bonn et à Bruxelles

M. Alain Marsaud, juge d'instruction à Paris, a été chargé de l'information ouverte contre X pour *« assassinat, tentative d'assassinat, destruction d'objets mobiliers et biens immobiliers appartenant à autrui, par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire, et infraction à la législation sur les explosifs »*, après l'attentat du 9 juillet contre des locaux de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne (un mort, 19 blessés). Une commission rogatoire générale a été délivrée à la brigade criminelle.

Le premier objectif du juge d'instruction et des enquêteurs parisiens est de mieux cerner la personnalité de Max Frérot, rescapé du groupe terroriste lyonnais d'André Olivier, dont l'implication dans les récents attentats revendiqués par Action directe (Air liquide, Thomson, BRB) est jugée fortement probable. Pour ce faire, ils demanderont à consulter certaines des pièces à conviction saisies durant l'instruction lyonnaise et, peut-être, à entendre certains des compagnons de Frérot (six membres du groupe lyonnais sont inculpés et incarcérés).

Les enquêteurs s'interrogent, d'autre part, sur la volonté des auteurs de l'attentat contre la police judiciaire de donner une portée internationale à leur geste, comme si la branche « nationale » d'Action directe voulait singer la branche « internationaliste ». Ainsi, la revendication parvenue au *Monde* a été également adressée au bureau régional de Bonn de l'agence de presse ouest-allemande DPA ainsi qu'au siège bruxellois de l'agence de presse Belga. Ces deux lettres, contenant une photocopie du communiqué reçu à notre rédaction, avaient été portées jeudi 10 juillet, en fin d'après-midi, rue La Pérouse, à Paris (16e arrondissement).

La mort de Raymond Loewy

L'inventeur du design

Raymond Loewy, l'inventeur du « modélisme industriel » est mort le 14 juillet aux Etats-Unis. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Conseiller auprès de deux cent cinquante firmes américaines, fondateur de la Raymond Loewy International à New-York et de la Compagnie de l'esthétique industrielle à Paris, consultant pour les programmes Apollo, Saturne et Skylab auprès de la NASA, conférencier attitré d'une demi-douzaine d'universités, possesseur d'innombrables résidences, dispersées de la Californie à la Côte d'Azur en passant par la Floride, la Nouvelle-Angleterre et l'Ile-de-France, Raymond Loewy tient sa gloire et sa fortune d'une évidence, découverte très tôt, et dont il fera un principe : la laideur se vend mal. Ce sera d'ailleurs le titre d'un volume qu'il publia au soir de sa vie.

Ce fils d'un émigré autrichien et d'une Française est né à Paris. Il se préparait à une carrière scientifique, après des études au lycée Chaptal. La première guerre mondiale en décida autrement. Après quatre années de combats, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, il se retrouve démobilisé sur le pavé parisien. Pas pour longtemps. Son frère aîné, médecin installé à New-York, le presse de venir le rejoindre. En 1919, il s'embarque donc à destination des Etats-Unis. D'un abord agréable, il se lie sur le bateau avec le consul général de Grande-Bretagne, qui lui donne une lettre de recommandation pour l'éditeur de *Vogue*. Pendant dix ans, il sera dessinateur de mode. Avant d'ouvrir à Manhattan le premier atelier de modélisme industriel. *« Les objets sont très longs à trouver leurs formes définitives, dépouillées de tout ornement et à atteindre la beauté en même temps qu'une efficacité maximale »*, affirme-t-il. Et de citer... le verre à dégustation, le joug des bœufs et le soc des charrues. Simplifier les objets de la vie courante en leur attribuant une forme qui colle à leur fonction fut le travail de toute sa vie. Son premier client fut Julius Gestetner, l'inventeur des premiers duplicateurs. Il lui amena une machine qui laissait voir ses entrailles, hérissées de pieds et de manivelles. En trois jours, Raymond Loewy élimine toutes les protubérances et dissimule le mécanisme sous un châssis lisse. Il vient d'inventer le design.

En 1929, il devient directeur artistique de la compagnie Westinghouse. La même année, il fonde sa propre firme. Désormais, il accumule les idées et les contrats. Il s'attaque aussi bien à l'esthétique des locomotives de la compagnie Pennsylvania qu'à celle des boîtes de conserve Armour. Son succès le plus durable sera sans doute la modification du paquet de cigarettes Lucky Strike. Mis au défi par le président de la firme de l'améliorer, Loewy accepte le pari – 50 000 dollars. Il supprime le vert salissant des paquets, qu'il remplace par un disque rouge sur fond blanc. Il imprime le nom de la marque sur les deux côtés : jeté ou posé, tout paquet montre son nom. Economie et publicité. Le coût de la fabrication baisse. Les ventes font un bond de 20 %.

Après la guerre, c'est une célébrité. Il crée des rasoirs électriques monoblocs, des savons, des grille-pain, des chaises, des récepteurs de télévision, des lampes, des canots. Pour Studbaker, il réalise, la Starliner, l'une des plus belles voitures jamais créées. Il redessine la bouteille de Coca-Cola, améliore le célèbre coquillage de Shell, décore l'Hôtel Hilton-Suffren de Paris. Au Japon, il est accueilli comme un chef d'Etat. Sa dernière étude importante fut réalisée pour le compte de la NASA. En 1967, il organise pour les cosmonautes de Skylab les espaces habitables à l'intérieur de la capsule. Peu connu en France, sa patrie d'origine où il faisait toujours de longs séjours, Raymond Loewy était l'une des figures les plus connues des Etats-Unis, où *Life* l'avait distingué comme *« l'une des cent personnes qui ont fait l'Amérique »*. Et parmi ces cent personnages, il est le seul, avec Christophe Colomb et La Fayette, à n'être pas né sur le sol américain.

E. de R.

Sur le vif

A quoi ils jouent ?

Vous y comprenez quelque chose à la politique, vous, en ce moment ? Moi, non, rien. Je nage complètement. Ce matin, *j'ai demandé à mes copains*, je leur ai dit : A quoi ils jouent, là, mon Mimi et mon Jacquot ? A quoi ça rime cette partie de colin-maillard, on peut savoir ? Alors eux : Non, on peut pas. On s'occupe de son pré-bronzage, de son tour de cuisse, de ses lectures de plage et on essaye pas de péter plus haut que son derrière en se mêlant de ce qui ne nous regarde pas.

Bon, très bien. Puisque c'est comme ça, c'est à vous que je m'adresse. Vous, vous aurez peut-être l'amabilité de m'expliquer. Je vous pose trois questions. Vous cochez la bonne réponse et vous me renvoyez le papier, O.K. ?

1. Tout le monde savait depuis des semaines, même moi, que Mitterrand la signerait pas cette foutue ordonnance. Alors pourquoi mon Jacquot l'à prise quand même ?

a) Il a voulu permettre à son *Mimi de célébrer le 14 Juillet en* faisant l'intéressant à la télé.

b) Il n'y a pas cru une seconde. Il a pensé que c'était une taquinerie : Attention, chéri, ces soixante-cinq boîtes, si tu me les largues, je te nargue. Je te fais un pied de nez en pleine garden-party.

2. Le domaine national, c'est à qui ?

a) Au gouvernement.
b) Au président.
c) A la nation.

3. Comment on peut faire le Marché commun en empêchant les petits voisins de toucher à nos affaires ?

a) En barbotant les leurs.
b) En nommant Berlusconi citoyen d'honneur.

CLAUDE SARRAUTE.

ISRAEL : Le scandale du Shin Beth

Le gouvernement se prononce contre l'ouverture d'une enquête judiciaire

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'affaire du Shin Beth, le feuilleton politique de l'année, est entrée, le lundi 14 juillet, dans un nouvel épisode. Après huit heures de débats, le gouvernement a refusé par quatorze voix contre onze d'ordonner l'ouverture d'une enquête judiciaire pour faire la lumière, d'une part, sur les circonstances de la mort en avril 1984 des deux terroristes palestiniens auteurs du détournement d'un autobus entre Tel-Aviv et Ashkelon, d'autre part, sur les faux témoignages que l'ancien chef des services secrets, M. Abraham Shalom, aurait produits pour couvrir ses subordonnés, avec l'accord du premier ministre de l'époque : M. Itzhak Shamir. M. Shalom, démissionnaire il y a trois semaines, fut aussitôt gracié par le président de l'Etat.

Le résultat du vote de lundi épouse parfaitement les contours partisans. Les ministres travaillistes et leurs alliés se sont déclarés favorables à une commission d'enquête, tandis que le Likoud s'exprimait en sens inverse. Une fois de plus, les trois représentants des petites formations religieuses firent la différence. Décevant les espoirs des travaillistes, ils ont choisi de faire cause commune avec la droite nationaliste. *Exit* donc la commission d'enquête judiciaire.

L'affaire ne s'achève pas pour autant, car une enquête d'un autre type – policière celle-là – est désormais inévitable à la suite des pressions exercées par un personnage clé, M. Yossef Harish, procureur de l'Etat et conseiller du gouvernement. Faisant sien avec fermeté le point de vue de son prédécesseur, M. Zamir, qu'il avait remplacé il y a un mois et demi, M. Arish souhaitait la mise en route d'une procédure policière.

Dimanche,il avait donc mis le gouvernement au pied du mur. *« Vous devez trancher*, avait-il dit en substance aux ministres. *Ou bien vous choisissez une commission d'enquête judiciaire, ou bien vous m'autorisez expressément à ouvrir une enquête de police. Il n'y a pas d'échappatoire. Si vous ne faites rien, j'ordonnerai de moi-même cette enquête. »*

Un moindre mal

M. Arish est à la fois procureur de l'Etat, donc censé faire prévaloir le droit, et conseiller du gouvernement, donc chargé d'expliquer et de défendre la position du pouvoir, notamment face aux juges. Cette double casquette rendait sa mission quasiment impossible. Sommé par la Cour suprême de justifier l'absence de toute enquête, il ne pouvait décemment endosser devant les magistrats le refus gouvernemental qu'il contestait publiquement par ailleurs.

Ayant mis les points sur les «i» et obligé le pouvoir à trancher, M. Arish a désormais les mains libres. Il devait, dès ce mardi, proposer à la Haute Cour l'ouverture d'une enquête de police. Et tout porte à croire que la juridiction suprême approuvera son initiative. Certains minstres du Likoud se félicitent d'une *«victoire de l'intérêt national»*.

Pour la droite, et surtout pour son chef, M. Shamir – principale cible dans cette affaire, – une procédure policère peut sembler un moindre mal. En effet, une enquête de police se limitera à l'examen technique des négligences ou des délits commis à l'intérieur du Shin Beth, sans se prononcer sur une éventuelle culpabilité ministérielle. Tout dépendra donc du mandat accordé aux enquêteurs, de la nature de leurs investigations – resteront-elles secrètes ? – et, bien sûr, de la volonté d'épargner ou non le personnel politique. Sur ce point, les avis divergent déjà. Pour M. Arish, l'enquête *« devra scruter tous les aspects de l'affaire, y compris l'implication de l'échelon politique »*. Pour M. David Kraus, inspecteur général de la police, une telle perspective est *« hautement improbable »*.

Quoi qu'il en soit, l'enquête ne commencera pas avant dimanche, date à laquelle la Haute Cour doit se prononcer sur plusieurs recours contestant la validité de la grâce accordée aux agents du Shin Beth par le président de l'Etat. Elle durera sans doute plusieurs mois. L'opinion publique, jusqu'à preuve du contraire, soutient dans sa majorité le point de vue du Likoud.

Selon un récent sondage publié par le journal *Hadashot*, 71 % des personnes interrogées estimaient que l'affaire avait déjà beaucoup trop duré, 67 % refusaient toute idée d'enquête et 60 % jugeaient que le Shin Beth devait rester au-dessus de tout soupçon.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Un typhon aux Philippines et un séisme au Mexique font de nombreuses victimes

Le typhon «Peggy», qui s'est abattu la semaine dernière sur le nord des Philippines, a fait cent dix neuf morts, selon les dernières informations publiées lundi 14 juillet. A cette date, plus de trois cent cinquante mille personnes étaient toujours sans abri dans les centres d'évacuation dans la région de Luzon et à Manille.

Atteignant samedi 12 juillet le sud de la Chine, le typhon y a provoqué la mort de plus de soixante personnes et en a blessé près de quatre cent soixante autres, selon un bilan provisoire. Dans la province de Guangdong, l'une des plus touchées, cent vingt mille personnes ont été bloquées par la montée des eaux, et quelque deux millions de sauveteurs militaires et civils auraient été dépêchés sur place pour les sortir de leur isolement. Des dizaines de milliers de Chinois sont actuellement sans abri après le passage de «Peggy», qui aurait déjà provoqué des pertes matérielles estimées à plus de 160 millions de dollars.

Au Mexique, c'est un tremblement de terre qui a tué, dimanche, vingt-cinq personnes et fait cent cinquante blessés, dans le village de San Antonio de Los Buenos, à la frontière des Etats-Unis. Le séisme, d'une magnitude de 7,6 degrés sur l'échelle de Richter, et dont l'épicentre a été localisé au nord de la Californie, a détruit de nombreuses maisons. Un autre séisme, survenu le même jour sur la côte sud-ouest de la Californie, a blessé vingt-neuf personnes dont une grièvement. Les dégâts matériels sont estimés à 720 000 dollars par les autorités locales.

PAKISTAN

Série d'attentats contre des réfugiés afghans

Islamabad. – Huit réfugiés afghans au Pakistan ont été tués et treize autres grièvement blessés, le dimanche 13 juillet, leur véhicule ayant explosé sur une mine antichar, près de leur camp dans le district de Parachinar. Cette explosion est intervenue moins de vingt-quatre heures après un attentat à la bombe dans un hôtel abritant des réfugiés dans le village de Teri-Mengal (nord du Pakistan), qui avait fait douze morts et treize blessés.

De source autorisée, on estime que les deux incidents sont des « actes de sabotage », vraisemblablement organisés par Kaboul.

L'Agence France-Presse en grève

Une grève de quarante-huit heures reconductible a commencé le mardi 15 juillet à 10 heures à l'Agence France-Presse (AFP) contre le plan de redressement du PDG de l'agence, M. Henri Pigeat, qui envisage notamment trois cents suppressions d'emplois. Cet arrêt de travail, touchant les fils français et étrangers, a été voté le 11 juillet lors d'une consultation du personnel organisée par les syndicats CFDT et FO (toutes catégories), CGT et SNJ (journalistes), et CFTC (employés). Par ailleurs, M. Pigeat devait recevoir ce même mardi matin 15 juillet l'intersyndicale des journalistes de l'agence.

Bourse de la matinée

Forte baisse : – 3,52 %

La Bourse de Paris a fortement baissé le 15 juillet, à la séance du matin, l'indicateur instantané perdant 3,52 %. Hormis Synthelabo (+ 0,5 %), toutes les valeurs s'inscrivaient en net repli. Parmi les plus fortes baisses, on notait Source Perrier (– 5,6 %), Chargeurs (– 5,5 %), Bongrain (– 5 %), Compagnie bancaire et le Club Méditerranée (– 5 % pour chaque titre).

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 15 JUILLET

Indicateur de séance (%) : - 3 52

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	440	425	419
Agence Havas	1680	1640	1645
Air Liquide (L')	770	742	739
Alsthom	419	400	402
Bancaire (Cie)	1194	1138	1135
Bongrain	2000	1880	1900
Bouygues	1222	1180	1200
B.S.N.	3850	3785	3765
Carrefour	3275	3185	3225
Chargeurs S.A.	1248	1190	1180
Club Méditerranée	561	532	534
Dumez	1525	1435	1435 c
Eaux (Gén.)	1360	1280	1281 c
ELF-Aquitaine	289 90	278	280
Essilor	2920	2780	2790
Lafarge-Coppée	1325	1298	1290
Michelin	3110	2950	2985
Midi (Cie)	5950	5850	5820
Moët-Hennessy	2200	2080	2100
Navig. Mixtes	1116	1060	1080
Oréal (L')	3670	3620	3590
Pernod-Ricard	1182	....	....
Peugeot S.A.	975	931	945
Sanofi	710	680	677
Source Perrier	779	730	735
Télémécanique	3370	3280	3285
Thomson-C.S.F.	1417	1332	1332
Total-C.F.P.	369	360	360
T.R.T.	3010	2930	2930
Valéo	484 50	475	480

● **AUTOMOBILISME : trois mois d'immobilisation pour Jacques Lafitte.** – A la suite de son accident au départ du Grand Prix de Grande-Bretagne de formule 1 *(nos dernières éditions)*, Jacques Lafitte devra observer une période d'immobilisation de trois mois.

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1986 a été tiré à 394 290 exemplaires

A B C D E F G